LES URSULINES DES TROIS-RIVIERES



Mgr THOMAS COOKE
1er Evêque des Trois-Rivières

. . LES . .

URSULINES

. . DES . .

TROIS-RIVIERES

DEPUIS

LEUR ETABLISSEMENT

JUSQU'A NOS JOURS

A. M. D. G.

TOME TROISIEME

MONTRÉAL
A. P. PIGEON, IMPRIMEUR, 1798 STE-CATHERINE
1898

INTRODUCTION

> On ne saurait trop propager le culte et le souvenir des grandes âmes dans un temps où il y en a si peu.
>
> R. P. LACORDAIRE.

A Londres la brumeuse, au pied d'un échafaud où la main du bourreau venait de décapiter sa victime, une jeune fille recueillait, dans les plis immaculés de sa blanche robe, la tête ensanglantée de son père, en s'écriant : " C'est la tête d'un saint, c'est le chef d'un martyr ! " Paroles qui coûtèrent la mort à Marguerite, fille de Thomas Morus.

Il y a vingt-huit ans, l'âme du premier pasteur du diocèse des Trois-Rivières montait au ciel. Le deuil était grand au monastère, dans la ville et dans tout le diocèse. Partout, on vénérait, on aimait Mgr Cooke, et l'un de ses fils pouvait écrire : " Le marbre n'est pas nécessaire pour que son souvenir demeure : le saint évêque s'est gravé une épitaphe dans le cœur de tous ceux qui l'ont

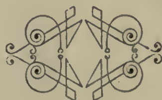
connu." Néanmoins, au cloître, on recueillait les souvenirs de famille, ceux du séminariste ; on interrogeait le confident de son âme, on enchâssait ses actes pontificaux, on conservait ses écrits ; on compulsait les archives ; on demandait au lac Saint-Pierre, aux rives de l'Yamaska, de la Rivière Ouelle, de la Baie-des-Chaleurs comme aux bords du fleuve Saint-Laurent un écho de cette vie imprégnée de grandeur et de sacrifices.

Plus heureux aujourd'hui que la fille du grand chancelier d'Henri VIII, nous pouvons offrir au lecteur, non pas la tête de notre premier évêque ; mais les principaux traits de sa vie, le cœur de notre père en Dieu.

Sous la puissante et douce égide du Sacré-Cœur de Jésus, nous entreprenons ce travail que perfectionnera un jour, nous l'espérons, une plume sacerdotale.

L'AUTEUR.

31 mai 1898.



CHAPITRE I

Les Trois-Rivières en 1835

Coup d'œil à l'horizon du monde politique. — Le roi des forges. — Manœuvres des troupes régulières. — Au parquet et dans la ville. — Le prêt.

En ouvrant le troisième volume de nos annales, à l'année 1835, nous trouvons la ville et le couvent sous la paternelle direction de M. le Grand Vicaire Thomas Cooke. Monseigneur Signay occupe le siège épiscopal de Québec ; son coadjuteur est Mgr Turgeon ; M. Barthélémi Fortin est le chapelain de notre monastère qui compte trente-quatre professes et trois novices.

Au dehors, le monde politique s'agite. Des points noirs sont à l'horizon. Lord Gosford représente au Canada Sa Majesté Guillaume IV glorieusement régnant. Ce gouverneur est arrivé au pays apportant du bureau colonial des arrhes de paix et de réconciliation ; mais il a été frustré dans ses espérances. Les Canadiens dédaignant ses avances demandent à grands cris, par force requêtes, justice et liberté. Une commission royale a été

nommée ; et M. Fred Elliott, l'un des membres, écrit à la Secrétairerie de Londres : "Temps brumeux ; mais s'éclaircissant du côté du vent."

La main de Dieu s'est appesantie sur nous et par deux fois le *choléra morbus* a décimé la population, imprimant aux années 1832 et 1834, un cachet de terreur et de désolation. (1)

Heureusement le fléau s'est éloigné ; et la note joyeuse de l'action de grâces se confond pour ainsi dire avec le chant lugubre du *libera*.

Cette hymne funèbre se fait entendre dans toutes les paroisses pour les malheureux cholériques partis pour l'éternité, sans que l'Eglise ait pu verser sur leurs tombes la rosée bienfaisante des prières de la liturgie chrétienne.

Le crêpe funèbre qui voilait la patrie s'écarte peu à peu, et tout va bientôt rentrer dans la routine ordinaire.

M. Mathew Bell, membre du Club des Barons, est le roi des Forges et mène aux Trois-Rivières le train des Lords anglais. A l'époque des chasses à courre, l'aristocratie du pays se réunit à son castel de la ville. Des centaines de renards, élevés et nourris aux Forges, sont lancés dans les champs de la Banlieue. C'était un

---

(1) Pendant l'épidémie de 1832, le Dr Kimber faisant son rapport au Bureau de santé, dit avoir traité pendant le mois de juin 26 cas de choléra asiatique. — De ce nombre, 13 personnes sont mortes.

Comme la plupart des cas déclarés dans la ville étaient apportés par des étrangers, les règlements du Comité concernant les bateaux à vapeur ou à voile étaient sévères. — Aucun ne pouvait accoster au quai, sans avoir obtenu un permis, après inspection faite du navire, par l'un des gardiens du port qui étaient MM. J. Dickson et Ol. Lamontagne. Les navires l'*Hercule*, le *Lady of the Lake*, le *John Molson*, le *B. America* et la *Favorite* ont tour à tour amené sur nos rives plusieurs cholériques. — Les étrangers étaient conduits à la maison de santé louée par le comité. — M. Ant. Leblanc, secrétaire du Bureau en 1832, mourut du choléra en 1834.

beau spectacle pour les citadins, par une de ces délicieuses et dernières belles matinées d'automne, de voir défiler cavaliers et amazônes, précédés d'une meute, se rendant sur le terrain de la chasse. Les chiens étaient liés deux à deux, à l'oreille, par une chaînette d'argent ; le cor faisait entendre sa sonnerie, les chevaux piaffaient, et la meute—le nez au vent—trottait.

Autre théâtre, nouveau décor : le clairon se fait entendre. Il appelle les réguliers, car les troupes royales séjournent dans la ville. Une musique puissante et brillante fait retentir un air martial. Les Dragons du Roi défilent en face du monastère ; la manœuvre se fait sur le Cap Lieutenant. Un autre jour, ils se dirigeront vers le côteau St-Louis ; et si retentissante était la voix du sergent instructeur, que Mgr Cooke disait qu'on entendait son commandement de la ville. Ce fils de Mars était connu sous le surnom de *Brandy Pot* qui laisserait croire qu'il sacrifiait aussi à Bacchus. Le terrain où se trouve la poudrière avait été choisi pour champ de manœuvres des soldats qui avaient enfreint la consigne militaire. La durée de l'exercice se mesurait sur la gravité de l'infraction. Les enfants s'attroupaient en ce lieu ainsi que les curieux, et regardaient peiner le pauvre malheureux.

A certaines époques, les soldats venaient s'aligner un à un, depuis la poudrière jusqu'au fleuve, et se passaient d'une main à l'autre un petit baril de poudre. On renouvelait sans doute les provisions militaires.

La milice sédentaire avait aussi ses chefs décorés, galonnés qui convoquaient les troupes, une fois par an, à la saint Pierre. Cette année-là, la 41ème compagnie du Ier bataillon du comté de St-Maurice, comptant 80 miliciens, fit la revue sur le premier côteau, à 6 hrs a.m. ; les troupes étaient commandées par le Lieutenant Ed. Vézina.

De la place d'armes, descendons au parquet pour acclamer, sur le banc judiciaire, l'Honorable Joseph Rémi Vallières, que Lord Durham a proclamé officiellement "le magistrat le plus éminent et le premier jurisconsulte de son pays." Parmi les membres du barreau se trouve M. Auguste-David Bosterick, C. R. A son décès, arrivé au mois de septembre, il fut remplacé par M. Pierre Vézina qui, ayant gardé sa commission pendant plusieurs années, put conseiller le roi et la reine. Les autres avocats sont MM. Thomas Burn, Edouard Barnard, Louis-Charles Cressé, Pierre-Benjamin Dumoulin, Thomas et Henry Judah, Charles Mondelet, Antoine Polette et Pierre-Edouard Vézina.

M. C. H. Coffin est protonotaire et greffier, M. Isaac-Gouverneur Ogden, shérif. (1)

M. Thomas Coffin préside les sessions de la paix; et le coroner greffier est David Chilsom; grand voyer, M. Hugh Heney; grand constable, Philippe Burns; geôlier, Richard Ginnis; crieur des cours et gardien du palais de justice, Pierre Portugais.

Le notariat compte dans ses rangs MM. Joseph et Michel Badeaux, William Burn, Laurent-David Craig, Isaac-Emmanuel Dumoulin et Denis Genest La Barre. Les médecins sont les habiles docteurs Carter et Kimber. Le comté de St-Maurice est représenté par MM. Dr Bouthilier et Valère Guillet. Le R. M. L. Wood est le ministre de l'église anglicane. Les principales maisons de commerce sont celles de MM. Jean Desfossés, Joseph Gervais, Jean Pothier, etc.

---

(1) M. le shérif Ogden remplit sa charge pendant quarante ans. Avant sa nomination, il avait été capitaine dans le 56ème Régiment et il avait aussi servi sous de Salaberry. Il était fils d'un loyaliste des Etats-Unis, établi à New-Jersey, qui vit ses propriétés confisquées en 1775, au profit de la cause républicaine. En récompense de la fidélité de son loyal sujet, la couronne britannique nomma M. Isaac Ogden, juge de la Cour Supérieure à Montréal.

M. Stobbs imprime la *Gazette* des Trois-Rivières. Les syndics de la commune administraient la ville comme corporation municipale. Avec l'aide intelligente et sous la direction éclairée du juge Vallières, ils obtenaient de la très honorable chambre les subsides nécessaires pour ouvrir des chemins à la colonisation, agrandir le marché de la haute ville ; faisaient réparer les casernes et les remparts ; et finalement dotaient Trois-Rivières d'un pont superbe qui reliait dès lors la rive est du St-Maurice à la ville et qui faisait l'orgueil des Trifluviens. L'un des principaux motifs présentés dans la requête sont les nombreux et fréquents accidents arrivés au passage "Fonds de vaux." Les pétitionnaires rappellent que pendant la dernière guerre des Etats-Unis, 49 braves soldats du 81ème Régiment, y compris le Lieutenant Peterson, y perdirent misérablement la vie ainsi que le passeur Corbin et les autres passagers. L'allocation demandée était de 12,000 louis.

Avant de tirer le rideau sur cette vue rétrospective des Trois-Rivières en 1835, assistons encore au spectacle d'un âge qui s'en va, de ce bon vieux temps d'autrefois.

Sous les pins, sur la place de l'église, et sur la rue Bonaventure, dans un immense jardin qui entoure le manoir seigneurial du fief Niverville, on pouvait voir à certaine époque de l'année, à travers la verdure, une multitude de petites tentes blanches : c'étaient les camps des descendants de quatre grandes races sauvages qui venaient recevoir du brave chevalier de Niverville "le Prêt" ou les secours que le gouvernement leur accordait. Ces enfants des bois : Têtes de Boule du St-Maurice ; Algonquins et Abénaquis de St-François-du-Lac et de Bécancourt ; Iroquois de St-Régis, profitaient de ces jours pour échanger leur pacotille de paniers, de raquettes, de rassades et pour faire la traite de leur pelleterie ; ceux-ci

pour conclure un engagement avec les bourgeois de la Baie d'Hudson, ceux-là pour vendre leurs canots d'écorce.

On comptait des braves parmi eux : Ils avaient presque tous fait la campagne de Châteauguay. (1) On remarquait Sougraine qui avait relevé pendant le combat M. de Salaberry tombé à ses côtés ; grâce á cette intervention, le brave chevalier put se remettre aussitôt à la tête de ses troupes. Le chef Metzalaboutette a passé à ses descendants ses titres et sa médaille de Châteauguay, que ces derniers conservent avec un légitime orgueil. Tous ces sauvages étaient très dévoués à M. de Niverville qui avait été leur capitaine, et qui de son côté leur rendait tous les services en son pouvoir.

---

(1) C'était par exemple le sieur Louis Tomoquois, chef Abénakis, demeurant en cette ville, doué d'un bon jugement, lion sur le champ de bataille, adroit à la chasse ; pieux et croyant. Son épouse, Ursule Mékinac, parlant de la mort de son mari, survenue dans le haut du St-Maurice, disait à M. le Grand Vicaire Rheault : " Il a fait une belle mort. Il y avait deux jours qu'il avait fait sa communion de désir."



CHAPITRE II

M. le Grand Vicaire Thomas Cooke

Supérieur du Monastère des Ursulines



ANS la chapelle du cloître, une cérémonie aussi solennelle qu'imposante réunissait au beau jour de la Présentation de la Ste-Vierge, 21 novembre 1835, la communauté au pied des autels.

M. le Grand Vicaire Cooke nommé Supérieur du monastère voit sa famille religieuse venir lui rendre hommage. — A son entrée dans l'église, il a été salué par le chant triomphal du *Te Deum.* Les cloches monastiques lancent leur plus joyeuse volée. Pendant que les chœurs font alterner les accents de l'action de grâces, M. le Supérieur revêtu du surplis et de l'étole, s'approche de la grille et passe, par le guichet, un des bouts de l'étole que les religieuses baisent en signe de soumission et de reconnaissance.

M. le Grand Vicaire prononça ensuite d'une voix sonore et onctueuse, trahissant en même temps la plus vive émotion la paternelle allocution qui suit :

" *Mesdames*,

" Par cette cérémonie imposante qui laissera dans mon cœur un souvenir ineffaçable, vous venez d'approuver le choix de notre digne Prélat et de me reconnaître pour votre supérieur.

" Si je ne considérais que mes imperfections, mon peu de vertus et mes faibles talents, je me croirais obligé de refuser cet honneur et de le laisser à d'autres à qui il conviendrait mieux. Mais, sachant que Dieu se sert quelquefois des instruments les plus vils pour parvenir à ses fins, et, voyant la volonté de Dieu dans celle de mon Supérieur, j'accepte avec soumission et par obéissance cette charge nouvelle qu'il lui a plu d'ajouter à tant d'autres dont il m'a déjà honoré.

" Avant ce moment, nous n'avions entre nous d'autres relations que celles que la charité établit entre tous les disciples de J. C., relations de prières, de bonnes œuvres et de mérites. Mais aujourd'hui des liens plus étroits vont établir entre nous des rapports plus multipliés, et nous imposer des obligations nouvelles d'une haute importance.

" Je deviens votre Supérieur. En cette qualité, il me faudra veiller au bien spirituel et temporel de votre monastère ; recommander l'obéissance et l'union ; maintenir les règles et les constitutions. Ce sera pour moi une obligation d'écouter les plaintes, de reprendre lorsqu'il sera nécessaire, de donner des avis convenables. Je devrai partager vos maux, vous consoler dans vos afflictions, vous encourager à la pratique de toutes les vertus et surtout de la sainte obéissance, cette fille de l'humilité qui est l'âme de la vie religieuse.

" C'est cette vertu que je vous recommanderai avant toutes choses. Je voudrais que son nom fut gravé sur toutes les portes et dans toutes les chambres de votre monastère, mais surtout dans vos cœurs. Je voudrais que la première pensée de vos esprits, le premier mouvement de vos cœurs fût une pensée, un désir d'obéir en tout, partout et toujours, suivant cet avis de l'apôtre : *Obedite prepositi vestris.* Puissiez-vous ne jamais oublier que le premier devoir d'une personne qui a renoncé à sa volonté, c'est l'obéissance ; le second, c'est l'obéissance ; enfin le troisième, c'est encore l'obéissance. Obéissez donc, mesdames, pour l'amour de l'aimable Jésus qui a obéi pour nous jusqu'à mourir sur une croix ignominieuse, obéissez pour l'amour de Marie, notre bonne Mère, ce beau modèle de toutes les vertus et dont toute la vie a été une leçon pratique d'obéissance. Obéissez pour imiter vos saints fondateurs, vos saintes fondatrices, les saintes religieuses qui vous ont devancées dans les voies de la perfection. L'obéissance opèrera en vous ce qu'elle a opéré en d'autres : elle fera naître, croître et mûrir toutes les vertus qui conviennent à votre état et que le temps ne me permet pas de vous citer.

" Ce n'est là qu'un faible aperçu de mes obligations. Grand Dieu, quel fardeau avez-vous imposé sur mes faibles épaules. Comment faire face à tant de devoirs avec si peu de vertus et de courage ? Mais, je me confie en votre divine Providence et plein d'espérance en votre divin secours, je dis hardiment avec votre apôtre. A la vérité, *je ne puis rien de moi-même, mais je puis tout en celui qui me fortifie.*

" Cependant, mesdames, le moyen de remplir tous ces devoirs sans coopération de votre part. Nos devoirs sont réciproques : l'accomplissement des vôtres rendra les

miens plus faciles. Oui, votre fidélité à ces règles, à ces constitutions vénérables sous lesquelles, par le plus généreux des sacrifices vous vous êtes engagées de vivre ; votre ardeur à vous avancer dans les sentiers de la vertu et dans les voies de la perfection ; vos efforts continuels pour plaire sans cesse et toujours à votre divin Epoux ; en un mot, votre ponctualité à mener une vie digne de votre vocation et du saint état que vous avez embrassé sont autant de moyens que vous avez pour adoucir mes devoirs et me rendre cette charge agréable. J'attends de vous cette attention, mesdames, et j'ose me flatter que tous les rapports que nous aurons ensemble se borneront à des prières que nous ferons les uns pour les autres. Je suis porté à le croire par le bon ordre qui paraît régner dans votre communauté ; par la réputation de piété et de régularité dont vous jouissez ici et même dans les parties éloignées de la Province.

" Une autre chose me rassure encore, c'est le zèle de votre digne Chapelain auquel on doit attribuer l'état de prospérité de votre maison. Par sa vigilance et son activité, il va au devant des besoins de la communauté et laisse peu à faire à votre Supérieur. Vous avez su apprécier son mérite, continuez à profiter de ses avis. Puisse Dieu vous le conserver longtemps pour le bien de votre maison et la consolation de vos supérieurs. Je le rencontrerai avec plaisir et je me ferai un devoir de l'aider de tout mon pouvoir en ce qui pourra contribuer au bien-être de votre communauté, et à l'avancement spirituel des personnes qui la composent.

" Il ne me reste plus qu'à me recommander à vos prières. C'est de Dieu que nous devons attendre tout notre secours, c'est lui qui conduit toute chose pour notre plus grand bien. Adressons-nous donc à lui avec con-

fiance. Prions sans cesse. Priez pour moi, mesdames, je vous en conjure, unissez vos vœux à ceux des tendres enfants qui sont confiées à vos soins, afin d'obtenir de Dieu pour vous et pour moi la grâce d'accomplir tous nos devoirs, de faire toujours et en toutes choses sa sainte volonté, de le servir et faire servir autant qu'il dépendra de nous ici-bas et de le glorifier dans le ciel. Amen."

Quel était ce prêtre qui s'offrait ainsi à nous sous un si bel aspect sacerdotal ? La suite du récit va nous le dire.



CHAPITRE III

La famille Cooke. — Incident providentiel. — Enfance de Mgr Cooke. — Le presbytère. — Le petit Séminaire. — Mort de sa mère.

1792-1806

> " Et la harpe d'Erin d'érable couronnée,
> De drapeaux Canadiens toujours environnée,
> Frémissant sous les doigts d'un poète inspiré
> Dira dans l'avenir dans un rythme sonore,
> Des mots que Dieu bénit et que tout homme adore :
> Patrie et Liberté."
>
> Crémazie.



GR COOKE appartenait par son origine à cette forte race Celtique qui donne depuis des siècles des héros à son pays, des martyrs à l'Eglise ; qui se distingue par des bras vaillants, des cœurs généreux. Le nom de ses ancêtres que l'on trouve dès le XIIIe siècle, dans les annales de Carlow, rappelle de beaux souvenirs : l'abbaye franciscaine du " Parc du Chêne," dans le domaine de Bigot, lui doit sa fondation. Les "Cooke" reçurent leurs

titres et privilèges de noblesse sur le champ de bataille. Ils combattaient dans la cavalerie " pour la foi et pour le roi ! " En reconnaissance de leurs services, Jacques II les ennoblit, en les nommant *The Cookes of the Cavaliers.* Leur fortune patrimoniale de Carlow fut confisquée, après la bataille d'Anghrin ; mais rien ne sut ébranler leur foi et leur patriotisme. Jean Cooke, grand oncle de l'évêque des Trois-Rivières, était curé de Ballymote, à Sligo. Son aïeul se nommait aussi Jean. Il demeurait à Cork, où il avait épousé Margaret Morey, d'origine écossaise.

Un incident bien providentiel se produisit un jour au moulin banal du Seigneur Montour, à la Pointe-du-Lac. Un beau terre-neuve, aux longs poils, aux pattes velues, que l'on pouvait suivre à la piste depuis l'étang, où il avait pris un récent exercice de natation, s'approche du meunier et s'efforce par ses aboiements, ses caresses, ses allées et venues de l'attirer au dehors. Son maître l'éloigne à différentes reprises et finalement l'éconduit avec des coups. Mais le brave animal revient à la charge, il s'agite, redouble ses instances, et finit par entraîner le meunier, au bord de la chaussée, près de l'écluse. Le malheureux père reconnaît, avec stupéfaction, dans une petite masse inerte, son enfant âgé de deux ans qui était tombé à l'eau, et que son fidèle gardien avait repêché. Des soins intelligents et empressés sont donnés au cher petit qui revient peu à peu à la vie. La désolation des parents se change en une vive allégresse et, parmi les heureux, on constate que " Médor " occupe un bon rang. Cet ami fidèle n'avait pourtant pas conscience qu'il venait de sauver les jours du premier évêque des Trois-Rivières.

Monsieur Jean-Thomas Cooke, père du futur prélat, était né en Irlande, à Lisle, comté de Cork. Jeune encore, il s'était expatrié, ne pouvant plier son caractère fier, vif et altier sous la discipline sévère d'une école

irlandaise, fortement appuyée de l'autorité paternelle. Tom s'affranchit de l'une et de l'autre en se blottissant à fond de cale, dans un bâtiment en partance pour le Canada.

Recommandé par le Capitaine au commandant de l'île Sainte-Hélène, ce dernier fit apprendre à son protégé le métier de meunier.

Plus tard, le Seigneur Montour l'appela à la Pointe-du-Lac. Tout en mesurant sac de farine et sac de blé, le nouveau venu ne manqua pas de faire un brin de cour à Mademoiselle Isabelle Guay, fille du Capitaine de l'endroit, brave famille de cultivateurs, très estimée dans la paroisse. Les parents ne voyaient pas le jeune homme d'un bon œil : son titre d'étranger leur était particulièrement antipathique. Mais le jeune meunier avait du caractère, de la résolution ; et le 6 septembre 1790, il conduisait à l'autel la jeune et belle canadienne. M. le Curé Gagnon bénit ce mariage, et le père de l'épouse donna, en douaire à sa fille, une terre sise sur le bord du fleuve, à 25 arpents, à l'ouest de l'église. Les jeunes époux s'établirent en ce lieu, c'est là aussi que naquit, un vendredi, 9 février 1792, l'homme qui, à lui seul, devait plus illustrer son village que tous les seigneurs qui, depuis plus d'un siècle, l'avaient précédé en ce lieu (1). La

(1) Du mariage de M. Thomas Cooke avec Mademoiselle Isabelle Guay sont nés huit enfants :

1° Thomas, évêque des Trois-Rivières ;

2° Marie-Pauline, baptisée le 23 décembre 1793, mariée le 26 février 1816, à M. Edmond Méthot, veuf en premières noces de Mlle Adélaïde Gouin, grand'mère de M. Thomas Désaulniers, secrétaire de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières ;

3° André, baptisé le 31 décembre 1795. Il mourut en 1878, âgé de 84 ans. De son mariage avec Mlle Marie Moussette, il eut trois fils : André, Maxime, Thomas et une fille, Eulalie, mariée à M. Edouard Frigon ;

4° Marguerite, baptisée le 6 septembre 179[illegible]. Elle épousa à Neguac, Nouveau-Brunswick, M. Louis Allain ;

maison à laquelle Dieu venait d'accorder le bonheur de cette naissance était une très modeste habitation, entourée d'un petit jardin ; en arrière s'étendaient les immenses prairies très peu fertiles de ce coin de terre sablonneux. Ceux qui l'occupaient étaient jeunes et laborieux ; ils vinrent s'établir quelques mois plus tard au village, dans la maison longtemps occupée par le Docteur Mailhot. Rien de plus humble que l'origine de celui que Dieu devait placer parmi les princes de l'Eglise. Le père était meunier et la mère faisait valoir la métairie. Le fils devenu prêtre, puis évêque, ne cessera d'aimer, d'honorer et d'assister la famille où l'avait fait naître le Dieu de Nazareth.

Le nouveau-né obtint la grâce de la régénération baptismale le jour même de sa naissance, dans l'église de la Visitation de la Sainte Vierge, présage du culte filial qu'il a voué toute sa vie à cette mère du ciel. Son grand-père, André Guay, lui servit de parrain, et sa marraine fut Marie-Josette Girard. Il ne reviendra jamais à sa paroisse natale sans faire un pèlerinage aux fonts baptismaux. Quand il rentrera dans cette humble église de village la crosse à la main, il se dira : " C'est ici que Dieu m'a conféré mon titre de chrétien, titre que nul

5° Pierre, baptisé le 2 octobre 1799. Il unit son sort à Mlle Rose Lafleur, sœur de M. Ed. Lafleur, Notaire et Agent des Sulpiciens. Après sa mort arrivée en 1842, Mme Lafleur se retira chez les Dames de la Providence ;

6° Jean-Baptiste-Richard, baptisé le 15 février 1801, marié le 30 janvier 1826, à Mlle Emilie Cloutier. Il mourut en 1861, laissant entre autres enfants, un fils, Richard-Stanislas Cooke, maire de la ville en 1896. Nous sommes redevables à ce monsieur de nombreuses notes sur sa famille ;

7° Anne, mariée à M. Charles Falardeau, de St-Alban ;

8° Elisabeth, née le 1er novembre 1806. Sa vie fut un long tissu de bonnes œuvres, et surtout marquée au sceau du plus fraternel dévouement pour Mgr Cooke.

autre n'efface." Quand il répandra ses bénédictions dans ses visites pastorales, comme il sera consolant pour lui de bénir ces champs, ces vallons d'où le Seigneur l'avait tiré pour en faire un ouvrier de sa moisson.

M. Urbain Orfroy, ayant succédé en 1797, à M. Gagnon dans la cure de la Pointe-du-Lac, se fit le précepteur de quelques enfants du voisinage. Il est touchant de se reporter par la pensée, vers ce pauvre presbytère de campagne, d'y voir le bon curé, prêtre français exilé pour la foi, entouré d'un groupe d'enfants. Thomas et André Cooke sont au nombre des élèves ; mais Thomas les distance tous par ses talents, son goût pour l'étude et sa constante application. Les heures de classe ne lui suffisent pas, il en dérobe quelques-unes aux travaux champêtres auxquels ses parents auraient voulu l'occuper. Assis sur le bord du lac, il dévorait en silence ses auteurs. — Qui dira les inspirations reçues en ce lieu poétique ? Plus tard ne pourra-t-il pas chanter avec Lamartine :

> Ces riants tableaux sont, à notre âme aimante,
> Ce qu'au navigateur battu par la tourmente,
> Sont les rêves dorés qui lui montrent de loin
> Le rivage chéri, de son bonheur témoin.

Sa mère favorisait ses dispositions pour l'étude, et le ciel s'en mêlait. L'adolescent allait entrer dans sa douzième année, quand M. Brassard, curé de Nicolet, jeta, dans sa paroisse, les fondements d'un collège. Thomas Cooke fut du premier cours. M. Roupe, sous-diacre, et M. Raimbault furent ses professeurs ; parmi ses confrères, se trouvait un futur évêque dans le jeune Norbert Provencher.

Il est certaines âmes privilégiées sur qui Dieu imprime, dès l'aube de la vie, une de ces douleurs vives et poignantes qu'elles portent jusqu'au tombeau. Tel fut le coup qui frappa le jeune séminariste. Sa mère, bonne et

tendre, qui avait concentré sur la tête de son fils aîné tant d'espérances chères qu'elle voyait se réaliser, lui portait une grande affection ; malgré les soins à donner à une jeune famille, elle laissait ses six autres enfants pour courir vers le septième.

" Lorsque le pont de glace, disait Mgr Cooke la veille " de sa mort, reliait la rive nord à celle du sud, j'enten- " dais mes compagnons me dire de fois à autres : " Viens " voir ta mère, elle traverse le fleuve à pied." — Je cou- " rais m'assurer du fait. C'était bien elle, je la recon- " naissais à sa taille élancée, à son pas ferme. — Quelle " bonne mère le ciel m'avait donnée ! "

Le jour des morts 1806 fut réellement pour lui un jour de deuil et de douleur inoubliable. Il est mandé en toute hâte au logis paternel. Quand il arrive, il trouve dans la salle, étendue sur un grand lit, sa mère chérie glacée par la mort. Les flammes des cierges mortuaires flottaient comme de sanglantes larmes auxquelles se mêlaient les pleurs d'un père désolé, et les sanglots des jeunes orphelins. Tous s'approchent de la couche funèbre et impriment, sur le front de la morte bien-aimée, un dernier baiser. Thomas resta longtemps agenouillé auprès de sa mère : il était entré enfant dans cette chambre mortuaire, il en sortit avec un cœur d'homme, bien orienté vers le sanctuaire. Il sentait que la main de la chère envolée le conduirait dans les droits sentiers. Le jour des morts, il suivit sa mère au cimetière, Dieu avait jeté un immense linceul sur toute la nature, on eût dit une église blanche où tous les sons ouatés par les flocons de neige, étaient mystérieux ; les branches de sapin, sous leur fourrure d'hermine, cristallisée par les rayons d'un soleil sans chaleur, ajoutaient au décor immaculé ; le froid gelait, sur les joues de l'orphelin, les larmes brûlantes qu'il ne cessait de répandre. M. Ecuyer, curé

d'Yamachiche, bénit la fosse qui renfermait de si légitimes affections.

Les derniers devoirs rendus à la fidèle épouse, à l'héroïque mère qui, à trente-trois ans, était partie calme et résignée pour le ciel, on s'occupa des enfants. Par l'inventaire des biens de la communauté, M. Thomas Cooke se trouvait en possession de trois terres ; parmi les meubles, on fit mention de l'humble ménage du jeune écolier de Nicolet : lit de plumes, couvertures, etc., évalués à quinze livres. Retournons avec lui sous le toit béni du collège. — Il y poursuit ses études avec ardeur.

Les vacances de 1807 lui apparurent comme un long jour de deuil ; il lui semblait qu'il n'avait plus où poser ses pieds sur cette terre, depuis que sa mère en était partie.

"O lac ! l'année à peine a fini sa carrière
Et près des bords chéris qu'elle devait revoir
Regarde, je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir."

Du Cap de la Madeleine où son père est devenu propriétaire d'un moulin, il écrit à Mme Désaulniers, sœur de sa mère :

Nicolet, 28 octobre 1807.

" *Chère Tante*,

" Je suis parti de Nicolet le 14 août. Je suis resté aux Trois-Rivières jusqu'au lendemain, pour assister à l'enterrement de M. Wilson, officier. La cérémonie a été des plus belles. Tous les soldats suivaient le corps, excepté quarante qui le précédaient. — J'ai accompagné le cortège jusqu'à l'église où je n'entrai pas. On m'a dit que le ministre s'était surpassé. — Une musique des plus tristes faisait retentir l'air de notes lugubres. De l'église, j'accompagnai de loin le corps jusqu'au champ, où il fut enterré à 8 ou 9 pieds de M. Montour. — Après l'enterrement, les soldats firent plusieurs décharges.

" Je suis venu au Cap la même journée, où je me suis ennuyé. — Je ne pourrai aller vous voir que la semaine prochaine. — Je dois aller à Nicolet chercher mes effets. Je serais parti ce matin ; mais le vent m'en a empêché."

Quand revint le jour des morts, il sentit le besoin d'épancher le trop plein de son cœur dans celui de la bonne tante qui tenait lieu de mère aux orphelins. Il écrit : " Le voilà donc de retour cet anniversaire malheureux qui m'a causé tant de douleur et dont je ne puis me souvenir qu'en versant des torrents de larmes. Jour que je regretterai sans cesse et qui toujours affligera mon cœur. — Que ce moment fut cruel pour moi ; et combien il m'a causé de douleurs. Oh ! jour funeste, jour malheureux qui m'a privé de ma plus douce consolation ! — On dit que l'esprit de l'homme est ingrat, inconstant. — Ce n'est pas un tel amour, ma chère tante, qu'il faut avoir pour celle que nous avons aimée. — Je viens vous demander d'unir vos prières aux miennes pour obtenir à ma bonne mère un lieu de paix et de repos."



CHAPITRE IV

QUÉBEC : PHILOSOPHIE. — MORT DE SON PÈRE. — ST-HYACINTHE : THÉOLOGIE ET PROFESSORAT. — LE GRAND SÉMINAIRE DE QUÉBEC. — VACANCES À ST-JOACHIM. — LES SAINTS ORDRES.

1807-1814

MONSEIGNEUR Plessis avait remarqué "parmi les autres élèves de Nicolet, cet "enfant que M. Orfroy faisait instruire. "Avec sa perspicacité ordinaire, il "avait deviné que le jeune Thomas Cooke serait un "jour l'un des membres les plus distingués de l'église "du Canada.

"Dans l'automne de cette année, 1808, il le faisait "rendre au Séminaire de Québec pour lui faire étudier "la philosophie et la théologie." (1)

Ceux que Dieu a prédestinés pour son œuvre sont soumis plus que personne à la loi sanctifiante du sacrifice.

En décembre 1808, ce jeune écolier apprend que son père s'était noyé en traversant de nuit le Saint-Maurice. Etait-ce un accident ou M. Cooke avait-il péri de la main

(1) Biographie de Mgr Cooke : M. l'Abbé N. Caron.

homicide d'un associé de réputation douteuse? Le silence se fit sur cette mort, et les eaux froides et glacées, qui servirent de linceul à celui qui avait vu le jour sur les côtes tempérées de l'Irlande, ne rendirent jamais leur victime.

Ne pouvons-nous pas redire ici à mi-voix avec le poète :

" O flots, que vous savez de lugubres histoires !
" Flots profonds redoutés des mères à genoux !
" Vous vous les racontez en montant les marées,
" Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées
" Que vous avez le soir quand vous venez vers nous."

Le séminariste avait alors seize ans. Sa douleur fut telle que désormais jusqu'à la fin de sa longue carrière, on ne lui entendra jamais prononcer le nom de son père. Cette mort avait ouvert dans le cœur du fils une plaie béante, et, agiter le fer qui l'avait blessé et que nulle main humaine ne pouvait retirer, c'était pénétrer dans le vif.

Sa forte constitution ne put soutenir ce choc ; il en fit une grave maladie. Dans une de ses lettres à sa tante, datée du 22 février 1809, nous lisons : " J'ai été malade et obligé de laisser le séminaire le 17 janvier. Je me trouve mieux et j'espère retourner la semaine prochaine. Je fais gras pendant le carême d'après l'ordonnance de Mgr Plessis.

" J'ai appris par une lettre de mon oncle Labbé, les bontés animées de charité que vous avez eues à notre égard, et qui vous ont portée à prendre les deux de mes frères les moins en état de vous rendre service. J'en suis si sensiblement touché que je ne sais comment vous en remercier. Tout ce que je puis vous dire, c'est que Dieu en est témoin et ne laissera pas cette action sans récompense. Pour moi, je m'en souviendrai toujours, et si jamais je suis en état de vous témoigner ma reconnais-

sance, je le ferai avec la plus grande joie. Je vous prie d'en être vivement persuadé, et de me croire avec estime et attachement, ma chère tante, votre très humble et très obéissant neveu, Thomas Cooke."

De ce moment datent les ascensions successives du futur lévite à la suite du maître. Le cœur libre, élevé au-dessus des préoccupations terrestres, il entraînera vers Dieu les âmes qui lui seront confiées — il dépose en terre, par ses généreux et nombreux sacrifices, les succès surnaturels de son sacerdoce qui sera un apostolat. Son année de philosophie terminée, il est envoyé à St-Hyacinthe pour aider M. Girouard dans l'œuvre de son collège naissant. Autre déchirement : le prêtre à qui Dieu avait inspiré de protéger le jeune Thomas, M. Orfroy, qui depuis 1805 était missionnaire à Caraquet et à Miramichi, et qui devait revenir cette année au Canada, ne peut effectuer ce désir. M. Cooke écrit à M. Désaulniers, son tuteur : "J'ai reçu lundi, une lettre de M. Orfroy qui se porte bien ; mais vais-je le dire ? n'ayant pas trouvé, par une fatale nécessité, de bâtiment, il est obligé de demeurer à la Baie-des-Chaleurs. Ce n'est pas tout, voyant qu'il ne pouvait revenir cet automne, il s'est décidé à y rester aussi longtemps qu'il pourra soutenir les fatigues de la mission. Il m'invite même à aller passer un an avec lui." Puis il proteste de sa soumission pour celui qui lui tient lieu de père ainsi qu'à ses frères et sœurs. Le jeune séminariste passa ses vacances de 1809 et 1810 à la Pointe-du-Lac. Lorsqu'il est à St-Hyacinthe, il écrit de temps à autre à sa bonne tante, pour la remercier de l'affection, de l'intérêt qu'elle porte à ses frères et à ses sœurs ainsi qu'à lui-même. Comme il a fait un pas vers l'autel, il en profite pour dire un mot d'édification. Il lui conseille de tout faire, de tout souffrir pour l'amour de Dieu. "Dieu est un bon père

qui ne nous châtie que parce qu'il nous aime. Gardons-nous bien de laisser passer une si belle cccasion de lui prouver notre amour. Ah ! je vous en prie, ne changez pas un remède si efficace en poison, par les impatiences et les murmures. St-Hyacinthe, 30 juin 1810."

L'ange visible de la famille, le bon M. Orfroy, est de retour au pays. Etabli à St-François-du-Sud comme curé, il écrit à son jeune protégé : "Vous pouvez en toute sûreté m'envoyer un de vos frères. Je ne vous dis pas lequel je préfère, pourvu que ce soit à votre goût et pour son bien. Envoyez-le à Québec, et lorsqu'il y sera, je l'enverrai chercher. Reposez-vous sur moi pour son éducation." M. Cooke annonce la bonne nouvelle à son tuteur : "Je choisis André et si vous trouvez quelque obstacle à son départ, parlez-en à M. de Calonne. Mes autres frères sont jeunes. On trouvera dans la suite avec la grâce de Dieu d'autres moyens de les faire instruire. Vous ne doutez pas que si mon pauvre père vivait, André partirait immédiatement. Vous nous tenez lieu de père. C'est à vous à vous faire obéir. J'ose même dire que vous y êtes obligé. Je me repose sur vous. Donnez-moi au plus tôt des nouvelles. Maska, 28 novembre 1810."

Le jeune ecclésiastique est procureur du nouveau collège ; en hiver, il vient faire sa provision de poisson aux Trois-Rivières. Il se plaint à la Pointe-du-Lac d'être sans nouvelles, puis il ajoute : "Le temps est charmant. Nous sommes au 16 avril, et les semences sont finies. Le blé est toujours à douze livres. Profitez le plus que vous pourrez du bonheur que vous avez d'avoir M. de Calonne pour curé, car beaucoup envient votre sort. 16 avril 1811."

En 1812, Mgr Plessis le rappelle à Québec, où tout en étudiant la théologie, il professe les belles-lettres. Par-

mi ses élèves se trouvent M. F. N. Blanchet, futur archevêque de l'Orégon, MM. Decoigne, Amiot, Baby, Thomas et Pierre Bédard, etc.

" Mgr Plessis demeurait alors au Séminaire de Québec ; avec un pareil modèle sous les yeux, l'abbé Cooke commença dès lors son apprentissage à l'épiscopat, et certes il a profité à merveille des leçons de son illustre maître. Dans ses dernières années il parlait encore très souvent des conférences familières que l'évêque Plessis donnait chaque dimanche et par lesquelles il épanchait dans le cœur de ses ecclésiastiques, cet amour du devoir, ce zèle de l'apostolat dont il était tout rempli. Nul n'admirait plus sincèrement le grand évêque de Québec, et l'une des joies de ses vieux ans fut de voir Mgr Laflèche donner aux ecclésiastiques du collège des Trois-Rivières des conférences hebdomadaires, rappelant celles qu'il avait reçues lui-même, avec tant de reconnaissance dans sa jeunesse. (1)

Le jeune lévite passa ses dernières vacances à St-Joachim ; il écrit ses impressions. " Ma chère tante, — Je pensais aller vous voir et vous faire faire des dépenses ; mais j'espère que je ne perdrai rien. Il me faut des étrennes. Que m'enverrez-vous ? Je ne vous demande qu'un petit pot de bon beurre pour mon déjeuner. Je vous donnerai en retour quelque chose qui ne porte ni à la vanité, ni au luxe, mais bien à la vertu."

" Je m'ennuie un peu aujourd'hui, c'est le mauvais temps, je pense, qui en est la cause. Il pleut ici presque tous les jours. Sans cela St-Joachim serait un des plus beaux endroits du monde. Figurez-vous une grande plaine bien cultivée, sur le bord du fleuve qui a ici quatre lieues de large ; en arrière, s'élève un charmant côteau de vingt arpents de long sur trois de large, haut de 150

(1) L'abbé N. Caron.

pieds, entièrement couvert de pommiers, de pruniers, de gros et grands chênes, de pins et de sapins — c'est sur ce côteau, c'est au milieu de ce bois que se trouve notre maison ; malgré tout cela, je m'aperçois que je ne suis pas chez vous. 5 septembre 1813."

En juillet, 1814, M. Cooke, diacre, écrit de nouveau à son tuteur : " Vous m'avez refusé un titre et vous avez laissé échapper une belle occasion de mettre la dernière main à vos bienfaits. Je ne vous en veux nullement, et à la première occasion — peut-être cet automne — je ne manquerai pas d'aller chez vous m'informer de votre santé, de vos affaires ; dès à présent, je fais les vœux les plus sincères pour votre prospérité. Jamais je n'oublierai la manière dont vous m'avez reçu, il y quatre et cinq ans. Je ne croirai jamais que le temps ait pu affaiblir les sentiments de gratitude que j'éprouve pour les bontés que vous m'avez témoignées les années passées ; n'ayez nulle crainte. J'aurai pour vous les égards que j'ai toujours eus et que vous méritez à si juste titre."

Puis parlant du livre qu'il offre à sa tante. " Il faudra tâcher d'en tirer tout le profit possible. Une lecture faite à haute voix tous les soirs en famille, vous fera un grand bien et vous aidera à faire de vos enfants de bons chrétiens et par là même d'honnêtes gens. — Québec, 10 juillet 1814."

Vendredi, le 9 septembre 1814, au lendemain de la Nativité, il était ordonné prêtre par Mgr Plessis, et il pouvait dire avec l'Adorateur du Très Saint Sacrement :

Chaque jour, bel Enfant, sous ces blanches espèces,
Je reçois de tes mains de divines caresses ;
Et comme Siméon, je t'élève en mes bras,
Sous les yeux des mortels, qui t'adorent tout bas.

Ne suis-je pas Jésus, comme autrefois ta mère,
Ton sacrificateur ?. . . Ne suis-je pas ton père,
Puisque je te fais naître et vivre sur l'autel,
Dans la chair et le sang que tu revêts au ciel...

CHAPITRE V

Le vicariat de la Rivière-Ouelle. — La sanctification et l'étude. — La prédication. — Le ministère. — Départ du missionnaire. — Ses adieux.

1814-1817

NOMMÉ secrétaire de Mgr Panet, le nouvel élu se dirige vers la Rivière-Ouelle. Notre-Dame de Liesse, patronne du lieu, bénit les premières armes de son dévoué serviteur. Le jeune vicaire était animé d'un esprit de dévouement et de déférence envers Mgr Panet dont il ne s'écarta jamais, et que le digne évêque se plaira à lui rappeler, lorsque de coadjuteur, il sera devenu évêque de Québec. En lui demandant un service, Mgr écrivait : "J'attends cela de votre complaisance et de votre attention à plaire à votre évêque. En me refusant vous me chagrineriez beaucoup et vous m'exposeriez à perdre la bonne opinion que j'ai toujours conçue de vous et de votre bonne volonté."

Aussitôt installé auprès de Mgr Panet, M. Cooke s'était mis au travail d'étude et de composition que lui prescrivait son règlement de jeune prêtre. Nous avons

devant nous des sermons sur l'amour de Dieu, sur l'enfer, sur les devoirs des pères et mères — la sanctification du dimanche, l'Annonciation, la Fête-Dieu, etc., — tous datés de la Rivière-Ouelle. Il en est un surtout qui nous révèle la note dominante de sa piété. — Il a pour texte : *Assumpta est Maria in cœlum* — Marie est élévée au ciel par le ministère des Anges, devise de toute sa vie. — Il compose ce sermon au jour anniversaire de la mort de sa mère et il le donne dans l'octave de la Toussaint. — Son esprit, il nous semble, se porte vers le lit mortuaire que nous avons entrevu quand nous l'entendons nous décrire la mort du juste. Ses deux mères sont au ciel, tout ce discours nous le dit et il veut entraîner son auditoire là-haut. — Sa péroraison renferme une pensée délicate pour le digne évêque, qui applaudissait au triomphe oratoire de son jeune ami.

" Vous nous exaucerez donc, Marie, vous agréerez les vœux de vos serviteurs qui composent cette paroisse. Souvenez-vous qu'elle s'est toujours fait un devoir de vous être parfaitement attachée. Je vous la présente, en ce jour, Vierge Sainte, au nom du digne pasteur aux soins assidus de qui elle fut confiée, et qui depuis tant d'années lui inspire la confiance que l'on doit avoir en vous, que n'a-t-il pas lieu d'attendre de vous pour son zèle à prendre vos intérêts et surtout par la décoration de ce temple érigé par ses propres mains, en votre honneur et pour votre gloire. Faites seulement, ô Marie, que ses désirs soient accomplis et Dieu servi ; vous serez honorée et ce temple parfaitement achevé, servira de modèle aux autres. Pour vous, mes frères, glorifiez-vous d'avoir un tel pasteur, soyez docile à ses instructions et secondez ses desseins, ce sera le moyen de mériter la protection de Marie et par là, la gloire éternelle."

A l'école du vénérable Mgr Panet, le jeune prêtre

apprenait à connaître les hommes. — Il était loin du bruit de l'agitation ; mais la correspondance des deux évêques l'initiait au gouvernement d'une église et développait en lui l'esprit de philosophie. — De plus, il était, comme vicaire, en plein ministère actif. — Pour récompenser son serviteur, le Seigneur va l'établir sur de plus grands biens. — Mgr Plessis lui confie les missions du Golfe et de la Baie-des-Chaleurs.

De Québec, M. Cooke adresse, à la date du 20 septembre 1817, cet adieu à ses parents : " Je me ferais de grands reproches si je partais pour un pays si éloigné, sans vous donner de mes nouvelles, avant mon départ. Vous vous doutez bien que ma santé est bonne puisque l'on me juge capable de remplir un ministère aussi pénible que celui pour lequel je pars demain. J'ai environ deux cents lieues de chemin à faire sur la mer pour me rendre ; cinq ou six postes éloignés de dix lieues les uns des autres, qu'il faut que je déserve. Je trouverai là des sauvages que je n'entends pas, des anglais sans religion ; mais un grand nombre d'acadiens très honnêtes gens et fort vertueux. Ce sera de quoi me dédommager de mes peines et de mes fatigues, si toutefois j'en ai.

" J'apprends avec plaisir en ce moment que toute la famille est en bonne santé, que mes frères et sœurs se distinguent par leur modestie, leurs talents et leur application. Je souhaite que cela dure. Je vous prie d'avoir soin de mes sœurs, je vous soulagerai un jour à venir ; car je ne suis pas pour toujours " en bas." Je pars pour trois ans ; cependant j'ai la permission d'y rester tant que je voudrai, permission dont je n'userai pas, à moins que la conduite de ma famille ne m'y oblige.

" Si vous m'écrivez, vous pourrez adresser vos lettres chez M. Augustin Amiot, marchand à la Basse-Ville de Québec, pour être remise à. . . . . . Missionnaire à Cara-

quet dans la Baie-des-Chaleurs, qu'on devrait plutôt appeler la baie de la fraîcheur. Vous me plaignez peut-être, vous croyez que je suis affligé ; mais détrompez-vous, je pars content ; tout ce que je vous demande, c'est de prier que Dieu bénisse mon voyage et me rende utile aux pauvres habitants de la Baie.

" Je prie Dieu de vous conserver et surtout de vous sanctifier. J'espère que vous ne donnerez aucun sujet de mécontentement à votre nouveau curé, et que je vous trouverai en bonne santé à mon retour. Saluez également tous mes parents sans exception, et embrassez pour moi mes deux petites sœurs ; continuez à leur donner de bons principes et à les bien élever.

" Adieu, mes chers parents, adieu, je pars pour longtemps ; mais je ne vous oublierai pas, adieu, adieu.

Votre affectionné neveu,

T. COOKE, *ptre*"

Québec, 20 septembre 1817.

Mgr Plessis donne au jeune missionnaire les instructions les plus détaillées pour assurer le règne de Dieu dans ces contrées. On croit lire une des épitres de St-Paul à Timothée. — Après avoir dit que ses pouvoirs s'étendent dans le Nouveau-Brunswick, le Cap-Breton, les Iles St-Jean, etc., etc., de la Madeleine, etc., le district de Gaspé, Mgr ajoute :

" Nous vous recommandons d'avoir beaucoup de charité et de patience pour vous rendre utile aux pauvres Micmacks qui demeurent dans l'étendue de votre mission, et dont plusieurs familles sont fixées à Népisiquit et à Pockmouche. Les instruire, les confesser par interprète, vous tenir en garde contre les mensonges qui sont la suite ordinaire de leur ignorance ; voilà qui demande beaucoup de temps, de soins et de recherches."

CHAPITRE VI

LE MISSIONNAIRE. — SA CORRESPONDANCE.

1817-1823

"L'ENFANT de chœur, devenu prêtre, a quitté le sanctuaire où il balançait l'encensoir, l'autel de sa première messe, Jésus lui a montré la croix, la croix nue, la simple croix de bois, la grande croix du Calvaire. Il lui a dit : " Enfant, donne-moi des âmes. . . . Les âmes sont là-bas, là-bas, bien loin ; va leur parler de moi, va leur montrer ma croix ; dis-leur que je les aime. Prêtre, quitte ta famille, sors de ta patrie, va au loin faire aux petits ce que j'ai fait pour toi. . . . . " Et le prêtre est parti. On a pleuré autour de lui. . . . . il a pleuré aussi, mais il est parti. . . . il est loin de tous ceux qu'il a connus enfants, loin de la maison paternelle, loin de son vieux clocher. Il pleure encore parfois, mais il chante toujours. Il chante son Calice, il chante son Ciboire, il chante son Encensoir. . . . . . Son Encensoir, ce sont les âmes ; il y allume le feu de l'amour divin, il y met l'encens des vertus chrétiennes ; il les voit monter vers le ciel. . . . . et il chante : Sauver des âmes. . . . . Chaque jour, il chasse le démon. . . . ., chaque

jour, il donne Dieu à ceux qui ne le connaissent point. . . ., chaque jour, il montre sa croix, et chaque jour sa croix triomphe. Il est seul, mais il a Dieu, il a Dieu et il a tout. . . . .

Va prêtre, pleure et chante. Pleure pour les âmes qui méprisent la croix, pleure pour ceux qui, chaque jour, te font mourir. , ... Pleure, missionnaire ; pleure, apôtre ; mais sur cette terre devenue ta patrie, va, chante encore, chante toujours, car la terre de la croix, c'est la terre de l'amour." (1)

Ce caractère viril, cette âme fortement trempée partait avec courage ; mais on l'a vu, M. Cooke s'éloignait à regret. Tout l'attachait au Canada : le grand évêque Plessis, des protecteurs, d'honorables amitiés et notre beau grand fleuve, "que le missionnaire ne voit jamais sans pleurer." Cette époque de son laborieux apostolat est resté un doux souvenir pour le saint évêque. Que de fois Mgr Cooke s'est reporté par la pensée vers Caraquet, mission dédiée à l'apôtre St Pierre, ayant pour Tibériade, l'immense Atlantique. De cette pointe, l'œil du missionnaire n'embrassait que le ciel et l'eau : l'eau bleue et dorée de la Baie-des-Chaleurs, puis les vagues majestueuses et moutonnées de la mer. Il revivait dans son esprit ses parties de pêche aux saumons et à la truite, ses chasses au loup-marin et ses longues chevauchées sur les côtes escarpées. — Courses, où ses poumons se dilataient dans un bain d'air salin ; mais où parfois aussi le vent, le froid, la pluie, la grêle et la neige amoncelaient sous les pas de l'apôtre des trésors de mérites.

L'église qu'il va faire construire sera située sur les bords de la baie de Caraquet, dans un bocage charmant, à l'abri des gros vents du nord-ouest. Les autres postes ont aussi leurs beautés pittoresques : le missionnaire y trouva

(1) Semaine de Viviers.

surtout les consolations solides du saint ministère. Comme il était vigilant, comme il s'efforçait de préserver ses ouailles de la dent du loup ravisseur. Dans ce nouveau champ qu'il est appelé à défricher, sanctifier et féconder, payant de sa santé cette tâche obscure, nous ouvrons avec respect sa correspondance. Le lecteur y trouvera que Dieu répand sur l'humble voie de son apôtre la semence d'une riche et généreuse moisson. D'ailleurs, ces lettres intimes écrites sans prétention, nous révèlent de belles âmes. Nous ne pouvons être en meilleure compagnie — et volontiers, nous déposons la plume.

M. PIERRE-LÉANDRE BOISSEAU A M. COOKE (1)

" Rivière-Ouelle, 10 novembre 1817.

" *Monsieur*,

" Votre lettre datée du 8 septembre ne m' est parvenue que le 8 novembre. Vous ne pouvez douter du plaisir qu'elle m'a causé, ainsi qu'à toutes les personnes respectables de notre pays à qui j'en ai fait part. A l'endroit de votre lettre où vous me dites que votre pays est agréable, je n'ai pu m'empêcher..... regrettant beaucoup de n'avoir pas accompli mon grand projet ; mais comme vous m'observiez, il faut prendre patience.

---

(1) M. Pierre-Léandre Boisseau, diacre en novembre 1817, ordonné le 21 décembre 1817, décédé septembre 1818, âgé de 24 ans, neveu des dames de Gaspé. Il était secrétaire de Mgr Panet, à la Rivière-Ouelle.

" Vous avez payé le tribut à la mer : j'en étais bien persuadé d'avance, car dans nos conversations, lorsque nous parlions de vous, je disais à S. G. qu'il me semblait vous voir bien malade ; elle me répliqua que cela pouvait bien être, quand ce ne serait que par sympathie.

" Voici les nouvelles du lieu. La personne qui a l'honneur de vous remplacer, M. Lefrançois, a peine à s'accoutumer à la musique du matin et surtout à celle de la *corne-muse*.

" M. Casgrain a été bien malade ; en ce moment-ci, il est un peu mieux. Vous m'avez témoigné que les nominations annuelles ne vous souriaient guère, cependant je ne puis m'empêcher de vous apprendre que M. Bédard de Chambly possède maintenant St-Denis ; M. Ignace Leclerc, St-Laurent ; M. Lacasse, St-Henri ; M. Auger, Chambly ; M. Manseau, les Cèdres ; M. Parent, St-André ; M. Joyer, la Pointe-du-Lac. Imaginez-vous qu'il y a un vicaire à Madawaska pour apprendre le sauvage. M. Hudon à Québec est heureux.

" Nos tantes, les Dames de Gaspé, ont été bien contentes d'avoir la lecture de votre lettre. M. Johnston est malade : il m'a prié de vous présenter ses très humbles respects, ainsi que madame Casgrain. M. Lefrançois vous salue ainsi que toutes les personnes de la maison. La vieille Catiche voudrait se trouver toute transportée chez vous, pour vous faire du bon café. Adieu, mon cher monsieur,

" P. BOISSEAU, *diacre*."

L'Eglise de la Baie-des-Chaleurs compte parmi ses apôtres une âme d'élite, qui rendit témoignage à Dieu par sa vie, par sa parole et par ses œuvres. M. Joseph Desjardins, exilé du sanctuaire français, bras droit des évêques de Québec, ami de tous ceux qui souffrent, père

des missionnaires, avait surtout voué aux missions du golfe un intérêt tout personnel. C'était son bonheur de faire passer à cette église si pauvre de larges aumônes, et de lui adresser tout ce que son zèle infatigable et sa charité ingénieuse pouvaient lui procurer. Ses lettres sont des preuves non équivoques de l'exquise délicatesse de ce cœur d'or, de sa sainte ardeur pour le culte divin, et une nouvelle attestation que les nations sont sœurs par la sève chrétienne. L'exilé français était des nôtres : désormais, il appartient à l'Eglise canadienne dont il est une des gloires.

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 10 novembre 1817.

" *Cher M. Cooke*,

" Votre frégate, me dit-on, lève l'ancre et je trouve à peine un moment pour dire :

" 1° Que je vous adresse, par le capitaine Giasson, un trépied dont vous vous accommoderez peut-être, *gratis*, pour chandelier pascal. C'est tout ce que je puis vous offrir pour le moment.

" 2° A l'égard de votre église future (Petro), j'ai consulté plusieurs maçons qui s'accordent à dire que pour cette entreprise un bon ouvrier ne suffit pas ; qu'il lui faudrait emmener avec lui deux ou trois bons compagnons, qui, à l'aide de vos *manœuvres*, pourraient remplir l'objet désiré.

. . . .

" Là dessus, prenez votre parti avec vos braves paroissiens. Je n'ai rien à leur suggérer et ne veux me mêler en rien dans leurs transactions. Je ferai de mon côté ce que les circonstances me permettront pour aider à la bonne œuvre ; mais nous en avons tant de pressantes, qu'il n'y a pas espoir d'un grand secours ici des anciens missionnaires. Je doute que nous complétions entre nous £25, à ce sujet. Je ne réponds que de mon cinquième : £5.

" N'opinant point au chapitre, trouvez bon que je termine mes observations par les vœux les plus sincères pour votre prospérité commune et votre consolation particulière.

" Je vous prie de prendre soin d'une boîte adressée à M. Gagnon et de la lui faire parvenir par une occasion sûre. Je vais lui faire faire des petits chandeliers de salut pour remplacer ceux qui sont à lui dans votre grenier, et dont vous pouvez disposer de ma part, à votre dévotion. Je m'unis à toutes vos œuvres apostoliques et suis de tout cœur,

" Votre dévoué,

" J. DESJARDINS."

" *P. S.*—M. Orfroi me dit que votre sœur se porte bien et désire vous joindre au printemps. M. Joyer est malade à la Pointe-du-Lac. Le père de Calonne rajeunit, reverdit aux Trois-Rivières. Priez pour notre défunte Supérieure, la Mère Ste-Claire, Melançon, Acadienne. M. Lefrançois, élève de M. Boucherville, est Vic. de la Rivière Ouelle. Mgr. Panet est très bien, M. Veraulx de St-Roch, mieux, M. Jacques Panet, à l'ordonnance. Adieu. Je ne finirais pas si le temps ne me talonnait. Faites part, s. v. p., à M. Morisset des promotions qu'on vous annonce. "

En arrivant à Caraquet, M. Cooke y trouva les habitants en frais de construire une église. Il donne des nouvelles des travaux à son évêque :

M. COOKE À MGR. PLESSIS

" Caraquet, 20 décembre 1817.

. . . .

" Monseigneur, j'espère que nous allons bâtir en paix et contenter Votre Grandeur par notre soumission. Pour moi, je n'ai jamais eu d'autres desseins."

Quinze jours plus tard :

" Mes gens de Caraquet montrent le plus grand zèle ! Chipagan est aussi en construction d'église. A Pockmouche, les sauvages veulent contribuer à condition qu'ils auront des bancs. Les Acadiens y consentent, mais je crains que cette réunion ne cause une trop grande familiarité entre les deux nations, et qu'il n'en résulte beaucoup de mal. D'ailleurs, Votre Grandeur a annexé ce petit village ambulant à la mission de *Burnt-Church*. Cependant, les sauvages se plaignent qu'on les maltraite, qu'on demeure chez eux et qu'on ne veut pas les souffrir. Je profite de cette occasion pour renouveler, au commencement de cette année, les vœux que j'ai toujours formés pour la conservation de Votre Grandeur. J'ai appris votre indisposition à mes paroissiens : ils en ont été très affligés et font tous les jours des prières pour le rétablissement de votre santé. Si elles sont exaucées, ils espèrent, suivant votre promesse, avoir encore la consolation de vous voir dans quatre ans, et ils se flattent que vous aurez la bonté de consacrer leur église et de nous marquer quelles précautions il faut prendre pour cela en la bâtissant. Les gens d'en haut s'efforcent de mériter de plus en plus les

compliments que vous leur faites dans votre lettre pastorale. Ils ont été des premiers à mettre la main à l'œuvre ; en un mot, rien ici que de consolant pour ceux qui ont à cœur la gloire de Dieu.

" Votre humble serviteur,

" THOMAS COOKE,

" 1er janvier 1818. *Missionnaire.*"

M. COOKE A M. ET Mme DÉSAULNIERS

POINTE-DU-LAC

" Caraquet, 1er mai 1818.

" *Mon cher Oncle et ma chère Tante,*

" Me voici bien loin de la Pointe-du-Lac, mais comme vous voyez, cela ne m'empêche pas de penser à vous. Je profite d'un moment de loisir pour vous donner des nouvelles de ma santé, et j'en attends des vôtres cet été pour me désennuyer un peu, je dis un peu, car je n'ai pas le temps de m'ennuyer beaucoup. J'ai mille personnes à confesser dans trente-cinq lieues de terrain. Je mets trois jours à aller d'un bout de ma paroisse à l'autre. Continuellement on a besoin de moi, je suis presque toujours sur le chemin : tantôt à pied, tantôt en canot, tantôt en raquette ; malgré cela je ne sens encore aucune incommodité ou malaise. Je suis content, excepté que je voudrais bien voir mes frères et mes sœurs ; mais vous en

avez soin, je me fie sur vous. Grâce à Dieu, d'après les nouvelles que j'ai reçues, je n'ai qu'à me louer de leur conduite et de la vôtre.

" Quoique le jour de l'an soit passé, il en faut faire les cérémonies ; mieux vaut tard que jamais. Vous ne doutez pas des vœux que je fais pour le bonheur spirituel et temporel de toute la famille et particulièrement pour vous : car vous aurez toujours la meilleure part, comme ayant eu le plus de peine. Je vous prie de faire mes compliments et mes bons souhaits à mes autres parents : chez mon oncle Michel et chez mononcle André. Je souhaite à Antoine et à François la sagesse et la soumission à leurs père et mère, c'est le moyen d'être béni de Dieu. Je souhaite à Magdeleine et à Lizette la modestie et l'obéissance aux avis de leur mère. Je souhaite à mes deux petites sœurs Nancy et Baby de se faire aimer par leur bonne conduite : elles en ont besoin puisqu'il n'y a plus personne pour avoir soin d'elles. Puissent mes vœux être exaucés. Dans deux ans, j'irai en voir l'accomplissement. En attendant, je ne cesserai de prier pour vous. Adieu, adieu, mes chers parents.

" Votre serviteur Missionnaire,

" THOMAS COOKE, *Ptre.*"

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 24 juin 1818.

" *Cher monsieur*,

" J'apprends que le brave capitaine Poirier doit partir aujourd'hui avec mademoiselle votre sœur. Je ne puis

manquer une si belle occasion de vous donner un petit signe de vie. Je gronderai M. Augustin d'avoir gardé, en stricte clôture, votre bonne sœur, au point qu'il ne lui a pas même fait visiter notre couvent. Je présume de l'exactitude du dit sieur Augustin pour vous avoir informé que je lui ai remis, le 22 mars dernier, £7-10 de la part de M. Huot, prêtre, pour votre église. Ajoutez-y pour le même objet, 26 chelins, dont je lui fais présent pour l'acquit des pierres sacrées que vous deviez à nos mères, et dont je suis seul comptable. Excusez et agréez mon obole. Où en est votre bâtisse? Ce ne m'est point indifférent, non plus que tout ce qui intéresse le cher missionnaire de Caraquet. Vous savez la mort de MM. Pouget et de Borniol? Nous craignons maintenant pour l'aimable M. Boisseau rendu et presque épuisé chez sa maman, à St-Thomas. M. Lefrançois, votre successeur, n'est pas bien, non plus que M. Gagnon, vicaire de l'Assomption. Mgr J. O. Plessis soutient bravement sa visite qu'il doit terminer sous huitaine, à la Pointe-du-Lac. M. de Saldes est dans la rivière Chambly, en assez bonne santé. Mgr Burke, de Sion est ici, se préparant pour son sacre. M. Varin est rendu à Kamouraska. M. Joseph Lamotte dessert Terrebonne avec la Rivière des Prairies. Voilà toutes nos nouvelles. Je demeure *semper in statu quo debilis, Claudus et tibi devotus. Vale frater, Ora pro*

" J. DESJARDINS."

" *P. S.*—Je suis à faire peindre un tabernacle pour le Petit-Rocher. Peut-être le ferai-je dorer, si vous m'y encourager. S'il vous plaît me dire quel est le reliquat dont je suis comptable, à vos divers endroits, d'après l'arrêté de compte de M. P., votre auguste prédécesseur. Mes bons souvenirs aux braves gens des vôtres, qui se souviennent de moi."

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Caraquet, 13 juillet 1818.

" *Monseigneur*,

" . . . .
Tant que mes paroissiens n'ont pas besoin des sacrements, ils ne font rien pour l'église. On ne peut les forcer, et pendant ce temps-là l'ouvrage arrête : c'est ce qu'ils désirent.

" Le Petit-Rocher ne se sent que trop du voisinage de Cascapeya et de Carleton. On a beaucoup de peine à y empêcher le luxe qui convient peu à des chrétiens et à des gens si pauvres. Leur église est assez belle. Nipisiquit mérite toujours les plus grands éloges : les habitants de cet endroit conservent leur piété au milieu des Anglais et des Américains, que le commerce de bois a attirés chez eux. Je n'ai plus rien à dire au sujet des autres missions, sinon qu'il est difficile de desservir mille communiants dans l'espace de trente-cinq lieues. Il est mort cet hiver deux personnes sans sacrements, quoique j'aie fait plusieurs fois le voyage de Nipisiquit ; mais la distance est si grande que les malades sont morts, souvent même avant qu'on ait appris leur maladie."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 14 août 1818.

" Salut au Révérend Patriarche de Caraquet, en lui adressant les incluses et le priant, 1° de dire au collecteur de la douane, M. Desmarest, de Nipisiquit, que le M.

Rosberry auquel il s'adressait pour des terres, est mort et qu'il n'y a point d'agent ici pour M. Shoolbrod. 2° d'engager M. Bélanger à traduire ses cahiers sauvages pour l'utilité commune. 3° de féliciter le fr. Morisset de ses progrès dans l'anglais. 4° d'assurer les gens du Nord, du prochain retour de M. Demers.

" *Inpromptu* J. D."

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Caraquet, 1er octobre 1818.

" *Monseigneur*,

" Le porteur de la présente est un nommé Joseph Poulin, chantre de Caraquet, brave vieillard dont je ne puis faire que des éloges. Il n'en est pas ainsi de M. L. . . . , son compagnon de voyage. C'est le docteur du haut de la paroisse. Si ses bons conseils eussent été écoutés, le bois de l'église croîtrait encore. Il est vrai qu'il a travaillé, mais comme les gens qu'il voulait conduire, malgré lui et le moins qu'il a pu. Nonobstant cela, j'ai la consolation d'annoncer à Votre Grandeur que notre église de Saint-Pierre sera entièrement couverte peu après la St-Michel ; en sorte que notre ouvrier pourra travailler dedans tout l'hiver. En voilà beaucoup de fait, mais il en reste beaucoup à faire. Nous avons besoin d'encouragement et de menaces. Je prévois encore bien des misères, des tracasseries, des querelles, mais je serai suffisamment dédommagé, si je puis remplir les vues de Votre Grandeur.

" La substitution de la loi d'Angleterre à celle de M. Joyer a causé de grands troubles dans cette paroisse.

Dernièrement, un grand nombre d'habitants se sont laissés persuader que les terres qu'ils avaient vendues depuis dix, quinze ans, leur appartenaient encore, vu que les marchés n'étaient pas faits suivant la loi, ou qu'il n'y avait pas d'écrit. En conséquence, ils ont travaillé à se mettre en possession de leurs prétendues terres, les acheteurs s'y sont opposés. Grande querelle, inimitié sans fin. Cependant on ne veut pas plaider ; il faut que le missionnaire en décide ; mais le missionnaire s'en rapporte à Votre Grandeur.

" Suivant le nouveau code, l'aîné de la famille doit hériter de deux parts. Les Acadiens n'entendent point cela. Peut-être ont-ils raison. Qu'a fait l'aîné de plus que les autres pour le bien général de la famille ? Souvent rien du tout. Et la loi qui permet au père de donner son bien à qui bon lui semble, n'est-elle pas faite exprès pour empêcher les injustices que l'autre paraît autoriser en certains cas ? A présent, il s'agit de savoir si un père peut refuser à son fils aîné cette seconde part, et si son fils aîné qui n'a pas d'autre mérite que celui d'être le fils aîné, peut en exiger deux parts ?

" La chapelle de la Grande-Anse est achevée. Les habitants de Chipagan commencent à travailler pour la leur. Rien d'étrange dans les autres missions."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 5 novembre 1818.

" Salut à M. le Missionnaire de Caraquet dont j'ai reçu les lettres avec un sensible plaisir. Je lui répondrai une autre fois, à l'aise. Je profite aujourd'hui de l'occasion

pressante de M. J. Poulain qui ne me donne que le temps d'annoncer de jolis vases sacrés pour le Petit-Rocher. Les gens de l'endroit en seront les porteurs ; dommage qu'ils n'ayent pas ici les fonds pour les payer !

" Quand vous élèverez une coupole ou clocher sur votre nouvelle église, n'oubliez pas d'y placer une branche électrique. Faute de cette précaution, l'église de Verchères vient de brûler par le tonnerre.

" J. DESJARDINS."

" *P.S.*—Nos dignes Prélats semblent très bien portants, pour moi, je suis *semper in statu quo Claudus est olim sed resignatus et tibi devotus.*"

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 12 novembre 1818.

" *Cher M. Cooke*,

" J'ai reçu vos agréables détails du 12 juillet et du 18 septembre auxquels je crois avoir déjà répondu, au moins en partie. Je m'empresse aujourd'hui de profiter des gens du Petit-Rocher pour y envoyer le complément du tabernacle avec ce que j'aurai d'effets destinés pour leur chapelle. Vous m'aviez annoncé des fonds disponibles de cet endroit et sur votre invitation formelle, j'ai fait faire à M. Laurent Amiot un joli calice de £12 que je suis obligé de vous envoyer à crédit. Il y a également un ciboire avenant, mais pas un sol pour le payer ! Il reste une forte somme aussi à venir pour solde du tabernacle . . . j'ai partout des mémoires à solder, j'attendais du *pécule*.

Point du tout... Je demeure *Claude* comme jadis, et ne suis pas trop édifié des commissions trop onéreuses pour moi.

" Je me suis chargé d'envoyer en Ecosse la traite de £25 sterling que vous avez oublié de signer, et de passer à M. Amiot. Je l'ai fait pour vous et j'en aurais volontiers gardé le produit, si ce bon Augustin n'était encore plus pressé d'argent que moi-même, quoique je sois réellement réduit à emprunter de côté et d'autre. Votre réussite complète pour votre éminente *basilique* de *St-Pierre*, fait honneur au zèle du Bon Pasteur et du troupeau fidèle. Puisse l'harmonie aller même en croissant ! Vous aurez une lampe, peut-être deux, pour éclairer les revenants. Nous gardons vos boîtes à saintes huiles pour vous en assister l'an prochain, vous supposant renouvelé cette année. Je vous félicite de vos heureux travaux apostoliques et vous souhaite ainsi qu'à votre chère sœur continuation de santé, etc.

" *Vale frater ora pro me Claudo tibi devoto*,

" J. DESJARDINS."

" Vous me demandez des nouvelles ecclésiastiques ? Voici celles qui me restent en mémoire. L'abbé Morisset est parti pour les Eboulements ; M. Côté, pour Ste-Geneviève Batiscan, M. Hot est aux Grondines, M. Noël, à Cacouna, M. Brodeur, à St-Roch, dont le curé est pensionnaire de la Caisse. M. Rivard provisoirement à St-Thomas, M. Bédard revenu à St-Ambroise. M. Grenier passe à Ste-Anne de Mascouche. M. Hudon et M. Gauvreau sont chapelains de St-Roch : M. Lefèvre, vicaire de Québec. M. Dufresne soupire après son joli logement à la nouvelle Congrégation. M. John Marcoux est à

Maskinongé. M. Beaubien ne paraît pas encore. On le craint naufragé avec beaucoup d'autres. Mgr se porte assez bien ; moi, à l'ordinaire ! Le Dr Lambert est veuf du 19 septembre, jour auquel M. Matignon, digne curé de Boston, a terminé sa sainte carrière. M. Orfroi a beaucoup de contradictions pour la réparation de son église des Trois-Rivières. Le St Père de Calonne a fait la retraite de Nicolet cette année comme jamais ! Il est d'une ferveur qui me fait rougir . . . faites mention de moi à vos saintes âmes, dont je réclame les suffrages et les vôtres. M. Gabouri est à la Rivière-Ouelle ce qu'est M. Clément ici. Les nouvelles de la Rivière-Rouge sont satisfaisantes, en raison des moyens. Le Séminaire est bien garni ici, c'est l'espoir de la patrie. M. Demers et Cie se portent à merveille. M. Viau est aggrégé. Notre bâtisse d'hôpital est aussi avancée que votre église. Il nous reste peu de sols des *dix mille louis* alloués pour ce. La consécration de l'église de St-Roch a été des plus solennelles. M. Parent, père, me charge de vous saluer pour lui et les siens. Son fils, Joseph, est allé faire un cours de médecine à Londres et à Paris."

M. COOKE A MGR PLESSIS

"Caraquet, 26 décembre 1818.

" *Monseigneur*,

" Autre sujet de peine : le tiers de la paroisse ne fournit à l'église que malgré lui, de sorte qu'il se trouve beaucoup de l'arrière : les autres ayant de l'avance ne

veulent plus travailler que les premiers en aient fait autant qu'eux. Que faire? Les priver des sacrements, ils n'en font pas plus, ils se bornent à se plaindre et l'ouvrage n'avance pas. Je crois cependant avoir trouvé un moyen pour encourager et faire travailler les uns et les autres; si Votre Grandeur l'approuve, j'ose en attendre le plus grand succès. Les bancs se vendent ici un certain prix, ensuite on ne paie plus que deux chelins et six deniers de rente annuelle. L'argent est extrêmement rare. Les habitants feraient tout pour ne pas donner des trente et quarante piastres en argent pour leurs bancs. On pourrait, ce me semble, profiter de cette disposition pour les faire travailler en leur promettant que ce qu'ils fourniront de plus que leur part sera estimé à prix d'argent et appliqué sur l'achat de leur banc, et que personne n'aura de banc avant qu'il ait fourni sa part en entier. Par là, les bancs se vendront très cher, et chacun travaillera avec plaisir croyant les avoir pour rien. En un mot, j'y trouve l'avantage de l'église, la tranquillité du curé et la satisfaction des habitants......

" Le calcul que Votre Grandeur fait par rapport aux bancs est juste, mais je prévois une guerre terrible si nous n'en trouvons pas davantage. Les Acadiens ne sont pas des gens à traîner les allées. Au reste, on bâtit des églises ici pour avoir des bancs, et si on prévoit n'en point avoir, on ne veut pas travailler. Je crois que ce sera un beau jeu à la fin si on ne trouve pas un moyen pour les contenter."

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Chipagan, 1er mars 1819.

" *Monseigneur*,

" J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 27 février. Elle a beaucoup servi à encourager les habitants de Caraquet pour leurs bâtisses. Le plan que Votre Grandeur a approuvé fait à merveille. Je crois qu'il y aura maintenant moins de mutins parce qu'ils connaissent le châtiment dont ils sont menacés."

Chipagan attire ensuite, ou plutôt simultanément, son attention :

" Je vois l'extrême besoin que ces gens ont d'une chapelle. Faute d'église, les habitants n'entendent qu'un ou deux sermons par année ; les femmes sont deux ou trois ans sans aller à confesse ; les enfants sont bons à marier avant d'avoir fait leur première communion. Jugez du progrès que les vices font dans une semblable chrétienté ; et jamais, on ne pourra y apporter le remède nécessaire sans une chapelle. Je joins à cette lettre un plan de Chipagan et d'une partie de l'île : il pourra vous donner une idée des Chipagans. Les terres y sont très mauvaises et cultivables seulement par endroits."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 18 juin 1819.

" *Mon cher M. Cooke*,

" J'ai reçu, il y a quatre jours, par les mains de M. Amiot, votre agréable lettre du 7 mai, avec £49-10-3. Le

capitaine Poirier s'est fait payer 10 f., m'a dit M. Gustin, pour fret des espèces. Je suis si pressé, préoccupé en ce moment que je n'ai pas le temps de revoir mes vieux comptes. Vous voulez donc en contracter avec moi de nouveaux? Malgré mon grand *juron* et ma répugnance, je ne puis me refuser à seconder vos heureux travaux. Vous me demandez une croix et du fer blanc; mais il me faut un parlement avec le docteur convers, Michel Landry, avant de me décider à faire des emplettes.

" J'oubliais de vous dire que j'ai laissé aux mains de notre agent, Maître Augustin Amiot, £8-13-8½, savoir pour Pockmouche £2-12-8½ et le reste pour l'acquit de Tracadie. Sauf erreur, me voilà quitte de ce côté-là. Le temps me manque. Adieu, cher abbé, croyez-moi, tout à vous,

" J. DESJARDINS."

" *P. S.* — Vous savez que Mgr J. O. Plessis partira incessamment pour l'Europe. M. Turgeon doit l'y accompagner. J'aurais bien été aussi de la partie, mais trois cures vacantes à remplacer, par la mort de MM. Vézina, Brunet et Labadie, ne me laissent guère espoir cette année d'obtenir congé. Cependant, il vient de nous arriver deux prêtres hybernois et un prêtre polonais. Ce ne sont au surplus que des voyageurs et je doute qu'on puisse les employer de sitôt faute de langage, etc. Le digne M. McEachern, missionnaire de l'Ile du Prince-Edouard, est ici passagèrement; montant à Montréal et projetant un voyage au Glengary, de là, à New-York. Il espère visiter Boston et se rendre par Halifax cet été, chez lui. Pour moi, je ne projette pas tant de courses, mes plus longues promenades à pied sont du Séminaire et d'un Couvent à l'autre. Au moins, j'ai quitté la *béquille*, et quoique je *sautille* encore avec une petite *gambille*, je

m'estime heureux de pouvoir vaquer à ma besogne. J'admire, cher capitaine, vos étonnants progrès en tous genres de bonnes œuvres. Vous avez pacifié les deux *mondes* de Caraquet, vous tirez des *mines* du Petit-Rocher, vous perfectionnerez *Miramichi* sans doute. Rendez, s'il vous plaît, à vos bonnes âmes de Nipisiquit mes tendres souvenirs ; tous mes souhaits à Pockmouche, à Tracadie, Nigaweck dont la pieuse Josette et son fidèle Michel Alain m'intéressent. M. Otho a-t-il réglé ses affaires de famille avec Mlle Vénérande, sa sœur d'ici ? Le pauvre M. French est à New-York, où il fait de son pis, dit-on. On me demande des informations sur sa conduite dans vos parages ? M. Morisset a eu le scrupule de ne vouloir en rien écrire. Dites-moi seulement s'il a appliqué aux églises de vos environs les grosses collectes qu'il a faites pour elles ? Les nouvelles politiques m'échappent, mais l'état de l'Eglise gallicane est alarmant. A peine si la foi se maintient, la discipline est ébranlée. . . , le schisme *ex parte cleri, incipit. Oremus pro Sancta Mater N. et pro N. Pio Pape.*

" *Vale frater, memento mei.*

" J. D."

" M. Bélanger est en mission à Nicolet avec Mgr de Saldes qui ne vous oublie pas. Vous me rendez jaseur malgré moi. Je voulais vous offrir une grande sainte Anne pour *Burnt-Church*, un saint Jean Ev. pour Tracadie, une bannière pour St-Pierre de Caraquet, un saint Polycarpe pour le Petit-Rocher, une Vierge pour Pockmouche. Nous avons de bons peintres qui demandent de l'emploi. Parlez, je vous aiderai."

MGR DE SALDES A M. COOKE

"Québec, 10 septembre 1819.

"*Monsieur*,

"Je voulais depuis longtemps vous écrire et répondre à votre lettre, mais je ne savais comment le faire à la Rivière-Ouelle où je ne trouvais pas d'occasion. Depuis que je suis à Québec, il s'en est présenté. J'étais alors si occupé à répondre à celles qui me venait de tous côtés que je n'ai pu le faire. Je profite donc aujourd'hui de celle d'un jeune homme, nommé Mathieu, bon garçon, que j'ai connu depuis longtemps avec lequel je suis descendu dans le steamboat de Montréal, pour vous écrire la présente.

"Je vous dirai que je me porte assez bien, ainsi que Mme Besançon, son fils et toute la famille. M. Casgrain a marié ses deux filles, l'une au Docteur, frère de M. Maguire, et l'autre à mon neveu, Philippe Panet, avocat. Nous avons perdu ce printemps M. Johnston, dont l'épouse et la belle-mère vivent encore.

"J'ai appris avec plaisir que vous jouissiez d'une bonne santé ; et que vous avez réussi, au grand contentement de vos paroissiens, à leur bâtir une belle église. Je souhaite que vous continuiez à jouir de cette bonne santé et de votre bonne réputation.

"Vous saurez que M. Orfroi vient curé à St-Vallier, et qu'il est remplacé par M. Cadieu. Celui-ci, par M. Bruneau de St-Sulpice où va M. Martin de St-Luc qui laisse sa paroisse à M. Demers. Ce dernier revient de sa mission. Ce sont là les changements qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

"Vous apprendrez la mort de notre gouverneur, le

Duc de Richmond, dans son voyage du Haut Canada. M. Monk, le grand juge de Montréal, va être administrateur du gouvernement de Québec jusqu'à la nomination d'un autre gouverneur.

" BERNARD CL., *Evêque de Saldes.*"

M. COOKE À MGR PANET

NOTES SUR LA MISSION DE MIRAMICHI

" Juillet 1819.

" A seize lieues de Caraquet, du côté sud, se trouve le village de Nigaweck, où commence la mission de Miramichi. Ce village est composé de 18 familles acadiennes. A quelques exceptions près, on peut dire que ces habitants sont de bons chrétiens qui vivent dans la simplicité propre à leur état. La seule chose qu'on puisse leur reprocher assez généralement, ce sont des dissensions sans fin pour les moindres sujets. Ils ont une petite chapelle pour faire la prière publique en l'absence de M. le Missionnaire ; mais ils vont à la messe à *Burnt-Church*.

" *Burnt-Church* est à une lieue plus haut que le susdit village, à l'embouchure de la rivière Miramichi. C'est le village sauvage le plus considérable de ces cantons. C'est là que les sauvages des environs se rendent tous les ans pour fêter la Sainte-Anne. Cette année 1819, j'ai compté plus de cent cinquante familles. Parmi ces sauvages, il y a plusieurs ivrognes qu'on tient en vain des années entières hors de l'église ; mais le plus grand nombre a un fonds de religion et fait paraître une foi qui

n'en cède guère à celle des Irlandais. Il est surprenant qu'étant sans cesse avec les Anglais, il n'y en ait pas un plus grand nombre de méchants. Depuis un an, deux filles seulement ont été condamnées pour mauvaise conduite ; six sauvages, pour ivrognerie scandaleuse ; vingt hommes et douze femmes ont été mis hors de l'église durant six mois pour s'être enivrés une ou deux fois. Il y a à présent dans ce village une église de pierre qui n'est pas encore finie ; on peut néanmoins y dire la messe ; il n'y manque que le crépi et la voûte. Elle a été construite par les sauvages et les Acadiens de Nigaweck. Mgr Plessis dans sa visite de 1812 avait ordonné qu'aussitôt que l'église neuve serait en état de servir, les sauvages et les habitants prendraient le bois de la vieille église pour construire un presbytère ; mais ils sont si las de l'ouvrage qu'ils ont fait, qu'ils ne se sentent pas la force de mettre la main à l'œuvre. Cependant, il n'y a pas de presbytère logeable ni à *Burnt-Church*, ni à Nigaweck. Depuis qu'il y a eu un missionnaire résident dans cette mission, le plus souvent il a été obligé de se retirer chez les habitants.

" Cinq lieues plus haut, dans la rivière Miramichi, sur une charmante pointe, est placée l'église neuve de la Bartabog, où s'assemblent des écossais dont le plus près est à plus d'un mille de là, et a une rivière à traverser. M. le Missionnaire en voit quelques-uns à la messe, et ensuite il passe le reste du jour sans voir âme qui vive. Il est impossible de vivre là sans mourir d'ennui. Il y a pourtant un petit presbytère de douze pieds de large en charpente, on l'a crépi il y a deux ans, mais les rats y ont fait une quantité d'ouvertures. Au reste, quand même il serait bon, il n'y a pas de missionnaire pour rester là seul, exposé à être pillé par les malfaiteurs qui abondent dans Miramichi depuis un an. Les catholiques

de ce lieu sont obligés de vivre avec les hérétiques : ce qui occasionne beaucoup de désordres, surtout des mariages mixtes.

"Trois lieues au-dessus se trouve *Malcolm's Chapel*; elle est entourée de hangars et placée près du principal hâvre. C'est le *refugium* des matelots, etc. Les désordres qui s'y commettent par les étrangers et les Irlandais du lieu m'ont empêché d'y aller.

. . . .

"Au côté sud de l'embouchure de la rivière Miramichi, à cinq lieues de la Bartabog est la Baie des *Winds*, le dernier village de la mission. On y compte environ vingt-cinq habitants qui ne sont pas les meilleurs de ces cantons. Ils n'ont plus qu'une apparence de religion. J'ai resté huit jours dans ce lieu : on a vu communier quelques femmes et filles, pas un seul homme ; cependant ces gens n'avaient pas vu de missionnaire depuis un an. Ils ont commencé une chapelle, il y a deux ans ; je doute qu'ils ne la finissent jamais. Ils font paraître une négligence inconcevable pour tout ouvrage public. Leur presbytère n'est plus capable d'être réparé, et il n'y a point dans tout l'endroit une maison où M. le Missionnaire puisse se retirer.

"THOMAS COOKE, *Prêtre missionnaire*."

M. Cooke était heureux chaque fois qu'une lettre amie venait lui parler de la patrie.

"Je vous remercie infiniment, Monseigneur de la bonté que vous avez eue de me donner quelques nouvelles, c'est la seule chose dont nous manquons ici."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 26 octobre 1819.

" *Mon cher Capitaine Cooke*,

" Vos heureuses *exercions* pour votre nouvelle basilique de St-Pierre, font ici grande sensation ! Au point qu'on se dépouille volontiers pour favoriser vos décorations et seconder votre saint zèle. Je vous envoie, cher abbé, les débris d'une chaire dont je présume que vous tirerez bon parti. Au moins le dessus et le dessous pourront vous servir, peut-être même la garniture de l'escalier. Il y manquera ce qu'on appelle la coque ou cuvette, mais à l'exemple de Diogène, vous y ajusterez à votre goût un tonneau, fallut-il le couper en deux. Sur ce, je vous salue à la volée, me réservant à une occasion moins pressée pour vous dire le reste. *Vale frater ora pro me semper debili Claudiante et tibi devoto.*

" J. DESJARDINS."

" Mgr Plessis a écrit de Liverpool, du 24 août, et de Londres, du 1er septembre. *His Lordship and Co. are in good and high spirits.*"

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 14 novembre 1819.

" *Cher Capitaine Cooke*,

" Je vous suppose revenu à bon port de votre *tour du monde* de Nipisiquit, Miramichi même. Peut-être aussi installé dans votre nouvelle basilique. Michel Claude,

que je n'ai point vu, vous aura remis les pauvres fragments de la chaire de Varennes, dérivée ici en lambeaux. Je regrette de ne vous en avoir pu acheminer, pour le moment, tous les débris. Ils étaient éparpillés et si encombrés dans notre grenier, qu'on n'a pu dégager que trois morceaux ; mais la pièce centrale vous est essentielle, et vous aurez la chaire complète. En attendant le *vase*, faites poser vos poutrelles, et même l'escalier ; c'est pour faciliter, ajuster vos distributions que je vous ai adressé ces morceaux, comme pièces d'attente. Ce chef-d'œuvre, ou plutôt essai des Gouvillons, n'a guère coûté moins de £40, je l'ai eu pour £18, c'est encore trop, mais vous en tirerez bon parti, et vous m'en dédommagerez bien par vos prières. J'ai payé £10 pour première acquisition de votre croix du clocher, reste,—je crois, £2 pour la réparation du forgeron et presque autant pour le coq, qui a été pennadé, en mon absence. Je l'eusse fait dorer !

" Maître Augustin a dû vous envoyer deux douzaines de petits catéchismes anglais, *Ex dono*, c'est de la contribution du dernier bureau de la caisse. Peut-être en accrocherons-nous d'autres ce printemps, de Mgr Signaï qui en est un peu avare. Je tâcherai de vous procurer aussi des livrets anglais. J'étais tellement pressé le 2 septembre, en vous paquetant vos livres, que j'en ai égaré la note. Veuillez m'en dire au moins le montant pour l'exactitude de mes comptes. Je me trouve pour le coup votre redevable, n'ayant encore pu dépenser vos £47-10 reçus pour Nipisiquit. Notre orfèvre est si occupé qu'il n'a pu nous satisfaire. Ce sera donc au printemps qu'on vous procurera l'encensoir, le bénitier et la paix tant désirés. Peut-être même saint Polycarpe et saint Michel seront de la partie, avec deux médaillons, ne fut-ce que pour une bannière. Quel patron donnez-vous à la Grande-Anse ? saint Thomas ranimerait leur foi ! Donnez-nous de

vos nouvelles par le courrier d'hiver. Nous recevons des lettres de Monseigneur du 1er et du 10 septembre, on ne peut plus satifaisantes. Le digne Prélat a été fêté, non seulement par l'ambassadeur français, le jour de la Saint-Louis, à Londres, en compagnie des grands seigneurs de toutes les puissances, mais ce qui est plus flatteur et plus avantageux pour ses affaires privées, c'est qu'il a passé plusieurs jours chez Lord Bathurst, en petit comité, à sa maison de campagne dont il est revenu enchanté. Le 15 septembre, le cortège apostolique a dû quitter Londres et se rendre le 18 à Paris, selon l'itinéraire annoncé. Là, on fera pose aux Missions Etrangères, où mon frère les attend pour prendre hauteur et calculer le voyage du Capitole. Je présume que mon frère sera de la partie.

" Vous ai-je envoyé l'extrait du dernier bureau ecclésiastique ? Vous ai-je informé des promotions dernières ? J'ai si peu de mémoire que je vais le faire au risque de me répéter. M. Paré est curé de St-Jacques, M. Bélanger, à St-Paul, M. Odelin, à St-Grégoire, M. Desforges reste à reverdir, M. Cadieux est aux Trois-Rivières, M. Bruneau, à Beauport, M. Martin, à St-Sulpice, M. Demers, à St-Luc, en attendant. M. Duguay, à l'Isle-aux-Coudres, M. Boudreault comme moi, *in statu quo*. M. Thomas Bédard, à l'Hôpital-Général, pour s'y refaire. MM. Decoigne et Blanchet sont vicaires ici à Québce. M. Chauvin fait la conférence au Séminaire de Québec, M. Piquart est vicaire à St-Hyacinthe, M. Lefrançois y est directeur, M. Serrant assiste M. Gibert à St-M. d'Yamaska.

" Pour moi, je végète ici à l'ordinaire et ne puis même suffire à ma petite besogne, tant je suis invalide. On dit que M. Daveluy doit être curé de Ste-Croix, un des MM. Aubry, vicaire, à Varennes ; l'autre, au presbytère de St-Roch. Mgr de Saldes se porte à merveille ; il a béni dernièrement la nouvelle cloche de St-Roch, dont

l'offrande, sans le trousseau de drap d'or, etc., a produit £50. Tous nos messieurs en bonne santé vous saluent. Le P. Daulé nous réserve son nouveau cantique pour nos étrennes. Il chante, prêche et rime à faire plaisir. Pour moi, je frétille et gambille à faire pitié. Maître Augustin a dû vous envoyer des calendriers, chapelets, etc. Il est plein de zèle pour vos intérêts et plein d'attachement pour votre personne. Au reste, il n'est pas le seul, et quoique clopinant j'espère n'être pas le moins dévoué de vos amis. *Vale frater ora pro me. Tuus* J. D.

" Il y a eu dernièrement deux incendies à Montréal, et de plus, un coup de tonnerre a mis le feu au clocher de l'église paroissiale de Ville-Marie. Leur bonne patronne les a protégés des suites si alarmantes. Il n'y a eu que la croix de brisée et peu de dommage à la flèche. On nous annonce le Comte Dalhousie, qui est si chéri à Halifax, pour notre futur gouverneur. La récolte a été généralement bonne. M. Joyer m'écrit que votre petite sœur a fait sa première communion. Je salue votre grande sainte. J'ai vu avec plaisir M. et Mme Monero."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 6 mars 1820.

" *Monsieur*,

" J'ai reçu votre dernière via New Fredericktown, je ne la retrouve pas à la main; mais j'y réponds de mémoire. 1° Je vous félicite des progrès de votre basilique de St-Pierre. 2° M. Augustin doit vous procurer

des surplis, aubes et autres objets. 3° Mgr de Saldes a dû répondre à vos questions dogmatiques. 4° Mgr Plessis doit être en chemin et se rapprochant de nous tous. Nous avons de ses lettres datées de Milan, 22 octobre, où sa piété a trouvé bien des sujets de consolation. Il a dû faire le pèlerinage de Lorette et revenir de Rome par la superbe ville de Florence, si riche en tout genre. Mais la sollicitude pastorale le presse à un tel point, que nous l'attendons tout au moins en juillet prochain. Redoublons de prières pour lui. M. Augustin a dû vous donner une mauvaise antienne au sujet de la traite de Chs Doucet qui est non-payée. J'ai été obligé à ce sujet de prendre des fonds à crédit. Jugez de notre gêne et des moyens requis pour y remédier. Je plains le pauvre Charles sur lequel il faut nécessairement avoir recours. Tâchez de nous envoyer du *sonnant*, à la prochaine navigation, car nous sommes tous fort à la gêne pour vous. M. Orfroi est doublement curé par la mort de M. Pichard, qui lui laisse Berthier à desservir avec St-Vallier. Priez pour le pauvre défunt. Il était de la caisse ecclésiastique, c'est le seul avec M. Borneuf, de Montréal, qui ait payé cette année le tribut du clergé ; mais combien d'autres qu'on enterre ici chaque jour ? Quatre écoliers entr'autres depuis la retraite ! Petit-Clair, Maillot, Fournier et Huot, tous externes de cette ville. Mgr de Saldes a fait des ordinations, MM. Aubry, Delisle, Amiot, Fraser et un autre qui m'échappe, ont été élevés rapidement à la prêtrise. MM. Keller, Gilbert, Boudrault, Ecuyer, Paquin, senior, sont presque au *dégra* ainsi que moi. M. Flavien Lajus donne, me dit-on, dans son canton, de grands sujets d'espérance et de consolation ; Mgr de Saldes est retourné pour disposer ses gens au temps pascal. Tout va ici à l'ordinaire. M. L. Jacques est vicaire de Québec. M. De Coigne se prépare pour

le voyage de la Rivière-Rouge. M. Provencher en a écrit du 1er octobre d'une manière à faire craindre bien de la misère pour l'hiver. M. l'Ab. Orfroi désire de vos nouvelles et de celles de votre frère. Je salue votre bonne sœur avec toute la fervente chrétienté de Caraquet, autant pour Nipisiquit, Petit-Rocher, mêmement à Pockmonche et Tracadie. Puis-je oublier Nigaweck et le brave Michel Alain? Madeleine, femme de Julien Sauvage, vit-elle encore? Mille souvenirs aux Mardock, Hay et à tous les gens de vos cantons qui se souviennent un peu de moi; adieu, mon cher capitaine. Je vous souhaite continuation de prospérité, et de tout cœur.

"Votre affectionné confrère,

"J. DESJARDINS."

"Le Dr Beauregard est parti pour le Misissipi."

M. DESJARDINS À M. COOKE

"Québec, 8 mai 1820.

"*Cher M. Cooke*,

"Vous recevrez enfin par le capitaine Mercure le reliquat de votre chaire apostolique; même l'oriflamme du Prince des Apôtres, pour l'inauguration de votre nouvelle basilique. Cette bannière est un don gratuit de M. Girouard, de pieuse mémoire à Caraquet. J'aurais voulu faire payer le coq à certains confrères, mais les *Gaulois* s'en défendent de leur mieux; tâchez de gagner ce morceau du curé de St-Vallier, celui de la Pointe-du-Lac a

plus droit de s'en excuser. Je crois que M. Kelly va vous être dépêché pour vous aider dans la mission de Miramichi. Point de nouvelles de notre digne Prélat, Mgr Plessis, depuis le 28 novembre de la capitale du monde chrétien ; nous en attendons incessamment et le supposons en partance d'Europe pour nous rejoindre. M. de Coigne vient de nous quitter pour aller prendre hauteur à la Rivière-Rouge ; d'où M. Provencher doit descendre cet automne. M. Jacques est prêtre et vicaire de Québec. M. Amiot est vicaire de Machiche, dont le curé est mourant. M. Boudrault vivotte encore à l'Hôpital Général. M. Gibert se ravigotte et fait seul sa besogne. M. Serrant aide M. Keller qui s'est cassé la cuisse. M. Flavien Lajus est revenu sur le bon ton et il exerce. Ici, tout va à l'ordinaire. Mgr de Saldes se porte à merveille ainsi que tous nos messieurs qui vous saluent. — Nous présumons que MM. McEachern, McDonel et Cie, seront sacrés ici au retour de Mgr Plessis. Nous attendons le digne évêque de Boston qui doit venir chercher ses religieuses. Le Comte Dalhousie est bien désiré, pour arranger nos affaires parlementaires. Adieu, cher capitaine, je vous souhaite continuation de prospérité, et suis de tout cœur,

" Votre dévoué serviteur,

" J. DESJARDINS."

" Adressez-moi privément les fonds que vous me destinez, car le brave Augustin fait ordinairement si bien sa part, qu'il ne me reste que les miettes du chanteau. M. Orfroi se porte au mieux et le Père de Calonne aussi. J'ai des reliquaires et autres petits ornements qui appartiennent au tabernacle du Petit-Rocher, je vous les ferai passer, et vous les rendrez à leur destination. Mes très

humbles saluts à Messieurs les patriarches du Nord. M. Primeau vient de partir pour Tadoussac. Savez-vous les Dlles Casgrain mariées l'une au frère de M. McGuire, l'autre à M. P. Panet ? Point de nouvelles du Dr Lambert-"

MGR PANET A M. COOKE

"Québec, 24 mai 1820.

" *Monsieur*,

" Vous aurez la bonté de faire parvenir à M. Flavien Leclerc, missionnaire à Bonaventure, les £10-10 que vous aviez entre les mains, provenant des componendes, pour aider ce monsieur à faire les frais de son voyage à la mission de Percé. S'il vous reste encore quelque chose des componendes, vous les garderez, jusqu'à ce que Monseigneur de Québec soit arrivé et qu'il en dispose. Nous avons reçu des nouvelles qu'il était à Lyon, le 8 mars dernier, sur son retour de Rome ; et nous l'attendons ici vers la fin de juin ou au commencement de juillet. Je vous souhaite une bonne santé et suis avec un sincère attachement,

" BERNARD, ÉV. DE S."

M. DESJARDINS A M. COOKE

"Québec, 18 mai 1820.

" Salut, honneur et bénédiction. Bonjour, bonne œuvre, cher capitaine Cooke. Par le travers des occupations de

la Pentecôte, j'apprends que l'occasion presse pour la Baie. J'en profite à la volée pour répondre de mémoire à votre aimable épître de Miramichi. Grand merci de vos pieux memento de Caraquet. Puisqu'on m'y témoigne tant de charité, il faut user de représailles ! Retenez £5 sur les fonds que vous me destiniez, et gratifiez-en, s'il vous plaît, la fabrique de St-Pierre. Quant à la navette de Tracadie, vous en avez bien deviné la destination et l'offrande gratuite ! Je ne m'en tiendrai pas là certes, pour des gens si dignes de louanges et d'encouragement ! Un tableau patronal, évangéliste, se prépare pour décorer au moins une bannière projetée. J'espère de l'urbanité du curé de St-Valier, le cadeau de la croix du clocher qui pousse près de Lausier. J'ai un tableau de la Ste-Famille et des chandeliers en chantier, pour le *duché* de Nipisiquit.... Un saint Bernard méditant une croisade, un pèlerinage vers Nigaweck, etc. Le solitaire saint Jérôme, à votre dévotion.

" Mgr Plessis sent tout le poids de vos pressantes instances pour *Miramichi*, et les prétendus arrérages de M. Morisset ne sont plus en question. Mais le digne prélat dit tout de bon qu'il n'y a que vous qui puissiez là, mettre les choses sur le bon pied ; que vous y feriez mieux que personne, et que si vous vouliez vous y fixer, il vous enverrait un prêtre pour Caraquet. Sur ce, délibérez et répondez. En attendant vos boîtes, voici des saintes huiles. Que l'esprit de grâce soit avec vous !

" *P. S.* — M. Giroux est prêtre de huit jours. M. Auger passe à la Chapellenie de la Congrégation. M. Dufresne reste à St-Nicolas. M. Lacasse menace ruine prochaine. Mes sensibles condoléances au bon Michel Alain, et à tous les siens. Je n'ai point oublié l'excellente Josette. Mes compliments à M. Otho et Cie. Sa sœur se porte bien ici, mais elle n'est point édifiée du silence de son

neveu. Il a dû vous porter une couronne, une aube pour la chapelle de Nigaweck. Il est un petit compte à liquider, dont j'ignore le montant, *tant* je suis harcelé. Ecrivez pour moi, si vous le pouvez, à M. Blanchet, votre voisin, l'informant que son *tabernacle pousse* bien, les calices, non ; l'orfèvre ne peut suffire aux demandes. Voici un mot pour le grand *Karie Grognon* et des circulaires à acheminer. La future église *suburbana* de Ville-Marie est à la veille d'être fondée entre les faubourgs de Québec et St-Laurent. M. Toussaint Papineau est diacre. Holmes, sous-diacre. Les nouvelles de France sont alarmantes. Le commerce reprend ici vigueur. Le blé est à 6s. Tous nos messieurs vous saluent. Priez pour nous, et surtout pour le

" BÉQUILLEUX."

" Le cadre de Pockmouche est à la dorerie. Mille choses à vos chers messieurs et à tous vos braves gens."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 1er juin 1820.

" *Mon cher M. Cooke,*

" J'ai vu avec satisfaction l'entrepreneur de votre église, et je profite à la hâte de son occasion pour répondre provisoirement, succinctement à la *requête* à moi de vos *madrillers* et syndics. Michel Landry qui a rédigé cette pièce a monté ses adjoints d'une manière charmante. Ils paraissent tous vous être fort attachés et redouter de

vous perdre. Je suis bien édifié de leurs alarmes ; heureusement pour eux, elles ne sont pas fondées, au moins Mgr de Saldes m'en a assuré. Vous pouvez donc rassurer vos braves gens, et entreprendre tant qu'il vous plaira pour l'amélioration de votre mission apostolique.

" Je viens de recevoir une lettre de Mgr Plessis de Rome, de l'an dernier, pour M. Kelly. Il est parti bravement pour Madawaska et doit se rendre à Miramichi, de la rivière St-Jean. Je présume que vous trouverez moyen de le joindre dans vos alentours ou de l'attirer à la St-Pierre de Caraquet. Je prends donc le parti de vous adresser la lettre que je lui destinais par Fredericton. Nous attendons Mgr J. O. Plessis dans le mois prochain. Mgr de Saldes vous souhaite continuation de prospérité. M. Boudrault soutient passablement ; pour moi, je vais faire un saut à Montréal à la rencontre de Mgr de Boston avec M. Ruby. MM. Orfroy et Joyer sont très édifiés de vos succès, ainsi que M. Huot et M. Girouard, donateurs de votre belle bannière. M. Decoigne a échoué à Montréal où il reste malade. M. Piquart, vicaire de Maska, le remplace pour le voyage de la Rivière-Rouge. Adieu, frère, croyez-moi,

" J. D."

" *P. S.* — Mes bons souvenirs à vos braves de chaque canton, sans oublier votre intéressante petite famille."

M. DESJARDINS À M. COOKE

"Québec, 29 juillet 1820.

"*Cher Capitaine Cooke*,

"Vous méritez le grade d'amiral et le titre de commodore de la baie ! Vous avez solennisé la Saint-Pierre, et la dédicace de votre basilique, d'une manière aussi pompeuse que touchante, sous tous les rapports. Dieu soit loué de vos généreux efforts et du concours si édifiant de vos braves gens. J'ai reçu vos agréables lettres du 13 juin et du 3 juillet. Je vous remercie ainsi que l'obligeant Père Landri, de vos fouilles, pour les terres si vantées ici de vos endroits. Cependant, pour fournir votre contingent au cabinet *museum* du Séminaire, tâchez d'en laver quelques échantillons, d'en faire brûler en nature et de nous en faire passer quelques onces de toutes couleurs. J'ai porté ce jour à votre décharge 280 messes nouvelles, outre les 100 autres du 12 mai dont j'ai dû vous parler. Défions-nous des oublis, méprises ! j'en fais hélas ! tous les jours, comme des pas de côté ; mais le clopinant se tire d'affaire, au moins cette année, avec le bon Augustin qui est plus complaisant que jamais. Vous savez qu'il est devenu gros propriétaire ? Que vous dirai-je de nouveau ? Je suis si peu pourvu de mémoire et j'ai attendu à un samedi pour mes dépêches ! j'arrive avec Maître Augustin d'une partie de St-Henry ; nous avons rencontré à St-Charles tous les curés du voisinage, même l'incliné, le cher M. Orfroi. Tous vous ont proclamé le coq de la Baie. Nous avons des nouvelles épiscopales du 31 mai, de Londres. Notre très éminent Prélat en devait partir le 10 juin. Le 30 avril, Mgr Plessis avait été favorisé d'une audience secrète de Louis

XVIII. Le 28 mai, Sa Grandeur a été présentée à notre monarque George IV. Nous supposons le cortège apostolique à New-York, et nous en attendons information d'un jour à l'autre. Mgr et M. Turgeon ont passé quelques jours de la semaine sainte à Orléans, dans ma famille. Ils y ont appris la mort de M. Borneuf, puis celle de M. Richard. Les gazettes vous auront annoncé depuis un mois celle de M. Rivière. Vous aurez prié doublement pour M. Ecuyer. Il était de la Caisse Ecclésiastique et de la société des trois messes. M. Joyer se porte là, là, à la Pointe-du-Lac. M. Cadieu fait merveille aux Trois-Rivières. On le suppose à juste titre, sur les rangs pour l'épiscopat. Mgr de Saldes arrivé depuis huitaine de la Rivière-Ouelle, doit vous envoyer copie de sa réponse égarée. Tous nos messieurs sont en parfaite santé ici. On dit M. Daveluy assez gravement indisposé à Ste-Croix. M. Thomas Bédard en arrive ; il est toujours fort enroué et presque invalide à l'Hôpital Général. Le pauvre M. Boudrault ne s'y rétablit point ; non plus que moi qui traîne toujours la gambille. Cependant, je n'ai pas le mérite des souffrances, Dieu épargne ma faiblesse de vertu. Adieu, cher capitaine, amiral, commodore, vaillant missionnaire, mes souvenirs à vos bons paroissiens dont le zèle, la libéralité nous touchent sensiblement. Ne vous pressez pas de les affliger par votre voyage projeté. Malgré le vrai plaisir que nous aurions de vous voir ici, on y serait surpris de votre apparition avant votre 3ème année de missionnaire. Mes félicitations à votre excellente sœur et mes saluts aux voisins confrères.

" Je demeure tout à vous,

" J. DESJARDINS."

" M. Decoigne, missionnaire échoué de la Rivière-Rouge, est chez M. Girouard, où il remplace M. Piquart de Trois-Maisons, que nous croyons rendu au moins au Grand Portage, le Fort William. Nous avons des nouvelles de MM. Provencher et Dumoulin du 23 mai. Ils ont mangé de la *vache* tout le carême, sans pain ni patate. Heureusement que ce n'était point de la vache enragée. Ils ont eu de la consolation de leurs Métis, Bois-brûlés ; mais ils craignent une guerre entre les Sauvages. Nous espérons M. le Grand Vicaire Provencher cet automne. On parle même de le mîtrer. Qu'en pensez-vous ? Il faudra pour le coup des portes extraordinaires pour son passage. N'en dites rien. Le jeune abbé Amiot se lamente, dit-on, de la desserte de Machiche. M. Orfroi, de son côté, vous cèderait bien Berthier. Mais ce sera pour un invalide. Votre frère Michel est ici, je ne sais trop pourquoi. Votre petite sœur est restée aux Trois-Rivières. Votre garçon demeure aussi. Ainsi, vous aurez moins de monde que vous n'en attendiez. Je vous souhaite etc., etc. Remède contre les mouches, brûlots, maringouins : un peu d'esprit de térébenthine mêlé avec du saindoux ou autre graisse, dont on se frotte chaque jour. Ayez-en et recommandez-le."

M. le Missionnaire a fait un voyage au Canada, c'était sans doute pour revoir Mgr Plessis. A son retour à Caraquet, il écrit à son évêque :

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Caraquet, 30 septembre 1820.

" Depuis que je suis arrivé de Québec, il y a treize jours, j'ai toujours été malade et je n'ai pu dire la messe

qu'une seule fois. Je ne pourrai pas la dire encore demain. Cependant je commence à aller mieux, et j'espère être en état bien vite d'aller mettre les gens de Nipisiquit en hivernement. M. Gagnon est rendu à bon port. On dit que M. Leclerc, auquel j'ai fait remettre la lettre de Votre Grandeur à Douglastown, a aussitôt laissé ce poste pour se rendre à Bonaventure où il est actuellement, se préparant à monter dans une dizaine de jours.

" M. Morisset a eu la générosité de s'offrir pour Miramichi ; il sent comme moi, la nécessité d'un prêtre là. Je me joins à lui pour vous supplier de ne pas abandonner plus longtemps ce poste. Les nouveaux convertis se refroidissent, et souvent sont tentés, n'ayant rien à faire le dimanche, d'aller écouter un des deux ministres qui prêchent dans Miramichi. La religion y perd tous les jours, au lieu que du temps de M. Morisset, elle y gagnait beaucoup.

" Ayant appris que Votre Grandeur se disposait à venir dans la Baie l'été prochain, pourrais-je savoir si nous aurons l'honneur de vous voir à Caraquet ? "

M. COOKE A M. DESAULNIERS

" Caraquet, 10 octobre 1820.

" *Mon cher oncle et ma chère tante*,

" J'ai raconté avec plaisir à Marguerite la manière dont vous m'avez reçu. Je lui ai dit que toute la famille, Antoine, sa femme et François, s'était rassemblée, ce qui m'a causé une grande joie. J'ai souvent pensé depuis au

plaisir que j'avais eu de vous voir tous. Je ne regrette pas ce voyage ; bien au contraire, s'il était à refaire, je le ferais plus volontiers que jamais.

" Je n'ai mis que trois jours et demi à me rendre chez moi. Je suis toujours bien portant, assurez toute la famille de mes meilleures amitiés. Ressouvenez-vous de ce que je vous ai recommandé au sujet de mes deux petites sœurs. Si Baby désirait aller à l'école, mettez-là ; je paierai pour elle. Marguerite vous salue. Adieu, mes chers parents, je suis pressé, je pars pour mes missions.

" Votre affectionné neveu,

" THOMAS COOKE, *Ptre.*,

" *Missionnaire.*"

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Nipisiquit, 18 octobre 1820.

" *Monseigneur*,

" La gazette aura peut-être déjà informé Votre Grandeur du malheur qui vient d'arriver le long de la Baie Sainte-Marie, mais non pas certainement avec toutes les particularités que je puis vous communiquer.

" Un monsieur qui arrive de Saint-Jean, N.-B., m'a dit que le 12 septembre dernier, un feu effrayant parut dans les bois derrière le village où demeure M. Sigogne. En peu d'heures, ce feu poussé par un grand vent s'est rendu aux établissements, a brûlé les clôtures, les granges et les maisons ; tellement que dans l'espace de trois milles, y

compris le village, il n'est resté qu'une seule maison ; tout a été consumé. Les habitants ont eu beaucoup de peine à éviter de périr dans les flammes. Huit y sont effectivement péris, et M. Sigogne a été considérablement brûlé, de manière à ne pouvoir plus marcher. On compte cent trente-sept maisons brûlées avec la chapelle. Les propriétaires n'ont rien pu sauver. Le feu a détruit leurs effets jusque dans les puits où ils croyaient les avoir mis en sureté. On a ouvert des souscriptions à Saint-Jean et à Halifax pour le soulagement des infortunés.

" On peut compter sur ces particularités ; le monsieur de qui je les tiens est digne de foi et a été à portée d'être bien informé, ayant eu lui-même plusieurs de ses parents qui ont beaucoup perdu dans cet incendie.

" T. COOKE, *Ptre.*"

MGR PLESSIS A M. COOKE

" Québec, Hôpital Général, 20 oct. 1820.

" *Monsieur*,

" J'ai reçu avec votre lettre du 30 septembre, les trois doublons apportés par Pierre Richard.

" Votre indisposition touche à sa fin, et je m'en rejouis. Il n'en est pas ainsi de ma maladie commencée depuis plus de trois ans, le médecin dit qu'elle n'est pas encore rendue à la moitié, et mon état actuel me le persuade. Mauvaise circonstance pour projeter de nouveaux voyages. Le sud de la baie n'entre point dans mon plan

de l'année prochaine. Si néanmoins, il ne s'agissait que de vous aller voir, on pourrait bien faire diversion.

" Quant à Miramichi que faire des catholiques de cette rivière que M. Blanchet ne saurait entendre et pour le service desquels, je ne l'ai point commissionné ? Ne devient-il pas nécessaire que vous les visitiez encore une ou deux fois l'an ? Je sais que votre mission est déjà assez étendue et même trop ; mais le zèle ne connaît pas de limites. D'ailleurs, ceci n'est que pour un temps que je m'efforcerai d'abréger. Une fois que M. Morisset sera rendu à son poste, je tâcherai qu'il y vienne faire la visite d'été. Enfin, pour n'avoir rien qui vous arrête en chemin, vous pouvez charger M. Blanchet de faire provisoirement la besogne de Taboujamtic, Nigaweck et *Burnt-Church.*

" J. O., *Ev. de Québec.*"

MGR PANET À M. COOKE

" Rivière-Ouelle, 30 octobre 1820.

" *Monsieur*,

" Suivant la demande de votre lettre en date du 4 du présent mois, Eloi Ouellet, menuisier, va à Québec pour s'y embarquer pour votre endroit avec armes et bagage. Du jour qu'il travaillera pour vous, il lui sera payé 5s. par jour tant en hiver qu'en été. Il travaillera en hiver depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, et en été depuis cinq jusqu'à sept. Il sera logé, nourri, couché, chauffé pendant tout le temps, comme il convient. Je vous avouerai que je le vois partir avec peine, parce

que c'est un bon garçon, en qui j'ai beaucoup de confiance, et dont vous serez content. Je souhaite qu'il puisse se rendre aussi heureusement que vous ; mais qu'il ne soit pas dans le cas d'attraper la maladie que vous avez essuyée en buvant de l'eau de Québec. Je lui ai recommandé de prendre des précautions, pour n'y être pas attrapé. Ménagez votre santé pour la desserte de vos missions et pour vos amis.

" BERNARD, *Ev. de Saldes.*"

" *P. S.* — MM. Labelle, Caron et Mad. Besançon vous saluent. M. Provencher est parti aujourd'hui d'ici. Il n'est pas si maigre qu'on l'avait dit. Il va curé à Yamachiche."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 3 novembre 1820.

Après un état de compte, M. Desjardins ajoute :

" Nous avons des tableaux et de beaux ! Mais pas un saint Pierre. M. Demers et moi pensons qu'un mystère de J. C. crucifix, ou résurrection, comme ici à St-Roch, avec un saint Pierre au-dessus, ou à côté, avec un pendant, ferait très bien. M. Provencher part pour son hivernement à Yamachiche. On ne parle plus de son sacre, ni de celui d'aucun autre prélat *in petto.*

" Priez pour le frère de M. Orfroi, mort à Paris ou aux environs, presque subitement, l'été dernier. Monseigneur est bien, très bien ; et fort occupé. M. Cadieu est venu faire ici une retraite. M. Joyer a prêché presque toute

celle de Nicolet. Aussi se plaint-il de coliques, etc. Mon pied est à l'ordinaire. Je vous souhaite tout ce qu'on peut désirer. M. Gagnon a eu peur, avec raison, mais il s'est rendu à bon port. Puisse M. Blanchet avoir été aussi heureux ! Point de nouvelles promotions de connues. Il y aura dimanche prochain, ordination de deux nouveaux prêtres de Montréal."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 16 novembre 1820.

" J'ai pensé que Mgr de Québec devant faire une descente sur vos côtes au printemps, vous seriez bien aise de monter vos différentes églises sur le ton le plus convenable à cette visite épiscopale. D'autant plus qu'il serait possible que M. McEachern, *de Rosen*, s'y rendit lui-même à la rencontre de notre illustre Prélat. Crainte d'oubli, je suis bien aise de vous engager à faire faire quelques petites grilles portatives, par quelques-uns de vos artistes. Monseigneur m'a fait part de votre dernière lettre de Nipisiquit. Quels désastres vous mentionnez dans l'Acadie ! Les gazettes n'en parlaient pas avec tant de détails et de persuasion. Le pauvre M. Cigogne, si actif et jadis si dispos, est donc pis que moi, tout à fait cul-de-jatte ! Son église, ses maisons, son village, huit de ses paroisses consumées. Quel fléau destructeur que ce feu qui prélude à tant d'infortunes. Nous en sommes tous navrés....

" M. Morisset hiverne décidément aux Eboulements. M. Provencher est à Yamachiche, M. Amiot en arrive

pour remonter chez le gros M. Pasquin. Rien de nouveau au sujet des affaires épiscopales, ecclésiastiques et civiles. Je vous adresse des paquets d'une méchante gazette pour M. Poirier et des calendriers pour vos messieurs voisins de l'Acadie. Acheminez-les, s'il vous plaît, au bon Michel Allain, de Nigaweck, qui les fera parvenir. M. Orfroi a perdu son frère presque subitement, près de Paris. *Ora pro eo et pro me invalido tibi devoto.*

"J. D."

M. COOKE À MGR PLESSIS

Le 22 janvier 1821, le missionnaire goûte en paix les plus suaves délices.

"Caraquet, 22 janvier 1821.

"Je n'ai aucune plainte à faire contre les différents postes de ma mission ; au contraire, puisqu'il faut que je vous en parle, je vous déclare que je n'ai jamais eu tant de consolations que dans ce moment-ci. Je vois partout un grand zèle pour tout ce qui peut procurer la gloire de Dieu, même au Chipagan dont les habitants sont devenus les plus dociles du monde. Ils ont bâti, l'hiver dernier, une petite chapelle de vingt-deux sur vingt-huit pieds qui servira de presbytère bien vite, car ils sont maintenant occupés à préparer le bois pour une église de trente pieds sur cinquante-cinq, qui doit commencer au printemps ; par ce moyen, on viendra à bout de civiliser les Chipagans naturellement bons. Pour obéir à votre lettre pastorale, les soixante habitants de Tracadie se sont

obligés de me remettre chacun un louis cet été afin d'avoir un charpentier pour faire leur église en charpente.

"Je comprends bien, Monseigneur, qu'il est pénible pour vous d'allonger votre voyage. Mais quelle satisfaction et quel encouragement pour nous, si vous étiez témoin de ce que nous avons fait par vos ordres! Une journée au moins dans chaque poste. J'ose l'espérer.

"Les bancs de l'église de Caraquet ont été criés le 1er janvier. Tous les comptes se sont trouvés en ordre et les affaires bien réglées,—ce que les habitants ont fourni pour l'église ayant été évalué à prix d'argent a formé la somme de £1440, — qui, partagée entre quatre-vingt-dix habitants, donnerait £16 pour la part de chaque fournisseur. On a rabattu sur l'achat de leur banc ce qu'ils avaient fourni de plus que les £16, comme je l'avais promis avec votre permission. Ceux qui n'étaient pas rendus à £16 ont été obligés de s'y rendre avec leur bourse pour avoir droit de mettre sur les bancs; quelques-uns n'ayant pas voulu s'y rendre n'ont eu que le quart, ou demi, ou trois-quarts du banc. Ainsi chacun a eu suivant son travail et tout le monde est content. Les bancs qui ont resté ont été appelés *bancs de l'église* et seront mis à la criée tous les ans, et rapporteront au delà de £6. La vente des autres bancs s'est montée à £350, chose presque incroyable; nous voilà au dessus de nos affaires.

"THOMAS COOKE, *Ptre.*"

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Nigaweck, 10 février 1821.

" *Monseigneur*,

" Je viens de terminer la mission de Miramichi. Les catholiques de l'endroit ont été bien exacts à assister à la sainte messe. L'église de la Bartabog avait peine à contenir le grand nombre de catholiques et autres qui s'étaient rassemblés pour assister à l'office du dimanche. J'en puis dire autant au sujet de la confession ; ce sont deux articles dont on s'acquitte assez bien. Mais du reste vivant avec des gens de toute sorte de dénominations, les catholiques de Miramichi sont peu scrupuleux sur les lois et les usages de l'Eglise catholique. Au sujet des dîmes : Y a-t-il pour les Anglais une obligation de payer la dîme? S'il n'y a d'autres règles que la volonté du fidèle, il est difficile de les croire en conscience. Le plus grand nombre ne donne rien ; d'autres à la tête d'une nombreuse famille croient faire beaucoup en donnant dix chelins. Enfin, chacun fait comme il l'entend, de sorte que la dîme de Miramichi suffirait à peine si les gens chez lesquels je me retire exigeaient du payement."

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Caraquet, 23 octobre 1821.

" . . . .
J'ai été très heureux dans mon voyage de Québec. Au bout de vingt-huit jours j'étais de retour, et aucun de mes paroissiens n'avait eu besoin de moi. Je ne trouvai à mon arrivée ni mort, ni malade.

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Caraquet, 14 février 1822.

" J'ai envoyé à la Chambre d'Assemblée une requête demandant l'incorporation du missionnaire et des marguilliers de Caraquet, à l'effet d'acquérir, posséder, etc., des biens immeubles. M. Munro a les instructions nécessaires et fera ses efforts pour que le bill remplisse les vues de Votre Grandeur, ou il le rappellera. Il présentera aussi les demandes des Sauvages sollicitant £150 pour achever l'église de *Burnt-Church*, pauvre chapelle qui tombera en ruine avant l'été achevé.

" THOMAS COOKE."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 17 mars 1821.

" *Cher M. Cooke*,

" J'ai reçu, il y a quelques jours, votre très agréable missive du 25 janvier, à laquelle je réponds à peine par des sauvages qui partent aussitôt. Monseigneur a sacré deux évêques : Mgr McDonel, de Résine, pour le Haut-Canada, et Mgr Lartigue, de Telmesse, pour le district de Montréal. Aujourd'hui, ordination de quatre sous-diacres, MM. LeDuc, McDonel, Baillargeon et Papineau. *Nec plus ultra*.

" En dépit des dévotes de la Neuvaine dont demain est la clôture, il vous faut vous dire que nos affaires par-

lementaires vont tristement. Les deux Chambres Haute et Basse ne s'entendent et ne tirent point d'accord pour le bien. Monseigneur se porte à merveille et soutient éminemment sa dignité. Il se propose d'aller vous visiter au printemps, et voudrait m'y entrainer, mais pauvre Claude que je suis, à quoi vous serai-je bon ailleurs qu'ici ! Le brave Augustin Amiot a reçu votre épître et y fera droit. Agréez ses meilleurs souhaits. Faites passer aussi les nôtres à vos messieurs missionnaires voisins. Si vous désirez être de la Caisse ecclésiastique, il y a une formule à signer et à présenter. Envoyez-moi du moins votre signature en blanc pour votre capitaine Mercure, messager de la Baie. M. Orfroi se porte bien ainsi que tous nos autres messieurs ; faites-en de même. Adieu. Saluts très humbles au cher Patriarche de Carleton et Cie. Le jour, le moment ne me permet pas de lui répondre à l'aise. M. Bédard a reçu votre dernière lettre. Il vous a écrit peu de jours auparavant par Madawaska. Lisez la feuille ci-contre et faites-là, s'il vous plaît, passer en diligence à Caraquet. On me presse, on me harcelle. *Valeas optimi frater tuus.*

"J. D."

"Aux soins de François Condeau,

Second chef du village de Ristigouche."

MGR PLESSIS À M. COOKE.

" Québec, 14 mars 1821.

" Je bénis Dieu des succès dont il a couronné vos entreprises à Caraquet et de ceux qu'il vous fait espérer à Chipagan et à Tracadie.

" Sans m'engager à traverser la baie, j'espère bien n'en pas revenir sans vous avoir rencontré quelque part. Il sera le mois de juillet lorsque j'arriverai à Percé. Ainsi, vous avez tout le temps de faire vos missions. Rappelez-vous ce que je vous ai écrit au sujet de celle de Miramichi et me croyez bien affectueusement,

" J. O., *Ev. de Québec.*"

MGR PLESSIS A M. COOKE

" Québec, 12 mai 1821.

" *Monsieur*,

" Ci-inclus la dispense que vous avez désirée par votre lettre du 21 février reçue en avril. Vous n'exigerez que huit ou dix piastres de componende et rien du tout, si vous avez lieu de croire que les gens considèrent les dispenses comme un moyen de gagner de l'argent. Dans un endroit parsemé d'autant de sectes que Miramichi, on est astreint à des considérations qui ne seraient rien ailleurs. Quand vous y retournerez, je désirerais que vous convoquassiez une assemblée des catholiques à Bartabay et une autre à Malcolm's Chapel, que vous prissiez note du nombre de familles et de celui des individus de chaque

endroit, que vous les interrogeassiez sur les désirs d'avoir un prêtre, que vous sussiez à quelle somme ils seraient capables de se cotiser pour son entretien, si mieux ils n'aiment lui porter la vingt-sixième partie de tous leurs grains et patates. La dîme ou quelque chose qui en tienne lieu est assurément due par tous les cultivateurs de ce diocèse, et cette loi suffisamment notifiée par les ordonnances des évêques et par leurs réponses uniformes lorsqu'ils ont été interrogés sur cet article. Vous avez bonne grâce à prendre ces informations, lorsque vous leur direz que ce n'est pas pour vous, mais pour un autre missionnaire qu'on a dessein de donner à cette rivière, mais qui n'y sera envoyé qu'autant qu'il y pourra vivre sans se faire payer par confession ou par communion. J'aimerais mieux l'établissement de la dîme qu'une contribution volontaire, ordinairement mal payée, sauf à y ajouter par manière de supplément, une portion de la rente des bancs de l'église. *Interim*, je n'entends pas qu'un prêtre qui dessert ces fidèles par voie de mission reçoive moins qu'il ne faut pour le défrayer honnêtement de son voyage.

" C'est au long abandon de ces pauvres chrétiens qu'il faut attribuer leur ignorance des empêchements de mariage et apparemment de beaucoup d'autres choses qu'ils devraient savoir. *Rogate ergo Dominum messis*, *etc.*

" Vous avez très bien fait de représenter contre le marguillier sauvage qui, de sa propre autorité, a osé vendre une partie de l'emplacement de l'église de Burnt-Church. C'est une affaire à ne point lâcher jusqu'à ce qu'elle ait été jugée par une cour compétente, à moins que le gouverneur Smyth ne veuille prendre sur lui de chasser l'occupant et de remettre les choses *in statu quo.*

" Il sera la fin de juin lorsque je partirai pour la Baie des Chaleurs. Croyez-moi bien parfaitement,

" J. O., *Ev. de Québec.*"

M. COOKE A M. DESAULNIERS

" Caraquet, 26 mai 1821.

" *Mon cher Oncle et ma chère Tante*,

" Depuis que je vous ai écrit l'automne dernier, j'ai été souvent malade : Cependant j'ai toujours fait mon ouvrage, et je soutiens encore dans mes voyages. — Je vous assure qu'il ne faut pas beaucoup s'écouter quand on se trouve chargé d'une mission d'environ cinquante lieues. — Mais Dieu soit loué, nous ne devons faire en toutes choses que sa sainte volonté.

" J'ai marié Marguerite cet hiver avec un nommé Louis Allain, fils aîné et héritier de Michel Allain qui demeure à Nigaouaique, seize lieues plus loin que Caraquet. Je la crois bien pour son salut et pour sa vie. Au moins, elle paraît bien contente. Elle m'a chargé de vous faire ses meilleures amitiés, ainsi qu'à ses parents de la Pointe-du-Lac. Son dessein est d'aller vous voir le plutôt qu'elle le pourra ; peut-être cet été. Elle voudrait vous montrer son mari, qui n'est pas trop beau, mais bon chrétien ; qui n'a pas toutes les manières et les gestes de vos gens des Trois-Rivières ; mais qui est doux, d'un bon caractère, enfin vous en jugerez vous-même, car il a grande envie d'aller se faire connaître et de vous voir. Je me trouve seul à présent dans mon presbytère ; quand je pars pour voyage, ce qui arrive souvent, je ne laisse pour gardien que mon garçon de la Rivière-Ouelle, mais il est fidèle. Je ne saurais dire si je resterai de même longtemps. La visite de Monseigneur ou la maladie me fera prendre mon parti dans le courant de l'été.

" N'oubliez point que je vous ai recommandé mes

deux petites sœurs. Je vous les recommande encore et je vous serai bien obligé du soin que vous prendrez d'elles. Vous savez qu'elles n'ont d'autre espoir qu'en vous et qu'en moi. La divine Providence m'a mis hors d'état de m'acquitter moi-même de cette obligation ; mais je vous prie de leur servir de père, de mère et de frère, et chargez-vous aussi de faire mes compliments à tous mes parents.

" A Antoine et François, je souhaite qu'ils fassent deux habitants dociles à leur pasteur et qu'ils prennent pour modèle et pour compagnie les gens de bien qu'il y a dans l'endroit. Ce sera votre consolation et la mienne. A vos filles, Magdeleine, Babé, Nancy, vous direz que je demande à Dieu pour elles la modestie et la docilité. Cela vaut bien mieux que les rubans, la dentelle et mille joujoux auxquels s'amusent trop les jeunes personnes.

" Je désirerais beaucoup savoir des nouvelles de la famille. Que fait André ? Où est Peter ? Qu'est devenu Ritchell ? et je n'ai eu ni vent ni nouvelle d'eux depuis que je les ai vus. Encouragez donc André à m'écrire, au moins, si le capitaine Mercure a fait sa commission. Adieu, mon cher oncle et ma chère tante, adieu. Je ne sais quand je vous reverrai. Je suis avec considération,

" Votre très affectionné neveu,

" T. COOKE, *Ptre.*"

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec 26 mai 1821.

" Jai reçu le 8 mars, cher Capitaine-Amiral, Commodore, votre Bulletin du 25 janvier. J'ai fait droit à toutes vos demandes, mais le coquin de Guertin ne m'a pas encore satisfait pour le compte de Nipisiquit ; attendez la première autre occasion. Vous aurez à l'instar de l'église favorite de St-Roch, une superbe Résurrection pour votre maître autel, tableau original de Verdier qui a très bien rendu la solennité des solennités, puis un pendant de votre St-Pierre, sur les justes raisons et très judicieuses dimensions que j'ai reçu de vous. Le grand Polycarpe est en chantier, ainsi qu'un foudroyant St-Michel ; je pense même à une Ste-Anne pour l'église des sauvages de Miramichi. Quel est le patron de Nigaweck, de Tracadie, &c., &c. Il serait important de faire travailler nos artistes, tandis que nous sommes pourvus de bons originaux à copier.

" Je doute que le grand Karie, qui ne revient guère sur ses grands projets, puisse être servi cet automne à si grand frais par les Ursulines. La main d'œuvre et le prix de l'or sont doubles par la colle. Je crois l'huile plus solide et préférable en tout sens surtout contre l'humidité et les brouillards salins. Je voudrais pouvoir m'entretenir avec vous longuement ; mais vous recevez nos gazettes, que vous dirai-je de nouveau ? Monseigneur se porte bien, il a dû vous écrire qu'il ne visitera en juillet que le nord de la Baie. Il voudrait m'y entraîner ; je doute que j'y puisse être bon à quelque chose, traînant toujours la béquille. *Vale frater, ora pro Claudo J. Desjard.* J'apprends que vous avez marié Mademoiselle

votre sœur à un fils de notre excellent Michel Allain; félicitez-les en tous deux pour moi, en saluant la pieuse Mme Josette et compagnie. On dit que vous pensez à revenir ici à demeure? Tant pis, tant mieux. M. Orfroi relève à peine de son rhumatisme douloureux. M. Périnault est goutteux, M. Bélanger cacochime, M. Joyer, éthique, M. Boudreault, toujours paralytique. Le Père Daulé tombe saintement dans l'aveuglement ainsi que le vénérable père DeCalonne; ainsi le monde vieillit pour nous, et nous rappelle que nous n'y sommes que de pauvres pèlerins. Je vais vous adresser des saintes Huiles. Le vigilant Guertin pourvoira à vos autres besoins. Tous nos Messieurs vous saluent *Corde et affectu*. Mille et mille saluts fraternels à nos dignes confrères de tous les rivages, mes souvenirs affectueux à vos pieux associés de la bonne mort. Je tâcherai de leur faire un jour ma petite offrande comme un *Ex voto*, ou mémorial de notre engagement réciproque. Qu'avez-vous fait du petit monument de mon fidèle Castanet? Tâchez de faire passer des saintes Huiles à Richibouctou et Jedaick, même à Memramkook. M. Poirier fait-il son paquet? Nous attendons Mgr McEachern pour sa consécration, on croit qu'il sera évêque d'Halifax et du Nouveau-Brunswick, sans autre division. M. Provencher prend racine à Machiche. On ne parle guère de la Rivière-Rouge cette année, quoique les deux compagnies d'Hudson et du Nord-Ouest soient réunies. Monseigneur Lartigue demeure à l'Hôtel-Dieu de Montréal, il a le jeune Bourget, sous-diacre pour secrétaire. Mgr McDonnell arpente le Glengary et le pays Haut à grands pas. Le bon John McDonald est missionnaire de St-André, le fervent et éloquent M. Fraser fait merveille à Kingston. Nous avons ici un prêtre Hybernois fort tranchant, ambulant, élégant, qui vient des Etats-Unis

et qui doit probablement y retourner ; il recule à la pensée des missions du Golfe. Le tonnerre a fracassé le clocher de M. Lejamtel et son église. Etes-vous armé d'une branche électrique ? *Iterum vale*, *frater*, *Eheu Parce mihi.*"

"J. D."

M. DESJARDINS A M. COOKE.

"Québec, 18 juin 1821.

"*Mon cher M. Cooke*

"Deux mots à la hâte par faveur de Mgr McEachern qui cingle vers nos parages. Il veut y être le précurseur de notre très éminent Prélat qui se dispose à profiter de l'ange Poirier pour vous visiter. Je doute pourtant qu'il touche les bords du sud, ne voulant faire qu'un voyage de six semaines. Alors, cela nous donne un peu de répit pour vos décorations magnifiques ! Soyez assuré que je m'occupe à vous seconder et satisfaire ; mais les ouvriers, les artistes, dis-je, de tout genre, que j'emploie pour vous, semblent s'entendre pour exercer notre patience. Tout avance lentement. Rien, je le crains, ne sera prêt à point de profiter de l'ange conducteur de nos chers argonautes. J'ai beau vider ma bourse, m'armer de mes béquilles, stimuler le peintre, le sculpteur et doreur ; on ne me satisfait qu'à demi ! Je le serais encore bien moins si, comme on le répand ici, vous étiez réellement hors de combat et sur votre prochain retour. Que vous dirai-je pour votre consolation ?... Mgr McEachern, M. Boucherville et Cie suppléeront à mon peu de mémoire, en vous assurant que je demeure toujours invalide et votre très affectionné confrère,

"J. L. DESJARDINS, *Ptre.*"

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 26 juin 1821.

" Deux mots pour vous dire que Mgr doit partir d'ici, dans trois jours, le soir de la St-Pierre. Sa Grandeur ne se propose pas de vous visiter ; cependant, qui sait si la faim, l'occasion, le zéphir ne l'y porteront un instant pour vous enlever à Ristigouche ? Tâchez d'avoir des gens au guet, au télégraphe de la Pointe Mission, pour signaler le convoi apostolique. J'ai engagé M. C. Aubri à vous attirer chez lui. Mais quel serait votre dépit et le mien si Mgr passait chez vous en votre absence ! Prenez conseil de votre bon Ange, pour rencontrer le capitaine Poirier, qui se pavoise déjà pour être bien reconnu.

" J. D."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 15 sept. 1821.

" *Mons. Cooke*,

" On vous annonce, on vous désire, et pourtant on craint que vous manquiez votre passage comme la caisse oubliée... Venez ou non, votre tabernacle est encaissé avec précaution, par M. Thomas Baillargé en personne.

" M. Amiot m'annonce M. Cooke, et pourtant je suis incrédule comme saint Thomas, à moins que je ne le voie... rien de nouveau ici que la mort de M. Gatien Senin, curé de St-Eustache. Il n'était que de la Société

des 3 Messes. Monseigneur de Québec a été bien content de la bâtisse de Caraquet et de la réception qu'il y a eue en passant. MM. Bédard et Cie en parlent avec chaleur... Monseigneur arrive du Bureau de la Caisse, tenu à St-François du Lac... M. Lefrançois junior doit descendre incessamment avec P. Poirier, pour hiverner à Bonaventure. On ne sait rien des autres arrangements ecclésiastiques. Le bourgeois semble fort embarrassé et inquiet de ses mauvaises jambes. Il est en ce moment à l'Hôpital-Général.

"J. D."

M. DESJARDINS À M. COOKE

"Québec, 2 nov. 1821.

" *Cher Capitaine Cooke*,

" Je suis encore désappointé à votre sujet. Vos Robichaux, Landri, Poulain partent, dit-on, au premier jour, et je n'ai rien, non rien de prêt à leur donner pour votre église ! Il nous tarde de savoir comment vous vous êtes rendu chez vous ? Qu'avez-vous fait de mon bon Paddy ? Avez-vous été content de votre tabernacle ? J'ai reçu information de Tranquille Blanchard qui me satisfait à cet égard.

" Mgr Conwell, Év. de Philadelphie, est ici à la quête. Oui, il est réduit à la plus grande détresse. Vous avez entendu parler de la division de son église et de l'insurrection des *Trustees*, de l'excommunical... d'un jeune Révérend ? Tout cela n'est que trop vrai, et nous crève le cœur. Malgré notre pénurie en tout genre, il faut

bien assister ce pauvre Prélat Hybernois. Quant aux nouvelles promotions ecclésiastiques, vous saurez qu'à votre défaut, M. Gauvreau remplace M. Morin à Ste-Anne de la Pérade ; M. Gingras est parti pour Memramkooke avec le tabernacle et le tableau du grand *Karie*. M. Ringuet est en partance pour Madawaska. M. Labelle est rendu aux Eboulements ; M. Demers junior à St-Grégoire ; M. Audelin au St-Esprit ; M. Paquin junior à St-François du Lac, M. Poirier à St-Luc, M. Lagarde à Belœil. Les mauvaises jambes de Mgr J. O. nous inquiètent de plus en plus. Mon méchant pied devient un peu endurci. Vos amis ne vous oublient pas, priez aussi pour eux. Quoi, le Père Orfroi vous a grayé d'un cabriolet, *oncques* ne vit à Caraquet semblable équipage ! Adieu, cher et brave missionnaire, que le Dieu de toute grâce répande sur vous ses plus amples consolations. *Vale frater*, *Tuus*

" J. DESJARDINS."

" M. Crevier est bien malade, et depuis longtemps au Détroit. Il y a perdu toute sa graisse, sa joie et l'espoir même de voir ses foyers."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 14 novembre 1821.

" *Cher M. Cooke*,

" J'ai reçu votre agréable lettre datée du 10 octobre. Je vous félicite de votre court et bienheureux trajet. Mille grâces de votre charité pour mon pauvre Hybernois. Je vous dois son passage, sinon plus ! ... Grand merci de

votre libéralité intentionnelle. Vos huîtres marchent plus vite que Gustin. Il les a laissés partir pour Montréal. J'espère que vous y serez gagnant. Nos Révérendes Mères n'en prieront pas moins pour vous et pour moi. Les doreuses de la Petitite-Rivière craignent qu'en ayant voulu mieux faire pour vous qu'à l'ordinaire, elles n'aient pas rencontré votre goût pour la dorure du beau tabernacle? Cependant, il a été admiré ici. J'ai donné votre cadre de St-Pierre à dorer aux Ursulines qui se piqueront d'émulation pour vous satisfaire. Croiriez-vous que le petit Tableau de la Bonne Mort n'a été fini que d'hier, et que tous les artistes me font languir?"

M. DESJARDINS À M. COOKE

"Québec, 17 novembre 1821.

"*Mon cher M. Cooke*,

"Avant de commencer la retraite de nos Révérendes Mères qui partent aujourd'hui pour le Thabor, *in globo*, je veux vous souhaiter bon hivernement. Vous aurez été surpris de voir arriver Bte Robichaud, et Poulain et Landry sans le moindre signe de ma main. Rassurez-vous, vous n'êtes pas du tout oublié en ce petit coin du monde, mais vos gens sont partis à mon insu. Au reste, vous recevrez des lettres de moi par toutes vos frégates posthumes. Et le tableau de St-Joseph et le grand cadre de St-Pierre? Oui, ils sont prêts à souhait, et j'espère que vous les recevrez enfin en bon état: On a fait pour vous satisfaire tout ce qui a été possible, en béquillant. Dieu veuille que tout vous parvienne sans encombre et que vous soyez entièrement satisfait. *Fiat, fiat.*

"J. D."

MGR PLESSIS A M. COOKE

" Québec, 28 février 1822.

" *Monsieur*,

" La malle de Ristigouche ne nous a point apporté de vos nouvelles. Elle repart aujourd'hui et me laisse peu à vous dire, sinon que vous demeurez chargé, comme ci-devant de la desserte de Miramichi ou vous vous rendrez, je suppose, de bon printemps. Je désirerais que vous allassiez jusqu'à Malcolm's Chapel et que vous y fissiez quelque acte de propriété sur les douze acres de terre qui m'y ont été données par M. F. French, sans doute pour l'utilité de la mission. Je crains que quelqu'un ne s'en empare, et je me reproche de ne vous en avoir pas mis le *deed* en main, pour être enrégistré dans l'office public du comté. C'est un coup manqué.

" Vous regretterez pout-être de n'avoir pas accepté l'offre que je vous faisais, l'automne dernier, de rester en Canada. Il m'aurait été plus facile de vous donner un successeur, qu'il ne le sera cette année où il faut remplacer MM. Moll, Cécile, Madran et Gaulin par je ne sais qui.

" Je vous souhaite ferveur et santé et suis bien parfaitement, Monsieur.

" Votre très obéissant serviteur,

" J. O., *Ev. de Q.*"

MGR PLESSIS A M. COOKE.

"Québec, 2 mai 1822.

" *Monsieur*,

" J'ai reçu en son temps votre lettre du 14 février, de Miramichi, que vous abandonnez, et qu'il vaut peut-être mieux laisser où il en est, que de vous y trouver, en opposition avec Mgr de Rose.

" La requête des habitants de Nipisiquit viendra quand elle pourra. Je ne me suis pas engagé à leur trouver un prêtre à leur demande, quoique mon désir de le leur procurer soit aussi ardent que celui qu'ils ont de l'avoir, le proverbe est toujours vrai : *Nemo dat quod non habet.* Voilà que trop de missionnaires reviennent cette année : Messieurs J. P. Gagnon, et Moll, et Cécile, et Madran, et Gaulin. Où prendre pour remplacer tant de monde ? Aussi ne vous aviserez-vous pas de quitter aussi : ayant décliné de le faire, l'année dernière lorsque je vous l'offris. Ajoutez que les constructions d'églises de Tracadie et du Chipagan deviendraient bien autrement pénibles pour un nouveau missionnaire.

" J'attendrai avec impatience le succès de la motion de M. Munro dans votre parlement provincial.

" L'occasion par laquelle je vous écris est la seule qui parte ce printemps pour la Baie des Chaleurs. Puisse la présente vous trouver en bon état de santé et de ferveur.

" J. O., *Ev. de Q.*"

M. COOKE A MGR PLESSIS

"Nipisiquit, 22 mai 1822.

"*Monseigneur*,

"La lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser de Miramichi a dû vous satisfaire sur tous les points dont vous me parlez dans votre dernière, excepté sur l'article de mon retour dans la Baie que l'on regarde comme libre et dépendant entièrement de moi. Je sais que vous avez eu la bonté de me laisser libre de rester en Canada ou de retourner à la Baie ; mais aussi vous n'ignorez pas que vous m'avez témoigné d'abord un grand désir que je retournasse, à raison de la desserte de Miramichi pour laquelle vous n'aviez personne en vue. Ce témoignage de vos désirs était un ordre pour moi, après lequel je regardai toutes les offres de Votre Grandeur, quelque honorable et avantageux qu'ils fussent, comme autant d'excuses. De sorte que ça n'a été que par envie de rendre service que je suis revenu ici.

"Mais tout ce que j'en dis n'est pas le désir que j'ai d'en partir. J'y resterais bien davantage pour le même motif qui m'y a fait retourner, si de fortes raisons de santé ne m'obligeaient d'agir autrement. Non, Monseigneur, je ne suis point revenu dans la Baie par fantaisie, et ce n'est point non plus par caprice que je prends la liberté d'user du privilège que vous m'avez accordé, en vous annonçant mon retour pour cet automne. J'y suis forcé ; je craindrais de manquer de prudence si je ne le faisais pas. J'espère que Votre Grandeur ne me saura mauvais gré de la présente, et qu'elle voudra bien me faire l'honneur de me compter au nombre de ses très humbles serviteurs."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 1er mai 1822.

" *Cher M. Cooke*,

" Deux mots à la hâte, par une occasion qui part, dit-on, à l'instant. J'ai reçu votre agréable lettre datée du 14 février. Je vous ferai des comptes, non d'apothicaires, etc.

" J'ai un tableau de sainte Anne, pour vos sauvages : s'ils finissent leur église, si mal commencée. Je voudrais profiter de votre séjour, et de mon peu de vigueur pour garnir ces pauvres parages, car, après nous, je le crains, les Ecossais ne feront rien de passable. Priez pour le pauvre M. Boudreault décédé à l'Ile aux Coudres. Le Séminaire donne vacance pour un an au Petit Séminaire qu'on démolit pour le bâtir, tant soit peu mieux. Monseigneur est menacé de la goutte en dépit d'un cautère. Il doit sacrer sous peu M. Provencher aux Trois-Rivières. L'abbé Orfroi se porte assez bien. Tâchez de placer mon Hybernois. On nous annonce une nouvelle révolution en France, cela mérite pourtant confirmation, et j'en doute fort. French est aux abois et congédié, je crois, de New-York La pauvre église de Philadelphie est en guerre sanglante. M. Boucherville est *sous sentence de mort* par nos esculapes. M. Ant. Bédard est chargé de sa paroisse avec celle de St-Ambroise. M. de Calonne reverdit à quatre-vingts ans complets. M. Raimbault fait enfin démolir ses tours. Maître Gustin jette un pauvre coton pour la santé. D'ailleurs, il nous est toujours utile. Le grand Carie n'est pas aux invalides, comme vous l'avez cru, à Richibouctou. Il triomphe à Jédaick et n'en veut bouger. M. Edge a renoncé

à la Trappe ; et le père Vincent songe à repasser le grand Lac. Le jeune Harper doit accompagner Monseigneur de Julianople à la Rivière Rouge.

" Devinez le reste. Adieu, je vous souhaite tout ce que vous pouvez désirer, saluts à vos chers missionnaires du nord. Je leur écrirai par une autre occasion.

" J. D. "

" *P. S.* — Pourriez-vous donner des nouvelles du capitaine Pierre Doucet et Fabien Fougère qu'on croit naufragés, en revenant l'automne dernier des Iles de la Madeleine ? "

M. DESJARDINS A M. COOKE.

" Québec, 5 juin 1822.

" *Cher Monsieur Cooke*,

" J'ai reçu, le 27 mai, votre charmante lettre du 15 avril. Suivant votre calcul annoncé, je vous suppose actuellement près de la Grande Anse et de vos foyers. J'espère en recevoir de nouveaux détails, par le retour de Charles Poirier, qui ne vous porte que de saintes Huiles.

" Voulez-vous donner sainte Marie Madeleine pour patronne de Belle-Dune ? J'en trouverais ici un joli tableau, à bon marché, ainsi qu'un saint Jérôme à la trompette, pour le Chipagan. Vous y avez donc fait des merveilles pour amener les gens à une conclusion si efficace ? Dieu soit béni : espérons-en pleine réussite. Quant à la touchante requête de Nipisiquit et alentours, je doute que le digne Prélat puisse y répondre à souhait, ainsi que vos

justes désirs de remonter cette année le grand fleuve à *demeure.* Il vous motivera lui-même son extrême embarras.

“ Toujours est-il vrai que la sensible requête et votre note ont porté coup ! On y a reconnu votre touche délicate et vous pouvez assurer vos *braves* qu'on les seconde ici de tout cœur. *Rogamus Dominum messis...*

“ Le tableau de saint Michel de Pockmouche était d'abord de quinze louis. M. Deschenaux l'a payé autant, sur les mêmes dimensions et de la même main. J'ai trouvé moyen, à l'aide de quelques amis, de gratifier vos sauvages et compagnie de moitié... *Gaudeamus omnes !* On vous a secondé pour votre *cathédrale*, trouvez bon qu'on encourage aussi dans l'occasion ces pauvres chapelles. J'espère également obtenir quelque chose pour St-Jérôme et la belle Madeleine en perspective. Même je compte sur un saint Bernard pour Nigaweck. Assurez-en, s'il vous plaît, le bon Michel Allain et sa pieuse Josephte, ainsi que de mes meilleurs souhaits. Où en est l'église nouvelle des sauvages de la Pointe à la Croix, dite *Burnt Church* ? Le vieux *Franchois Julian* est-il encore vivant ? Ses enfants le font-ils revivre ? Qui a remplacé la parlante Thébault ? Mes saluts à M. Otho Robichaud, dont la vénérande sœur se soutient bien ici. Mille souvenirs affectueux à toutes les personnes obligeantes qui veulent bien se souvenir encore du vieux boiteux. M. Viau remplace Mgr Provencher à Yamachiche ; M. Angers, nouveau prêtre, dessert provisoirement St-Nicolas. M. Boucherville s'affaisse de plus en plus ; M. Cadieux menace ruine par la goutte remontée. Point de nouvelles de Paris, sinon de Pierre Beaubien qui y fait florès... J'ai reçu des nouvelles du grand Karie, le patriarche de Jédaic. Je voudrais bien lui envoyer une petite caisse contenant ses petites statues

dorées, mais j'attendrai une occasion directe ou sa venue pour les lui délivrer.

" Veuillez acheminer l'incluse vers M. Gingras, de Memramcook, et ne pas m'oublier auprès de vos dignes messieurs missionnaires apostoliques de toutes les provinces.

" J. DESJARDINS."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, juillet 1822.

" *Cher Monsieur*,

" J'ai reçu, par votre bon paroissien Tériau, votre gros paquet d'espèces formant la somme de cinquante-neuf louis dont j'ai remis vingt-cinq louis à M. Gustin, suivant vos désirs.

" Quel vide vous allez laisser dans le sud de la Baie ! Nos gazettes vous auront appris la mort de M. Gauvreau et celle de M. Jean. *Ora pro eis.*. M. Janvier, prêtre du Détroit, nous arrive pour convoyer trois de nos Ursulines à la Nouvelle-Orléans. Le Père Vincent nous adresse trois de ses Tracadiennes, postulantes pour les Sœurs de la Congrégation. Il nous arrive des Hibernois *ad societatem.* Je vous remercie bien de vos pieux mementos et de ceux que vos gens voudraient perpétuer pour moi. Croyez-moi *corde et affectu tuus.*

" L. J. DESJARDINS."

" P. S.—M. Janvier, prêtre Lyonnais, arrive du Détroit,

avec trois postulantes qu'il doit joindre à nos trois missionnaires Ursulines, pour la Nouvelle-Orléans ; mais le convoi *nonnin* ne doit partir que cet automne.

" Nos gazettes nous annoncent quelques tumultes dans la Rivière Miramichi, de quoi s'agit-il ?

" Vous avez trop bien traité mon parasite Hibernois. Il est temps que vous lui donniez congé, et qu'il apprenne à gagner son pain. Qu'il ne revienne pas ici où nous regorgeons de ses tristes *countrymen.*

" M. Cadieux se relève enfin d'une grave maladie ; M. Boucherville traîne en langueur. Pour moi, je m'affaisse dans toutes mes facultés. *Ora pro Claudo.*

" *Tibi devoto.* L. J. DESJARDINS."

" P. S.—Votre tableau statique est clair et satisfaisant. Mgr Duplessis est à Matane ; peut-être ira-t-il au Cap Chat. Nos Messieurs du Séminaire et de la Cure, les Chapelains et nos saintes Dames de toutes les communautés vous saluent. Maître Gustin est un lutin, qui trotte à Sainte-Anne pour ses intérêts et les vôtres.

" M. Robert est en deuil. Madame Normand vient de mourir. On enterre ici à foison.

" J. D."

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Miramichi, 11 août 1822.

" *Monseigneur*,

" Depuis ma dernière lettre datée de Nipisiquit, le 20 mai, dans laquelle je vous annonçais le dessein que

j'avais de retourner en Canada, je n'ai pas eu l'honneur de recevoir aucune lettre de Votre Grandeur. Les raisons que j'avais alors sont encore les mêmes, mais je me trouve accablé d'ouvrage. Tout le monde crie après moi, de sorte que je ne pourrai peut-être pas monter à Québec aussitôt que je le désirerais. Il est déjà le 5 d'août, et je ne suis qu'à Miramichi, où j'ai été entrainé par les prières, sollicitations et importunités des Anglais, qui ayant appris que je ne voulais pas aller à *Burnt Church* s'y sont rendus en foule pour recevoir les sacrements ; mais comme j'avais déjà trop à faire là, et désirant me débarrasser des derniers venus, j'ai été obligé de leur promettre une petite visite à la Bartabay. Il est vrai que je n'en ai pas de regret, les pauvres gens sont si affamés de la parole de Dieu que leur assiduité, la satisfaction qu'ils font paraître, en assistant à la messe, dédommage bien de la peine qu'on a à se rendre chez eux. J'ai souhaité mille fois, hier, que Votre Grandeur pût voir ce qui se passait à Bartabay. Un peuple nombreux venu dans plusieurs goëlettes, barques, berges et canots, remplissait l'église et l'entourait par dehors à plusieurs rangs.

" Après le baptême des enfants, au nombre de vingt-deux, je reçus douze députés que la majorité avait choisis pour former un comité à l'effet de faire une souscription, d'en lever annuellement le montant, et de la remettre au missionnaire qu'ils sont sur le point de demander à Votre Grandeur, dans une humble requête, car c'est l'objet de tous les gens de Miramichi, même des hérétiques, qui disent tout haut qu'un prêtre catholique tiendrait mieux la paix dans Miramichi, que tous les magistrats ; qu'il serait même de la sagesse du gouvernement de s'intéresser à cela, que s'il y eût eu un *clergyman*, les derniers troubles n'auraient certainement pas

eu lieu. Enfin, on sent le besoin d'un prêtre, et si vous avez la bonté d'en envoyer un, je ne crois pas qu'il souffre au moins dans les premières années.

" L'abolition de la procession de la grande sainte Anne avait fait un tort spirituel incroyable à la nation Micmac. C'était leur seul point de réunion, le seul temps où on put les voir tous et les instruire. L'année dernière, d'après l'avis de Votre Grandeur, je fis la cérémonie le dimanche après la Sainte-Anne, et je l'annonçai pour les années suivantes à perpétuité. Cette nouvelle causa une grande joie à tous les enfants de sainte Anne qui, cette année, viennent de tous côtés à la file, et s'en retournent chargés d'instructions et de bons propos. M. Blanchet est venu m'aider : nous avons employé dix jours à confesser tous les Micmacs, depuis Pockmouche à Bouctouche. Il y avait une instruction à chaque messe : tous les sauvages y assistaient ; nous faisions le catéchisme deux fois par jour : ce qui nous a mis en état de recevoir pour la première communion trente-deux petits sauvages ; et le soir, il y avait la prière publique suivie d'une instruction et de la correction des méchants. Cette mission a tellement plu à M. Blanchet ; il en a si bien senti l'utilité, qu'il se propose d'y amener tous les ans ses sauvages."

" Puis M. Cooke informe Mgr Plessis que l'église de Chipagan sera bénite le 15 d'août, que celle de Tracadie est couverte, qu'il y a un presbytère à Miramichi.

" Cette lettre, ajoute-t-il, est écrite à la hâte et au milieu des plaintes des Irlandais qui se sentent encore un peu de leur *riot*. Ils avaient entrepris de faire noyer deux marchands. Les principaux agents sont condamnés, les uns à deux ans de prison, les autres à moins. On n'a pas osé en pendre quoique deux parussent le mériter.

"THOMAS COOKE, *Ptre*."

MGR PLESSIS A M. COOKE

" Québec, 2 septembre 1822.

" *Monsieur*,

" Vous avez dû recevoir enfin ma lettre du 2 mai, dans laquelle je vous engageais à ne pas revenir cette année, parce qu'il y a déjà trop de missionnaires à remplacer, et que les habitants de Nipisiquit que vous avez si bien soutenus, désirent un prêtre. Si celui que je désire leur envoyer était obligé de se partager encore dans dans tous les postes que vous avez desservis jusqu'à ce jour, il aurait lui aussi trop à faire. Ainsi, demeurez une année de plus. La chose devient facile, puisque votre desserte est raccourcie de tout ce qui se trouve au-delà de la grande anse.

" Je bénis Dieu des consolations dont il a comblé votre ministère, tant à *Burnt Church* qu'à Bartabay. Les fidèles de Miramichi ont bien mérité de moi par leur empressement, mais non encore assez pour avoir cette année un prêtre résident. J'en suis dépourvu, et c'est ma première raison. La seconde est qu'avant de prendre confiance dans leurs promesses, il faut éprouver leur fidélité à tenir leurs anciens engagements. A mon avis, ils ne doivent pas moins de soixante-dix louis d'arrérages à M. Morisset. J'exige que préalablement, ils lui remboursent cette somme, après quoi je m'occuperai d'eux pour l'année prochaine. C'est la réponse que je dois donner demain à leur député, M. Taylor, que je n'ai pas encore vu. Intérim, vous tâcherez de leur donner encore une mission d'hiver et une mission d'été, et les entretenir dans l'espérance d'être pourvu l'automne suivant.

" Ce n'est pas à Passemaquodi, mais entre New-York et Boston que l'abbé Ff. a fait naufrage. Si j'avais su que vous dussiez retourner à Bartabay, je me serais efforcé de trouver une occasion sûre, et de vous transmettre la donation des douze arpents de *Malcolm's Chapel* pour être enrégistrée au greffe de Miramichi.

" J. O., *Ev. de Q.*"

M. COOKE A MGR PLESSIS

" *Monseigneur*,

" Quand j'eus l'honneur d'écrire à Votre Grandeur, le 15 mai dernier, je croyais, à raison d'infirmité, particulièrement de rhumatisme que j'ai dans la tête, ne pouvoir plus rester dans les missions, et je le crois encore. Je me serais accusé d'imprudence et de témérité, si je n'avais sollicité mon rappel, comme je l'ai fait.

" Mais puisque malgré mes sollicitations et mes raisons que je croyais considérables, Votre Grandeur m'engage, ou plutôt m'oblige à demeurer plus longtemps chargé d'une mission fatigante, que Dieu soit loué ! J'y resterai, je ferai ce que je pourrai ; mais s'il m'arrive quelque accident, comme je ne reste ici que par obéissance, j'espère qu'on ne me reprochera pas d'y être resté trop longtemps.

" THOMAS COOKE, *Prêtre Missionnaire.*"

(Pas de date.)

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 17 octobre 1822.

" *Salut au cher Capitaine*,

" On est fort édifié ici du retard du vaillant capitaine qu'on attendait sous peu, et dont on admire la sagesse. . . bien d'autres s'en réjouiront sans doute, jusqu'à Miramichi. Priez, cher monsieur, pour ma chère belle-sœur de Normandie, et le pauvre capitaine Fournier qui s'est noyé aux Sept-Iles. L'abbé Boucherville traîne faiblement. Le grand Karie s'est donc ravisé ? Il n'a pas montré le nez ici.

" M. Orfroi vous félicite d'être resté à Caraquet. Je vous remercie d'avoir acheminé mon Hybernois aux Iles. M. de Calonne est mourant. M. Maguire est à New-York, y conduisant les Ursulines professes et trois postulantes, en pèlerinage pour la Nouvelle-Orléans. M. Dufresne est rendu à St-Nicolas. M. Bourget s'achemine vers les Trois-Pistoles ; M. Poirier dans les profondeurs de Maska. M. Madran s'épanouit à Châteauguay. M. Moll se console à Ste-Anne de la Pérade. M. Mercure est vicaire de Varenne ; M. Labelle, junior, de Ste-Geneviève.

" J. DESJARDINS, *Père*."

M. COOKE À MGR. PLESSIS

" Caraquet, 4 octobre 1822.

" *Monseigneur*,

" Il serait bien nécessaire d'avoir aussi un mot de Votre Grandeur sur un sujet qui est la cause de beaucoup de désordres dans la paroisse. Vous savez qu'une certaine partie de la paroisse méprise l'autre sous prétexte que leurs ancêtres se sont alliés avec des Sauvages. Certain vieillard passe son temps à composer des généalogies, afin de prouver que toutes les familles, excepté la sienne, ont du *sauvage.* Les enfants qui regardent leur père comme l'oracle du pays, répètent ses instructions, insultent tous les autres, les traitent de sauvages. Ces derniers se fâchent, la querelle s'élève. Et cet été, pour la première fois dans ce pays, on en est venu à se frapper à plusieurs reprises ; et deux familles composées de plus de vingt-cinq personnes ont passé deux mois dans une rancune implacable, à cause du sot orgueil de quelques-uns. A mon arrivée de Miramichi, je trouvai la paroisse dans le plus grand désordre, mais j'ai humilié les uns, consolé les autres, puni les coupables, et grâce à Dieu, l'ordre est rétabli.

" Si Votre Grandeur me fait l'honneur de m'envoyer une lettre pastorale, ce que je crois tout à fait nécessaire, il faudrait, pour détruire toutes les objections du mauvais parti, qu'Elle prouvât que Dieu regarde les Sauvages comme les autres hommes, que l'Eglise ne refuse point de les admettre au nombre de ses ministres, qu'un père ne peut point empêcher le mariage de son fils uniquement parce qu'il pense qu'il y a eu, ou parce qu'il y a eu en effet quelqu'un des ancêtres de la fille, au quatrième ou cinquième degré, en ligne directe ascendante, allié avec les Sauvages. . . . .

" THOMAS COOKE, *Ptre.*"

BILLET DE M. DESJARDINS A M. COOKE

"Québec, octobre 1822.

"M. Cécile est ici en retraite. MM. Dollard et Gaulin sont en route pour revenir par Boston. Monseigneur est bien mieux de ses jambes. *Ora pro patre pio de Calonne defuncto 16a hujus mensis.* Il était des trois messes.

"J. DESJARDINS."

M. DESJARDINS A M. COOKE

"*Mon cher capitaine Cooke*,

"Je voudrais pouvoir répondre à tête reposée à vos agréables lettres des 7, 22, 29 septembre. Votre petit plan de décoration a été admiré par nos messieurs, surtout par M. Orfroi qui trouve que vous avez fait des prodiges à Caraquet. Nous le prêchons pour votre grand Chipagan, mais il est pressé par tant d'autres demandes pies, qu'il ne sait trop à laquelle répondre efficacement. Je vous ai cherché un maître d'école, pas moyen d'en *engarrier* sur vos données incertaines. M. Antaya, qui est revenu de l'Ile St-Jean, avec M. Cécile, se serait peut-être décidé à vous aller joindre, s'il eût pu savoir vos conditions. Pas moyen non plus de vous fondre ici une cloche, même de trois cents livres.

"Pour cela, vous feriez mieux de vous adresser à l'agent de M. Robin. Celles de Bonaventure et de Paspébiac ont été achetées à Jersey. J'apprends que M. Mc-

Kegny partant d'ici pour remplacer M. Dollard au Cap Breton, vient de faire naufrage au port. Je perds par sa gaucherie et celle de son capitaine, une caisse dont il m'est pénible de faire le sacrifice. M. Boucherville est toujours languissant. Mgr Plessis est allé aujourd'hui le visiter. Tous nos messieurs sont ici assez vigoureux. M. Orfroi vous dira sans doute qu'il est enfin déchargé de Berthier, et que M. Cécile y est placé en attendant mieux. Vous avez très bien fait de garder votre Baie, car je doute que vous eussiez trouvé bonne chance en ces cantons. M. Lecourtois, en retraite comme invalide, s'est cantonné à Saint-Laurent, île d'Orléans. M. Gaulin est attendu *via* Boston, pour Saint-Luc ; M. Madran est à Chateauguay, attendu que le curé de Ste-Thérèse a préféré ne pas bouger.

" Sur ce, je vous souhaite le bon soir, jusqu'au revoir.

" L. J. DESJARDINS, *Ptre.*

" Nos compliments à tous vos braves gens, au nom de leurs anciens missionnaires. Je n'ai pas le temps de répondre à J. Bte Thérian. MM. Joyer, Huot, Parent, Orfroi se joignent à moi. Priez pour la mère de M. Bellenger, enterrée ici, il y a deux jours.

" J. DESJARDINS."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 7 novembre 1822.

" *Cher M. Cooke,*

" Je viens enfin de faire embarquer le fameux parement. J'y ai donné tous mes soins et cependant je n'ai

pu le surveiller à mon gré. Tout ce qui me rassure, c'est que M. Maguire qui arrive de New-York et Philadelphie, après les choses admirables dont il est encore ravi, n'a pu se taire du bon goût de votre décoration, ce sont ses expressions.

" Adieu, adieu, priez pour le vénérable et saint Père de Calonne. Puissé-je profiter de ses leçons et de ses bons exemples.

" P. S. — Melle Robichaud est venue me faire ses doléances des oublis, insouciances, ingratitudes de sa famille de Nigaweck. Elle vous prie de faire entendre raison à son frère Otho, et à son fils.

" Le Père Maguire vous salue de la meilleure grâce.

" L. J. D."

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Nigaweck, 24 février 1823.

" *Monseigneur*,

" La joie et la surprise des habitants de Nipisiquit à l'arrivée de M. LeDuc qu'ils n'attendaient plus, surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Rien ne leur coûte maintenant pour satisfaire leur nouveau missionnaire. Leurs bons sentiments se soutiennent et ne paraissent pas devoir se démentir de sitôt. Il y a lieu d'espérer que Votre Grandeur ne se repentira pas d'avoir favorisé ces braves gens. Cependant l'église protestante de Nipisiquit s'avance toujours peu à peu ; en attendant, Rév. Pidgeon, prétendant ministre de Nipisiquit, hiverne à Risti-

gouche. Il ne paraît pas si zélé que ceux de Miramichi. Ceux-ci, au nombre de trois, sont d'une effronterie extrême. Après avoir importuné les catholiques malades, ils accompagnent les corps jusque dans l'église et assistent à l'office des morts que John English récite. C'est ce qui est déjà arrivé plusieurs fois, et encore il y a quinze jours, à l'enterrement du marguillier en charge de la Bartabay, le brave Peter, *alias* Patrick Taylor. Tandis que les ministres travaillent à se rendre populaires aux catholiques, le monde leur offre ses plaisirs, ses bals, ses festins, ses comédies, ses sociétés de francs-maçons et de la Bible. D'un autre côté, le défaut d'instruction les a jetés dans une tiédeur monstrueuse ; de sorte que n'ayant plus de goût pour les choses saintes, ils se laissent facilement entraîner par les charmes du monde et n'ont point de l'hérésie l'horreur qu'ils devraient avoir. Les temples des hérétiques sont plus fréquentés que les églises ; les loges de francs-maçons, les salles de comédie sont remplies d'une foule innombrable, tandis que la maison de Dieu est abandonnée. Les jeunes gens ignorent presque la voie qui conduit à l'église. Il faudrait un Jérémie pour décrire tous ces maux, la source de tant d'autres. J'espérais pourtant, l'automne dernier, voir finir tous ces maux. Suivant le conseil et les espérances que vous m'aviez donnés à Paspébiac, j'avais remué tout Miramichi ; de zélés partisans de la bonne cause avaient parcouru la Rivière du haut en bas, recueilli des souscriptions et s'étaient obligés en forme de lever 200 louis et de les mettre entre les mains du missionnaire, qui serait envoyé pour résider parmi eux. Mais le revenu trouvé, on demande autre chose. J'ai fait pour le mieux et il faut que je porte le fardeau des reproches.

" THOMAS COOKE, *Ptre.*"

M. COOKE A M. DESAULNIERS

" Caraquet, 10 mai 1823.

" *Cher Oncle et bonne Tante*,

" Je suppose que vous avez reçu mes lettres du printemps et de l'automne derniers. Quoique vous ne me répondiez point, je me fais toujours un devoir de vous faire connaître de temps en temps l'affection que j'ai pour vous et l'état de ma santé. Comme je n'ai rien appris de vous qui put m'affliger, je forme pour votre bonheur, les vœux les plus ardents, j'ose me flatter que vous êtes encore tous bien et aussi heureux qu'on peut l'être ici-bas. J'espère avoir le plaisir de vous voir sous peu, ainsi que toute votre famille.

" Le mauvais état de ma santé m'obligera de laisser ces charmantes missions qui plaisent à tous les missionnaires. J'achève ma sixième année cet automne, et je ne crois pas pouvoir en entreprendre une autre. Le mal dont je me plains est un rhumatisme, qui me cause un mal de tête presque continuel et m'affecte même les yeux, les oreilles et les dents ; mais du reste, j'ai bon pied, bonne main, on dirait même que je suis gras. Peste soit de la graisse quand le principal est attaqué. Je m'attends à avoir grande dépense à faire en arrivant aux Trois-Rivières. Il faudra sans doute payer chez les Dames Ursulines la pension de mes deux petites sœurs : c'est tout ce que je désire : pourvu qu'elles aient bien employé leur temps. La plus grande peine que je pourrais avoir serait d'apprendre qu'elles n'ont pas voulu profiter de mes offres ; mais tout sera bien, j'espère.

" Marguerite et Louis Allain, son mari, de Nigaweck,

et Prime leur garçon se portent à merveille. Ils vous assurent de leur plus sincère amitié et vous prient de faire leurs compliments à toute la famille, surtout à leurs frères et sœurs.

" La belle-mère de Marguerite est morte le 15 janvier. L'église de Tracadie, qui avait été la principale cause qui m'a fait hiverner ici, malgré mes promesses, est enfin finie ; elle sera bénite le 22 juin. Elle passe, après celle de Caraquet, pour la plus belle de tous ces cantons-ci. C'est la cinquième que je fais bâtir sans compter cinq presbytères que j'ai aussi fait faire et j'en ai fait réparer un autre. Vous ne doutez pas qu'on ne fait point tant d'ouvrage sans avoir beaucoup de misère, car ici le curé est tout : juge, syndic et souvent fournisseur.

" Il n'y a point d'argent, tout est à bon marché ; on n'a rien pour acheter et cependant tout le monde vit. On force sur les patates et le hareng, chétive nourriture pour des Canadiens, mais les gens du pays y engraissent et ont des teints rose ; l'été dernier il a été chargé 400 navires dans ma mission, le bois est en grande demande. Adieu ; mes compliments à la famille, et mes respects à ce cher M. Joyer qu'on regrette toujours ici."

" Je suis votre affectionné neveu,

" THOMAS COOKE, *Prêtre Missionnaire.*"

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Caraquet, 27 juin 1823.

" *Monseigneur*,

" J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 18 mai. C'est avec une grande satisfaction que je vois que Votre

Grandeur compatit au triste état de la mission de Miramichi. J'ai lieu d'espérer que dans votre sagesse, vous trouverez moyen de soulager cette chrétienté souffrante. Quant à moi, j'ai fait pour Miramichi en particulier, et pour les missions en général, autant et même plus que je ne pouvais. Accablé maintenant de maux et menacé d'infirmités de longue durée, j'use sans scrupule de la permission de retourner à Québec. Depuis longtemps j'aurais dû être entre les mains des médecins ; mon dernier voyage de Québec, la lettre que j'eus l'honneur d'adresser à Votre Grandeur l'automne dernier en font foi. Si ma conscience me reproche quelque chose, c'est d'être resté trop longtemps dans une mission de plus de cinquante lieues, peuplée comme vous savez et extrêmement difficile à desservir. Tout ce que je puis faire maintenant pour elle, c'est de prier Dieu qu'il la comble de ses plus abondantes bénédictions, et de supplier Votre Grandeur d'ajouter deux missionnaires à celui qu'Elle a déjà envoyé pour la dite mission.

" La fête de sainte Anne qui, chez les Micmacs dure quinze jours, m'empêchera de remonter avant le mois de septembre.

" T. COOKE, *Prêtre Missionnaire.*"

MR. JA. BLACHALL TO THE REVEREND THOMAS COOKE.

" Caraquet, September 27, 1823.

" *Reverend and Dear Sir,*

" Considering the short time you have to prepare for your intended voyage, there is no doubt you are not a

little embarrassed, which is the reason I have not called on you personnally before your departure. However, I cannot let this opportunity escape without expressing to you my sorrow at your departure — at the same time I am glad for your own sake, as you certainly can be placed in no situation where you will be subjected to so much privation, trouble and fatigue as you have had in this quarter for so many years, fatigue that few could have endured as you have done ; but in going you carry with you the cheery consolation that you have done your duty, in every situation in which you have been placed, with that independance of spirit which characterises the wise and the good in spite of the wickedness, malice and revenge of a few individuals who have doubtless, with all your fortitude, embittered your cup not a little, — one who acts independantly in any public capacity must lay his account to meet with a few such in almost every society, — but a few black sheep don't constitute a flock. Although a few may be glad you are going, yet by far the greater number of your congregation and amongst them the best and most respectable regret your departure sincerely, and let me assure you that not only they, but also all those of other denominations of Christians, who have had the pleasure of your acquaintance, and none more so than myself ; although, owing to indisposition and other causes, I have enjoyed less of your company than I would have wished, I will remember the many pleasant hours I have spent with you. Sincerely wishing you a speedy, safe and agreeable passage to your desired port and the gratification of your most sanguine wishes, on your arrival, I remain with respect,

" Reverend and dear Sir,

" Yours truly,

" JA. BLACHALL."

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Caraquet, 20 octobre 1823.

" *Monseigneur*,

" Il serait trop long d'entreprendre de vous exposer dans une lettre les raisons qui m'ont retenu à Caraquet jusqu'à cette heure. Une seule suffira. Votre Grandeur doit se rappeler encore que la dernière lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire était un offre de la mission de Miramichi, que je me suis cru obligé de refuser, exposant humblement mon incapacité pour cette mission et même pour toute autre mission. Après cette déclaration, j'attends pour quitter mon poste deux mots de votre part. VIENS-T'EN, et faute de ces deux mots, je suis demeuré ici jusqu'à présent, pensant que vous seriez peut-être embarrassé et que je pourrais être de quelque utilité. Mais si je me suis trompé, si par ma gaucherie, j'ai dérangé vos plans, je vous prie d'avoir la bonté de me pardonner, et de croire que j'ai agi en tout pour le mieux, et avec la plus grande soumission aux vues de Votre Grandeur dont je suis, etc.,

" T. COOKE, *Prêtre Missionnaire.*"



CHAPITRE VII

La cure de St-Ambroise. — Installation. — Oraison funèbre de Mgr Plessis. — Les Hurons de Lorette. — Le curé modèle.

1824 à 1835

ENFIN l'hiver est passé ! Voici le radieux printemps. Quelle joie pour le missionnaire d'apprendre par Mgr Plessis qu'il est destiné à la cure de St-Ambroise (1). Il en est heureux pour lui-même et pour ses sœurs, qui vont enfin avoir un chez-soi. — Ce que la plus jeune n'a jamais connu. Cette époque de onze années passées à St-Ambroise, nous paraît la période la plus heureuse de la vie de Mgr Cooke ; sans doute, plus tard aux Trois-Rivières, il connaîtra des joies pures, de douces consolations ; mais la responsabilité est plus grande et l'épine se trouvera bien souvent à côté de la fleur. — A St-Ambroise, peu de nuage : il n'y a que la note gaie. — Il raconte ainsi son installation :

---

(1) Mars 8, 1824. " Jusqu'à révocation de notre part ou de celle de nos successeurs évêques, vous êtes chargé par la présente de desservir la mission sauvage de la jeune Lorette et la paroisse de St-Ambroise, dont l'établissement irlandais de Valcartier doit être considéré comme faisant partie. Vous exercerez, dans ces différents postes, les pouvoirs respectivement attribués par les règlements du diocèse, soit aux curés, soit aux missionnaires des sauvages, avec droit aux dîmes et oblations, du moment de votre arrivée dans l'endroit. Prenez le temps nécessaire pour vous y préparer.

" † J. O., *Ev. de Québec.*"

M. COOKE A M. DESAULNIERS

" St-Ambroise, 22 avril 1824.

" Me voici enfin arrêté, logé, établi, avec un ménage garni de ménagères, bureaux, tables, horloges, etc., etc., et une basse-cour complète, poules, coqs, pigeons, oies, veau, vaches, cheval, etc., etc., en un mot il ne manque rien ici que votre compagnie. Aussi en parle-t-on souvent, il ne se passe pas de jour que l'on parle cent fois de vous et de votre aimable famille. La bonne Elizabeth ne vous oubliera pas de sitôt ; quand elle parle de vous, c'est toujours chez-nous là-bas. Cependant, elle ne s'ennuie pas autant que je l'aurais cru. Après les invitations et les nouvelles de la maison, il faut parler de la paroisse. Commençons par l'église, c'est une des plus belles églises du pays, l'or brille partout ; la chaire et le banc-d'œuvre surpassent ceux de la cathédrale de Québec. La voûte, carottée, dorée et fleurie fait penser au paradis. Enfin, cette église est presque parfaite. L'ordre et les cérémonies n'en cèdent point à la décoration, quatorze chantres font retentir les louanges de Dieu sous cette superbe voûte. Une multitude de charmants petits enfants portant robe, surplis et rabat, servent à l'autel, avec une adresse et une habileté admirables — et cela tous les dimanches. Imaginez-vous donc ce que c'était le jour de Pâques. Tandis que les chantres et les servants faisaient de leur mieux dans le chœur, une belle quêteuse se promenait dans les allées et au grand profit de l'église, remplissait la tasse de pièces blanches. Le bedeau la conduisait en cérémonie, parce qu'elle était étrangère et ne connaissait pas encore l'usage du pays, ce n'était pourtant pas une anglaise, encore bien moins une allemande ;

c'était votre petite fille Elizabeth. On l'a conduite : on l'a chargée d'un gros cousin accompagné d'étoiles ; de manière que la chère enfant est revenue à la maison enflée comme une soupe au lait ; Nancy était jalouse, et ce n'a pas été la seule fois ;. mais la jalousie n'a jamais troublé la paix du ménage.

" L'église canadienne et l'église sauvage sont à dix arpents l'une de l'autre. La route qui conduit d'une église à l'autre est droite, large et bordée de maisons à plusieurs rangs de chaque côté, en forme de faubourg. Mais ne vous imaginez pas que le faubourg de la Pointe-du-Lac ressemble à celui-ci : autant ce dernier est laid, autant celui-là est beau et rempli de beau monde. Tous les voyageurs en sont enchantés.

" Les modes du pays ne sont pas extraordinaires : les jeunes gens sont habillés en beaux capots d'étoffe blanchâtre à la façon de ..... ajoutez-y un capuchon plissé avec une tavelle noire. Leurs culottes et leurs gilets sont de même étoffe et bordés aussi en tavelle noire ; voilà la farauderie des jeunes gens. Les femmes ne leur en cèdent guère..... Mes sœurs ne peuvent suffire à rendre les visites qu'elles reçoivent journellement.

" Je n'en dirai pas d'avantage ; vous verrez vous-même beaucoup d'autres choses, car je ne vous en ai pas dit la centième partie. Il vous faudra un mois et plus pour satisfaire votre curiosité. Quel plaisir pour vous de voir des Hurons, des Iroquois, des Micmacks, des Amalécites, en festin, en danse et en singerie, etc., etc.

" Elizabeth et Nancy se joignent à moi pour vous assurer de leur plus sincère attachement et vous prier de faire leurs compliments à la famille et particulièrement à Antoine, Angelus, François et Ursule et à mademoiselle Marie-Anne. Il y a longtemps que j'aurais voulu vous écrire, mais faute d'occasion je n'ai pu le faire avant

ce jour. Tout va bien, je souhaite que ce soit la même chose avec vous. Adieu, chers parents, je suis votre neveu.

" T. COOKE, *Ptre.*"

Un de ses bonheurs, nous l'avons dit, était de voir ses sœurs au presbytère. Il paraît surtout tendrement attaché à la plus jeune qui, de son côté, va lui rendre, en fraternel dévouement, en actes de prévenances, l'intérêt que lui porte son bon frère. Elle s'absente momentanément, M. le curé est aux abois, il écrit à sa tante : " Vous voilà donc en possession de la perle de la famille. Je serais jaloux de vous, si je ne vous aimais pas tant." Il parle ensuite du retour sur le ton d'un aimable badinage : " L'ouvrage presse : j'ai du foin à faner, des patates à renchausser, un jardin à sarcler, de la toile à employer, des livres à lire, des filles à gronder, etc. Si je suis obligé d'employer d'autres personnes, je vous poursuis en dommage, belle chose ! entre parents. Mais que voulez-vous, chacun a besoin du sien. Badinage à part, venez, je vous attends — si vous ne venez pas — tout est fini : vous brisez les vitres et la paille et qui sait si on pourra les raccomoder. Ma chère Elizabeth, nous espérons que vous vous êtes rendue heureusement ; nous avons prié Dieu pour votre heureux voyage ; sans doute Il nous a exaucés. Puissiez-vous avoir bien du plaisir dans votre promenade et revenir contente. La cuisine est partagée et arrangée suivant vos désirs. Les graines que vous avez semées vous attendent pour vous donner des fleurs de toutes les couleurs. Le berceau renouvelé vous offre un ombrage charmant pour vous reposer l'après-midi ; et votre arbre reverdi devient l'asile de mille oiseaux qui semblent répéter le beau nom de Bébé ou Betsey. Que dirons-nous des petits oiseaux ? Ils chan-

tent, ils turlutent à faire envie." Cependant cette amitié ne fut point sans nuage. M. le curé voulant perfectionner l'instruction de sa sœur, lui avait mis en mains livres, plumes et encre. La jeune fille n'avait pas un goût bien prononcé pour l'étude : au contraire, elle semble mettre peu à profit les leçons de son précepteur. Au début, le frère y met de la patience. C'est charmant de lire sur une lettre à Madame Firmin Desaulniers, mère adoptive de Mlle Cooke." C'est mon maître d'école qui vous écrit. J'arrive des noces sauvages. " Nous avons eu un grand plaisir. J'ai sauté, dansé, mangé — le festin était charmant, nous étious quatre-vingts à table. — Je n'ai pas eu connaissace de rien de désagréable. J'aurais bien voulu vous y voir," et de fait l'ancien secrétaire de Mgr Panet était devenu celui de sa sœur. Mais un jour, voyant ses peines perdues, il entre dans une grande colère, qui rappelle assez celle du R. P. Barat contre sa sœur qui s'était fait faire une robe à la parisienne — la bonne âme s'en est longtemps souvenue. Un jour donc, peiné de voir Betsey si peu savante, très peu adonnée aux soins du ménage, M. Cook écrit ces gros griefs à Madame Desaulniers ; mais déjà, sur la fin de la lettre, la tendresse fraternelle reprend le dessus : " J'aime toujours cette pauvre enfant malgré ses imperfections." Le résultat de la lettre fut que Madame Desaulniers vînt au presbytère, initia la jeune fille à ses nouveaux devoirs et conseilla au curé de prétendre avoir beaucoup de confiance en sa ménagère qui, pour la mériter, ferait des merveilles. Il y eut des concessions réciproques. Mlle Cooke apprit à écrire, mais elle déclare solennellement qu'elle est dame et maîtresse au presbytère. Mon frère me laisse faire ce que je veux et ne se mêle plus de rien."

Deux ans après son arrivée à St-Ambroise, M. le curé fit des noces. Ce sont celles de sa sœur Nancy. " De

grands préparatifs avaient été faits, écrit-il à son oncle et à sa tante Desaulniers. Quantité de petits animaux ont perdu la vie pour le plaisir des conviés. Lundi dernier, veille du mariage, on vit arriver deux voitures pleines de personnes aimables. . . mais vous n'y étiez pas, il faudra réparer cela. Parlons du mariage, il y a eu quelque chose de drôle. Le garçon que ma sœur a épousé, nommé Charles Falardeau, est neveu de M. Bédard ; il a une belle terre toute faite avec une maison, deux granges, à environ un quart de lieu de l'église, sur le chemin qui mène à Québec et à l'Ancienne Lorette. Le parti était assez avantageux pour exciter la jalousie des filles du pays. On disait pourquoi le curé a-t-il amené ses sœurs ici. Enfin, une, plus jalouse que les autres, est venue mettre arrêt sur le mariage, et comme elle avait quelque droit, le garçon a été obligé de la dédommager et de donner 60 piastres pour lever le protêt. Ensuite, tout a été à merveille. Le mariage eut lieu à onze heures. Il y avait 70 personnes à la noce, les enfants ont dansé, les vieillards ont joué. Je ne crois pas qu'il se soit commis un péché. Personne n'avait trop bu ; on n'a pas entendu un seul jurement. Tout le monde était gai, content, chantait, riait ; enfin c'était beau ; il ne manquait que vous. Elizabeth était fille d'honneur. Elle a passé pour la plus belle de l'assemblée. Sa sagesse, sa modestie, sa belle voix, ses beaux habits l'ont fait admirer de tout le monde. Ah ! si vous l'eussiez vu danser avec des dames de ville, ses pieds ne portaient pas à terre. Elle a tombé dans l'œil du garçon d'honneur, frère de l'époux, qui a presque déjà fait la grande demande, épi—épi—épi—on est content de la femme de Richard—des amitiés, des respects, des affections, tout ce que vous voudrez de la part de la famille de St-Ambroise. Tout à vous, etc.

L'année suivante, un deuil public, mais tout particu-

lièrement ressenti par M. le curé de St-Ambroise, fut la mort de Mgr Plessis. Mgr Panet, qui connaissait ses sentiments pour le grand évêque, lui écrivit l'année suivante : " Voici une occasion qui se présente où vous pourrez donner une preuve publique de votre attachement pour ce digne prélat. Vous voyez déjà où je veux en venir. Eh bien ! je vous invite à faire son éloge funèbre à son service anniversaire qui aura lieu lundi, quatre du mois de décembre prochain, jour de son décès. Il y a longtemps que je songeais à vous faire cette invitation. Vous ne manquerez pas de loisir pour vous y préparer d'ici à cette époque. Si vous désirez quelques renseignements ou quelques notes que l'on puisse trouver dans ses papiers, mon secrétaire sera prêt à vous les donner quand bon vous semblera. Le champ est vaste, soit que vous considériez ses vertus privées, ou sa conduite vraiment digne d'un évêque, ou enfin les établissements qu'il a formés et bien d'autres sujets qui se présenteront à votre esprit. Québec, 20 octobre 1826."

Les journaux auraient voulu publier cette oraison funèbre, mais le prédicateur s'y opposa de toutes ses forces. Peut-être avait-il peur de la gloire. La lettre suivante nous fait connaître ses impressions à ce sujet :

" St-Ambroise, 21 octobre 1826.

" *Monsieur*,

" *Qui nimis dicit nihil dicit* pourrait très bien s'appliquer à ce qui a été dit sur la gazette de l'éloge que j'ai fait de notre cher défunt. Il est vrai que j'ai fait de mon mieux pour honorer la mémoire d'un homme que nous ne regretterons jamais assez, mais mon mieux est si peu de chose que j'ai été réellement étonné qu'on en ait fait tant de cas. Je suis infiniment obligé à ceux qui, entrant

dans mes vues, ont empêché l'impression de mon cahier. Monseigneur et ceux qui l'entourent sont trop bons. . . . Monseigneur me remet à vous pour mon cahier, je n'ai pas voulu vous déranger, jeudi dernier, dans la lecture que vous en faisiez. Mais aujourd'hui, je m'autorise de l'intention de Monseigneur pour vous prier fortement de le remettre au porteur. Je l'attends sans faute ce soir, aucune raison ne saurait justifier devant moi une plus longue détention.

" T. COOKE, *Prêtre.*"

Les successeurs de Mgr Panet n'auront pas moins d'estime, pour ce digne curé, moins de confiance en sa capacité. On l'invite à donner un sermon à Québec pendant la neuvaine de St-François-Xavier : " Cela s'arrangerait, écrit Mgr Signay, si vous veniez en voisin prendre la soupe au presbytère, sans cérémonie, un jour quelconque à votre commodité, chez votre très humble serviteur." Dans une autre circonstance, il lui confie le travail important de revoir et corriger certaines parties du *Rituel* qu'on imprime. Sa Grandeur le félicite plus tard de la perfection qui a été donnée à l'œuvre. M. Cooke était humble et modeste. Jamais il ne se prévalut de ses succès, au contraire, il avait une humble opinion de lui-même. Il eut voulu passer sans bruit " comme l'insecte sous l'herbe," mais tôt ou tard le vrai mérite brille au grand jour.

Un de ses apostolats à cette époque fut l'ouverture d'une école où six petits sauvages Hurons vont devenir des lettrés ; et une autre, qui donnera au pays les deux évêques Racine, M. Auclair, etc. Les élèves se sentant

aimés payèrent le bon curé de retour. Les amitiés qui se sont nouées dans cette école de presbytère ont duré la vie. M. Auclair, à l'annonce d'une maladie de Mgr Cooke, écrivait à Mlle Cooke, avec l'affection d'un fils qui redoute la mort d'un père. La vénération du sauvage Gonzague Vincent était bien touchante.

Un écrivain distingué a retracé dans un style charmant les années que M. Cooke a passées à St-Ambroise :

" Ce bon curé, qui devint plus tard évêque des Trois-Rivières, se prit d'affection pour plusieurs jeunes Hurons et leur enseigna le Français, l'Anglais et les éléments de la langue latine. Quatre de ses élèves vivent encore—1879—ils sont : Elie Sioui, Frs-Xavier Picard, Gonzague Vincent, instituteur et maitre-chantre, et Thomas Sioui, trappeur, chasseur et pêcheur.

" Que de douces, d'agréables choses à mettre sous la plume, au sujet de M. Cooke, qui sut se faire aimer ici de 1824 à 1835 à cœur que veux-tu, autant par ses vertus sacerdotales que par sa vaillante manière de prendre la vie. N'était-il pas franchement l'ami des Duchesnay, des Salaberry et autres joyeux hommes du temps, allant avec eux faire un tour de pêche au lac St-Charles, en amateur et connaisseur et en bon compagnon, tout en se réservant des points d'informations pour ses ouailles qui pourraient avoir besoin de lui durant ces quelques heures de délassement qu'il se permettait. Le pêcheur d'hommes prévalait toujours sur le pêcheur à la truite. Jamais, il n'eut consenti à se mettre hors d'accès d'un malade sollicitant les derniers secours de son ministère.

" Mais il faut entendre les gens nous rappeler comme il était gai, taquin, chansonnier même, du moment qu'il avait mis le pied dans un canot de pêche, surtout lorsque le pape était au gouvernail. Vraiment, on eut dit alors que le brave curé se croyait dans la barque de saint Pierre.

" Il faut bien noter ici que le pape, un M. Rhéaume, âgé de quatre-vingt-cinq ans, est le pêcheur légendaire du lac St-Charles, où il a fait maintes et maintes pêches miraculeuses. Un de ses frères, l'amiral, mort il y a quelques années, savait également tirer avec succès sa ligne du jeu.

" Soit avec le pape, soit avec l'amiral, M. Cooke et ses amis étaient toujours sûrs de couler bas leurs rivaux, messieurs les officiers de l'armée ou autres ; aussi, ne manquaient-ils pas de s'en donner à cœur joie. Et les gens d'applaudir aux succès de leur bon curé. On ne saura jamais dire de combien de tendresse est pétri le souvenir de M. Cooke dans l'esprit des populations de St-Ambroise et de la jeune Lorette."

Cette affection générale qu'on témoignait à M. Cooke, ce respect universel dont on l'entourait, sa prudence et ses autres vertus l'avaient depuis longtemps recommandé auprès de Mgr Signay. Ses belles qualités, son savoir-faire vont l'enlever à ceux dont il est aimé et le transporter sur un nouveau théâtre.

Aux Trois-Rivières, M. le grand vicaire Cadieux trouvait le fardeau dur et il demandait à en être déchargé. Il est exaucé et le 18 septembre 1835, Mgr de Québec informe M. Cooke des nouveaux honneurs qu'il lui confère et des devoirs importants qui vont lui incomber :

" Québec, 18 septembre 1835.

" *Monsieur*,

" Depuis un mois, époque où je jetai, comme l'on dit, des pierres dans votre jardin, j'ai réfléchi sérieusement au projet que je nourrissais, dès le temps de ma visite et dont je vous ai fait part depuis, et le résultat de toutes mes réflexions, formées devant Dieu, est qu'aujourd'hui

je dois vous déclarer que, finalement, je vous ai choisi et que je vous choisis pour succéder à M. Cadieux, en sa qualité de curé des Trois-Rivières et du Cap de la Madeleine, de grand vicaire pour le district du même nom et de membre de la corporation du séminaire de Nicolet.

" D'après ce que m'a exprimé, sur ce choix, alors projeté, l'un de vos plus respectables et de vos plus affectionnés amis, et aussi d'après ce que vous m'avez témoigné si cordialement, dans notre dernière entrevue, je ne doute nullement que, nonobstant les répugnances que peut faire naître un fardeau de cette importance pour le poste auquel vous êtes appelé, vos dispositions à rendre service à la religion et l'esprit ecclésiastique qui a toujours animé vos démarches, ne vous fassent faire généreusement le sacrifice qu'exige dans ce moment votre évêque, en même temps qu'il vous témoigne des marques si sensibles de la confiance particulière qu'il repose en vous.

" Il faut penser à vous préparer sans bruit, à prendre à la fin de ce mois, possession du nouveau poste que la Providence vous destine. Comme il y aurait trop à vous dire, par écrit, sur divers sujets qui ont rapport aux arrangements que vous aurez à faire, soit pour l'époque mentionnée, soit pour le commencement d'octobre, il vous sera plus avantageux, et, pour moi, plus satisfaisant, que vous fassiez, au plus tôt un nouveau voyage en ville.

" Je suis, bien affectueusement, en N. S. et avec une sincère estime, monsieur,

" Votre très humble serviteur,

" JOS., *Ev. de Québec.*"

A ce beau panégyrique tracé par une plume épiscopale, il nous suffit d'ajouter que M. Cooke avait un port majestueux, une figure mâle, un aspect imposant et quelque peu sévère. Son langage, son attitude trahissaient bientôt un cœur d'or, une sensibilité exquise, tandis que sa piété, sa charité, en un mot ses vertus austères et si franchement sacerdotales avaient orné son large front d'une auréole de noblesse et de dignité, bien avant que la neige des ans eût blanchi ses cheveux.

Monsieur le Grand Vicaire fut donc le bienvenu au milieu d'une ville dont il allait être bientôt le pasteur aimé.

En laissant St-Ambroise M. Cooke laissait de bons amis. M. Dominique Lefrançois, instituteur, entretint longtemps avec lui une correspondance active. De fois à autres, M. Cooke retournera à son ancienne paroisse, ce sera toujours un voyage agréable. Deux ans après son départ, Mlle Cooke alla rendre visite à ses amis, son frère lui écrit : " Tu étais donc dimanche à ce cher St-Ambroise ! L'as-tu bien prié pour nous deux ? J'y étais aussi, je t'ai vu marcher de l'église jusqu'à la mission et te promener devant la maison au petit clocher, mais en esprit, car de corps j'étais au Cap. Continue à te bien amuser, j'aurai peut-être mon tour, moi aussi."



CHAPITRE VIII

AUX TROIS-RIVIÈRES. — LE GRAND VICAIRE AU CÉNACLE DU PRESBYTÈRE. — MADEMOISELLE COOKE. — LETTRES DE MESSIEURS LES ABBÉS DAULÉ ET DESJARDINS.

1835-1852

LA nomination de M. le Grand Vicaire Cooke parut rencontrer les vues universelles. Il arrivait aux Trois-Rivières dans un temps critique, mais par son habileté, sa fermeté, l'ascendant qu'il sut prendre sur son peuple, il fondit bientôt tous les partis en un seul, et sous peu on pourra dire : "Monsieur le Grand Vicaire conduit sa paroisse comme une communauté." Son presbytère était un véritable cénacle : le seul prêtre qui demeurait avec lui pour le moment était le digne M. Jacques Harper, vicaire de la ville, qui quatre ans plus tard, en allant porter la parole du salut aux sauvages du Saint-Maurice, trouvera la mort dans ces eaux qui roulaient déjà, sous leurs vagues homicides, le corps du R. P. Buteux. M. Joyer, prêtre retiré, ancien missionnaire de Caraquet avait un double titre pour avoir ses entrées à la maison curiale ; aussi, y était-il le bienvenu : On aimait sa grave distinction et sa grande dignité. M. Barthélemi Fortin, Chapelain du monastère, vénérable vétéran du sanctuaire, complétait avec M. Hospice Lajus, prêtre malade, la société ecclésiastique qui se réunissait tous les soirs au presbytère.

C'est entre les mains de sa sœur, Mademoiselle Cooke, que Monsieur le Grand Vicaire avait remis l'intendance et le gouvernement temporel de sa demeure. Elle ne

fut pas inférieure à la tâche qui lui fut confiée. Pleine de sollicitude pour le bonheur de son frère, elle ne s'épargna en rien. L'économie la plus stricte régnait dans cet



MLLE ELISABETH COOKE

intérieur ; mais ce n'était pas parcimonie. Monsieur le Grand Vicaire avait chargé sa sœur de distribuer les

aumônes ; elle connaissait le nom de tous les malades, de tous les indigents. Elle fut avec Madame Lamontagne, la première sœur de charité de notre ville. De plus, comme la femme forte, elle avait le relief que donne la force du caractère et l'agrément de l'esprit. Son rôle dans cet intérieur ecclésiastique est resté un bon souvenir pour tous les hôtes qui y sont passés.

Monsieur le Grand Vicaire Cooke se fit tout d'abord remarquer par son activité prodigieuse dans l'exercice du saint ministère. En cela, il fera plus tard le désespoir de ses collaborateurs, surtout aux époques de grand concours. C'est dans ces moments, où la nature accablée criait merci, qu'il voulait voir la joie briller sur toutes les figures. A l'église, plusieurs fois le jour, il multiplie la parole évangélique. Le dimanche, il prêche jusqu'à quatre fois : à la basse messe, à la grand'messe, à l'archiconfrérie, et en anglais pour la population Irlandaise. De plus, il était très assidu au confessional. Il se donne, il se dépense, puisant dans les fatigues de la veille, les énergies du lendemain.

On le reconnaît au portrait suivant peint par Lamartine :

> M'arrêtant plus ou moins un peu sur chaque seuil.
> A la femme, aux enfants, disant un mot d'accueil ;
> Portant partout un peu de baume à la souffrance,
> Aux corps quelques remèdes, aux âmes l'espérance,
> Un secret aux malades, aux partants un adieu,
> Un sourire à chacun, à tous un mot de Dieu !

Cette large tendresse qui le faisait se dévouer pour son troupeau s'étendait jusque sur ses Ursulines dont il était le père et l'appui.

Il aimait à venir au monastère, à visiter les classes des élèves, à donner aux religieuses conseils et encouragements.

Arrivé aux Trois-Rivières au mois d'octobre, sa modestie le porta à dissimuler, pendant un certain temps, ses pouvoirs de supérieur.

Le 12 novembre, Mgr Signay écrit :

" *Ma Rêvérende Mère*,

" Depuis longtemps, Monsieur votre nouveau Grand Vicaire est en possession du diplôme qui le constitue votre Supérieur. C'était sans doute par humilité qu'il ne vous en informait pas. C'est un monsieur d'un bon conseil, qui ne manquera pas de vous être d'une grande ressource dans l'occasion."

Parole prophétique qui a eu sa pleine réalisation.

Lorsque ses amis de Québec venaient aux Trois-Rivières, leurs visites étaient pour M. le Grand Vicaire des heures de douces et intimes jouissances. Les lettres suivantes de MM. Daulé et Desjardins nous le disent aimablement :

" Séminaire de Québec.

" *Cher Monsieur*,

" Je profite de l'occasion de M. Laberge pour vous envoyer de mes nouvelles, comme je vous l'avais promis. Arrivé à Québec, le mardi au soir, jour de mon départ, le mercredi se passa assez bien ; mais je fis ensuite une longue maladie. En un mot, mon physique est bien diminué. Le tombeau est-il loin ? C'est une question à résoudre. Quoiqu'il en soit, je doute fort que je puisse aller vous voir l'an prochain.

" Je vous prie de saluer M. Fortin de ma part et de lui donner ce cantique pour nos Mères, auxquelles il présentera mes respectueux saluts, en leur demandant une part dans leurs prières. Il remerciera pour moi, Mademoiselle Dumoulin.

" J'ai reçu en bon état tous les effets que vous m'avez envoyés, et je vous remercie de votre attention. Mes compliments au bon M. Harper, votre vicaire, à Mlle votre sœur, au bon ami M. Joyer ; n'oubliez pas le cher M. Coffin. Je prie M. Harper de faire mes compliments aux familles Courval et Garceau, et au fils de M. Coffin. Je pense à vous, cher Grand Vicaire, à votre ville et à tout ce qui vous intéresse. Croyez-moi pour toujours,

" Votre très humble serviteur et ami sincère,

" DAULÉ, *Ptre.*"

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 21 décembre 1837.

" *Monsieur le Grand Vicaire*,

" La fête apostolique de ce jour m'a rappelé la vôtre ce matin à l'autel. Je m'empresse de vous réitérer les meilleures intentions de M. le Chapelain et de toutes nos Mères en union de tous mes respectueux souhaits, anciens et nouveaux !

" J'anticipe, sans cérémonie pourtant, mais par une heureuse occasion sur la future année, pour vous offrir mes hommages, et vous prier d'assurer MM. du vénérable clergé de votre loyale cité, et vos très Révérendes Ursulines de mes *memento* particuliers de la saison.

" Permettez que je vous recommande le rouleau ci-joint destiné pour M. Leprohon.

" J'ai l'honneur, etc.

" L. J. DESJARDINS, *Ptre.*"

" P. S.—Il y a eu réunion aujourd'hui chez M. Th. Bédard, et vous n'avez pas été oublié. M. Hébert est mieux, M. Maguire aussi ; je tâche de le suppléer à la sainte grille. J'ai écrit au grand ami René, et je le ferai encore, mais je suis trop pressé et tremblant aujourd'hui. La Sœur St-Paul vous présente par moi son bouquet et ses nouveaux hommages de la future meilleure année. On dit sa sœur Marie (jadis Sœur St-Thomas) toujours langoureuse. Il y a encore à St-Ambroise certains nuages d'orages fortuits. . . . On vous y regrette de plus en plus.

" Le confrère Daulé n'a plus guère de dents, mais il paye de la langue et du gosier. On le dit vermeil et d'une ferveur angélique. Nous remercions le bon Dieu de ce que les fléaux révolutionnaires soient enfin calmés.—J'ouvre encore ma lettre pour y retirer celle de M. Leprohon et la mettre sous sa propre adresse.

" Excusez le vieux *Tâtonneux*. Le cher Père Fortin n'a pas encore répondu au sujet du cadre de nos Mères. . . le tintin voudrait l'avoir pour rien ? Eh bien, je tâcherai d'être son avocat.

" J. DESJARDINS, *Ptre.*"

Un souvenir de cette époque est la grande retraite prêchée par Mgr de Nancy. Elle avait été désirée par M. Cooke. Le succès dépassa son attente. Ecoutons un témoin oculaire nous dire les impressions durables et salutaires de ces jours de grâce.



CHAPITRE IX

Souvenir de retraite.

(Supplément des *Mélanges Religeux*, 30 mars 1841.)

LE sept du présent se termina, dans l'église paroissiale de la ville des Trois-Rivières, par le chant majestueux du TE DEUM, la RETRAITE solennelle commencée en cette paroisse, le 1er février, par Mgr Chs Comte de Forbin Janson, Evêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, etc., etc. Un discours analogue à la circonstance, prononcé par Messire Ths Cooke, V. G. et curé du lieu, mit, en abrégé, sous les yeux des auditeurs, la retraite toute entière avec ses exercices, ses avantages et ses fruits. Cette cérémonie et ce discours, rappelant tant de consolants souvenirs, ont donné un nouvel élan aux émotions et aux impressions causées par la retraite et contribueront à en perpétuer la mémoire.

Quelques détails sur la manière dont la retraite a été faite en cette ville ne seront pas déplacés ici et pourront servir à l'édification des fidèles en général.

Une retraite, promise depuis six mois, à la ville des Trois-Rivières par Mgr de Nancy, était attendue avec une sainte impatience. Aussi l'arrivée prochaine du vénérable prélat qui devait la présider fut-elle reçue avec des transports de joie. Ce fut un vrai triomphe pour les citoyens de tous les rangs. Toutes les personnes notables de la ville, les principaux membres du Barreau, les hommes en autorité et les citoyens marquants allèrent à

la rencontre de Sa Grandeur jusqu'au Port St-François, à deux lieues et demie de la ville. Les messieurs du Barreau, de diverses croyances religieuses, réunis pour la circonstance, présentèrent au noble et illustre prélat l'adresse suivante par la bouche de leur doyen Pierre Vézina, Ecr :

" Monseigneur, nous nous sommes réunis pour féliciter Votre Grandeur sur son heureuse arrivée au milieu de nous et lui témoigner notre reconnaissance pour l'honneur qu'Elle nous fait en consentant à demeurer quelque temps en cette ville. Nous espérons que votre séjour dans ce district sera aussi avantageux à la religion que l'ont été les retraites que vous avez déjà données à Québec et à Montréal, etc., etc."

Sa Grandeur a daigné répondre :

" Messieurs, je vous remercie de votre visite et de votre adresse. Je suis très flatté de cette attention de votre part. L'union, que je vois régner entre vous, me cause une vive satisfaction ; j'aime à croire qu'elle sera durable et que même elle deviendra plus intime. Nos états, messieurs, ont ensemble de grands rapports ; nous sommes les uns et les autres des hommes de robe ; nous travaillons pour la justice ; nous devons nous efforcer de la faire règner partout. Souvenons-nous, messieurs, que nous avons les uns et les autres un juge qui jugera nos justices. Oui, messieurs, nous allons passer quelque temps avec vous, travailler de concert avec votre clergé au salut des âmes ; j'espère que je vous rencontrerai. . . et que je trouverai en vous l'appui que peut donner à mon ministère la bienveillance et le bon exemple des personnes constituées en autorité."

Le soir même l'ouverture de la retraite se fit au milieu d'un concours extraordinaire. L'évêque, accompagné

d'un nombreux clergé, où l'on voyait presque tous les curés du district, fut conduit à l'église au son des cloches avec tous les honneurs dûs à l'évêque diocésain. M. le Grand Vicaire du district et curé de la ville le reçut à l'entrée et lui adressa à peu près ces paroles :

" Monseigneur, c'est en qualité de pasteur de cette église et au nom de la multitude qui remplit ce temple que j'ai l'honneur d'adresser en ce moment la parole à Votre Grandeur. Le respect dû au lieu saint empêche ces fidèles d'exprimer eux-mêmes les sentiments dont ils sont animés ; ils attendent de moi que je serai en cette occasion leur interprète et que j'accomplirai envers Votre Grandeur un devoir qu'ils n'osent et ne peuvent remplir eux-mêmes. Je serai donc leur organe et je le fais d'autant plus volontiers que leurs sentiments et leurs vœux sont aussi les miens. Oui, Monseigneur, votre arrivée au milieu de nous remplit nos cœurs de la joie la plus grande et de l'allégresse la plus vive. Tenus depuis longtemps dans l'incertitude sur l'époque précise de votre visite, nous avons craint que des devoirs pressants vous appelant ailleurs, nous ne fussions privés pour toujours du plaisir, de l'avantage et de l'honneur de vous voir. Mais, grâce à Dieu nos craintes se sont évanouies et nous éprouvons aujourd'hui la joie inexprimable de voir dans notre église le digne Prélat que nous avons tant désiré. Ce jour est un jour de triomphe pour cette ville et pour toutes les paroisses de notre district. La joie et l'espérance brillent sur tous les visages ; chacun se dit en soi-même : le voilà donc ce jour de grâces et de miséricorde qu'il nous tardait tant de voir. Le voilà enfin ce vénérable Pontife qui vient au nom du Seigneur, nous apprendre à travailler et travailler avec nous à l'importante affaire de notre salut : Que le Seigneur le conserve et le comble de ses plus abondantes bénédictions : *Bene-*

dictus qui venit in nomine Domini. Nous avons puisé, Monseigneur, ces sentiments dans les rapports que nous avons eus des brillants succès des Missions que Votre Grandeur a accordées aux deux grandes villes et à plusieurs paroisses de ce pays. Mais ce n'a pas été sans une jalousie bien pardonnable que nous avons vu l'impiété, l'irréligion, le vice céder partout à votre éloquence forte et touchante ; car nous aussi, nous avons besoin de réforme. Il y a parmi nous des justes. Dieu seul en connaît le nombre ; mais il y a des âmes tièdes ; il y a des brebis égarées : Il nous faut quelque secours, quelques grâces extraordinaires. Entrez donc, Monseigneur, dans ce temple ; prenez en main la conduite de ce troupeau : confirmez les justes dans la pratique du bien ; ranimez la ferveur dans les âmes tièdes et ramenez au bercail les brebis égarées. Vous aurez pour coopérateurs dans cette grande œuvre le clergé respectable de ce district ; et vous trouverez ici non la pompe des cérémonies, ni l'éclat de l'or et des pierreries, mais, j'ose m'en flatter, des cœurs dociles et la BONNE VOLONTÉ."

Monseigneur répondit en ces termes :

" M. le Grand Vicaire, c'est avec un vrai plaisir que je viens sur l'invitation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Québec et sur la vôtre, travailler avec vous à la sanctification de votre troupeau. Mais nous sommes de bien faibles ouvriers pour une si grande œuvre. Nous pouvons planter, nous pouvons arroser, mais c'est à Dieu seul qu'il appartient de donner l'accroissement. Attendant de sa bonté tout le succès de cette sainte entreprise, travaillons et prions. Comme c'est au nom de ce bon peuple que vous m'adressez la parole, je donnerai de la chaire le reste de ma réponse afin d'être plus généralement entendu."

Le sermon d'ouverture roula en général sur les avantages de la retraite, sur la manière d'en profiter et sur le danger de l'abus des grâces. Les onze jours suivants, Monseigneur, prêcha deux fois par jour sur les grandes vérités de la religion : la fin de l'homme, la mort, le jugement, l'enfer, la confession, l'eucharistie, les lieux saints, la tempérance et le purgatoire ; il donna aux personnes du sexe les règles d'une vie chrétienne et leur apprit la manière de former leurs enfants à la pratique de la vertu : il fit le renouvellement des promesses du baptême, la bénédiction des enfants, la consécration à Jésus et à Marie. Ces sermons et ces cérémonies étaient précédés et suivis du chant de cantiques adaptés à la circonstance. Deux chœurs, composés l'un de gentils hommes, l'autre de dames et demoiselles de la ville, chantaient alternativement le matin et le soir avec une grâce et une harmonie qui faisaient honneur à leur talent, à leur bon goût et à l'organiste qui les avait exercés, et qui les accompagnait avec l'orgue.

Le prédicateur parlait pendant environ une heure et demie ; mais une fois, emporté par son zèle, il parla plus de deux heures, et ses auditeurs ne se lassaient point de l'écouter. Outre les sermons de la retraite, il prêcha quatre fois chez les Dames Ursulines et une fois pour les ouvriers des forges St-Maurice auxquels l'honorable M. Bell avait donné la liberté de s'absenter à cet effet. Ces discours furent pour la plupart des chefs-d'œuvre, où tous les genres d'éloquence réunis opéraient sur les auditeurs des effets étonnants. Que de larmes versées sur les égarements et le retour de l'Enfant Prodigue, dans le sermon de la miséricorde ! Les auditeurs, s'identifiant avec cet infortuné, se reprochaient leur ingratitude envers Dieu et bénissaient les miséricordes infinies du Seigneur à leur égard. Quelle frayeur peinte sur tous les visages

et quel morne silence régnait dans son nombreux auditoire, lorsque le prédicateur déroula le tableau des crimes commis et celui des grâces perdues, qui devaient faire le sujet de la condamnation du pécheur au grand jour du jugement ? Quel saisissement, quelle horreur occasionna la peinture si vive et si forte de l'Enfer et de la rage du damné qui se jetant sur son complice, l'accable d'injures, d'outrages et de mauvais traitements, en lui criant : rends-moi mon éternité. Ce mot éternité si sonore dans la bouche de l'Evêque de Nancy s'est imprimé au fond du cœur des justes comme des pécheurs, et y a laissé une crainte salutaire pour les uns et pour les autres. Quel cœur assez dur aurait pu n'être pas sensible aux gémissements d'une multitude repentante qui pleurait son infidélité aux promesses faites à Dieu dans le saint baptême et qui promettait un attachement inviolable à Jésus et à Marie. Les voûtes du temple semblent retentir encore de cette voix bruyante et majestueuse de tout un peuple qui répète trois fois à l'envi ce bel engagement : " Je me donne à Jésus-Christ et pour toujours " ou cette profession de foi de la maternité Divine de Marie. " Je crois que Marie est véritablement mère de Dieu," ou cette consécration solennelle à Marie : " Je me consacre à Marie et pour toujours." Qui de ceux qui ont assisté à cette cérémonie imposante pourra oublier l'impression qu'ont faite sur lui ces milliers de voix réunies qui rendaient ensemble à Dieu, à Jesus-Christ, à la religion et à Marie un hommage si public, si éclatant et si solennel ? La bénédiction des enfants présenta une scène différente, mais non moins attendrissante. Rien de plus édifiant que l'empressement des mères à apporter leurs enfants à l'église pour les faire participer aux avantages de la retraite. Le nombre de ces petits innocents fut si grand qu'il fallut faire à deux reprises la cérémonie de la béné-

diction ; et les bonnes mères s'en retournaient toutes fières d'avoir obtenu pour la famille, les prières, les vœux et la bénédiction de l'homme de Dieu.

Tous les citoyens sans distinction de religion se faisaient une vraie fête de venir assister à ces sermons et ceux qui avaient entendu une fois l'éloquent orateur, voulaient l'entendre encore. Le savant, l'ignorant, le grand et le petit se disputaient une place au sermon. De pauvres paysans passaient à l'église tout le jour sans prendre de nourriture afin de conserver leurs places et revenaient le lendemain s'exposer aux mêmes fatigues et aux mêmes privations. Tous s'accordent à dire qu'un entrainement inexprimable les forçait pour ainsi parler, de suivre les exercices de la retraite. Aussi l'affluence était immense. Quoique les femmes fussent seules admises à l'instruction du matin et qu'il n'y eut que les hommes à celles du soir, l'église avec tous ses jubés ne pouvait contenir la foule qui, avec la permission du Président de la retraite, se répandait dans le sanctuaire, remplissait la sacristie et formait une masse si pressée qu'on ne distinguait plus les allées, les bancs, ni la balustrade et qu'il était difficile de se rendre de la sacristie à l'autel ou à la chaire sans le secours d'un constable. Les messieurs du clergé entouraient l'autel pour en éloigner la foule et empêcher toute irrévérence, qui n'aurait pu, cependant être qu'involontaire. Ce concours prodigieux se maintint et même alla croissant jusqu'au dernier jour des exercices publics.

Tous les fidèles voulaient participer aux bénéfices de la retraite : chaque paroisse du district et principalement d'Yamachiche, Nicolet, St-Grégoire et Champlain, fournissait son contingent, c'est-à-dire une bonne partie de sa population. Parmi les paroisses éloignées on remarqua le zèle des habitants de St-Stanislas, de Labaie du Febvre

et de St-François du Lac, qui arrivaient en ville par centaines. Les sauvages, sortis de leurs forêts, accouraient de tous côtés. Les chantiers, sur le St-Maurice, étaient abandonnés par les ouvriers, qui faisaient quinze et vingt lieues pour se rendre à la retraite.

Tous les jours, environ vingt-cinq confesseurs étaient occupés depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir à entendre les confessions ; et la foule ne diminuait pas : plus de 10,000 personnes avaient communié et les tribunaux de la pénitence étaient également assiégés. Le jour du départ de Sa Grandeur, la foule était encore la même.

En cette occasion, la ville et la banlieue donnèrent une nouvelle preuve que ce n'est pas en vain que les Canadiens ont la réputation d'être hospitaliers. La population se trouva quadruplée par les nouveaux venus ; et ces étrangers furent traités comme des frères. Ils trouvèrent logement non seulement pour eux, mais encore pour leurs chevaux. Nos frères séparés se prêtèrent d'un grand cœur à cette œuvre de charité et ouvrirent leurs maisons et leurs autres bâtiments pour l'usage des étrangers. Ces nouveaux frères méritaient tous les égards par leur conduite édifiante : joints aux citoyens, ils assiégeaient l'église aux heures de l'office ; dans l'intervalle ils remplissaient les rues, observant un silence inouï jusqu'à ce jour. Les maisons d'entretien public et autres où ils logeaient, jusqu'au nombre quelquefois de cent cinquante, étaient devenus comme autant de chapelles, où les prières étaient communes et chacun s'efforçait de rapporter aux nouveaux venus, les instructions qu'il avait entendues. Jamais pareil spectacle n'avait embelli notre ville. L'œuvre de Dieu s'opérait si visiblement que nos frères séparés en témoignaient tout haut leur étonnement et ne pouvaient se lasser de l'admirer.

Le presbytère offrait aussi une scène bien touchante. Une troupe d'infortunés en remplissait les avenues, les corridors et les escaliers, depuis le matin jusqu'au soir. Tout ce qu'il y avait dans les environs et même à une grande distance, d'aveugles, de sourds-muets, d'infirmes se faisaient apporter pour se recommander aux prières du saint évêque et recevoir sa bénédiction. Plusieurs avaient vu leurs maux et leurs souffrances disparaître et lui faisaient hommage de leur guérison. Les autres, animés par les plus vives espérances, soupiraient après le moment où ils seraient présentés à Sa Grandeur. Qu'il était beau de voir le vénérable Prélat, debout, vêtu de ses habits de chœur, entouré de toutes les infirmités qui sont le partage de la nature humaine! Il prenait part aux maux de l'un ; donnait des paroles de consolation à l'autre ; pleurait avec celui-ci ; imposait les mains sur celui-là ; priait pour tous, les bénissait tous ; donnait à tous des avis conformes à leur situation, rendait à tous sinon la santé du corps, du moins celle de l'âme. Il accompagnait ses discours de petits présents : d'images, de médailles ou de chapelets. Cette bonté lui a gagné tous les cœurs ; ces avis se sont gravés pour toujours dans la mémoire de ces infortunés et ces présents sont pour ceux qui en ont été favorisés, un trésor auquel ils attachent le plus grand prix.

Ce fut entre ces œuvres de charité et la prédication des vérités éternelles que se partagèrent les heures et les jours que Mgr de Nancy passa au milieu de nous. Que son séjour nous parut de courte durée ! La veille de son départ, il reçut de la ville, une adresse remplie de témoignages de reconnaissance, d'attachement inviolable, de désir de se revoir encore en ce monde, etc. Cette adresse fut présentée par deux députés des diverses classes de la société. Monseigneur répondit avec sa bonté et son urbanité ordi-

naires, qu'il se promettait le plus grand plaisir de revoir ses chers et braves Canadiens, si la Divine Providence en disposait ainsi ; mais qu'un chrétien devait être prêt à tous les sacrifices et à toutes les privations ; que c'était au ciel qu'il fallait désirer une réunion qui ne serait plus troublée par les vicissitudes de cette vie ; que le souvenir des retraites, qu'il avait données en Canada, adoucirait les amertumes de sa vie et serait la consolation de ses vieux jours ; qu'il ne demandait pas de monument de pierres ni de marbre en mémoire de la Retraite des Trois-Rivières, mais seulement une société de TEMPÉRANCE bien organisée, monument qui ne coûterait rien à personne et qui serait utile à tous, en procurant la gloire de Dieu, le bien spirituel et temporel des familles, l'honneur du pays et la consolation de leur meilleur ami ; quoiqu'éloigné d'eux, il apprendra avec la plus vive satisfaction que ses amis du Canada se souviennent avantageusement de lui ; qu'il se recommandait à leurs prières et que pour lui il n'oublierait jamais un peuple qui avait montré tant de foi et tant de bonne volonté.

Son départ eut lieu le 12, en présence du peuple qui s'était assemblé pour le voir encore une fois. Les yeux se baignèrent de larmes et suivirent longtemps la voiture qui enlevait celui qui avait su, en si peu de temps, gagner l'affection des grands et des petits, du savant et de l'ignorant, du riche et du pauvre. Il emporte avec lui les regrets, l'amour et les bons souhaits de tout le monde.

Cependant nous osons nous flatter que son esprit de piété est resté avec nous. Suivant sa recommandation, la société de tempérance s'est formée et la retraite a été continuée avec un étonnant succès. Quelques jours seulement après, celle-là comptait déjà 10,000 associés et dès le lendemain de son départ, celle-ci commençait à se reproduire de tous côtés et allait bientôt former autant

de retraites que de paroisses dans le district. L'impulsion sainte était donnée par une main habile, la multitude, en se dispersant, porta partout l'esprit de retraite qui se communiqua rapidement et qui, secondé par MM. les Curés, donna le beau spectacle de tout un pays en retraite. Chaque curé se trouva dans sa paroisse à la tête d'une retraite et eut la consolation de voir se renouveler en faveur de ses paroissiens toutes les grâces et tous les avantages de la retraite générale. Peu de pécheurs qui ne se soient convertis. Peu de personnes dans les environs et au loin, qui n'aient profité de cette retraite pour se réformer, avancer l'œuvre du salut et tranquilliser leur conscience. Disons-le, en somme, le bien qu'a produit la retraite, en ce district, est immense. C'est le 7 de mars qu'elle a été terminée par le *Te Deum* et le son des cloches dans les vingt-cinq paroisses qui forment le district des Trois-Rivières.

Mgr de Forbin Janson laisse ici des souvenirs éternels ; toutes les bouches parlent de lui ; tous les cœurs sont pour lui ; son nom passera aux générations futures. Ses sermons se répèteront longtemps dans les familles et continueront à procurer la gloire de Dieu, unique objet de ses désirs, de ses travaux et de ses voyages si longs et si pénibles.

Puissent ces lignes parvenir jusqu'à lui et être un témoignage de la reconnaissance durable de la ville et du district des Trois-Rivières.

UN CITOYEN.



CHAPITRE XI

L'Evêque.

BELLE CÉRÉMONIE DU SACRE. — VISITE AU PENSIONNAT. — ACTION ÉPISCOPALE — ERECTION DE LA PAROISSE DE SAINT-THOMAS DE PIERREVILLE. — VISITES PASTORALES. — SAINT-JANVIER DE WEEDON. — OVATION AU RETOUR DE L'EVÊQUE.

1852

LE 18 octobre 1852 marquait pour la cité trifluvienne une de ces dates mémorables qu'on inscrit en lettres d'or dans les annales religieuses d'une population. Ce jour-là même, le vénéré pasteur qu'elle entourait d'une affection toute filiale, méritée par tant d'années de dévouement, de travaux et de sollicitude, allait recevoir l'onction épiscopale et prendre rang parmi les princes de l'Eglise. Ce fut un jour de grande fête et pour la ville et pour les campagnes environnantes, d'où l'on accourut en foule manifester la joie qui débordait de tous les cœurs.

Une brise automnale agitait les branches des grands ormes aux teintes multicolores; l'air était rempli des acclamations du peuple et l'écho répercutait au loin le bruit de la fanfare. Un ciel d'azur, un soleil radieux dorait de rayons étincelants le cortège pontifical qui laissait le presbytère pour se rendre à l'église paroissiale. Il est splendide, précédé d'une riche bannière aux armoiries du métropolitain et du suffragant; les Frères de la Doctrine Chrétienne et leurs élèves, les autorités civiles,

le barreau en uniforme, soixante-dix prêtres, six princes de l'Eglise et fermant la marche, l'évêque élu, la tête inclinée, la démarche grave, l'air imposant sous son riche costume.

Pie IX, le Pape de l'Immaculée Conception, avait érigé le nouveau diocèse des Trois-Rivières, et c'est dans l'église paroissiale qui a pour titulaire ce glorieux privilège de la blanche Vierge, que Mgr Turgeon, le vénéré fondateur de notre diocèse, va faire descendre l'huile sainte sur le front de l'élu qui deviendra l'Oint du Seigneur. Il est huit heures et demie. La cérémonie du sacre se déroule majestueuse et imposante. Mgr Turgeon, archevêque de Québec, est le prélat consécrateur ; Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, et Mgr Prince, évêque de St-Hyacinthe, sont les évêques assistants. Lorsque l'élu eût revêtu les habits pontificaux, Mgr Bourget, évêque de Montréal, monta en chaire et avec une onctueuse éloquence, il dit la mission de l'évêque ; son action doctrinale, sa paternité qui lui fera tenir à son peuple le langage des divines énergies, les obligations de sa charge pastorale qui requiert un cœur miséricordieux et tendre, une âme sensible qui rende le pasteur accessible au pauvre, à l'opprimé, à la veuve et à l'orphelin.

Cette allocution prononcée avec une foi affectueuse et la noble simplicité qui distinguait l'évêque de Montréal a laissé Mgr Cooke très ému. L'hosanna de son triomphe ne l'a pas enivré ; au contraire, il semble que le Pontife *Crux de Cruce* ait laissé tomber, en ce jour, une parcelle de sa croix, en l'âme de notre pasteur. Il crut entrevoir pour sa petite église des ombres et des orages ; mais un regard sur la Vierge Immaculée, première patronne du diocèse, et un autre sur saint Pierre, notre second patron, rendit à l'athlète son courage viril. En effet, sa dévotion envers le Chef de l'Eglise était telle-

ment grande qu'on pouvait lui appliquer ces paroles de Grégoire VII : "Il fut un véritable ami et un soldat fidèle du prince des Apôtres."

Après l'offrande de cire, de pain, d'eau et de vin, tous les pontifes présents s'unissent pour la célébration des saints mystères. L'orgue, sous l'habile direction de M. Garceau, fait entendre d'harmonieux accords ; alors il monte des âmes vers le ciel un encens de prière et d'amour ; un souffle de foi, de reconnnaissance, courbe tous les fronts et secoue tous les cœurs. A l'issue de la messe, Mgr l'Archevêque conduit Mgr des Trois-Rivières à son trône. Mgr de Québec dit aux fidèles avec un accent vibrant de joie et d'émotion, qu'il les félicite de l'heureux événement qui s'accomplit pour eux. Il fait l'éloge du pasteur que le ciel leur a donné : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* C'est à Dieu qu'il faut rendre grâces. *Te Deum laudamus* chantent des voix belles, vibrantes et sonores. Les chœurs chantaient tous à l'unisson et pendant cette hymne magnifique, le nouvel élu, accompagné des prélats assistants, parcourt l'église et répand sur son peuple les prémices de ses bénédictions. De grosses larmes roulaient comme des perles sur son mâle visage, et les fidèles regardaient leur évêque avec ce regard qui montre que le cœur parfois se fond comme la cire dans une émotion qui n'est plus de la terre. Pour tous, c'est un spectacle inoubliable, un grand et fortifiant souvenir. Puis vient la belle et imposante cérémonie de l'obédience du clergé diocésain qui se groupe sous la houlette du nouveau pasteur.

C'est à la sacristie que fut lu l'acte de prise de possession du siège épiscopal des Trois-Rivières.

Le 18 octobre 1852 devait avoir son prolongement sous les voûtes du monastère. Notre digne Prélat y entrait solennellement au lendemain de son sacre. Sa visite fut

une ovation. Mères et enfants étaient heureuses de recevoir sa bénédiction et d'acclamer leur pasteur. L'adresse suivante lui fut présentée :

“ *Monseigneur*,

“ La bonté toute particulière dont Votre Grandeur a toujours honoré l'enfance, nous donne aujourd'hui la confiance qu'Elle ne dédaignera pas notre respectueux hommage. Aussi est-ce dans toute la naïveté de notre âge que nous réclamons l'honneur d'unir nos voix enfantines aux accents redoublés de vos heureux diocésains, pour nous réjouir de voir le pasteur, chéri de tous ceux qui ont l'avantage de le connaître, le premier supérieur ecclésiastique du district des Trois-Rivières, notre premier et principal supérieur à nous-mêmes, élevé à une dignité qu'il mérite à si juste titre. Nous ne pouvons congratuler dignement Votre Grandeur sur une promotion si chère aux habitants de votre ville épiscopale et de tous les amis du bien, de la religion et de la vertu : promotion si avantageuse à toutes les classes de la société ; car nous avons le bonheur de trouver en votre personne vénérée, le père du pauvre et de l'orphelin, comme le guide du savant et de l'opulent ; le directeur des institutions religieuses, comme le promoteur de la vertu et de la science. Non, Monseigneur, il ne nous est pas possible de vous féliciter comme il conviendrait, mais permettez-nous de nous féliciter nous-mêmes d'être sous la tutelle d'un tel pasteur. Quelque jeunes que nous soyons, nous comprenons la magnanimité des motifs qui engagent Votre Grandeur à se charger de la haute responsabilité qu'impose la sublime nomination que le Souverain Pontife, dans sa sagesse, vient d'en faire pour une dignité si haute et une mission si sainte, si étendue ; en un mot, pour une mission apostolique et divine.

" Oui, Monseigneur, la moindre, la plus faible partie de votre troupeau, les enfants confiées à votre vigilance pastorale, à vos soins tendres et paternels, accoutumées dès le bas âge à voir que chez vous, l'intérêt des âmes dont vous êtes le directeur, est toujours le plus puissant mobile de vos démarches, comprennent et savent apprécier la vaste étendue de votre généreux dévouement à la gloire de Dieu et au bonheur de vos ouailles privilégiées, et c'est de tout leur cœur qu'en venant vous en témoigner leur joie, elles prient Dieu de verser sur Votre Grandeur en abondance les grâces les plus choisies. Plaise à sa bonté d'exaucer nos faibles prières, votre carrière épiscopale sera longue et heureuse. Oh ! puissiez-vous trouver toujours en chacun de vos diocésains, une brebis soumise et obéissante, une âme docile, un chrétien fidèle et fervent, car c'est le désir bien connu de Votre Grandeur.

" Fasse le ciel, que comme l'aurore de cette nouvelle et importante carrière est toute pure et sans nuages, de même la suite de votre vie publique et privée soit sans ombre et sans orage ! Que les sollicitudes, les soucis et les peines attachés à votre grand et sublime ministère vous soient toujours épargnés ! Que le plus heureux succès couronne vos saintes entreprises pontificales. Qu'il nous est doux, Monseigneur, de voir le premier siège de votre conseil épiscopal occupé par notre bien aimé directeur, de vous voir remplacé dans le vicariat général par Celui que ses mérites rendent si digne de vous représenter et que nous respectons si légitimement. Comme vous, nous sommes heureuses de savoir et de dire ici, c'est à la grande satisfaction du clergé comme à celle de tout ce qu'il y a de distingué parmi les laïques ; nous ne pouvons pas le complimenter sur sa nomination, mais nous espérons sous sa garde tutélaire, être les dignes filles

de si bons pasteurs. O Dieu, notre Maître, le Rénumérateur de tous les biens exercés en votre Nom, daignez bénir ceux que vous nous donnez d'une manière encore plus solennelle pour supérieurs et pour pères ; et vous, Monseigneur, veuillez bénir vos enfants respectueusement agenouillés pour implorer, avec votre sainte bénédiction, la grâce d'un souvenir dans vos ferventes prières."

Il est facile de deviner quelles furent les pieuses émotions de sa sœur, mademoiselle Elisabeth Cooke, lorsqu'elle vit le fardeau de l'épiscopat imposé à son frère. Bien des fois, sous le toit de cet humble évêché, les prêtres furent les témoins émus des scènes de mutuelle tendresse et de mutuelle vénération entre la sœur et l'évêque.

Peu après son sacre, Mgr Cooke avait demandé, en France, des vases pour la consécration des Saintes Huiles. Ils furent expédiés ; mais le vaisseau à bord duquel ils avaient été placés fit naufrage, et la cargaison fut perdue. Une caisse adressée à l'évêque des Trois-Rivières dériva sur les côtes du Maine, près de Boston, recueillie par d'honnêtes personnes, elle fut expédiée à Mgr Cooke. Les vases, après avoir passé plusieurs mois dans la mer, n'étaient nullement endommagés ; ils servent actuellement à la consécration des Saintes Huiles.

Mgr Cooke, devenu évêque, s'attacha davantage à son peuple. Il resta curé, et chacune de ses ouailles pouvait dire : " Monseigneur me porte beaucoup d'intérêt." Sous le souffle de son cœur et par un travail sans trêve, son diocèse va grandir et prospérer. Son secrétaire, M. Léandre Hamelin, venait de Québec, et avait déjà quelque expérience dans la chancellerie. Monseigneur lui-même était versé dans les affaires épiscopales, aussi dès le début, tout dans ce jeune diocèse marcha avec beaucoup de régularité. Le culte divin fut rehaussé par des cérémonies plus imposantes, et la ville était orgueilleuse et fière

de son pasteur. Sa modeste maison épiscopale était bien la maison de tous, ouverte à toutes les douleurs, hospitalière à toutes les tristesses ; l'âme, qui allait se reposer près de ce cœur paternel, en rapportait paix et consolation.

La première paroisse qu'il érigea fut mise sous la garde de son saint patron. Avec sa mission sauvage, Saint-Thomas de Pierreville lui rappelait ses anciennes missions du Golfe et de Lorette. Garde, ô Saint-Thomas, le souvenir d'un évêque qui versa sur toi ses meilleures et ses premières bénédictions !

La chapelle du monastère conserve un beau souvenir : le 23 octobre 1853, Monseigneur y conférait la prêtrise à un enfant de la ville, M. Hubert Lassiseraye. Il y eut messe pontificale et déploiement solennel des cérémonies liturgiques. M. Lassiseraye, enfant de chœur, avait longtemps servi la messe de nos anciens Chapelains. C'était donc une joie, une allégresse générale pour les religieuses de le voir monter à l'autel. Ce bon prêtre aimait, dans ses visites au monastère, à revenir sur cette aurore de sa vie sacerdotale.

La fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, 1854, est un jour marquant dans la vie de Mgr Cooke. Notre évêque avait résolu d'avoir une Cathédrale, et il y avait ce jour-là bénédiction de la pierre angulaire. Mgr Turgeon, Archevêque de Québec, dit une messe basse, dans l'église paroissiale, assisté par M. le Grand Vicaire Loranger et M. Parent, ancien Supérieur du Séminaire de Québec, Mgr Bourget était présent. Le sermon fut donné par M. Olivier Caron, préfet des études au Séminaire de Nicolet. L'orateur rappela dans ce beau langage oratoire et chrétien, qui lui était familier, le symbolisme de la pierre angulaire. Le clergé se rendit ensuite processionnellement sur le lieu de la cérémonie où Mgr l'Archevêque officia. La collecte atteignit deux cents louis.

C'est une belle offrande si l'on tient compte que la ville avait déjà souscrit quatre mille louis. Cette œuvre, comme toutes celles qui sont bénies de Dieu, devait rencontrer la contradiction. M. l'abbé Chabot, qui conduisait les travaux, avait compté, en achetant des terrains, sur une spéculation qui échoua. La corporation épiscopale se trouva bientôt en face d'une dette énorme : les travaux se poursuivaient avec activité et nécessitaient des grandes dépenses. La croix des dettes allait s'appesantir sur notre évêque et lui rendre bien lourd le poids des ans. Cette église, qui s'élevait majestueusement sous ses regards, ces tours élancées, ces ogives, ces belles arcades, ces forêts corinthiennes dont il eut été fier, lui parlait de sommes ou plutôt de dettes fabuleuses et le mot " déficit " hantait son esprit. Cependant, la générosité ne fit pas défaut. Les diocésains tinrent à honneur de venir en aide à leur premier pasteur. Les membres du clergé, les Honorables MM. Dionne et Turcotte, les familles Dumoulin, de Niverville, Badeaux, Guillet, Polette et bien d'autres rivalisèrent de zèle pour poursuivre la sainte entreprise. De la part du peuple il y aurait à inscrire des traits émouvants de générosité. Des serviteurs, d'humbles artisans apportaient leur obole. Ces traits honorent ceux qui donnent, mais révèlent pour celui qui a su les provoquer, un profond sentiment de sympathie et de vénération. Cette cathédrale désirée va devenir le calvaire de notre saint évêque, mais dans l'Eglise, les souffrances sont fécondes et le vieil athlète verra avant de mourir que cette croix a donné à son œuvre le drapeau de la victoire. Le jour de la consécration de ce temple auguste, le 29 septembre 1858, fut un jour radieux, illuminé par un beau soleil. Dès 7 heures et demie, les cloches, par leurs gais carillons, conviaient les citoyens à cette fête de la religion. Le cortège s'ébranle ; il se compose :

1° Des élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes ayant tous un étendard à la main. Ces petits drapeaux agités par la brise donnaient à ce groupe un air de joie, d'allégresse qui semblait jeter aux échos d'alentour : *Vive Monseigneur !*

2° Les diverses sociétés de la ville, précédées de leurs dignitaires en uniformes.

3° Le clergé, au nombre de cent quarante-quatre membres ; neuf princes de l'Eglise : NN. SS. Bourget, Prince, Baillargeon, de Charbonnel, Guigues, Larocque, Farrell, Horan, Cooke. Les grands vicaires, au nombre de dix. Parmi les autres membres du clergé on remarquait le R. P. A. Gravoueille, S.J., Vignon, S.J., Billaudèle, S.J., Aubert, O.M.I.

4° Le barreau en costume.

5° La foule, plus compacte, plus dense que dans aucune autre circonstance. On eût dit le diocèse entier accouru pour acclamer l'œuvre par excellence de son premier évêque.

Au nombre des acolytes se trouvait M. Louis Sév. Rheault, qui ne se doutait nullement que toute sa vie allait s'identifier avec cette église consacrée en ce jour au Seigneur. La cérémonie de la consécration dura quatre heures ; elle fut suivie d'une messe pontificale. M. Laflèche, qui donna le sermon, voulut en être exempté, vu la longueur de l'office ; mais son évêque insista et pour la première fois il monta dans cette chaire qui retentira si souvent plus tard de sa noble éloquence. Le pain bénit, à quinze étages, était le don d'un bienfaiteur de l'œuvre, M. Edouard Normand. Le *Te Deum* fut entonné par Mgr Cooke. Qui redira les accents de reconnaissance et d'amoureuse affection qui s'élevèrent en ce moment de son âme vers la Jérusalem céleste. L'orgue, construit par M. Ovide Paradis, était tenu par M. Ernest Gagnon. Il

préludait à une carrière musicale qui honore sa piété et ses talents. Le dîner fut pris à l'école des Frères.

Au nombre des imposantes solennités qui ont marqué les offices de la cathédrale, les registres de l'évêché, ainsi que les journaux du temps signalent la messe de minuit, 1859. Le maître des cérémonies était le R. M. Chabot. Au dehors, pour servir de prélude, un ciel étoilé qui ravit le cœur vers les saintes régions. En entrant dans l'église, le cantique des Anges, qui se fait entendre au-dessus de l'autel, dit aux hommes de bonne volonté : " *Gloria in excelsis Deo.*" A ce souhait trois fois répété, des enfants pasteurs, un cierge à la main, chantent du fond du sanctuaire : " Venez pasteurs, accourez tous." A cette heure, l'illumination de la nef, des galeries étaient générales : douce illusion de la grande lumière qui se répandit au premier Noël sur la plaine de Bethléem. Les bergers adorent, puis prennent leur rang au chœur. La messe est célébrée par M. le Grand Vicaire Chs Olivier Caron. Un gigantesque pain bénit à vingt-cinq étages est distribué aux fidèles. C'est le cadeau des enfants de la ville à l'Enfant-Jésus.

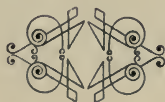
Le zèle de Mgr Cooke s'est surtout révélé dans ses courses pastorales. Il ne se contente pas de visiter les paroisses principales, il parcourt tout son diocèse, bravant les intempéries et les inclémences de l'hiver et de l'été. Les populations heureuses et ravies venaient à sa rencontre et s'inclinaient avec bonheur sous sa main bénissante. Les Bois-Francs, avec leurs routes à peine tracées, le virent accourir pour bénir, encourager les premiers colons. M. Venant Charest, dans sa belle histoire de St-Janvier de Weedon, raconte la première visite de Mgr Cooke en ces lieux : " Remarquable par le bien
" immense qu'elle avait opéré parmi les colons, cette
" visite ne le fut pas moins par le froid sibérien qui sévit

" avec vigueur pendant ces quelques jours. La chapelle, " revêtue seulement de son mince lambris de planches, " n'était pas terminée à l'intérieur et comme un vulgaire " hangar, elle était ouverte à tous les vents. Malgré un " feu de cyclope qui rougissait le poêle et les tuyaux, le " monde y grelottait et y gelait tout vivant. Pour en-" tendre les confessions, les prêtres furent obligés d'en-" dosser casques, mitaines et capotes de pelleterie, afin " de se préserver des atteintes d'un froid si vif et si " piquant.

" L'évêque, qui ne pouvait revêtir en même temps ses " fourrures et ses ornements pontificaux, eut grandement " à souffrir de cette température ; il contracta aux pieds " et aux mains des engelures dont il se ressentit pendant " longtemps. La mission de Weedon n'était pas encore " *baptisée*, c'est-à-dire qu'elle n'avait pas encore de titu-" laire ; il incombait à l'autorité religieuse de choisir le " saint ou la sainte qui en serait le protecteur ! Mais, " pour cela, Mgr Cooke ne chercha pas longtemps dans " le martyrologe romain, il lui donna de suite, séance " tenante, saint Janvier pour patron : nom significatif et " propre à rappeler les rigueurs de cette rude époque."

Shawenigan, enfoncé dans la forêt, recevait ses conseils, ses avis. Après avoir voyagé par monts et par vaux, Sa Grandeur arrivait à St-Tite, sur les rives éloignées du St-Maurice. Partout le pieux Prélat était reçu comme l'envoyé du ciel, et de retour dans sa ville épiscopale on l'acclamait comme un père, comme un bienfaiteur. Une fois, entre autres, il revenait de St-Etienne, dernière étape de la visite pastorale : les enfants des Frères, échelonnés sur le premier côteau, étaient venus à sa rencontre, la société harmonique faisait entendre ses accents joyeux, toute la population était là, dans cette longue rue des Forges, se mouvant entre deux haies de sapins, de pavil-

lons et d'oriflammes. L'Evêque arrosa cette route de ses bénédictions et de ses larmes. " Mon bon peuple m'aime bien, mais je l'aime moi aussi ; " et disant cela, Monseigneur essuyait les grosses larmes qui lui baignaient la figure.



CHAPITRE XII

Œuvres diocésaines.

L'ADORATION PERPÉTUELLE. — LES CONFRÉRIES. — LA PROPAGATION DE LA FOI. — LA SAINTE-ENFANCE.

PARMI ses nombreuses œuvres de zèle, Mgr Cooke assignait à la prière le premier rang. La prière était à ses yeux la force la plus nécessaire dans un diocèse. En prenant charge de la paroisse, il avait vu avec consolation que la confrérie de la bonne mort et de l'adoration perpétuelle était en pleine floraison. C'était un souvenir de la visite pastorale de Mgr Plessis en 1814. M. le Grand Vicaire Cooke s'était aussitôt fait inscrire au nombre des associés, et c'était une consolation pour lui de venir chaque vendredi faire son heure d'adoration. S'il était absent, il écrivait à sa sœur, la priant de le remplacer. Il forma une nouvelle section. M. Roupe, du Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal, en lui adressant, en 1849, des billets, l'informe que sa section portera le nom de " Véritable Pain."

Notre ville avait une autre dévotion implantée sur notre sol, le 30 août 1665, par Mgr de Laval. C'était celle du Saint-Scapulaire. Mgr Cooke engagea ses ouailles à ne pas négliger de mettre à profit les nombreuses indulgences mises à la disposition des fidèles. Son amour filial pour Marie se manifesta dans l'ardeur qu'il mit à enrôler sa paroisse dans l'archiconfrérie du Saint Cœur de Marie. Il s'en fit le directeur, et il cédait rare-

ment à un confrère le privilège de présider les exercices. C'était en versant d'abondantes larmes qu'il recommandait au Cœur compatissant de Marie la conversion de "ses pécheurs."

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, en 1854, consola sa piété, tout en réjouissant son cœur d'évêque. " Faisons en sorte," écrivait-il dans un de ses mandements, " que les démonstrations de notre " joie, dans cette occasion, ne le cèdent en rien à celles " des autres pays : et prouvons en toute manière que nos " cœurs sont profondément touchés des bénédictions que " le ciel répand à grands flots dans ces jours, sur la sainte " Vierge et sur nous. Ces jours sont des jours de grâce : " elles nous sont offertes avec profusion au nom de Marie ; " la terre en est remplie.... Regardons son culte comme " le plus bel héritage que nos pères nous aient laissé."

Et ce fils aimant conseille à ses diocésains d'orner d'une statue ou d'un tableau de cette Mère Immaculée leurs églises, leur oratoire ou la chambre où probablement ils mourront.

Il étendait son dévouement au-delà des frontières de son diocèse. Il donne ses soins à l'œuvre de la Propagation de la Foi. M. C. F. Cazeau lui écrivait le 27 mai 1844 : " Je viens de recevoir les argents de la Propaga- " tion de la Foi, presque au moment du départ de la " poste. Je n'ai que le temps de vous envoyer une somme " de quarante louis, pour vous mettre en état de faire " face aux demandes de vos missionnaires du St-Maurice, " qui seront peut-être chez vous demain. Je vous prie " d'avoir la bonté de leur faire tenir compte de leurs " dépenses, et en attendant leur retour de me dire quelles " sommes vous leur avez mises entre les mains." Et dans une autre occasion : " Les dépenses de St-Maurice et " d'Abbitibi sont énormes.... Oh ! la misérable affaire

" que d'avoir à tenir les comptes, faire tous les déboursés " de la Propagation de la Foi ! C'est à n'en plus finir. " Si je perds la tête, l'œuvre y sera pour quelque chose." La Sainte-Enfance ne lui tenait pas moins au cœur. Il a présidé des cérémonies touchantes, au profit des petits Chinois.

Faisons en peu de mots l'historique de cette association si belle, si méritoire et si digne d'encouragement. Il est au Canada un saint prêtre bien connu : son zèle lui a fait embrasser plusieurs œuvres ; mais il est le patriarche, en ce pays, de celle du rachat des enfants dans les pays infidèles.

La Sainte-Enfance ne compte nulle part de directeur plus dévoué que M. l'abbé F. Daniel, du séminaire de St-Sulpice, Montréal. Il a vu la fondation de l'œuvre, il en a célébré les noces d'or. Lorsqu'il vint en notre ville pour en étendre les ramifications, il rencontra la bonne madame Lamontagne, forte et vertueuse chrétienne, dont le souvenir est resté en bénédiction parmi nous. M. l'abbé Daniel n'eut pas de peine à la gagner à sa cause. Aussi, lorsqu'il se présenta à l'évêché, Mgr Cooke lui dit en souriant : " Vous et madame Lamontagne, vous ravagez mon diocèse." Mais on sait quelle reconnaissance Monseigneur avait vouée au saint évêque de Nancy et comme la Sainte-Enfance était une émanation de la foi et du zèle du Prélat exilé, Monseigneur des Trois-Rivières accueillit son délégué avec cette exquise urbanité qui lui gagna un ami de plus pour toujours. M. F.-X. Loranger, alors chapelain du monastère, seconda son évêque ; fit les honneurs du couvent à l'hôte de l'évêché et l'invita à donner une conférence à la communauté. M. l'abbé Daniel accepta, et tout en faisant connaître l'œuvre de la Sainte-Enfance aux élèves et aux religieuses, il trouva moyen, dans une touchante allocution, d'exalter le bon-



M. L'ABBÉ F. DANIEL

heur de la vie religieuse. Sujet éloquent qu'il traita avec ampleur et qui laissa des impressions durables dans l'âme des heureuses recluses.

M. le curé Toupin ne se montra pas moins sympathique au rachat des petits Chinois. Bref, après huit jours, l'œuvre était fondée, organisée et en pleine opération. Il fut résolu que le jour de la première communion serait la fête principale de l'œuvre. Dans l'après-midi, une procession solennelle s'organise : tous les enfants de la ville y prennent part. Le cortège part de l'externat des Ursulines : les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes ouvrent la marche qui se ferme par une statue de l'Enfant Jésus, portée triomphalement jusqu'à la cathédrale. Un trône a été élevé, au balustre, au divin petit Roi. Des chants frais et harmonieux retentissent sous les arcades gothiques. Le silence se fait. On écoute des dialogues de circonstance ; de tout jeunes orateurs se font entendre. Les parents sont là qui applaudissent ; puis, vient l'acte de consécration à l'Enfant Jésus. C'était une cérémonie touchante ; aussi, quand les petits Chinois et les petites Chinoises promenèrent leurs bourses d'allées en allées, abondante fut la quête. Une bénédiction solennelle clôtura la fête et l'on rédigea pour les annales de l'œuvre, le récit que nous venons de lire.

Cette œuvre s'est continuée ; le Directeur actuel est le Très Révérend L. Sév. Rhéault, Vicaire Général. C'est de cette époque que datent les rapports de notre communauté avec M. l'abbé Daniel. Ce pieux et sincère ami est natif de Coutance, en Normandie, terre de nos aïeux.

Il quittait, en 1847, parents et amis pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le sacrifice fut pénible à la nature ; il laissait un frère aîné, prêtre vertueux, qui marchait à grands pas dans la voie de la perfection sacerdo-

tale ; mais n'écoutant que la grâce, il met entre lui et sa famille cette barrière de l'Océan qu'il ne franchira jamais plus. Bien des fois, de la patrie viendra une invitation pressante de retourner au pays natal, de revoir un membre de la famille que la mort a marqué de son sceau et, qui veut revoir avant de mourir, un frère aimé.... Mais le sacrifice était consommé. Jamais, le missionnaire n'a regardé en arrière. Il n'est pas retourné dans cette France si chère et si aimée. Il a survécu à tous ses proches. Dans sa patrie adoptive, il compte de nombreux amis dans tous les rangs de la société. A ses noces d'or sacerdotales, Montréal lui a dressé une couronne d'hommages. Toute la ville n'avait qu'une voix pour acclamer le prêtre selon le cœur de Dieu, qui a donné au Canada, ses forces, sa santé, son labeur. Les Communautés religieuses du pays et des Etats-Unis se sont unies à ce concert de félicitations : notre monastère y mêlait sa note laudative, car M. l'abbé Daniel est au nombre de nos meilleurs amis.



CHAPITRE XIII

ACTION DE MGR COOKE SUR SON CLERGÉ. — RETRAITES ECCLÉSIASTIQUES. — LES RETRAITANTS DE 1855. — TROIS VICAIRES GÉNÉRAUX : MM. THOMAS ET OLIVIER CARON ET L.-FRS LAFLÈCHE.

1857



CE qui forme surtout la vie catholique dans un diocèse, ce qui la perpétue, c'est l'éducation du clergé. Mgr Cooke l'avait compris, aussi les séminaristes étaient-ils l'objet constant de son zèle. Il fut toujours le chef, le guide et le père de sa famille lévitique. Il a conféré la prêtrise à soixante-dix lévites qui ont gravi le chemin royal du sanctuaire. Son affection pour ses prêtres se manifestait en demandant plus à ceux qu'il estimait davantage. Il a eu des amitiés qui l'honorent. Ceux qui ont été témoins des larmes qu'il a versées sur les tombes de MM. Chabot et Toupin ont su quel amour sincère il leur portait. Il connaissait les dangers de l'isolement pour les jeunes prêtres. Le Rév. M. A. Noiseux avait été son vicaire pendant sept ans. Nommé curé de Shawinigan, il avait été longtemps sans revenir à la ville. Monseigneur, qui ne le perdait pas de vue, lui écrit : "Voyons, mon cher, est-ce tellement beau dans vos montagnes que vous ne songiez pas à venir nous voir ?" A cette aimable invitation, le jeune curé accourt. Il est salué, fêté ; à la cure, en ville, par tous les amis. Il faisait bon revoir sa ville natale et tout son cher

monde. Une semaine s'écoule, puis deux, lorsque Monseigneur lui dit un matin : " Mon cher, viens plus souvent, et reste moins longtemps."

Réunir ses prêtres dans de pieuses retraites, leur faire goûter les délices du cénacle était une de ses consolations. La première retraite ecclésiastique du diocèse eut lieu au mois d'août 1855, à Nicolet : M. Joseph Aubry, D.D., en fut le prédicateur. Les prêtres présents étaient :

Sa Grandeur Mgr Cooke, évêque du diocèse.
MM. F.-G. Loranger, V. G., chapelain des Ursulines des Trois-Rivières,
Thomas Caron, supérieur du Séminaire de Nicolet,
Joseph Aubry, D.D., archiprêtre du diocèse, prédicateur de la retraite,
F.-X. Côté, archiprêtre, curé de Ste-Geneviève,
M. Charrier, archiprêtre, curé de la Baie du Febvre,
L.-T. Fortier, archiprêtre, curé de Nicolet,
J. Harper, curé de St-Grégoire,
Chs Dion, procureur du séminaire de Nicolet,
C.-O. Caron, un des directeurs du séminaire de N.,
S.-L. Malo, curé de Bécancour,
J.-H. Sirois, curé de St-Barnabé,
A. Charest, curé de St-Narcisse,
G.-Ed. Bois, curé de Maskinongé,
J.-H. Dorion, curé d'Yamachiche,
C.-J. Lebrun, curé de St-Michel,
D. Paradis, curé de la Pointe-du-Lac,
N. Kéroack, curé du Cap-de-la-Madeleine,
J. Bailey, curé de St-Maurice,
D. Marcoux, curé de Champlain,
W. Fréchette, curé de Batiscan,
H. Tourigny, curé de St-Prosper,
L.-H. Dostie, curé de Gentilly,
C. Marquis, curé de St-Célestin,

MM. Z. Rousseau, curé de Ste-Monique,
J. Maureault, curé de St-Thomas-de-Pierreville.
L.-O. Désilets, curé de St-Guillaume,
J. Paradis, curé de St-François-du-Lac,
N. Bellemare, préfet des études au séminaire de N.,
O. Belcour, curé de Drummondville,
N. Pelletier, curé de Stanfold,
L. Trahan, curé de Shipton,
F. Turgeon, curé de St-Didace,
J.-B. Leclerc, curé de Durham,
P. Roy, curé de Kingsey,
R.-A. Noiseux, vicaire aux Trois-Rivières,
A.-H. Lassisseraye, vicaire à Yamachiche,
C.-Z. Garceau, vicaire à la Rivière-du-Loup,
Is. Guillemette, vicaire à St-Grégoire.

L'année suivante, Mgr Cooke convoquait la pieuse milice des Cantons de l'Est à se réunir au presbytère de M. Luc Trahan, missionnaire de Shipton, pour suivre en commun dans un lieu solitaire les saints exercices de la retraite.

A la fête de saint Thomas, 1857, Mgr Cooke avait conféré le titre de grand vicaire à MM. Olivier et Thomas Caron et à M. Ls-Frs Laflèche : belle pléïade de noms chers au diocèse des Trois-Rivières.

En annonçant cette nouvelle à M. Thomas Caron, Sa Grandeur écrit : " Je suis flatté d'avoir cette occasion " de reconnaître les services que, pendant vingt ans, vous " avez rendus au clergé et à notre jeunesse canadienne. " Messieurs les curés, réunis ici en grand nombre, à " l'occasion de la fête anticipée de notre commun *saint* " *patron*, ont souscrit bien volontiers à votre promotion, " et en ont accueilli la proclamation avec enthousiasme. " Cette démonstration est d'un augure favorable et me " fait beaucoup espérer pour notre avenir. Vous êtes

" appelé à partager la dignité et l'autorité de l'évêque; " mais attendez-vous à partager aussi ses travaux et ses " peines. Cependant, soyons courageux dans la carrière " qui s'ouvre devant nous; nous travaillons pour la " sainte Eglise, conjointement avec son divin fondateur " qui saura bien nous tenir compte de nos sacrifices. " Soyons unis et sous notre direction, le diocèse pros- " pèrera sous tous les rapports.

" † THOMAS, *Ev.*"

" A M. LOUIS-FRANÇOIS LAFLÈCHE,
" *Vicaire Général*, NICOLET.

" Trois-Rivières, 17 décembre 1857.

" *Monsieur le Grand Vicaire*,

" Ce titre ne vous est pas étranger; vous l'avez déjà porté avec honneur pour vous et avantage pour l'Eglise de St-Boniface, aussi longtemps que vos forces vous ont permis de supporter les travaux de cette vaste et pénible mission. Revenu aujourd'hui dans votre patrie avec une santé délabrée, il est juste qu'elle reconnaisse vos services et que vous y trouviez *otium cum dignitate*.

" Aussi suis-je heureux, maintenant que vous avez fixé votre résidence dans le diocèse, de pouvoir vous continuer le titre de Grand Vicaire, et vous accorder en cette qualité, pour le diocèse, les pouvoirs extraordinaires attachés à cette dignité.

" Puissiez-vous, pour le bien de votre diocèse, jouir longtemps de ces privilèges et contribuer au bonheur

d'une maison qui a lieu de se glorifier de vous compter parmi les élèves qu'elle a formés.

" Ce témoignage de reconnaissance et de confiance sera sans doute agréé par vos nombreux amis.

" Votre dévoué serviteur,

" † THOMAS, *Evêque des T.-R.*"

M. Charles-Olivier Caron étant sur les lieux, son évêque lui avait remis personnellement ses titres et privilèges.

MM. Taché et Drummond venaient rendre visite à lé'vêque des Trois-Rivières, ils étaient toujours les bienvenus sous le toit hospitalier de l'évêché. Le major Wolff, à qui Monseigneur avait enseigné le français à St-Ambroise, venait aussi de fois à autres revivre le temps passé ; il n'est pas jusqu'aux Micmacs de Ristigouche qui n'aient tenu à honneur de venir saluer leur ancien missionnaire. Cette délégation causa un bonheur ineffable à notre digne évêque. Benjamin fut invité à chanter la messe Bordelaise à la cathédrale ; c'était un maître-chantre très distingué, et tous ceux qui l'entendirent furent dans l'admiration. Le brave sauvage reçut force félicitations qu'il accueillit avec une stoïcité remarquable.

Un jour, une dame inconnue se présente à l'évêché ; elle demande à voir Monseigneur. Ce dernier la reçoit et lui dit de décliner son nom. — Votre sœur, Madame Allain, de la Baie des Chaleurs. Il y avait quarante ans que le frère et la sœur ne s'étaient pas vus.

Les paroissiens de St-Ambroise venaient aussi de temps à autre. Gonzague Vincent annonce sa visite à Mademoiselle Cooke :

"Jeune-Lorette, 14 mai 1857.

"*Vénérable Protectrice,*

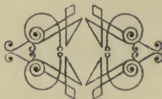
"Je prends la liberté de vous écrire quelques lignes pour vous faire connaître que vos protégés, grâce au Seigneur, se portent bien; mais vous, venérable demoiselle, comment êtes-vous? Monseigneur, le bien-aimé de notre cœur, est-il bien? Comment se porte M. Chabot ainsi que tous les autres messieurs de l'évêché? Nous vous prions, ma femme et moi, de demander pour nous la bénédiction de Mgr Cooke; dites-lui que nous lui faisons nos plus affectueux respects, que nous sommes ses enfants les plus soumis et les plus aimants, que nous espérons toujours de rester un jour avec lui lorsque ses édifices seront érigés; dans tous les cas, si Monseigneur veut de son Vincent, il l'aura quand il voudra, moyennant la volonté de Celui qui est maître de tout. Nous prions le Seigneur tous les jours pour nos bienfaiteurs, protecteurs et sauveurs; nous leur devons tant. Ma femme vous fait ses respects les plus affectueux, elle compte vous aller voir cet été. Dites, s'il vous plaît, à Monseigneur que son Vincent a hâte de voir le jour où il pourra lire ces édifiantes histoires des bonnes religieuses du Canada. Cher bréviaire, je ne t'oublie pas. Dites aussi à Monseineur de me préparer de l'ouvrage pour que je m'occupe durant tout le tenps que je serai aux Trois-Rivières. Faites, s'il vous plaît, mes très humbles respects à M. le Grand Vicaire et à tous les messieurs de l'évêché. Nos compliments à vos deux servantes et à Léandre Gagnon et, vénérable demoiselle, pardonnez-moi si j'ose vous demander tant de choses; vous avez tant de bonté que j'ose compter que vous ne vous offenserez point; mais que

vous aurez égard à mes demandes et à mes commissions. J'ai l'honneur d'être, vénérable demoiselle, avec respect,

" Votre très humble et très obéissant serviteur,

" JOS-GONZAGUE VINCENT."

Mgr Cooke avait organisé un comité de dames charitables pour lui venir en aide dans ses œuvres pies : elles furent toutes très dévouées à leur évêque. Mgr Cooke les visitait deux ou trois fois l'an et encourageait ainsi leur zèle et leur dévouement. On sait quelle vénération lui portait madame Vallières, qu'il avait convertie à la foi catholique. Madame Edouard Turcotte ne lui en cédait guère. Que de mets savoureux et délicats préparés par elle pour la table de l'évêque. En retour, lorsqu'un saumon frais arrivait d'en bas du fleuve pour l'évêché, Monseigneur partageait avec les familles Turcotte, Guillet, etc. Il en était de même à l'automne pour les huîtres de Caraquet.



CHAPITRE XIV

MGR BLANCHET VISITE LE CANADA. — DOULEURS DE MGR COOKE EN APPRENANT LES OUTRAGES FAITS AU VATICAN.

1859-1860



GR BLANCHET, archevêque de l'Orégon, était venu au Canada, tendre la main en faveur de son pauvre diocèse. Anciens confrères dans les missions du Golfe, Mgr Cooke et Mgr Blanchet étaient deux belles âmes faites pour s'entendre. Obligé de s'absenter, Monseigneur des Trois-Rivières écrit à son frère dans l'épiscopat :

" *Mon cher Seigneur*,

" J'ai reçu avec bien du plaisir votre agréable lettre du 20 juillet. Vous me donniez l'espérance de vous voir chez moi avant votre départ pour l'Orégon. C'eût été pour moi une occasion bien flatteuse de revoir un ancien et sincère ami. Mais voici la saison qui s'avance. Je vois bien qu'il faut ajouter à tant d'autres ce nouveau sacrifice. Que Dieu soit béni ! C'est dans le Cœur Sacré de Jésus que nous nous rencontrerons et que nous puiserons l'un pour l'autre les grâces dont nous aurons besoin pour rencontrer toutes nos obligations.

" Adieu, cher seigneur et ami. Je ne vous ai pas oublié auprès de mes diocésains. L'espèce de disette qui afflige le pays ne les a pas empêchés de se cotiser pour

vos missions. Si la somme d'argent est peu considérable, celle des prières le sera beaucoup plus. Je vous adresse avec cette lettre, trois billets sur le maître de poste de Montréal, au montant de quatre-vingt-cinq louis dix chelins.

" Je descends à Québec la semaine prochaine ; la semaine suivante, je dois visiter mes *Townships* ; mais mon esprit vous accompagnera dans votre voyage, et je prierai l'ange du Seigneur de vous conduire à bon port avec votre sainte caravane.

" THOMAS, *Ev.*

" 26 août 1859."

Embrasé d'un saint zèle pour l'apostolat, Monseigneur avait appelé dans son diocèse des ouvriers évangéliques pour le sillonner en tous sens et y imprégner cette floraison sacrée des vertus chrétiennes, des préceptes évangéliques. Tour à tour, sans aucune ombre de rivalité jalouse, il convie les fils de saint Ignace et les Oblats de Marie ; d'autres fois, ce sont ses jeunes prêtres qu'il lance comme des anges rapides pour tracer un lumineux sillon dans les âmes.

Son amour de l'Eglise fut comme la passion de sa vie. Ses œuvres pastorales gardent l'empreinte fidèle de ses sentiments envers le Saint-Siège.

Après avoir signé la lettre collective des évêques qui protestait contre les outrages faits au Vicaire de Jésus-Christ, Mgr Cooke exhortait, en 1860, ses diocésains à témoigner au Souverain Pontife leur profonde douleur. Ses fidèles répondirent par l'adresse suivante, appuyant cette démonstration de piété filiale par une offrande de six mille quatre cent cinquante-deux dollars.

ADRESSE A NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX

“ *Très Saint-Père*,

“ Nous, le clergé, les citoyens de la ville épiscopale et les fidèles des paroisses et missions, vos fils du diocèse des Trois-Rivières en Canada, nous prosternons à vos pieds sacrés que nous baisons avec amour, et reconnaissant en votre Sainteté le Vicaire de Jésus-Christ, le chef de l'Eglise, le Père commun des fidèles, mais un père affligé, vous prions humblement d'agréer l'expression de nos sentiments.

“ Nous avons appris, avec une profonde douleur, les desseins d'hommes pervers ou aveugles contre la souveraineté temporelle du Saint-Siège, et l'indigne révolte d'une partie des Etats de l'Eglise. Nous sommes étonnés de tant d'audace et d'ingratitude de la part d'un peuple comblé de vos bienfaits et qui devrait trouver son bonheur à vivre sous une autorité aussi douce, aussi paternelle, aussi sacrée que celle des Souverains Pontifes.

“ Nous savons cependant que ce n'est pas le vrai peuple qui a méconnu le devoir et donné le scandale de la rébellion ; il offrait un autre spectacle quand il agissait librement, comme lors de la visite de Votre Sainteté dans ses domaines. Nous reconnaissons que la véritable cause des malheurs qui troublent l'Italie ne se trouve pas dans l'administration des Etats Pontificaux, mais dans les passions d'une populace égarée par des agitations et dans des doctrines subversives soutenues de l'influence et de la force étrangères.

“ Quant aux titres de la Papauté à la souveraineté temporelle, ils sont tout à fait justes et inattaquables. Outre le recours spontané à la protection et à l'autorité des Papes, de la part des populations sans cesse attaquées

par les barbares et abandonnées des Empereurs ; outre la cession et la restitution à saint Pierre des provinces qui composent aujourd'hui les Etats de l'Eglise par les princes qui en furent les conquérants et les maîtres, le fait, éclatant aux yeux de tous, d'une possession d'au delà de dix siècles, suffirait à lui seul, du consentement unanime, pour les établir parfaitement. Ainsi, nous proclamons que la Souveraineté Papale affermie par les hommes, les siècles et l'intervention visible de la Providence, est la plus respectable qui soit sur la terre. De plus, et nous nous plaisons à l'avouer hautement, le Souverain Pontife est le Roi par excellence, celui qui a sauvé le monde de la barbarie et de l'esclavage, qui le retient encore contre ses tendances désorganisatrices, et enfin le représentant de Celui qui a dit de lui-même : J'ai été établi Roi par le Seigneur.

" Nous savons bien que l'Eglise bâtie sur le roc des promesses divines ne sera pas renversée par la perte des Etats du Saint-Siège, mais nous croyons aussi avec le monde catholique et les hommes d'Etat dignes de ce nom, que le Pape doit nécessairement être souverain temporel, pour avoir la plénitude de la liberté et de l'indépendance convenable à l'exercice de sa mission divine.

" Nous avons bien compris que dans leurs attaques contre Votre Sainteté, les hommes de la révolution n'en veulent pas principalement à votre personne sacrée, ni seulement à ses Etats, mais à l'Eglise même ; aussi, sentons-nous parfaitement que, dans la lutte actuelle, Votre Sainteté ne défend pas tant sa propre cause que celle de ses enfants et en même temps celle de l'ordre, de la justice, du droit et de la vraie liberté dans l'univers, comme vient de le proclamer si énergiquement le monde catholique dans sa manifestation universelle en faveur de Votre Sainteté.

" C'est pour nous, enfants de l'Eglise, une douce et impérieuse obligation de vous exprimer, Très Saint-Père, spontanément et publiquement, nos sentiments de profonde vénération et d'amour filial, dans les circonstances présentes où votre cœur paternel est en proie à l'affliction et à la douleur ; nous ne saurions trop vous remercier de la fermeté et du zèle avec lesquels vous avez défendu et défendez encore nos droits et ceux de toute l'Eglise ; et nous assurons Votre Sainteté que quelque longue et violente que soit la lutte, nous ne cesserons de faire monter continuellement vers le ciel, nos plus ardentes supplications pour le triomphe de l'Eglise et de son Auguste Chef.

" Prosternés humblement aux pieds de Votre Sainteté, nous la prions de nous accorder, ainsi qu'à tous les fidèles du diocèse des Trois-Rivières, sa bénédiction apostolique.

" 15 avril 1860."

PIE IX, PAPE

" *A notre vénérable Frère Thomas*,

" *Evêque des Trois-Rivières, au Canada.*

" Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

" C'est avec un bien sensible plaisir que nous avons reçu tout récemment de votre part, vénérable Frère, et de celle de nos bien-aimés Fils, les catholiques de toute classe, de tout rang et de toute condition de votre diocèse, des lettres en date du 15 avril dernier. La fidélité, l'affection, l'amour et le respect distingué que vous et vos diocésains avez pour Nous et pour ce Siège de Pierre y brillent de toute part. De toute part y éclatent votre

profonde et commune douleur, l'affliction et l'indignation qu'excitent les attentats impies et sacrilèges contre notre autorité civile et celle de ce Siège qu'elle possède, ne craignant pas de fouler aux pieds tous les droits divins et humains. Nous avons été singulièrement touchés de ces sentiments si beaux et véritablement dignes de tout éloge que partagent avec vous vos ouailles ; et au milieu des angoisses et des amertumes profondes où Nous Nous trouvons, la consolation que Nous en avons éprouvée n'a pas été légère. Aussi, et c'est là Notre désir, faites part de cette lettre, en Notre nom, à vos diocésains. Cependant, de concert avec votre clergé et tous les fidèles, ne cessez pas de prier et de supplier avec une ardeur de plus en plus vive le Dieu riche en miséricorde qu'il daigne détourner de son Eglise sainte le déluge de maux qui la pressent, qu'il en relève partout l'éclat par de nouvelles conquêtes et de nouveaux triomphes et qu'il nous envoie aide et consolation dans toutes nos tribulations. Et comme vous le savez, vénérable Frère, dans ces temps malheureux, une guerre acharnée tourmente notre divine religion, ne vous lassez pas dans l'éclat de votre piété, dans votre zèle d'évêque, de défendre courageusement et avec une ardeur toujours croissante, cette religion céleste ; d'assurer avec le plus grand soin le salut de votre troupeau, de dévoiler les ruses et les tromperies de l'ennemi, de réfuter ses erreurs et de rendre impuissants tous ses traits. Enfin, comme gage des faveurs célestes et de notre paternelle affection, Nous vous donnons dans toute l'effusion de notre cœur, la bénédiction apostolique à vous, vénérable Frère, et l'accordons avec un très grand amour à tout votre clergé et à tous les fidèles confiés à vos soins.

" Donné à Rome, au Vatican, le 19 juillet 1860 et de Notre pontificat l'an quinzième.

" PIE IX, *Pape.* "

CHAPITRE XV

L'ÉPREUVE. — MGR COOKE APPELLE UN AIDE.— LUTTE ENTRE L'HUMILITÉ ET L'OBÉISSANCE. — ENTRETIENS DE DEUX SAINTS.

1861

MONSEIGNEUR est frappé dans son palais épiscopal par une longue et douloureuse maladie. Le poids des ans, les infirmités, les nombreux devoirs de sa charge, tout lui commande de s'adjoindre un auxiliaire. Il appelle un de ses grands vicaires, un fils de son diocèse, connu et aimé de son clergé, M. Louis-François Laflèche. Ecoutons deux saints s'entretenir cœur à cœur.

SÉMINAIRE DE NICOLET, 10 sept. 1861.

" *Monseigneur*,

" Je sens parfaitement bien la nécessité où se trouve Votre Grandeur, dans l'état d'affaiblissement de sa santé, d'appeler auprès d'Elle quelqu'un qui puisse lui venir en aide en partageant le fardeau de l'administration diocésaine. Je désirerais de tout mon cœur et je m'estimerais heureux de pouvoir en cette circonstance vous rendre ce service, et vous donner cette marque de reconnaissance pour le bienveillant accueil que j'ai reçu de Votre Grandeur au retour des missions et pour tous les témoignages de bonté, d'estime et de confiance dont Elle n'a cessé de m'honorer depuis lors. Mais, Monseigneur, plus j'y réflé-

chis et plus la chose me paraît au-dessus de mes forces.

" Il est vrai que j'ai toujours aimé à reconnaître la volonté de Dieu dans celle de mes supérieurs. Aussi, suis-je bien convaincu que j'agis suivant votre volonté et que j'accomplis un devoir en vous faisant connaître les raisons qui ne manqueront pas de faire comprendre à Votre Grandeur que je ne suis nullement qualifié pour le poste auquel Elle avait pensé à m'appeler, et de faire tomber son choix sur une autre personne plus propre à lui rendre les services dont Elle a besoin en ce moment.

" Accepter une charge dont on ne peut en toute probabilité remplir les devoirs, est assurément pour le moins téméraire. Or telle est ma position, Monseigneur ; car je ne dirai pas qu'il est seulement probable, mais plutôt qu'il est à peu près certain que je ne pourrai rendre à Votre Grandeur les services dont Elle a besoin présentement et qu'Elle attend de moi en m'appelant auprès d'Elle.

" Je ne parlerai pas de la qualification intellectuelle et littéraire, puisqu'il est de mode et même de convenance de dire que personne n'est juge pour soi en cette matière, cependant je ne puis m'empêcher de dire à Votre Grandeur que ma capacité sous ce rapport *m'inspire tant de confiance*, que la seule pensée de me trouver en face d'un mandement ou autre document à rédiger, m'en rend malade d'avance.

" Mais, Monseigneur, une autre qualification sur laquelle Votre Grandeur ne pourra récuser ma compétence, est celle de ma santé.

. . . .

" C'est cette raison qui m'a engagé à me réfugier dans un collège, au retour des missions, parce que je redoutais la responsabilité du ministère curial. Que sera-ce donc s'il faut qu'une partie peut-être considérable de la res-

ponsabilité de l'administration diocésaine me retombe sur la tête !

. . . .

" Votre Grandeur n'ignore pas non plus que je suis parfaitement étranger au gouvernement des paroisses.

" Ces raisons, Monseigneur, et plusieurs autres que j'ai exposées à Votre Grandeur, samedi dernier, me font réellement croire que je ne suis point celui qu'Elle doit appeler auprès d'Elle dans les circonstances présentes, et j'ai la confiance qu'Elle fera tomber son choix sur celui que la Providence semble en quelque sorte avoir mis à sa disposition immédiate, en le plaçant pour ainsi dire sous sa main.

" Toutefois, Monseigneur, je me crois obligé de dire à Votre Grandeur que je ne prétends pas être juge en dernier ressort en cette affaire. Mes supérieurs ont toujours été pour moi un tribunal supérieur et j'espère avec la grâce de Dieu qu'il en sera toujours ainsi jusqu'à ma mort. Si donc, nonobstant ces raisons, Votre Grandeur insistait encore, je ne résisterai pas davantage et je serai toujours prêt à obéir à ses ordres, me rappelant que l'obéissance est le sacrifice le plus agréable à Dieu.

" Je dois, en terminant, vous demander pardon d'avoir entretenu si longuement Votre Grandeur de ma pauvre individualité.

" Je demeure bien sincèrement et pour la vie,

" Monseigneur,

" De Votre Grandeur, le très humble

" et très obéissant serviteur,

" LOUIS LAFLÈCHE, *Ptre.*

" A Sa Grandeur Mgr T. Cooke,

" *Ev. des Trois-Rivières.*"

THOMAS COOKE

" Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque des Trois-Rivières, etc., etc.

" A Notre bien aimé Vicaire Général, Louis Laflèche, supérieur du séminaire de Nicolet, salut et bénédiction en Notre Seigneur.

" *Très cher Frère et Ami*,

" Depuis neuf ans et malgré Notre grand âge, Nous avons porté à peu près seul le lourd fardeau de l'épiscopat. Les frais considérables auxquels Nous Nous étions condamnés pour la construction de Notre cathédrale, la modicité de Nos revenus et le petit nombre de prêtres de Notre diocèse Nous empêchaient d'augmenter comme Nous l'aurions désiré, le personnel de Notre évêché. Nous avons essayé dans toute la mesure de Nos forces de suffire à nos besoins et Nous avons prolongé Notre travail peut-être au delà des bornes que Nous traçait la prudence, Nous reposant sur la pensée qu'il n'y a rien de plus salutaire que d'abréger ses jours au service de Dieu. Aujourd'hui il Nous faut partager le poids. Une grave maladie dont Nous relevons à peine et les infirmités de la vieillesse Nous le commandent. Nous devons donc et pour l'acquit de Notre conscience et pour le bien de l'Eglise, Nous adjoindre un aide ou assistant. Nous avons jeté les yeux sur vous. Les talents que Dieu vous a confiés, vos grands travaux pour sa gloire, les vertus dont vous avez donné l'exemple vous désignaient depuis longtemps à Notre choix. Mais Nos fréquents rapports avec vous, Nos dernières entrevues et le vœu unanime du clergé, dont vous méritez à si bon droit l'estime, Nous déterminent à cet égard d'une manière *irrévocable*.

“ Nous avons pesé, avec le plus grand soin, les raisons que vous Nous avez données, toutes les précautions que la prudence chrétienne exige ont été prises, et tout cela Nous conduit davantage à presser l’exécution de Nos desseins qui ne sont autres que ceux de la Providence.

“ Aussi, bien aimé Frère, de Notre autorité épiscopale Nous vous appelons auprès de Nous.

“ Venez sans crainte où Dieu et l’Eglise vous appellent : *Vir obediens loquetur victorias.* Des grâces et des secours puissants sont promis à tous ceux qui travaillent au gouvernement de son Eglise. Vous êtes faible, Nous le croyons, mais Dieu vous fortifiera : *Dominus erigit elisos.* D’ailleurs vous vous êtes généreusement sacrifié pour la conversion des infidèles dans des régions lointaines, ne sauriez-vous pas le faire pour le salut de vos frères dans le pays natal. Oh non ! vous n’hésiterez plus maintenant ; l’obéissance donnant cours à tous vos généreux sentiments, vous avancerez d’un pas ferme dans le chemin que la Providence vous trace et vous déploierez courageusement pour l’amour de l’Eglise tout ce qui vous reste de force et de santé, tout ce que vous avez de connaissances et de vertus.

“ Ainsi, sans tarder, préparez-vous à laisser la place que vous occupez et venez vous asseoir à Nos côtés pour Nous aider de vos conseils, partager Nos peines et jouir aussi de Nos consolations.

“ Une seule chose pouvait Nous causer de la douleur et quelqu’inquiétude dans Nos présentes dispositions, c’est de priver Notre séminaire de Nicolet de vos lumières et de vos services, mais l’ordre demande que les intérêts d’un diocèse prévalent sur ceux de son séminaire. Dieu pourvoira donc aux besoins, voilà ce qu’il faut penser et ce que vous devrez répondre à vos confrères pour les consoler de leur perte.

Maintenant, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous vous nommons, par les présentes, en vertu d'un Indult de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 13 juin 1852, Administrateur de notre Diocèse, en cas de maladie, d'absence, d'incapacité ou de décès de notre part et vous accordons tous les pouvoirs qu'il Nous est possible de vous communiquer en pareil cas.

" Donné aux Trois-Rivières, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contreseing de Notre secrétaire, le dixième jour de septembre mil huit cent soixante et un.

" † THOMAS, *Ev. des Trois-Rivières.*

" Par Monseigneur

" LUC DÉSILETS, *Ptre,*

" *Secrétaire.*"



CHAPITRE XVI

APOSTOLAT DE MGR COOKE POUR L'ÉDUCATION. — LA CONGRÉGATION DE L'ASSOMPTION. — LES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES. — LE SÉMINAIRE. — SES RAPPORTS AVEC LES URSULINES.

1860

L'APOSTOLAT pour l'éducation ne pouvait être étranger à Mgr Cooke. Son amour pour l'enfance s'était dilaté avec l'onction sainte. L'école populaire des *chers Frères* s'abrite sous ses ailes épiscopales. Il la protège de ses deniers, il la visite, il l'encourage. Il distingue les enfants les mieux doués. Il en reconnaît un à l'œil vif, à la physionomie intelligente. C'est un orphelin. " Venez, mon enfant, chez moi, vous serez mon lecteur, et je vous donnerai vos fournitures classiques." Ce bambin heureux et fier avait nom Benjamin Sulte.

Son couvent des Ursulines lui était cher : Sa Grandeur connaissait personnellement les élèves du pensionnat et à celles de l'externat, il portait un intérêt double. Son bonheur était grand de les voir passer sous ses fenêtres, au sortir de l'école.

Lorsque l'institut naissant de la Congrégation de l'Assomption s'établit à St-Grégoire, Mgr Cooke, qui désirait la diffusion de l'instruction dans les campagnes, en comprit tout de suite le côté pratique ; il le bénit, l'encouragea et donna aux pieuses fondatrices sa haute approbation. Il était heureux quand, des yeux de la foi,

soulevant le voile de l'avenir, il voyait ces bonnes sœurs partout, le regard pur et calme, le visage souriant, à l'ombre de tous les clochers, sur le seuil des écoles ; partout où il y a une intelligence à cultiver, une âme à sauver, un cœur à former.

Il appelle aussi dans sa ville épiscopale les Sœurs de la Providence, et ce sont ces anges de la charité qui lui fermeront les yeux.

Presque tous les épiscopats ont une œuvre maîtresse qui domine, et couronne les autres. La fondation du séminaire des Trois-Rivières fut pour Mgr Cooke un couchant magnifique, qui enveloppe les derniers actes de sa vie pastorale d'une radieuse auréole. Cette œuvre ne datant que d'hier, a déjà son histoire. Rien ne lui a manqué : les luttes acerbes, les généreux dévouements, les sympathies et les antipathies populaires ; menacée dès son berceau, elle a grandi, elle a pris rang à côté de ses sœurs et elle a enfoncé dans le sol trifluvien ses racines d'autant plus profondes qu'on lui portait des coups plus vigoureux.

En fondant ce séminaire, Monseigneur avait cédé aux réclamations des familles de la ville. Quand il eut reconnu la justesse de leur cause, le vieux pontife, se mettant à leur tête, leur dit : " EN AVANT ! mes enfants."

Et ce fut l'orgueil de sa vieillesse, le couronnement de son apostolat, de voir une maison où ses fils et les fils de ses fils se formeront à la science, à la vertu, et lui devront l'honneur de tenir le calice et de répandre le sang divin.

" Mes chers enfants dans l'indigence
Ont réclamé de leur Pasteur
Le pain sacré de la science :
Ils auraient le sang de mon cœur.

" Nicolet gardera sa place
Et verra des jours glorieux,
Mais Trois-Rivières sur ses traces
Doit se faire un nom radieux.

" O saint Joseph, à ton amour de père
J'ai confié l'œuvre de mes vieux ans ;
Conserve-là de ta main tutélaire ;
Tous ces enfants, Joseph, sont tes enfants."

A cette œuvre du Séminaire se rattache le nom de l'honorable Joseph-Edouard Turcotte qui, de concert avec son évêque, aida à doter la ville de cette florissante institution. Son titre de second fondateur lui donne des droits à la reconnaissance des Trifluviens et le Séminaire a inscrit à juste titre son nom à côté de celui de Mgr Cooke. Honneur à leur mémoire !

Nous l'avons dit, si Monseigneur portait un vif intérêt au monastère, en retour, nos mères ne négligeaient aucune circonstance de lui exprimer leur filiale reconnaissance et leur profonde vénération.

L'an nouveau ouvrait la série des visites à jour fixe qui, pendant près de trente-cinq ans a été gardée inviolablement. Le dernier jour de l'année, une lettre portait à notre évêque l'expression des bons souhaits formés pour Sa Grandeur et le désir d'avoir part à la bénédiction qu'il donnerait à son troupeau en cet anniversaire. Sa visite était fixée au 2 janvier : Monseigneur célébrait la messe de communauté, déjeunait en compagnie de M. le Chapelain et de M. le Curé, puis il recevait au pensionnat et à l'externat compliments et bons souhaits. " Quand revient le 9 février, anniversaire de votre naissance, écrit la mère Supérieure, bien des cœurs aiment à faire écho au concert d'humbles et respectueux hommages, de bons souhaits et de filial dévouement formés

pour Votre Grandeur. Puisse l'encens de nos faibles prières vous être aussi agréable que le serait le parfum d'un bouquet mieux assorti. Si la nature ingrate se refuse à nos désirs, les cœurs sont en pleine floraison."

La belle fête de Pâques faisait-elle entendre son joyeux alleluia, Monseigneur venait au lendemain de la Quasimodo nous porter la paix du Seigneur. Avant de partir pour ses courses apostoliques, Monseigneur se rendait au monastère. En 1866, Mère de Chantal lui écrivait : " On nous dit que votre départ est fixé à mercredi. C'est bien long, un mois d'absence, pour s'y soumettre sans avoir reçu votre bénédiction." — " Oui, un mois d'absence est bien long pour moi ; mais le devoir m'appelle, il faut bien marcher. Je vous verrai avant mon départ pour me recommander aux prières de votre communauté, que je n'oublierai pas dans mon voyage." Au cours de la visite, des lettres s'échangeaient : " Que le temps paraît long dans la ville, quand le père est absent. Puissent les bonnes dispositions des peuples, les heureux succès de votre sublime mission, vous soutenir au milieu des fatigues, contribuer au soutien de votre santé. C'est le vœu de chacune de nous, et tous les jours il s'exprime en commun au pied des autels." — " Les Dames Ursulines et les bons chrétiens en général ont bien de la bonté de s'intéresser à ma santé et à ma conservation. J'ai le plaisir de leur apprendre que grâce à Dieu tout va bien au spirituel et au temporel. Nos messieurs prêchent et confessent à se faire mourir et suffisent à peine à contenter les populations qui désirent profiter de la mission."

Monseigneur présidait tous les examens, puis au 18 octobre, anniversaire de sa consécration épiscopale, l'on reprenait le thème des vœux et des félicitations, " ne voulant laisser passer aucune circonstance favorable sans offrir à notre évêque l'expression de notre dévouement."

Mais la fête qui éclipsait toutes les autres, pour laquelle longtemps à l'avance, on faisait de grands préparatifs, c'était la Saint-Thomas : les poètes la chantaient, les musiciennes faisaient entendre leurs concerts harmonieux, de l'aube au crépuscule, tout dans le monastère vibrait sous l'impulsion de l'amour filial, de la joie et de la reconnaissance. On exaltait Didyme de la Galilée, on acclamait notre Pontife, notre Pasteur. Quand l'année, à son déclin, retraçait comme sur une toile toutes les bontés d'un Père, la missive du monastère, plus affectueuse que jamais, disait qu'ici on priait le ciel, afin que bien longtemps encore le Pasteur répandît ses bénédictions sur une terre arrosée de ses sueurs et fécondée par ses travaux et que dans ses visites au monastère, il vint bénir et réjouir ses pauvres Ursulines.

Lorsque la maladie, avec ses moments de tristesse et de souffrance, clouait à la croix notre digne évêque, bien sincères étaient les sympathies du cloître. La prière, à cette heure, s'élevait rapide, ardente, vers le Cœur de Jésus pour implorer une guérison bien désirée. Une fois, c'était en 1865, le mal ne cédait pas. Nous demandons à exposer le Saint-Sacrement, et pendant trois nuits et trois jours consécutifs, en présence de la blanche Hostie du Tabernacle, la communauté adresse d'instantes prières au ciel. On frappait, on demandait. . . . Jésus ouvrit et il rendit à l'heureux troupeau son bon pasteur.

Une épreuve bien sensible pour le cœur de Mgr Cooke allait l'atteindre en janvier 1864. Sa sœur, mademoiselle Elisabeth Cooke, lui fut enlevée par la mort. L'âme de cette forte chrétienne, comme l'âme de sainte Monique à Ostie, partit pour le ciel sous les douces bénédictions de celui qu'elle avait entouré de soins, de tendresse et d'affection. Ce frère qu'elle avait si fidèlement servi, qu'elle avait si tendrement aimé était là lorsqu'elle ren-

dit le dernier soupir. Il était près de son lit de douleur, le cœur angoissé, les yeux pleins de larmes. . . . Une dernière absolution fut donnée à la vénérée mourante par M. le curé Toupin, puis Monseigneur colla sur les lèvres de sa sœur l'image du Christ. C'était une scène touchante. . .

Lorsque la nouvelle de cette mort si précieuse devant Dieu arriva au monastère, Mère de Chantal, qui était supérieure, se hâta d'offrir à notre Prélat affligé les condoléances de la communauté.

"A SA GRANDEUR MGR COOKE,
" *Evêque des Trois-Rivières.*

" *Monseigneur*,

" Nous n'avons pas besoin de vous dire quelle part nous prenons à votre juste douleur, néanmoins c'est pour nous une consolation de l'exprimer. Nous avons prié et nous continuerons de le faire, pour le repos de l'âme d'une amie bien chère à notre communauté. Sa mémoire vivra toujours parmi nous et les témoignages de sympathie qu'elle nous a donnés jusqu'à ses derniers jours, nous trouveront toujours sensibles.

" J'ai regretté de n'avoir pu l'accompagner. . . . j'aurais voulu partager son bonheur au moment suprême, car elle a dû ceindre une belle couronne, puisque Dieu promet de récompenser tout spécialement ce que l'on fait sur la terre pour ses ministres. Nous nous consolons en pensant que nous avons une protectrice de plus au ciel.

" Daignez, Monseigneur, agréer le témoignage de nos justes regrets avec les sentiments de profond respect avec lesquels je demeure,

" Monseigneur, de Votre Grandeur,
" La très humble et très dévouée servante,

" SR STE-JEANNE DE CHANTAL,
" *Supérieure.*"

CHAPITRE XVII

JUBILÉ SACERDOTAL DE MGR COOKE. — IMPOSANTE CÉRÉMONIE.—ADRESSES DU BARREAU, DE LA CORPORATION ET DES PROTESTANTS. — RÉPONSES.

18 octobre 1864

(*De L'Ere Nouvelle*)

LA cité des Trois-Rivières a vu, cette semaine, un de ses plus grands jours. Mardi dernier a été célébré, en cette cité, le cinquantième anniversaire du sacerdoce de Mgr Thomas Cooke, notre vénérable évêque, et le douzième de son épiscopat. Cette fête excitait le plus vif intérêt chez tous les citoyens de la ville, dont il est le curé depuis près de trente ans ; dans tout le diocèse dont il est le premier évêque, et sans aucun doute dans toute l'Eglise du Canada, dont il est l'un des chefs. Aussi, nous avons eu ce jour-là le bonheur de voir autour de Sa Grandeur un immense concours des fidèles de la ville, du clergé de ce diocèse, des diocèses étrangers, enfin des évêques de la province ecclésiastique du Canada. Certainement, ce jour fera époque parmi nous, tant à cause de la pompe qui y a été déployée, qu'à cause des souvenirs qu'il réveille. Qui n'a été frappé de la grandeur et de l'éclat de cette fête ? Qui des diocésains n'a parfaitement compris que celui qui, depuis douze ans, constamment les instruit, les guide et les soutient, par l'entremise de ses prêtres, dans le chemin du salut, n'a les traits du Bon

Pasteur et ne mérite singulièrement son respect et son amour? Quels sont ceux d'entre les fidèles de cette paroisse surtout, qui n'ont bien senti en leur cœur que l'homme qui, pendant près de trente années s'est, et comme curé, et comme évêque, consacré à leur service est pour eux un père chéri qu'ils ne sauraient jamais oublier? Il n'y a pas jusqu'à nos frères séparés qui n'aient été émus au spectacle de notre légitime réjouissance et qui n'aient voulu la partager, en associant leur voix à notre concert de félicitations.

Mais si célébrer le cinquantième an révolu du sacerdoce de notre premier pasteur est pour nous un grand bonheur, quel honneur n'est-ce pas pour ce vénérable évêque d'avoir parcouru dignement une si longue et si importante carrière? Les fatigues, les tribulations, les souffrances mêmes ne lui ont pourtant pas manqué. Sa vie a été souvent pénible et toujours très laborieuse. Après trois ans d'un rude vicariat, il fut pendant plusieurs années chargé des missions du Golfe et de la Baie des Chaleurs, disséminées sur une étendue de soixante-dix lieues. Curé de St-Ambroise, desservant du village de Lorette et des missions de Valcartier, il dit, douze ans durant, deux messes et fit deux sermons chaque dimanche. Grand vicaire et curé des Trois-Rivières, il répondit longtemps, avec un seul assistant, aux besoins de la population de cette ville et des habitants assez nombreux de plusieurs localités environnantes. Nommé premier évêque de ce diocèse, il reçut la tâche difficile de fonder un évêché, ce à quoi nous avons l'espérance de le voir parvenir, nonobstant de fâcheux obstacles, avec l'aide bienveillant du clergé et des fidèles confiés à ses soins. Trente paroisses érigées, un plus grand nombre d'églises ou chapelles et de presbytères construits, soixante et un prêtres ordonnés, viennent, de plus, s'ajouter à la besogne

courante et journalière de l'évêque et du gouvernement d'un diocèse. Voilà des œuvres qui disent comment le vénérable Pasteur de l'Eglise des Trois-Rivières a blanchi au service de Dieu. Cependant, après tant de travaux, porter sa cinquantième assez vigoureusement encore, est assurément un rare avantage. C'était pour en remercier le Seigneur solennellement que se chantait, mardi, le 18 de ce mois, en présence du concours dont nous avons parlé, une messe pontificale qui a commencé vers neuf heures et demie.

La vaste cathédrale de cette ville était remplie. Jamais nous n'y avions vu pareille affluence de peuple : le spectacle qu'elle présentait n'était cependant pas ordinaire. Parée de ses plus beaux ornements, ornée surtout de l'assistance distinguée qu'elle contenait, ses formes si régulières et si dégagées paraissaient prendre plus d'ampleur et revêtaient un air de majesté et de grandeur inaccoutumée, digne de cette circonstance extraordinaire. A l'extrémité d'une mer de têtes, se voyait, au-dessus de la table sainte et dans le bas-chœur, une ligne transversale d'hommes revêtus de larges manteaux noirs : c'était tout le barreau de la ville en uniforme. On y remarquait son Honneur le juge Polette, l'honorable Turcotte et le Protonotaire. Au milieu de cette ligne s'élevait, comme une colonne, un magnifique pain bénit d'une douzaine d'étages, orné de cierges et d'étendards. A droite, à l'entrée du chœur s'offrait tout d'abord aux regards notre vénérable Evêque, le digne sujet de la fête, vieillard à chevelure blanche, debout sur son trône, environné de ses nombreux assistants et officiers, comme un prince au milieu de sa cour.

Les diacres d'honneur étaient MM. Bayle, directeur du grand séminaire de Montréal et J. Désaulniers, ancien supérieur du collège de St-Hyacinthe ; le diacre d'office,

M. T. Caron, Vicaire-Général et supérieur du séminaire de Nicolet ; le sous-diacre M. Bardeau, du diocèse de Hamilton et le prêtre assistant, M. G. V. Taschereau, recteur de l'Université Laval. A la suite, dans les stalles du côté de l'épître venaient Nos Seigneurs C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse, Farrell, évêque de Hamilton, Linch, évêque de Toronto. A l'opposite, du côté de l'évangile, se trouvaient Mgr I. Bourget, évêque de Montréal ; Mgr Guigues, évêque d'Ottawa ; Mgr Larocque, évêque de St-Hyacinthe ; Mgr Horan, évêque de Kingston. Quel beau coup d'œil présentaient les figures vénérables de ces princes de l'Eglise ! Quelle dignité, quelle grandeur dans leur attitude et le moindre de leurs actes ! Le reste du chœur était rempli de prêtres, qui se tenaient jusqu'au sanctuaire, sur cinq lignes parallèles, de chaque côté. Parmi ce nombreux clergé on remarquait un bon nombre d'anciens prêtres, à cheveux blancs ou gris, venus des diocèses voisins, et dont nous ne connaissons pas les noms. Mais il était facile de comprendre que c'était là spécialement la fête de la vieillesse.

On reconnaissait aussi, au milieu des autres, tous les vétérans du diocèse de Trois-Rivières qui étaient accourus, avec une foule d'autres, et même avec des missionnaires très reculés des townships de l'Est, rendre les hommages dus à leur Chef, et le féliciter sur son long apostolat. Le nombre total dépassait 90 ; et sans doute, on en aurait compté un plus grand nombre encore, si les chemins n'eussent pas été dans un état horrible, et pour ainsi dire impassable. Il n'est pas néanmoins donné souvent à cette cité, de jouir du spectacle d'une assemblée aussi imposante.

La grand'messe a été chantée par Mgr de Trois-Rivières, avec toute la pompe possible en usage dans les

offices pontificaux. Sa Grandeur avait la voix ferme et forte comme dans les premiers jours de son pontificat ; elle a paru, malgré son grand âge, bien supporter les fatigues de la cérémonie.

Le plain chant nous a semblé exécuté avec beaucoup d'accord : il y a dans ce chant quelque chose de grave et de solennel, ce qui convient admirablement à la majesté des offices de l'Eglise et qu'on goûte davantage dans de semblables circonstances. Un chœur d'amateurs a aussi chanté deux jolis morceaux : le "*Cœli Enarrant*" de Hyan, à l'offertoire, et "*L'Ave Verum*" de Gluck, après la consécration. Il y a de même dans l'ensemble des cérémonies du culte catholique, dans ces mouvements lents, réguliers, modestes et si naturels et si expressifs des officiers sacrés et des clercs, surtout aux grandes fêtes pontificales, quelque chose qui touche l'âme, qui l'élève, qui la porte à Dieu, et qu'on ne rencontre, croyons-nous, dans aucune autre solennité de la terre. Heureux sont ceux qui ont le bonheur de les contempler souvent.

Après l'Evangile, Mgr de Tloa est monté en chaire, et a fait le sermon. Il a pris pour texte ces paroles : "*Omnis pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia propeccatis.* Tout pontife, pris d'entre les hommes, est établi pour leur avantage, dans les choses qui regardent Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés." Nous avons déjà entendu Sa Grandeur parler publiquement à Trois-Rivières. Mais nous devons dire malgré la crainte que nous avons d'alarmer sa modestie, qu'elle l'a fait, comme par le passé, d'une manière bien digne de son auguste caractère et de la grandeur de la fête. Elle a admirablement tiré parti de la circonstance. Son discours était d'une très grande solidité, d'une extrême justesse de raisonnement le tout corroboré

de nombreux textes de l'Ecriture. Elle l'a prononcé de ce ton de voix, avec cette gravité et cette grâce qui conviennent si bien à l'autorité épiscopale et qui convenait de même absolument au sujet qu'elle traitait. Il est surprenant que sans avoir pris un ton bien élevé, elle ait été parfaitement entendue dans toutes les parties de la cathédrale.

Quoique nous ne puissions dans ce compte-rendu donner une analyse de ce discours, nous en dirons néanmoins quelques mots pour ceux de nos abonnés qui n'ont pas eu l'avantage de l'entendre.

D'abord, Sa Grandeur en commentant les paroles de l'Apôtre ci-dessus citées, a fait voir qu'elles révélaient la dignité du pontife et la sainteté de son ministère, et qu'elles convenaient bien, conséquemment, à la solennité qui nous réunissait aux pieds des autels, solennité inspirée par la piété et la reconnaissance du vénérable évêque des Trois-Rivières, à qui Dieu avait accordé de célébrer sa cinquantième année de prêtrise. Il a montré combien était belle une carrière de 50 années de sacerdoce, couronnée par douze années de pontificat : Qu'ils étaient heureux ceux qui avaient un tel sort, mais que le nombre en était petit, à cause de la brièveté, de la fragilité de la vie et des sollicitudes pastorales : que l'église des Trois-Rivières avait ce privilège commun avec l'ancienne église de Québec, sa mère, de célébrer le cinquantième anniversaire de sacerdoce de son premier pasteur, puis, que cette dernière avait aussi célébrer la cinquantième de Mgr Laval : que ce jour était donc mémorable pour le diocèse et la ville ; que c'était un jour de fête et d'actions de grâces ; qu'à ce sujet les évêques de la province, le clergé de ce diocèse, plusieurs prêtres des diocèses voisins, et cette immense foule de fidèles s'étaient réunis pour féliciter notre premier pasteur du grand don

que le ciel lui avait fait, pour remercier Dieu de cette insigne faveur, et le prier de prolonger ses jours. Il a fait justement remarquer que cette fête n'était pas seulement pour le pontife qui avait été comblé des grâces du Seigneur pendant une si longue carrière, mais encore pour l'Eglise qu'il avait si longtemps servi, et aussi pour le peuple qui avait profité de ses services. Afin de le faire mieux comprendre, il a été amené à considérer la dignité du prêtre, la grandeur de sa mission, et le but de son ministère, l'épiscopat n'étant que le complément ou la plénitude du sacerdoce. Telle a été la division de son discours en trois parties, qu'il a ensuite developpées avec beaucoup de bonheur.

En terminant, Sa Grandeur a eu l'heureuse pensée de se faire l'interprète du clergé et des fidèles du diocèse et de témoigner à notre digne Evêque, au nom de tous, des sentiments de docilité, de respect et d'amour qui les animent ; puis Elle lui a demandé, en retour de la piété filiale, pour les prêtres et pour les ouailles, une bénédiction spéciale et toute paternelle qui dut attirer sur son troupeau tout entier les faveurs de Dieu.

Par une coïncidence singulière, comme Sa Grandeur, Mgr de Tloa, demandait à notre Evêque sa bénédiction pour son diocèse, on vit les voûtes de l'église s'illuminer des rayons de soleil, lequel n'avait pas paru depuis bien longtemps.

Ensuite on chanta le *Te Deum*, qui mit fin à la cérémonie.

De retour à l'évêché, Monseigneur des Trois-Rivières reçut du Barreau, de la Corporation et des Protestants de la ville, les adresses que nous lirons ci-dessous.

La veille, il avait reçu de semblables félicitations de la part de son clergé et du collège des Trois-Rivières.

Ces adresses ont sans doute été agréables à Sa Gran-

deur. Pour celles des catholiques, ses enfants, il devait s'y attendre ; mais celle des protestants, qu'il n'attendait pas, a dû, sous un certain rapport, le flatter davantage. Celle-là ne pouvait arriver, en effet, que parce que ses éminentes qualités avaient été justement appréciées par ceux qui en avaient le moins l'occasion.

Des salves, tirées par les compagnies de volontaires de la ville, couronnèrent toute la fête.

Que ces sortes de fêtes sont belles ! Elles resserrent les liens qui unissent les ouailles aux pasteurs, et les pasteurs entr'eux. Or, ces liens sont vraiment des liens d'unité et de paix : c'est en eux que nous trouvons, nous surtout Canadiens, notre force et notre salut. Puissions-nous ne l'oublier jamais.

Il ne nous reste plus maintenant, à l'occasion de cette fête, qu'à présenter à Sa Grandeur, Monseigneur des Trois-Rivières, les vœux que nous formons pour que Dieu lui accorde encore de nombreuses années de séjour au milieu de nous.

A SA GRANDEUR MGR THOMAS COOKE,

Evêque des Trois-Rivières, etc., etc.

Monseigneur,

Le barreau de votre ville épiscopale est heureux d'avoir en ce jour l'occasion de vous féliciter sur l'avènement de votre cinquantième année de sacerdoce et de votre douzième année d'épiscopat.

Personne plus que nous, Monseigneur, ne prend part à la fête dont vous êtes aujourd'hui l'objet, car nous savons apprécier les bienfaits de tous genres dont vous avez comblé votre diocèse pendant les douze années de votre épiscopat, et que vous avez prodigués plus particulièrement à cette ville, pendant les trente années de prêtrise que vous avez passées au milieu de nous.

Combien d'entre nous, Monseigneur, dont vous avez été le pasteur et le guide depuis leur naissance.

La plupart des catholiques de cette ville ont reçu le baptême de vos mains ou sous votre administration et ont grandi sous vos yeux et sous votre direction paternelle.

Combien de nos concitoyens ont été assistés de vos soins sur leur lit de mort.

Combien de veuves consolées, combien d'orphelins soulagés, par les soins assidus de Votre Grandeur.

Et pourrions-nous ici, entre mille autres bienfaits, passer sous silence le beau temple dont vous avez doté notre ville au prix de tant de sacrifices.

Oui, Monseigneur, c'est avec la plus grande joie que nous nons associons aujourd'hui à votre clergé et aux citoyens de cette ville, pour vous exprimer notre profond respect et notre éternelle reconnaissance.

Nous remercions sincèrement le ciel de vous avoir conservé au milieu de nous jusqu'à ce jour mémorable. Puisse-t-il conserver encore longtemps celui que nous aimons et respectons comme un père ; celui qui nous est si cher, à titre de premier évêque et à titre de pasteur. A. Polette, Juge C. S., J.-E. Turcotte, C.-P.-Ed. Barnard, P.-C.-S.-A. Bondy, E.-M. Hart, L.-G. Bourdages, L.-U.-A. Genest, Sévère Dumoulin, L.-J.-O. Brunelle, N.-A. Denoncourt, Boucher de Niverville, J.-N. Bureau, P.-A. Boudreault, A.-L. Désaulniers, N.-A. Duberger, A.-B.

Cressé, J.-M. Désilets, J.-H.-O. Dumont, C.-B. Genest, P.-E. Panneton, J.-B.-L. Hould, I.-G.-A. Frigon, F.-X. Guillet, H.-G. Malhiot.

Trois-Rivières, 18 octobre 1864.

Messieurs,

C'est avec une satifaction bien vive et bien sincère que je reçois en ce moment l'expression bienveillante de vos sentiments de reconnaissance et de respect.

Vous me félicitez de l'avènement de ma cinquantième année de prêtrise et de ma douzième d'épiscopat. C'est sans doute un grand bienfait de la Divine Providence qu'une aussi longue carrière, et s'il y a lieu pour moi d'en bénir et remercier le Seigneur, il n'en est pas moins vrai que j'y trouve en même temps un juste sujet de crainte.

Vous relevez et étalez avec complaisance le peu de bien que j'ai pu faire au milieu de vous et dans ce diocèse, en ma qualité de curé et d'évêque. Oh ! sans doute que c'est un ministère bien consolant celui de recevoir l'enfant à son entrée dans la vie et de l'élever à la sublime dignité d'enfant de Dieu, d'allumer et de faire briller aux yeux de cette jeune âme le flambeau de la foi, de lui donner ensuite le double aliment de l'intelligence et du cœur dans le pain eucharistique et les instructions préparatoires, et après l'avoir dirigé dans les sentiers glissants de la jeunesse, de bénir son union au jour où Dieu l'a appelé à prendre son rang dans la société, de consoler les malades, les encourager et les aider

à franchir heureusement le redoutable passage du temps à l'éternité. Voilà bien en peu de mots le ministère sublime que la Divine Providence m'a chargé de remplir au milieu de vous pendant de nombreuses années. Vous voulez bien aujourd'hui me féliciter de la fidélité avec laquelle vous aimez à croire que je m'en suis acquitté ; cependant, je le répète, si vous y trouvez un sujet d'éloge, je n'y vois qu'un trop juste sujet de crainte.

Mais je dois en cette circonstance vous rendre le témoignage que vous m'avez rendu facile la tâche que le Seigneur m'avait imposée par le respect et la docilité que j'ai rencontrés constamment dans cette paroisse.

Je dois avouer que pendant mes douze années d'épiscopat, la Providence a répandu ses plus abondantes bénédictions sur ce diocèse, puisque son clergé et le nombre de ses paroisses a presque doublé dans ce court espace de temps. Mais après Dieu, à qui en revient la gloire et le principal mérite ? N'est-ce pas au zèle constant de ce digne clergé que vous voyez en ce moment réuni en si grand nombre autour de moi, et à son dévouement à toute épreuve qui ne lui a permis de reculer devant aucun sacrifice réclamé par la Religion ou la Patrie ?

Je m'estime heureux de pouvoir en cette circonstance lui rendre ce témoignage : jamais il n'a reculé devant les privations de toutes sortes qui l'attendent dans les nouveaux établissements, ni même devant les amers ennuis des missions lointaines ; toujours je l'ai trouvé prêt à s'enfoncer dans les forêts avec les pionniers de la colonisation pour les soutenir dans leurs durs labeurs, les encourager et les conseiller dans les moments d'épreuve, et leur donner l'assurance qu'au lit de la mort les consolations de la religion ne leur feraient pas défaut. Et la cause de l'éducation, vous le savez, Messieurs, ils l'ont servie avec autant de zèle que celle de la colonisation.

Eh ! bien, Messieurs, voilà en peu de mots le secret du développement remarquable que ce diocèse a pris en si peu de temps.

Quant au magnifique temple dont vous parlez, il demeurera là, j'en ai la confiance, pendant des siècles, pour redire aux générations à venir, la générosité et l'esprit de sacrifice de ce même clergé et des fidèles de cette cité et de ce diocèse.

Merci, Messieurs, de votre bienveillante adresse, merci de vos bons souhaits, pour l'avenir ; et j'ai la confiance que vos ferventes prières feront dominer dans mon cœur le sentiment de la confiance sur celui de la crainte.

A SA GRANDEUR MGR THOMAS COOKE,

Evêque des Trois-Rivières, etc., etc.

Monseigneur,

Permettez aux officiers municipaux de votre ville épiscopale, tant pour eux que pour leurs concitoyens, de venir à la suite des premiers dignitaires de l'Eglise et de votre nombreux clergé, pour vous féliciter à l'occasion du demi siècle de sacerdoce que vous avez si bien rempli au service du Roi des peuples et des nations, et aussi à l'occasion de l'anniversaire de la douzième année de vos utiles travaux comme premier évêque de ce diocèse.

Mandataires des intérêts temporels de nos concitoyens, nous avons toujours senti fortement, qu'à moins que Dieu ne défende lui-même une cité, c'est en vain que veilleront ses gardiens.

De même, Monseigneur, avons-nous toujours senti fortement combien nous devions apprécier tout ce que, par votre zèle incessant, votre sollicitude et vos généreux sacrifices de toutes sortes, vous avez accompli pour la paix, la prospérité et le bonheur des habitants des Trois-Rivières, pendant les trente années de votre ministère au milieu de nous, et spécialement pendant les douze années de votre épiscopat.

Par votre dévouement à nos intérêts spirituels, et votre courage au-dessus de tout obstacle, vous avez élevé au sein de notre ville un temple qui en fera toujours l'orgueil, et plus tard, quand notre cité, suivant l'exemple de ses sœurs, s'agrandira par de beaux et majestueux édifices, on se souviendra avec bonheur que notre premier évêque a été le premier ouvrier de cette nouvelle prospérité.

Vous avez compris que notre ville n'était que la tête du diocèse confié à vos soins vigilants, et que dans nos fertiles forêts, qui se trouvaient sur tous les points de votre diocèse, il y avait là des membres vigoureux à activer.

Aussitôt, vous avez travaillé à la colonisation, et vous avez envoyé de nouveaux ouvriers à la vigne du Seigneur ; et là, où naguère on ne trouvait que des forêts solitaires, on rencontre aujourd'hui des populations heureuses, que l'on voit accourir en foule au son gai de la cloche de leur nouvelle église bénite par vos mains, comme vous avez béni et encouragé les travaux de ces nouveaux colons.

Merci, Monseigneur, mille fois merci, pour tant de bons exemples dans l'œuvre du bien et de la prospérité.

Puissiez-vous longtemps vivre encore au milieu de nous, pour en éloigner toutes dissensions, et continuer à accroître notre prospérité et notre bonheur.

Puisse le ciel nous conserver longtemps encore celui

qui nous est si cher, et comme premier prélat, et comme citoyen.

Boucher de Niverville, maire ; T.-E. Normand, Sévère Dumoulin, Pierre Guillemette, J.-C.-H. Craig, F. Bellefeuille, J.-M. Désilets. J.-N. Godin.

Trois-Rivières, 19 octobre 1864.

A SON HONNEUR LE MAIRE ET MESSIEURS LES CONSEILLERS DE LA CITÉ DES TROIS-RIVIÈRES

Messieurs,

L'adresse si bienveillante, je dirai même flatteuse, que vous voulez bien me présenter en cette circonstance du cinquantième anniversaire de mon ordination au sacerdoce, et du douzième anniversaire de ma consécration épiscopale, me touche bien vivement ; je l'accepte avec plaisir, et vous prie d'en agréer mes meilleurs remerciements.

Cinquante ans employés au service du Roi des nations, voilà certes un beau titre à la munificence de ce Roi par excellence, dont vous aimez en ce jour, à ne regarder que la bonté et la générosité. Mais, Messieurs, en ce jour plus qu'en tout autre, je regarde en arrière, et en quelques instants je parcours de la pensée cette longue carrière d'un demi-siècle, et, faut-il vous le dire, au lieu d'y trouver un point d'appui pour réclamer une récompense, je n'y trouve hélas ! que trop de motifs de crainte, en me rappelant cette parole terrible de nos livres saints :

"*Judicium durissimum his qui præsunt.*" Le jugement le plus rigoureux attend ceux qui sont constitués en autorité. Je me sens surtout pressé de recourir à la miséricorde de notre commun maître.

Vous me dites, Messieurs, que c'est en vain que les gardiens veilleront à la sûreté de la cité, si le Seigneur lui-même ne la garde. Ah ! Messieurs, je suis heureux de vous entendre en ce moment proclamer cette vérité d'une si grande portée civile et sociale, vous que la Divine Providence a constitués les gardiens et les protecteurs de notre cité. Oui, votre vigilance éclairée et soutenue par la sagesse et l'appui de la vigilance divine, procurera certainement la tranquillité, la prospérité et le salut de cette cité. C'est ainsi que j'ai toujours compris la mission du prêtre et de l'évêque dans le monde. Il n'est pas seulement l'homme chargé de travailler à la sanctification de l'âme de chacun, individuellement, mais il est encore cette sentinelle chargée au nom et de la part de Dieu, d'exercer cette vigilance et cette garde sans lesquelles on ne peut ni édifier, ni conserver, ni sauver la cité et la société. Il m'est extrêmement agréable, Messieurs, d'avoir à vous rendre ce témoignage aujourd'hui que j'ai toujours trouvé dans vous et dans vos prédécesseurs en office des hommes qui ont veillé à la garde et au salut de la cité, d'après ce grand principe de notre sainte religion, et qui m'ont grandement facilité l'accomplissement de cette partie si importante du ministère redoutable confié à mes faibles mains.

Le développement si remarquable que vous vous plaisez à signaler dans nos cantons naguère encore si solitaires, n'est dû qu'à l'application de ce grand principe. La religion est la pierre d'assise de toute organisation sociale, aussi l'homme social par excellence est-il le prêtre. En conséquence mon attention constante a été

de le diriger vers ces courageux colons qui affrontaient les fatigues et les dures privations qu'impose le défrichement de nos immenses forêts. Toujours la croix plantée par le prêtre a été pour eux le signal du ralliement, le principe d'organisation civile, et le signe du salut social autant que du salut éternel. Le zèle à toute épreuve des dignes prêtres de ce diocèse les ayant toujours soutenus dans l'accomplissement de ce pénible ministère, j'ai pu procurer à tous les nouveaux établissements ce secours indispensable à leur prospérité. Voilà, Messieurs, le secret de ce développement si consolant pour notre bien aimée patrie, que vous vous plaisez à signaler en m'en attribuant le principal mérite.

Quant au monument qui s'est élevé au milieu de votre cité, vous savez aussi bien que moi à qui nous en sommes redevables. J'ai la douce confiance que la Divine Providence le conservera pendant de bien longues années, pour redire à ceux qui viendront après nous et votre générosité, et celle de vos concitoyens, la générosité et l'esprit de sacrifice de notre bien aimé clergé, et de tous les fidèles de ce diocèse.

Encore une fois, Messieurs, mille remerciements pour votre bienveillante adresse et les bons souhaits que vous me faites pour ma conservation et mon bonheur.

(From the *Inquirer.*)

Friday, October, 21st, 1864.

Last Tuesday was quite a gala day in the good old city of Three Rivers, the occasion was the fiftieth anniversary of the priesthood of Monseigneur Cooke, R. C.

Bishop of Three Rivers. Subjoined is a short address from the Protestants of the city, with His Lordship's answer :—

We, the Protestant inhabitants of the City of Three-Rivers, hearing that our fellow christians over whom you preside, celebrate this day as a Jubilee in honor of your faithful discharge of your Episcopal functions for many years. We having observed your conduct for a very long period, during which you not only have justly gained the love of your own flock but also obtained the respect of all other christians in this diocese, we therefore wish to offer you our congratulations and express our fervent wish that you may long enjoy the blessings of this life and hereafter bliss eternal.

TO I. G. OGDEN AND OTHER RESPECTABLE MEMBERS OF THE PROTESTANT COMMUNITY IN THREE RIVERS.

Gentleman and good friends,

Amidst the impressing solemnities of this day, your friendly congratulations, your delicate attention to an old friend, your fervent wishes for my present and future happiness, are no small addition to the feelings with which my heart overflows. The kindness conferred on me claims an acknowledgement which I make most cheerfully and with the most heartfelt satisfaction.

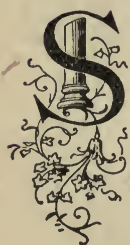
Be always happy, your beloved families and friends ; and receive my best thanks for your kind and much esteemed address.

THOMAS, *Ev. des Trois-Rivières.*

CHAPITRE XVIII

Témoignage filial du clergé. — Cadeau et présentation du portrait de Mgr Cooke. — La St-Thomas.

1865



I Monseigneur aimait ses prêtres, il en était aimé, et son clergé le lui prouva en maintes circonstances. Les journaux de l'époque le constatent admirablement. Lisons ce compte rendu d'une feuille locale : " Jeudi dernier, 21 décembre 1865, jour de la fête de saint Thomas, patron de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, une foule de prêtres se pressaient autour de Sa Grandeur pour lui donner un nouveau témoignage de respect et de dévouement. La tempête qui sévissait avec fureur ce jour-là, rendait la traversée impossible devant la ville, et empêchait tous les messieurs du clergé du sud de pouvoir se rendre à la fête.

" Le clergé de tout le diocèse s'était entendu pour causer une agréable surprise à Monseigneur. Aussi, après le dîner, Monseigneur fut conduit dans une des salles de l'évêché, et en ouvrant la porte, il se trouva face à face avec un magnifique tableau qui le représentait dans sa grandeur naturelle. Inutile de dire l'impression profonde que produisit un pareil spectacle sur le vénérable évêque. M. le Grand Vicaire Caron, chapelain des Dames Ursulines, présenta le tableau et prenant la parole au nom du

clergé, prononça l'adresse suivante aussi élégante dans la forme, qu'éloquente dans la bouche de l'orateur :

" Je viens remplir, en ce moment, auprès de Votre " Grandeur, Monseigneur, un mandat bien agréable pour " moi. Au nom de mes vénérés confrères ici présents, " plus heureux en cela que vingt autres que la tempête " affreuse qui mugit retient à leur grand regret sur l'autre " rive ; au nom de votre clergé si bien représenté par " cette nombreuse couronne de prêtres accourus des ex- " trémités du diocèse, je viens vous présenter des hom- " mages aussi sincères et aussi profonds qu'ils sont una- " nimes et spontanés d'une vénération et d'un dévouement " tout filial pour votre personne.

" Vétéran dans le camp de Dieu, vous avez blanchi à " l'œuvre, et les armes à la main. Inutile de rappeler ce " zèle brûlant, cet invincible dévouement aux âmes et à " Dieu, cette ardeur soutenue que n'ont pu refroidir ni " les fatigues, ni les maladies, ni les années et cette piété " tendre... Mais pourquoi blesser au vif votre modestie, " votre humilité ? Tous s'inclinent devant la dignité et " le mérite du Pontife et tous découvrent en vous un " cœur de père. Permettez donc, Monseigneur, que j'ose " vous présenter, avec les vœux les plus ardents de bon- " heur et d'amples moissons de mérites, un témoignage " de notre vénération et de notre affection profonde. " Cette toile animée — j'allais dire qui respire, — vous " redira tous les jours et longtemps encore, nous osons " l'espérer, ce que ma fugitive parole a voulu exprimer : " le respect et l'affection de votre clergé."

" Monseigneur, profondément ému, répondit à peu près en ces termes : " Messieurs, ce témoignage de sympathie " de la part du clergé du diocèse n'était pas du tout né- " cessaire pour me faire connaître les bons sentiments " qui l'animent à mon égard. Depuis treize ans que le

" lourd fardeau de l'épiscopat pèse sur mes faibles épaules, " il s'est présenté bien des occasions où le clergé de mon " diocèse m'a donné les meilleures marques de dévoue- " ment : notamment quand il s'est agi de me venir en " aide dans l'œuvre de la cathédrale, ce clergé a donné " un bel exemple de générosité et n'a pas hésité à s'im- " poser les sacrifices les plus considérables. Ce témoignage " de votre affection n'est qu'un anneau de plus à ajouter " à la longue chaîne de bienfaits dont je vous suis rede- " vable. Cette toile redira à ceux qui nous suivront les " bonnes sympathies qui ont existé entre vous et moi, et " la grande générosité du clergé du diocèse des Trois- " Rivières. Ainsi, messieurs, merci, et mille fois merci."

" La séance qui eut lieu le matin chez les Dames Ursulines, et dont les élèves firent tous les frais, fut tout-à-fait intéressante. Discours qui renfermaient les plus beaux sentiments, pièces de vers élégamment tournées, et débitées avec succès, adresses de félicitations revêtues de tous les charmes possibles, chansons de circonstance, petit drame joué avec beaucoup d'entrain : telle fut la séance donnée au couvent, à l'occasion de la Saint-Thomas. Plus belle encore s'il est possible que celle des années dernières, cette séance fut digne sous tous les rapports des élèves d'une de nos premières maisons d'éducation du Canada."—(*Journal des Trois-Rivières*, 16 décembre 1865.)

Mademoiselle Florette Turcotte (madame H. Vallières) y avait déclamé la poésie suivante éclose sous le souffle inspirateur du poète du cloître, notre vénérée Mère de Chantal :

A L'OCCASION DE LA SAINT-THOMAS

Quand revient ce beau jour, les chants du roi prophète
Les cantiques sacrés, et les hymnes de fête
Alternent ici-bas ;
Chez cent peuples chrétiens, les échos retentissent
Avec effusion des mille voix s'unissent
Pour chanter le grand saint Thomas.

A l'heure où le Soleil sur les vagues s'incline
Et que ses derniers feux empourprent la colline,
Quand la fête finit là-bas ;
Sur nos paisibles bords commencent nos cantiques
Tout sourit de bonheur sous nos voûtes antiques
A l'aube de la Saint-Thomas.

Permettez, Monseigneur, qu'en mes vers je poursuive
L'illustre apôtre saint Thomas ;
Et que volant de rive en rive
Je revienne à nos Canadas.
Hélas ! mieux que la vieille Asie,
Notre catholique patrie
Sait célébrer la Saint-Thomas.

Sur les pas de l'apôtre un doux attrait m'entraîne ;
Je quitte volontiers l'érable, le grand chêne,
Orgueil de nos bords canadiens,
Bientôt, voyageuse légère,
Traversant la terre étrangère
Je touche aux monts galiléens.

C'est là que se leva cette pure lumière
Qui brillera sur l'Inde, et sur plus d'une terre
Révèlera le doux Jésus.
C'est là que des fleurs de l'enfance
Thomas monta à l'adolescence
Et grandit en rares vertus.

Didyme, qui dira la divine tendresse
Que te donna Jésus. Sa suprême sagesse
Sur toi voulut fixer son choix,
Docile à la voix qui t'appelle,
Pêcheur, tu laisses ta nacelle ;
Tu préfères prêcher la croix.

Non loin de la cité Lazare est là sans vie ;
Et Jésus attristé marchait vers Béthanie.
Restez : la haîne peut sévir.
Thomas assiste à ce présage ;
Mais l'amour dit à son courage :
Allons ! mourons, s'il faut mourir !

Un jour, le doux Sauveur épanchait sa prière
Ajoutant qu'il fallait retourner à son père.
Les cieux devaient le posséder
Tout éperdu Didyme écoute,
Maître, montrez, montrez la route ;
Pour vous suivre, où faut-il aller ?

Jésus sort du tombeau dès la troisième aurore,
Il apparaît aux siens ; Didyme doute encore.
Comme l'ombre combat le jour,
Son amour croît, sa crainte hésite ;
Mais le Seigneur qui le visite
Fait germer la foi de l'amour.

Désormais transformé, docile, humble et fidèle,
L'univers tout entier, n'est pas trop pour son zèle.
Il ira proclamer la foi
Partout, de vallée en vallée
Loin de sa chère Galilée
Les peuples subiront sa loi.

Des flots de vérité jaillissent de sa bouche ;
Il annonce, il menace et du tyran farouche
L'apôtre arrête la fureur ;
Et les idoles séculaires
Où la foule accourait naguères,
Tombent à la voix du vainqueur.

Ses pas l'ont fait atteindre aux pays de l'aurore
Où des peuples nombreux dans la nuit sont encore ;
Il illumine l'Orient
Malgré les déserts, les orages,
Il voit la région des mages
Adorateurs du Verbe-Enfant.

Sur leurs fronts couronnés, de sa main bienfaitrice
Thomas a fait couler l'eau régénératrice
Delà, de maints peuples voisins ;
Pénètre en Perse, en Arménie,
Parcourt la Mésopotamie
Et le pays des Abyssins.

Il me faut arrêter ; mon esquisse légère
Affaiblirait les faits de sa noble carrière.
Puissent de plus puissants accords
Redire aux cités, aux empires
Au son des guitares, des lyres
Quels furent pour eux ses efforts !

Jouissez nations, chantez, chantez sa gloire !
En tous temps, en tous lieux brillera sa mémoire
Aux froids comme aux brillants climats,
Nous redisons dans l'allégresse
Avec une égale tendresse
Vive l'apôtre saint Thomas !

Longtemps vivez aussi, vivez, Vénéré Père,
Que le ciel embellisse votre sainte carrière
Que le bonheur suive vos pas
Et d'allégresses radieuses
Nous chanterons, enfants heureuses,
Les refrains de la Saint-Thomas.



CHAPITRE XIX

A Nicolet. — Une dernière Fête.

1866

LES années ont succédé aux années. Tout autour du vétéran du sanctuaire chante l'*Ite Missa est.* Depuis cinquante-deux ans le vieil apôtre sert les âmes : il a connu l'épreuve amère, il a souffert du froid de l'indifférence, de l'oubli, de l'ingratitude ; mais il a vu aussi des jours radieux, et c'est pour lui faire revivre les années écoulées que Dieu lui a ménagé un jour de joie unique, une fête du cœur.

Le Séminaire de Nicolet a convié ses fils à se réunir sous le toit hospitalier de l'*Alma Mater.* Un chapelet de noms célèbres a répondu à cette invitation : ils viennent de loin, ils accourent de partout. Mgr Cooke, élève du premier cours, appuyé sur une canne, oubliant ses vieux ans se dirige lui aussi vers ce lieu aimé. Et voici comment il traduisit les impressions de son cœur resté jeune, affectueux et fort sous les glaces de l'âge :

Messeigneurs, Honorables Messieurs et mes Enfants,

Mon âge et mes infirmités ne me permettent plus guère de parler en public. Cependant, dans une circonstance aussi solennelle, il est bien difficile pour l'évêque de ce diocèse, et pour un des plus anciens élèves du séminaire de Nicolet, de ne pas dire quelques mots. Je

le tenterai donc. Il me semble d'ailleurs, que le sentiment du devoir dans cette grande occasion, ainsi que les souvenirs du passé, me donnent de nouvelles forces.

C'est avec un grand bonheur, messieurs, que je vous vois tous réunis ici, pour offrir en ce moment, à la maison qui nous a nourris du pain de la science et formés à la vertu, dans nos jeunes années, un témoignage commun de reconnaissance. Ce sentiment vous a toujours animés, sans nul doute, depuis votre départ de cette maison, mais vous n'avez pas voulu qu'il demeurât comme à l'état latent, et vous êtes venus aujourd'hui de loin, lui donner l'éclat d'une manifestation publique et extraordinaire.

Cette démarche tourne à votre honneur, puisque la reconnaissance est un des plus nobles sentiments du cœur de l'homme ; à l'honneur de cette maison, qui reçoit un pareil témoignage ; et enfin à l'honneur de la religion qui l'a fondée et qui la dirige, et au nom de laquelle, comme évêque de ce diocèse, je vous offre, en ce moment, mes plus vifs et mes plus sincères remercîments.

Cette maison est bien digne d'un tel honneur, à tous les titres : à cause de son origine relevée et de ses progrès, à raison de ses remarquables et respectables directeurs, et par rapport aux bienfaits signalés qu'elle a produits.

Commencée par un prêtre généreux dont le nom ne sera jamais oublié, elle a été fondée et soutenue par les évêques et le clergé du Bas-Canada. Elle est donc l'œuvre de l'Eglise et du pays. Quelle attention ne lui portaient pas Mgr Plessis, Mgr Panet, Mgr Signay, qui ont fait pour elle les plus grands sacrifices ? Elle était l'objet bien connu de leurs prédilections. Comment n'aimerions-nous, n'honorerions-nous pas ce que ces dignes Pontifes ont si singulièrement chéri ? Elle n'a pas cessé d'être, vous le le voyez encore, la bien-aimée de l'Episcopat, puisqu'au

premier signal donné, nos Révérendissimes Seigneurs de Tloa et de Montréal n'ont pas hésité à laisser leurs sièges et leurs graves occupations, pour venir se joindre à nous, honorer cette manifestation de leur présence, et donner ainsi une marque non équivoque de leurs sentiments.

Quant à moi qui ai eu le bonheur de recueillir ce bel héritage des évêques de Québec, en recevant, malgré mon indignité, la mission de gouverner l'Eglise des Trois-Rivières, si je n'ai pas fait pour elle tout ce que mon cœur aurait désiré, cela est dû à mon indigence et au besoin des temps. Quel plaisir aurais-je eu à pouvoir ajouter à sa force et à son éclat, si la chose eut été possible. Mais pourquoi parler ainsi ? Cette maison a-t-elle encore besoin de tutelle et de patronage comme dans sa jeunesse ? Non, ce temps est passé. Elle a grandi et elle est devenue une mère, une *Alma Mater*, ainsi que vous vous plaisez à l'appeler. A voir sa belle, nombreuse et riche progéniture, comme on en a le précieux avantage en ce moment, on ne saurait jamais la considérer comme une mère pauvre et souffrante. De plus elle s'est déjà reproduite d'une manière honorable en contribuant, par les sujets qu'elle a donnés, à la formation d'établissements nouveaux, et elle le pourra encore à l'avenir avec non moins d'avantage, quand la marche progressive de la population et de la colonisation le rendront nécessaire. Ainsi, l'on pourrait dire d'elle avec assez de justesse, comme de l'Eglise dont elle est la servante : *Filiæ tuo de latere surgent.* "Tes filles surgissent de tous côtés," de même que l'on dit aujourd'hui avec beaucoup d'apropos et de vérité, quoique non plus dans un sens prophétique : *Filii tui de longe venient.* "Tes fils sont accourus de loin, les voici arrivés pour te rendre visite."

Quoique les années soient un fardeau, je me réjouis, à l'heure qu'il est, d'en compter un grand nombre. J'ai le

privilège, peut-être unique entre tous les membres de cette nombreuse assemblée, d'avoir suivi le premier cours qui se soit donné au séminaire de Nicolet, d'avoir vu de mes yeux le berceau même de cet établissement, et de pouvoir faire ainsi une exacte comparaison entre les deux extrémités de sa carrière.

Je puis vous assurer qu'il a marché à pas de géant.

En effet, quel changement et quel progrès ! Il fut un temps où trente-six élèves seulement se rangeaient autour de deux professeurs, dans des chambres de quinze pieds carrés : c'était là le séminaire de Nicolet avec ses facultés et ses moyens. Portez maintenant les regards sur cette immense construction, sur le nombreux personnel de l'établissement, sur ses classes, ses bibliothèques, ses cabinets de physique, ses jardins, ses bocages, sa florissante communauté, et jugez vous-même s'il y a de quoi se réjouir, et comme chrétien et comme canadien, et Nicolétain, et de quoi motiver une grande fête de famille.

En se rendant ici, messieurs, un grand nombre d'entre vous ont eu l'intention de revoir et de remercier leurs généreux directeurs et professeurs. D'autres, comme moi, ne peuvent plus s'acquitter de ce devoir ; le temps leur a ravi ces objets de leur vénération. Qu'il me soit permis d'y suppléer autant qu'il est possible, tant en mon nom qu'en celui des plus anciens élèves, en leur présentant en ce jour, dans la personne de Monsieur le Supérieur actuel de ce Séminaire, leur légitime successeur, le tribut de notre respect et de notre reconnaissance. Je dois ici cette justice et cet hommage aux premiers directeurs et professeurs de cette maison, notamment à M. J.-Bte Roupe, prêtre de St-Sulpice, et M. Jos.-On. Léprohon que plusieurs de vous ont eu le bonheur de connaître, de déclarer publiquement que leurs travaux, leur charité, leur dévouement et leurs lumières, ont servi non

seulement à consolider l'établissement sur ses bases, mais encore à le développer et à amener les heureux fruits que nous voyons : qu'ils ont transmis à leurs successeurs le feu sacré qui les animait pour l'éducation de la jeunesse, et que cette flamme constamment accrue s'est communiquée de génération en génération, jusqu'à la présente qui nous le voyons, n'en brûle que plus ardemment pour le grand bien de la société.

Outre l'intention de payer un juste tribut de reconnaissance au séminaire de Nicolet, à vos directeurs et professeurs, vous avez à peu près tous un autre motif très légitime dans votre visite : celui de rencontrer d'anciens compagnons de classe ou d'études, qui sont pour ainsi dire de vrais frères. Pour cette satisfaction, elle m'est tout à fait refusée, et on n'y peut suppléer. J'ai beau jeter les yeux autour de moi, je n'aperçois aucun de mes anciens camarades. Que sont-ils donc devenus ? Hélas ! ils sont tous disparus. La mort les a moissonnés, pour une vie meilleure, il faut l'espérer. Je ne m'arrêterai pas à les pleurer, puisque je dois bientôt les rejoindre. Mais je le vois en ce moment, plus sensiblement que jamais, la figure de ce monde passe. Me voici seul comme un vieil arbre au milieu de la plaine, penché sur sa base et prêt de tomber. Cependant je bénis le ciel d'avoir vu ce jour ; car j'ai sous les yeux un spectacle qui aurait excessivement réjoui mes confrères, s'ils en avaient été, comme moi, les heureux témoins. Qui leur aurait dit en 1806, alors que nous n'étions qu'une poignée d'enfants assis sur les bancs d'une pauvre école, qu'un semblable concours aurait lieu en 1866, dans ce vaste monument consacré à la religion et aux beaux arts, ils auraient été stupéfaits et ne l'auraient point cru. Grâce à Dieu, c'est une réalité que je contemple pour ma consolation. Oui, je vois présentement les fruits de

l'arbre planté autrefois en ma présence et arrosé de tant de sueurs. Il était petit alors comme l'arbre de l'Evangile, il couvrait à peine quelques pieds de terre, il étend maintenant ses branches et ses rameaux chargés de fruits sont riches et variés. Je vois des évêques, au nombre desquels je n'ose me compter, des honorables juges, des conseillers législatifs, des députés, des magistrats, des médecins, des avocats, des notaires, des journalistes, des marchands, des agriculteurs, des militaires, et que d'autres bons citoyens de tous les rangs et toutes les classes de la société. Tels sont les fruits que nous avons actuellement sous les yeux. Et que d'autres encore sont tombés mûrs, ou ont été cueillis au rameau par la main du Père de Famille ? Puisque l'on doit juger de l'arbre par ses fruits, il n'est pas difficile maintenant de connaître celui-ci, et de dire quelle est sa sève et sa vigueur. Pouvait-on espérer de plus beaux résultats ? Oh ! si les fondateurs et les bienfaiteurs de ce séminaire pouvaient les apercevoir de leur couche funèbre, je le sens, ils tressailliraient d'allégresse dans la poussière de leur tombeau. Quel espoir de l'avenir donne un tel passé, et quel encouragement pour les zélés continuateurs de leur œuvre.

Je ne finirai pas sans vous féliciter, messieurs, du plus profond de mon cœur, sur votre attachement à nos communautés religieuses. L'acte si solennel et si catholique que vous venez d'accomplir sera une de mes plus douces consolations, dans la pénible carrière épiscopale. Il soulage et fortifie l'âme dans les jours mauvais que nous traversons. Comment ne pas bien augurer d'une famille dont les fils sont sensibles et reconnaissants ? Comment aussi, ne pas bien augurer d'un pays dont les enfants sont si attachés aux institutions qui les ont formés ?

Nos institutions, vous le comprenez, nous le savons,

mais néanmoins nous le répèterons pour la satisfaction de notre cœur, nos institutions religieuses sont les artères par où l'Eglise catholique communique le sang et la vie à tout notre corps social ; ce sont les fontaines salutaires d'où jaillissent sans intermittence les eaux rafraîchissantes de la piété chrétienne ; ce sont les foyers brillants d'où s'échappent, en mille éclats, sur toute la surface du pays, les rayons purs et régénérateurs de la vérité. Ce sont elles, nos institutions, qui, sous la main puissante de la religion, ont fait notre patrie ce qu'elle est. Tant que nous y serons aussi fortement attachés, nous n'aurons rien à craindre pour notre nationalité canadienne. Si nous recevons quelques blessures, l'Esprit-Saint, Esprit essentiellement vivificateur et réparateur qui anime le cœur de toute société catholique, se communiquant par ces solides artères aux parties blessées, les cicatrisera infailliblement, ou éloignera l'action du mal par de généreuses pulsations. Tout notre malheur serait de blesser ces institutions elles-mêmes, d'ouvrir ces artères, d'éteindre ces foyers, de fermer ces fontaines bienfaisantes.

Dans des pays autrefois catholiques on a osé se porter à ces excès et aujourd'hui la société y gît pâle, consternée et défaillante. Le trouble et la perturbation sont dans toute l'organisation sociale : bien funestes mais infaillibles conséquences. Au reste, quel plaisir peut-il y avoir pour des enfants de déchirer le sein de leur bienfaisante mère, d'une *Alma Mater*. Nous ne comprenons pas qu'il puisse entrer dans leur âme d'autres sentiments que ceux du remords et de la honte, sinon celui de l'endurcissement ou de la perte de toute sensibilité du cœur. N'est-il pas mille fois plus agréable et plus doux, de se réunir en son sein comme des frères, ainsi que nous le faisons aujourd'hui ? Oui, nous le sentons particulière-

ment en ce moment, le bonheur est dans l'union et l'amour des frères et la pratique de la piété filiale. Aussi pouvons-nous à bon droit et dans une conviction profonde, nous écrier avec le prophète royal : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* "Qu'il est bon et qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble" ; et surtout, ajouterons-nous, quand c'est sur le toit maternel.

Avant de terminer, j'ai une demande à vous faire qui est sans doute déjà tout accordée : c'est aux gens du monde, aux pères de famille, pour leurs amis et leurs enfants, et aux prêtres pour leurs ouailles, de leur communiquer l'attachement inébranlable dont ils sont animés pour nos maisons religieuses : c'est enfin de conserver ce dont nous avons l'espoir et en quelque sorte le garant dans l'éclatante manifestation de ce jour, c'est de conserver, disons-nous, toujours aussi vifs et aussi purs les mêmes sentiments dans vos cœurs. Par là, nous pourrons obtenir de continuer tous ensemble l'aimable fête d'aujourd'hui dans un lieu où rien n'est fugitif comme ici-bas. Cette fête est extrêmement belle, mais excessivement courte, et d'autant plus courte qu'elle est plus magnifique. Mais là, la foi et l'amour nous réuniront dans un banquet permanent ou nous n'aurons pas, comme en ce jour, le pénible devoir de nous séparer.



The Pen, journal littéraire, publié à Montréal et redigé avec un rare talent par J. K. Foran, Lit. D. LL. B., contient (Vol. I, No 16), un article très élaboré sur la famlile Cooke. Les "*Cook*," y est-il dit, sont anglais et protestants, tandis que les "*Cooke*" sont irlandais et catholiques.

CHAPITRE XX

LE CHOIX ET LE SACRE DE MGR LAFLÈCHE COMME COADJUTEUR. — MOISE SUR LA MONTAGNE.

1867



'EPREUVE atteignait Mgr Cooke : la maladie le clouait sur son fautueil, il demanda un coadjuteur qu'il trouva dans un ami fidèle, le compagnon de ses travaux et l'appui de son dévouement pastoral. Mgr Laflèche, vicaire général, fut nommé son coadjuteur le 25 octobre 1866, avec le titre d'évêque d'Anthédon et sacré le 25 février 1867. Deux ans plus tard, Mgr Cooke faisait ses adieux à ses diocésains : " Comme le laboureur épuisé, Nous lais-" sons les mancherons de la charrue, et Nous entrons à " son exemple dans la retraite et le recueillement de Nos " derniers jours. Nous confiant donc pleinement dans " la prudence et la sagesse de Notre bien aimé coadjuteur, " Nous Nous déchargeons totalement sur lui du soin de " vos âmes. Nous croirions manquer à un devoir de jus-" tice envers ce très digne et très zélé collaborateur, si " Nous ne profitions pas de cette circonstance pour lui " donner un témoignage public et solennel de Notre " entière affection et de Notre très vive reconnaissance. " Il Nous a même soulagé, Nous le déclarons, au point de " prolonger longuement Nos jours, et Nous voulons que " la mémoire en soit conservée pour le temps où Nous ne " serons plus. Aussi quoique Nous n'ayons pas à *bénir*

" celui que l'Eglise elle-même a solennellement consacré,
" Nous n'en élevons pas moins la voix vers le Seigneur
" pour le prier instamment de rendre au centuple au nou-
" vel administrateur ce qu'il a fait pour Nous, et Nous
" espérons que ce cri de Notre âme sera entendu. . . Pen-
" dant que Mgr l'Administrateur descendra comme Josué
" dans la plaine, et vous conduira au combat, comme un
" autre Moïse, Nous ne cesserons de prier sur la montagne,
" pour vous aider à obtenir une complète victoire."

Et pour une dernière fois, il bénit son troupeau avec effusion de cœur. C'était le 11 avril 1869.

On se figure facilement, la peine que causa dans le monastère, la lecture de ce mandement.

Mère Saint-Charles, alors supérieure, lui écrivit aussitôt la lettre suivante :

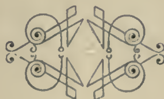
" *Monseigneur*,

" Nos âmes sont trop impressionnées pour laisser passer cette journée sans venir épancher notre douleur dans le cœur de notre Illustrissime et Révérendissime Père. Ah ! Monseigneur, ce mot de Moïse se retirant sur le haut de la montagne pour prier nous a fait verser des larmes amères pendant la lecture de votre mandement. Nous nous rappelons que Moïse invitait aussi ses enfants affligés à venir sous l'ormeau se consoler avec lui : nous y venons, Monseigneur, et tout en bénissant le Seigneur d'avoir exaucé les vœux de votre cœur, en donnant à votre cher troupeau un pasteur si digne et si dévoué, qui saura, c'est là notre consolation, vous rendre heureux, nous prions Votre Grandeur de ne point oublier que nous avons été, que nous sommes et que nous serons toujours vos enfants. Des enfants au cœur plein d'une affec-

tueuse reconnaissance pour le vénérable Pontife à qui elles doivent leur entrée en cette maison et les nombreux bienfaits qui ont suivi cette première faveur ! Non, non le vieux Moïse ne sera point oublié, et pour lui en donner dès maintenant la certitude, nous ferons demain une communion générale aux intentions de Votre Grandeur. Nous conservons chèrement l'espoir que notre auguste et bon Père nous visitera, nous bénira longtemps encore avant d'entrer dans la terre promise. Et je ne cesserai avec cette confiance et dans les sentiments du plus respectueux et du plus filial dévouement d'être, Monseigneur, de Votre Grandeur,

" La fille très humble et très obéissante,

" SR ST-CHARLES, *Supérieure.*"



CHAPITRE XXI

LA MORT ET LA RÉCOMPENSE.—LARMES SUR LA TOMBE D'UN PÈRE

1870



N an s'écoule pendant lequel Dieu couronne la carrière de notre évêque par une vie de solitude et de souffrances. Durant ces heures, que de bénédictions ont jailli de sa croix sur le clergé et sur les fidèles.

Dans la nuit du 30 avril 1870, notre vénérable évêque est frappé d'apoplexie, il passe la journée sans connaissance. Quelques minutes avant cinq heures, il ouvre les yeux pour la première fois depuis le matin, il fixe sa vue au ciel : il appelle Jésus-Christ. L'heure est venue, son âme part pour la patrie. Plusieurs prêtres à son chevet avaient levé en même temps leurs mains sacerdotales pour appeler sur l'évêque mourant une dernière absolution. Il avait reçu dans le courant de la journée le sacrement d'extrême-onction. La ville était consternée : elle perdait un bienfaiteur généreux, un pasteur zélé, un guide sûr et éclairé. Notre évêqne est mûr pour le ciel. Les portes éternelles se sont ouvertes devant lui. Son purgatoire a été accompli. Il était attendu là-haut. Montez, âme digne, pure et droite ; montez d'un vol rapide. Mgr Plessis, votre père, votre protecteur est là pour vous recevoir ; Mgr Signay vous tend les bras comme à un fils bien aimé ; Mgr Panet que vous avez vénéré vous attend dans la gloire ; Mgr Turgeon, le fondateur de ce diocèse, vous invite au repos, au bonheur éternel. Allez, Père bien aimé, allez au ciel demander à Jésus qu'il nous donne des évêques qui soient

debout, enseignant la vérité, sanctifiant votre peuple et lui assurant une place à l'ombre de votre houlette.

Le lendemain, à Rome, Mgr Laflèche, averti par une dépêche télégraphique, célébrait la messe pour le repos de l'âme de Mgr Cooke.

Les funérailles furent moins remarquables par l'affluence des fidèles accourus de tous les points du diocèse que par l'émotion et la douleur des assistants.

Mercredi, 3 mai, à quatre heures de l'après-midi, les restes mortels du premier évêque des Trois-Rivières quittaient l'évêché pour se rendre à la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. le grand vicaire Olivier Caron, administrateur du diocèse. La rue Bonaventure était une longue allée en deuil : les drapeaux sur les édifices publics étaient hissés à mi-mât. Dans les rues, on n'entendait que le son des prières liturgiques et les accents d'une marche funèbre. Le cortège s'avança dans l'ordre suivant :

1. Un piquet de soldats.
2. Croix paroissiale et acolytes.
3. Elèves de la Doctrine chrétienne.
4. Elèves du collège et les professeurs.
5. Membres de l'Union St-Joseph avec bannière et insignes.
6. Un piquet de huit soldats.
7. Société harmonique.
8. Croix de la cathédrale et acolytes.
9. Les chantres.
10. Le clergé.
11. Monsieur l'Administrateur en chape, et assistants.
12. Le médecin du défunt.
13. Le corbillard garni de crêpe, traîné par deux chevaux, entouré de la Garde d'Honneur.
14. Les membres de la famille du défunt.
15. Les citoyens.

Le corps porté par MM. H. Lacerte, J. N. Godin, T. Caron, J.-B. Thivierge et L. Lampron. Les coins du poële portés par MM. L. Aubry, curé de St-Léon ; W.

Fréchette, curé de Batiscan ; H. Suzor, curé de St-Christophe ; N. Pelletier, curé de Stanfold ; A. Noiseux, curé de Ste-Geneviève et E. Panneton, supérieur du collège des Trois-Rivières.

La cathédrale avec ses tentures de deuil ressemblait à un vaste tombeau et les cierges à la lueur blafarde qui illuminaient cette sombre demeure étaient comme autant de larmes tombées sur ce triste décor.

Toute la nuit, la foule se pressa autour du catafalque, chacun venait silencieux, recueilli, faire ses adieux à son pasteur aimé. Les anges du sanctuaire étaient les muets témoins de ces regrets amers, de ces larmes versées dans le silence et l'ombre de la nuit.

Le lendemain, le service fut chanté par Monsieur le grand vicaire Casault, l'oraison funèbre prononcée par Monsieur le grand vicaire Caron ; les cinq absoutes chantées successivement par les grand vicaires Langevin, Truteau, Caron, Maurault et Casault. Cent soixante-dix prêtres venus de tous les diocèses étaient réunis près de cette tombe aimée. Son corps fut déposé dans la chapelle de St-Thomas où un tombeau magnifique lui avait été préparé.

Dormez, pieux pontife, sous les dalles de cette cathédrale dont vous avez été la vie et l'ornement. Les mères chrétiennes, les chefs de famille, vos prêtres viendront s'agenouiller sur votre tombe, et votre mémoire sera toujours en honneur au milieu de nous.



Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé L. A. Dusablon la communication de nombreux documents, correspondances, etc., ayant appartenu à Mgr Cooke. Nous offrons à ce Monsieur nos sincères remercîments.

CHAPITRE XXII

Biographie de M. Pierre-Réné Joyer

1764-1843



EPUIS la mort de l'abbé de Calonne arrivée en 1822, le monastère avait eu successivement pour chapelains, MM. Asselin et Berthelot. En 1829, Mgr Panet nomme pour aumônier, M. Pierre-René Joyer, français de nation, prêtre fervent, zélé, ascète et théologien, gentilhomme très distingué ; avec cela, au physique, taille élancée, grand, maigre, quelque peu excentrique et prenant tout au sérieux.

Il était né, en 1764, d'une ancienne et honorable famille de l'Anjou. Il appartenait au clergé de Tours, quand la révolution, de son bras foudroyant, dispersa sur les rives étrangères le cœur et l'âme de la France, dans l'élite de sa noblesse, de ses évêques et de ses prêtres.

Intrépide comme son patron, M. Pierre Joyer resta sur la brêche au plus fort de la tourmente, administrant les sacrements à ceux qui refusaient de sacrifier au veau d'or, ou à la déesse de la raison. Mais la chasse aux prêtres réfractaires étant devenue plus active, il se vit contraint de recourir au déguisement du proscrit et à prendre la route de l'exil. Il aborda à Jersey et de là, à Londres. Le gouvernement anglais faisait une modique pension à sept ou huit cents prêtres français qui vivaient ensemble à Winchester. M. Joyer ne séjourna pas long-

temps parmi les émigrés. Cette vie inactive lui répugnait. M. Deschenaux, curé de Lorette, Canada, invitait un de ces généreux confesseurs de la foi à venir l'assister dans l'exercice du saint ministère; M. Joyer accepta, et de plus, il décida quelques confrères à faire route avec lui.

Pendant la traversée, des officiers anglais, esprits fort adonnés à la controverse, discutaient les dogmes de notre sainte religion. M. Joyer, que le mal de mer retenait sur son hamac, n'entendant pas la réplique des prêtres catholiques, leur lance ce trait :

—Comment, frères, vous fléchissez ! *Yes, yes, gentlemen, for your unbelief, you shall be damned.* Peu flattés de cette chaude perspective, les officiers s'apprêtaient à jeter à la mer ce nouveau Jonas, qui ne dut son salut qu'à l'intervention de ses confrères.

Pour sauvegarder sa petite fortune en argent monnayé, qu'il portait dans un coffre, il laissait entendre aux passagers que la malle en question contenait sa pierre d'autel.

Arrivé à Lorette, il s'affirme tout de suite, au dire de son curé : " prêtre studieux, fervent, vraiment pénétré de l'esprit ecclésiastique ; s'il est sévère pour les autres, il ne l'est pas moins pour lui-même." Mais de cet Eden où M. Deschenaux s'efforçait de lui adoucir les privations de l'exil, le bon prêtre au cœur d'or, jetait un regard de compassion sur ses compatriotes qui battaient là-bas les pavés de Londres, et sur sa patrie qui, pour être plus coupable, n'en était que plus à plaindre. La moindre bribe de nouvelle est accueillie avec reconnaissance. Il lui en vient par M. le chevalier de la Corne qui, après avoir servi avec honneur, sous le pavillon français, revenait au pays, apportant à M. Joyer qui lui avait été recommandé, des lettres de MM. Babon et Rocher. Ces prêtres fervents et distingués étaient en haute estime à la cour. M. Rocher y reviendra sous un autre gouvernement.

Une correspondance intime s'établit entre le chevalier et le vicaire de Lorette. M. de la Corne avait laissé, en France, sa sœur, religieuse hospitalière qui avait fui le pays, en 1760, par crainte de l'anglais, et qui, maintenant, chassée de son couvent de Loches, s'en allait mourir misérablement dans un grenier. M. Joyer avisait avec les familles de la Valtrie, Baby de Lanaudière, aux moyens de faire passer quelques secours à cette pauvre délaissée, et de faire parvenir des honoraires de messe à ses confrères malheureux.

L'état de l'Eglise en France l'intéresse vivement. Tours surtout lui est cher. Avec quel regret, il apprend la mort de M. Cassart, supérieur du grand séminaire, et qui, depuis le décès de l'évêque, avait été nommé vicaire apostolique et administrateur du diocèse. Frappé d'apoplexie, M. Cassart fut administré par M. Gilles, ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu. M. le chanoine Barat est aussi décédé dans les prisons de Loches. M. Joyer se reconnaît particulièrement redevable envers ce dernier, qui était l'ami dévoué de tous les gens de bien. Son parent, M. Hersan, qui vit en prédestiné, lui écrit souvent de Londres. La note politique se mêle quelquefois à ces pieuses causeries. L'empereur de Russie en montant sur le trône, a fait notifier son avènement à Louis XVIII ; le gouvernement anglais a été piqué de la manière dont on a accueilli en France Lord Marlborough : il est bien décidé à continuer la guerre vigoureusement. En 1797, l'opinion générale revient en faveur de la religion. Quelle joie pour M. Joyer d'apprendre que la cathédrale de Tours a été nettoyée, non de ses ordures les plus réelles, mais qu'elle ne sert plus de magasin, ni d'écurie ; que Suzor, l'évêque intrus, ne s'y était rétabli avec ses adeptes, qu'à force d'intrigues, et que leurs églises sont peu fréquentées. Les gens de bien ont leurs oratoires

privés. L'évêque schismatique, ayant voulu administrer la confirmation à Loches, a failli être bâtonné par le peuple ; il est contraint pour subsister de cultiver la terre en Touraine. Louis XVIII est d'avis que les évêques ne devaient pas se prononcer contre la république, à raison du grand nombre de personnes respectables qui se sont ralliées à cette forme de gouvernement. Avant le mois de septembre 1798, les églises de Saint-Martin, Saint-Pierre et Saint-Symphorien étaient réparées et affectées au culte catholique. L'Hôtel-Dieu et celui de la Madeleine étaient régis comme auparavant, par des religieuses ; il y avait à Tours, vingt-trois chanoines, et dans le diocèse, 220 prêtres fidèles y exerçant le saint ministère. M. Joyer bénissait Dieu et ouvrait son cœur à l'espérance.



CHAPITRE XXIII

Les missions du golfe. — A Saint-Sulpice. — A Sorel.

En 1798, M. Joyer était nommé missionnaire à la Baie des Chaleurs ; il succédait à M. Castanet, prêtre français, mort en odeur de sainteté, à trente-deux ans, à l'Hôpital-Général de Québec. L'apostolat de M. Joyer sur ses côtes abruptes et sauvages est resté légendaire. Le trait suivant, assez connu, ne manque pas d'imprévu :

C'est par un jour d'hiver, — le missionnaire est appelé au malade — aussi pauvre que ses paroissiens, il n'a ni chevaux, ni voitures. Deux jeunes gens seront ses conducteurs. Une traîne l'attend à la porte, M. Joyer s'y installe. Il est lié solidement et le train part, glissant sur la glace vive du Miramichi. Mais à courir, les forces s'épuisent. Les coursiers improvisés songent qu'ils ne sont encore qu'à mi-chemin. Au même instant, ils aperçoivent un jeune poulain s'abreuvant à une fontaine pratiquée dans la glace vive. S'emparer de l'animal, lui attacher les guides aux crins de la queue fut l'affaire d'une minute. A peine ont-ils noué leurs liens que le fougueux cheval part comme un trait, imprimant à son léger véhicule une vitesse vertigineuse. Le missionnaire, on le conçoit, était balloté, saccadé, secoué en tous sens et exposé à une mort imminente.

Les jeunes imprudents voyaient le danger et ils étaient consternés ; mais Dieu veillait sur son serviteur. Après plusieurs milles d'une course effrenée, le poulain s'enfonça dans la neige, et force lui fut d'attendre une main libératrice. Les jeunes gens qui s'attendaient à une

verte semonce, ne reçurent pas un mot de reproche. Jésus doux et humble de cœur avait communiqué à son prêtre, son esprit de bénignité.

M. Joyer était, dans sa paroisse de cinquante lieues, non seulement curé, mais avocat, juge, médecin. Après huit années d'un ministère actif dans ces contrées humides, lassé, épuisé par de continuels voyages, il est rappelé au Canada et envoyé à la paroisse de Saint-Sulpice de Montréal. C'est alors que Mademoiselle de la Valtrie, dans sa quatre-vingt-sixième année, le choisit pour directeur. Il fut plein de bonté et de prévenances pour cette ancienne demoiselle qu'il appelle sa sœur ; mais il ne connut jamais, pas plus avec elle qu'avec les autres, les retors tortueux du respect humain. S'il invitait la famille de Lanaudière à venir dîner avec leur tante, au presbytère, le jour anniversaire de la naissance de Mlle de la Valtrie, en d'autres circonstances, il ne lui ménageait pas les conseils salutaires.

Voici le règlement qu'il donne à sa pénitente, en le qualifiant de bouquet spirituel.

Règlement de vie pour une personne libre d'affaires temporelles.

Vous vous coucherez à dix heures au plus tard et vous lèverez à cinq.

Aussitôt que vous serez levée, vous ferez vos prières ordinaires.

Après la prière, vous ferez avant toutes choses votre méditation au moins d'une demi-heure.

Vous entendrez la messe tous les jours, autant que votre santé le permettra, et si vous n'avez pu faire votre méditation, en son temps, vous la ferez à l'église après la messe.

Vous emploierez le temps qui s'écoulera jusqu'au dîner,

soit à lire soit à dire votre chapelet, soit à enseigner le catéchisme à quelques enfants.

Vous ferez avant le dîner un petit examen, à la fin duquel, vous renouvellerez la résolution de passer le reste du jour dans la présence de Dieu. Quand vous n'aurez pu faire cet examen avant le dîner, vous le ferez le plus tôt possible.

Vous ferez, entre trois heures après-midi et le souper, une lecture spirituelle d'une demi-heure autant que faire se pourra.

Vous ferez une seconde méditation l'après dîner d'une demi-heure ; mais vous prendrez pour cela le temps qui vous sera le plus commode ; et, si vous n'avez pas dit votre chapelet le matin, vous le direz alors, après votre méditation.

Les lectures profanes et indifférentes vous seront interdites.

Le soir, vous ferez votre examen et vous le commencerez toujours par le sujet de votre examen particulier.

Que vos dernières pensées et affections, paroles et actions soient les mêmes le soir, que celles qui ont été le matin, les premières.

S'il était possible d'avoir un confesseur, vous feriez bien d'aller à confesse tous les huit jours ; mais au moins vous ne différerez pas plus de quinze jours, et vous communierez selon l'avis de votre directeur.

Vous irez tous les dimanches et fêtes où vous aurez office, non seulement à la messe, mais même aux vêpres.

Vous visiterez les pauvres une fois toutes les semaines, leur faisant en même temps la charité spirituelle et corporelle, et les engageant surtout à se confesser, s'ils ne l'ont pas fait.

Les vendredis, vous vous mortifierez en quelque chose, pour honorer la passion du Sauveur.

Tous les ans, vous tâcherez de faire une retraite de huit jours, et dans cette retraite une confession annuelle.

La conversation étant pour tout le monde très dangereuse, je vous recommande expressément de n'y point perdre la présence de Dieu et de vous y souvenir qu'il y est toujours le premier, et le plus considérable de l'assemblée, et qu'ainsi il mérite votre principale attention.

Vous ne visiterez des personnes qui vivent encore dans l'esprit du monde que celles qu'une très étroite bienséance vous oblige de visiter.

Vous ferez ces visites le plus tard, les plus courtes possibles et les plus sérieuses que vous pourrez. Vous ferez de même à l'égard des personnes de piété lorsque ces visites seraient inutiles, pour votre bien spirituel ou pour le leur ; mais il y a deux sortes de personnes que vous pourrez voir souvent : 1er celles dont les exemples et les entretiens vous animent et vous aident à avancer dans la perfection ; 2o celles que vous croyez pouvoir porter vous-même à Dieu.

Ayez le zèle d'empêcher autant qu'il dépendra de vous, qu'on ne tienne en votre présence, aucun discours libertin, impie, indécent, médisant ou railleur. Quand vous ne pourrez les empêcher, ayez au moins le courage de parler pour Dieu et pour le prochain, et de vous déclarer contre ces sortes de discours. Si la qualité de ceux qui vous parlent ne vous permet pas de parler, marquez-leur toujours, par un air sérieux, que leurs discours vous déplaisent.

Vous prendrez tous les après-dîners une bonne demi-heure pour demeurer avec plus d'application en la présence de Dieu, soit que vous soyez seule ou en compagnie. Si vous avez à choisir, vous prendrez toujours plutôt le temps que vous serez seule. Que le respect humain ne vous soit plus rien ; pourvu que Dieu soit

content de vous ne vous mettez point en peine. Dans vos maladies vous devez prendre les soulagements nécessaires ou utiles à votre rétablissement ; mais aussi vous vous interdirez les délicatesses inutiles, et vous retiendrez de vos pratiques ce que vous pourrez en retenir sans vous incommoder. S'il vous arrive d'omettre quelque chose de ce que je vous ordonne, ne vous en faites point de scrupule, car il faut tout faire par amour et rien par force. Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celui qui exclut l'obéissance, mais celui qui exclut la contrainte et le scrupule ou l'empressement."

Après neuf années passées à St-Sulpice, l'évêque de Québec, croyant la santé de M. Joyer remise, lui confia la paroisse de Sorel. Le curé s'y installe et dit : " Je m'y trouverais à merveille, si j'avais la santé et moins d'ouvrage. L'endroit est vraiment gai et joli, les habitants en général sont bons, polis, honnêtes, soumis et prévenants."—Le régiment de Watteville alors en garnison trouble, par moments, la quiétude du curé.—Aussi, voit-il s'éloigner soldats et officiers sans regrets. Le Curé de Sorel faisait les honneurs de son presbytère avec cette courtoisie française si renommée ; aussi les confrères y revenaient avec bonheur, sûrs toujours de trouver cet accueil amical qui distinguait M. Joyer.

Parmi ses hôtes du mois de septembre 1816, il signale MM. Boissonneault, Deguire, Fournier, Daveluy et Bourget, ancien vicaire de Maska, qui va devenir son successeur ; car outre la paroisse qui était considérable, il avait encore à desservir l'île Dupas. Trouvant ce fardeau au dessus de ses forces, il demande un changement de cure. L'obéissance l'exile à 80 lieues. Il part pour Kamouraska. La descente en ce lieu fournit matière à une épopée. Lisons : " Le bâtiment qui devait venir le lundi " n'est arrivé que le samedi, et j'ai été toute la semaine

" le bec dans l'eau. Il est arrivé, dis-je, le samedi au " soir, et on a eu bien de la peine à embarquer tous les " effets ce soir-là ; tout étant presqu'embarqué il m'est " arrivé ce qu'il m'arriva à St-Sulpice. M. Alinotte, " curé de St-Antoine, est arrivé avec son neveu. Com- " ment faire pour lui donner à souper et à coucher ? Tous " les ustensiles et verres étant à bord, on mange à la " gamelle, on se sert de la même assiette pour différents " mets, on va à la quête d'assiettes, bref on fait maigre " chère et on ne craint pas d'attraper d'indigestion. J'en- " voie sans cérémonie mon hôte coucher chez M. Welsh, " et moi j'ai mon lit sur le plancher. Le lendemain, je " ne manque pas d'inquiétude, M. Welsh nous ayant " invités à déjeûner tous les trois, nous acceptons sans " cérémonie ; pendant notre déjeûner ma goëlette s'en va " par un bon vent, sans m'avertir. Un quart d'heure " après, j'apprends, pour me consoler, par un ecclésias- " tique qui vient se joindre à M. Alinotte que le *steam-* " *boat* ne viendra point de longtemps, vu qu'il est échoué. " Vous pouvez juger quel repentir j'avais de n'être " pas parti : Trois hôtes sur les bras et rien à leur " donner : M. Welsh nous invite à dîner—nous accep- " tons, voilà l'heure de la grand'messe ; pour pouvoir " faire quelque chose, je vais demander à M. Brouillet " s'il veut prêcher ? A sa réponse négative, je me dispose " à le faire. M. Alinotte se charge de garder la maison ; " avant de monter en chaire, je sors pour savoir si le " *steamboat* n'arrive point, ne le voyant pas venir, je " monte en chaire. La messe finie, le *steamboat* arrive : " grande joie, vous pouvez penser. Nous nous embar- " quons après-midi, et nous arrivons le lundi soir à cinq " heures et demie, à Québec. Je salue Sa Grandeur et " ces messieurs, et je reste jusqu'à jeudi matin. Mon " bâtiment n'était arrivé que le mardi, croiriez-vous, ma

“ chère sœur, que cet homme à qui je donnais 30 louis, “ vient me faire l’étrange proposition de mettre mes effets “ à bord d’un autre bâtiment. Vous pouvez croire que “ je rejetai sa proposition, en lui disant que je n’avais à “ faire qu’à lui. Il revient à la charge, en me disant “ que son bâtiment n’était pas capable d’aller à St-André, “ qu’il ne pouvait louvoyer, qu’il ne connaissait point les “ hâvres, et que si je voulais permettre que mes effets “ fussent transportés à bord d’une autre goëlette, il “ accompagnerait le capitaine jusqu’à St-André ; je fus “ obligé d’y consentir au risque de voir périr tous mes “ effets ; mais quelle inquiétude survient. Mes effets “ partent le jeudi matin, par un bon vent, et tout le “ monde me dit que la goëlette arrivera infailliblement “ le même jour. Je pars ce même jour en poste, je n’ar- “ rive que le samedi soir à St-André. Je suis persuadé “ que mes effets sont débarqués—et point du tout. Dans “ la nuit du samedi au dimanche, il vient une furieuse “ tempête, j’ai lieu de craindre que le bâtiment n’ait fait “ naufrage, point de nouvelles encore le dimanche, point “ le lundi ; alors croyant que le curé voisin de Kamou- “ raska était arrivé, et qu’il pourrait me donner des nou- “ velles, j’y vais. En y arrivant, on vient m’annoncer “ que ma goëlette entre dans le port de St-André. Mais je “ m’aperçois que je m’endors, que j’ai froid, qu’il faut “ que je vous souhaite le bonsoir et que je remette ma “ gazette à un autre jour. Vendredi, 8 octobre du matin, “ me voilà donc à St-André, c’est un bas-fonds environné “ de rochers, exepté du côté de la mer, que je vois de “ mes fenêtres. Le presbytère y est assez grand et même “ trop, car je ne puis chauffer tous les appartements ; “ mais la cave n’en vaut rien, je suis à la belle étoile, car “ il n’y a ni volets, ni contrevents ; comment en deman- “ der à de pauvres malheureux dont la récolte est com-

“ plètement gelée et qui sont sans aucune ressource ?
“ J'ai été quelque temps à mon aise ; mais je vais devenir
“ pauvre, je n'en serai que plus semblable à notre divin
“ Maître. Nous allons être obligés d'implorer le secours
“ de personnes charitables, et qui ont d'abondantes
“ récoltes ; vous ne serez pas sans doute oubliée ; je vous
“ connais le cœur si compatissant et si tendre à la misère
“ d'autrui, que je vous adresserai peut-être ce printemps
“ quelques-uns de mes paroissiens les plus misérables,
“ et je ne doute point, si vous pouvez les soulager que
“ vous ne le fassiez, sinon en leur donnant, au moins en
“ leur vendant du blé à bon marché, et en leur rendant
“ service c'est à moi-même à qui vous le rendrez.”

En effet, la misère était grande dans la paroisse, le gouvernement et l'évêque de Québec s'entendent pour faire passer des secours à ces pauvres malheureux. M. Joyer sollicitait l'aumône de toutes les âmes généreuses.

C'était vers 1817, le vertueux proscrit pleure toujours sur sa Jérusalem en ruine : “ L'irréligion qui existe en France m'attriste et me consterne : mais que faire ? Prier ardemment que Dieu jette sur elle des regards de miséricorde.”



CHAPITRE XXIV

A LA POINTE-DU-LAC.

LA joie de M. Joyer était grande quand il annonce à sa vieille amie, à sa sœur, comme il la nomme, qu'il vient demeurer à la Pointe-du-Lac : (1) "Je n'y vivrai pas en gros seigneur ; mais je vivrai plus tranquille ; je serai entouré de voisins mes compatriotes, je me trouverai près du saint Père de Calonne, avec qui il y a tant à gagner." Chaque fois qu'il mentionne ce pieux abbé, il le fait toujours en termes très élogieux. "Ce saint est toujours le saint." Il raconte sa mort avec maintes réflexions édifiantes : — "Ceux qui l'ont enseveli ont trouvé sur lui une ceinture de fer et un cilice."

Les douze années que M. Joyer passa à la Pointe-du-Lac sont restées empreintes d'un cachet d'édification, de zèle et de dévouement. Sa charité si bienveillante envers tous ses paroissiens s'étendait bien au delà du

---

(1) Les desservants de la paroisse de la Pointe-du-Lac depuis 1742 ont été :

M. Chefdeville	de 1742 à 1744
Les RR. PP. Récollets	de 1744
M Chefdeville	de 1751 à 1760
M. Guay	de 1754 à 1760
Le R. P. Pétrimoulx	de 1760 à 1763
M. Chefdeville	de 1763 à 1769
M. de St-Onge, G. V.	de 1769 à 1786
M. Serrand	de 1786 à 1788
M. Gagnon	de 1788 à 1797
M. Orfroy	de 1797 à 1806
M. De Calonne	de 1807 à 1817
M. Joyer	de 1817 à 1829
M. Larue	de 1829 à 1836
M. Proulx	de 1836 à 1840
M. Lemieux	de 1840 à 1841
M. Paradis	de 1841 à 1859
M. Lassiseraie	de 1859 à 1871
M. Sicard de Carufel	de 1871 à 1876
M. Desaulniers	de 1876 à 1897
M. Joseph Caron	depuis 1897

cercle de sa paroisse. Il est édifiant de l'entendre réclamer des secours pour les incendiés de Ste-Marie, près d'Halifax, desservis alors par M. Cigogne. Il s'adresse à Mlle de la Valtrie : Voici ce que m'écrit, en date du 14 octobre 1820, mon infortuné confrère et compatriote : "Mon église, mon presbytère, ma bibliothèque, mes granges et autres bâtiments, avec toutes mes provisions et les trois quarts de mes meubles, vingt-deux de mes paroissiens ont perdu leurs maisons, granges, bestiaux, clôtures..... victimes d'un torrent de feu poussé par un vent irrésistible. Je me suis trouvé enveloppé dans le feu qui avançait plus vite qu'un cheval au galop, je me suis sauvé avec la vie, mais avec bien du mal. Voilà déjà trente-deux jours que je garde la chambre ; je suis entre les mains des chirurgiens : il n'y a que depuis deux ou trois jours que je puis me servir librement de ma main droite. Dieu soit béni ! dans notre désastre il n'est péri qu'un enfant au berceau et un vieillard octogénaire ; mais hélas ! que de ruines ! quel état que celui de tous mes voisins ! Sur deux milles de terrain au-dessus et autant au-dessous de l'église, tous réduits à la dernière nécessité sans logement, sans provisions, avec peu d'assistance. La détresse n'est pas moins grande dans la partie basse de ma paroisse où un autre feu a tout détruit devant lui comme parmi nous. Mes paroissiens ainsi destitués et ruinés se jettent aux pieds de Votre Grandeur pour implorer votre secours, afin que par votre moyen et votre puissante interposition nous puissions obtenir des bons et riches canadiens quelqu'assistance pécuniaire."

Il prie Melle de la Valtrie de communiquer cette lettre à MM. Amiot, Roy, Kimber, Raisenne et autres curés du canton. — Une autre fois, c'est un misérable condamné à mort qui, de son cachot de la prison des Trois-

Rivières, a su gagner le cœur compatissant de son confesseur. M. Joyer prie Mgr Panet de solliciter la grâce de Wébert condamné à mort pour vol. "Je l'ai confessé et je lui ai promis que je vous demanderais cette faveur, à l'occasion de votre avènement à l'épiscopat." Il fait cet acte de charité afin de persuader son pénitent des vérités de la religion qu'il lui prêche. Quand la mort vint trancher les jours de sa vieille amie, Mlle de la Valtrie, M. Joyer lui fait ses adieux, avec ces accents touchants qu'on ne trouve que sous la plume des saints : "Nous nous retrouverons aux pieds du crucifix qui est l'échelle par laquelle de ces années temporelles, nous passons aux années éternelles."



CHAPITRE XXV

Le chapelain.

A santé de M. Joyer était pour lui un sujet de croix ; il demandait sans cesse un changement de cure ; mais avec quelle respectueuse soumission... L'évêque ne voulait, ni ne pouvait toujours céder ; mais M. Berthelot ayant laissé le chapelinat de notre monastère, Mgr Panet consulte M. Joyer pour savoir s'il accepterait ce poste. Le bon abbé y accède de grand cœur. Il demeura deux ans avec nous, toujours souffrant, mais s'efforçant dans la mesure de ses forces de remplir tous les devoirs de sa charge. Lorsque la maladie l'empêchait de célébrer le saint sacrifice, il s'adressait alors à M. Boucher, vicaire de la ville, le priant de venir nous dire la messe de communauté. Ce dernier acceptait volontiers et le souvenir de ces jours était encore bien vivant dans la mémoire du vénérable doyen du clergé diocésain en 1896.

M. Boucher nous disait dans une visite au parloir : " Les cinq années pendant lesquelles j'ai été vicaire aux " Trois-Rivières sont restées l'âge d'or de ma vie sacer- " dotale. M. Cadieux, curé et grand-vicaire, était le " type accompli du bon prêtre, du parfait gentilhomme " et du prédicateur éminent. — Au civil, nous avions le " juge Vallières, talent remarquable, jurisconsulte qui " aurait pu rivaliser avec les Berryer et les hommes les " plus renommés de l'Europe. M. Joyer était causeur " intéressant, je jouissais dans ce milieu distingué. Et " quand le matin, je commençais mes œuvres du minis- " tère en venant offrir la sainte victime dans votre cha-

" pelle, il me semblait qu'elles étaient davantage bénies " de Dieu. Vos anciennes mères m'offraient à déjeuner, " et sur la table du service, on voyait s'étaler avec profu- " sion, confitures et fruits de toute espèce. Il n'y en avait " pas un seul de défendu."

Une des œuvres qui a le plus marqué le passage de M. Joyer dans notre ville fut celle de distribuer le pain de la parole de Dieu aux catholiques parlant la langue anglaise. Outre les officiers et les soldats irlandais de la garnison, il y avait encore quelques familles qui furent heureuses de profiter du don de Dieu.

Ce n'est pas que M. Joyer eût une grande facilité pour s'énoncer en cette langue, au contraire sa prononciation était défectueuse et quand le mot anglais lui faisait défaut, il lui substituait, sans le moindre embarras, un mot français ; ce qui faisait dire un jour, au sortir du sermon, à un bon soldat : " Il est éloquent le Père, mais c'est grand dommage qu'il ne parle pas anglais," et c'était en cette langue qu'il s'adressait à eux. Les instructions aux militaires étaient données dans l'église paroissiale, mais il donnait rendez-vous aux familles Irlandaises, dans notre petite chapelle ; il leur expliquait leur devoir avec une grande charité et les assistait ensuite dans la mesure de ses forces.

Parmi ceux à qui il fut à la portée de faire du bien, se trouvait un jeune enfant qui devint plus tard le Juge Drummond ; sa mère était veuve et tenait alors une école anglaise. M. Joyer se chargea de l'instruction de son fils. Toutes ces bonnes gens étaient sincèrement attachés à ce saint prêtre et lui témoignaient une vive reconnaissance de l'intérêt qu'il leur portait.

M. Joyer fut souvent invité à donner la retraite aux écoliers de Nicolet. Parmi ses jeunes auditeurs se trouvait Mgr Laflèche ; voici en quels termes ce digne évêque

nous parle du prédicateur: "La vue de ce vénérable vieillard aux cheveux blancs, à l'air grave et imposant, fit toujours sur moi une vive impression. Je n'ai jamais oublié un sermon qu'il nous donna sur les dangers des mauvaises compagnies. Après avoir exposé la doctrine de l'Eglise sur son sujet, le bon Père ajouta: "Je ne craindrai pas de me citer pour exemple. J'avais rencontré, à Paris, un jeune homme auquel je m'étais attaché, si je l'eusse suivi, il m'eut entraîné dans la mauvaise voie. Heureusement, Dieu m'a accordé la grâce d'éviter ce danger. Je m'éloignai de lui à temps, et plus tard, quand je le rencontrai, je conçus pour lui une telle horreur que je le fuyais comme un démon incarné. Ces paroles, ajouta Monseigneur, résonnent encore à mes oreilles et elles me firent prendre une ferme résolution de ne jamais lier d'amitié avec un démon incarné."



CHAPITRE XXVI

SES DERNIÈRES ANNÉES. — SA MORT.

ONTRAINT par la maladie de laisser son emploi de chapelain, il se retira chez Madame Pratte qui demeurait en face de l'église paroissiale. M. Joyer eut à sa disposition un bel appartement. Madame Pratte et sa famille eurent pour le digne prêtre les attentions les plus délicates, les soins les plus assidus, et le vénérable malade, pendant dix-sept ans, put se croire dans sa propre famille. Retiré du ministère, il continua à se rendre utile selon que son état de santé le lui permettait. Tantôt, il donnait son concours à des confrères surchargés qui l'associaient à leur sollicitude ; tantôt, il prêchait à la paroisse ou dans les communautés, toujours occupé du soin des âmes et des œuvres les plus propres à les conduire à la sanctification.

Madame Pratte étant morte, le vénérable octogénaire dut prendre la route de Montréal ; il quitta avec peine une famille qui lui était devenue chère et où il avait reçu de si bons soins.

De l'Hospice de St-Joseph, M. Joyer donnait de temps à autre de ses nouvelles aux amis des Trois-Rivières ; le monastère ne fut pas oublié. " Je ne monte pas de fois à l'autel que je ne fasse une mention spéciale de vous et de toute la communauté, j'espère avec confiance que vous userez de réciproque, car j'en ai grand besoin."

Saluts, je vous prie de ma part, à M. votre chapelain. Dites-lui que j'ai reçu sa lettre et que je l'en remercie. Mes respects à toute votre communauté.

JOYER, *Prêtre.*

10 novembre 1846.

Deux mois plus tard, nous apprenions sa mort, arrivée le 19 janvier, à cinq heures et quart du soir. Elle avait été douce et presque sans agonie. Ses désirs de s'unir à son Créateur étaient ardents, mais tempérés par la soumission à la volonté divine. Quelques moments avant sa mort, il demanda : Quel jour est-ce aujourd'hui ?—Vendredi.—Oh ! le beau jour, le beau jour ! et levant les yeux au ciel, il ne les baissa plus vers la terre, un instant plus tard, une main charitable les lui fermait.

Il était le doyen de prêtrise du clergé canadien ; il était âgé de 83 ans et un mois.

Ses obsèques eurent lieu dans la cathédrale, et le service fut chanté par Mgr de Charbonnel. L'évêque de Martyropolis y assistait ainsi que les prêtres du Séminaire. Ses restes mortels reposent dans les voûtes de la cathédrale.

Ce digne serviteur de Dieu avait terminé sa glorieuse carrière. On lui rendit le témoignage que ses jours avaient été pleins devant le Seigneur. Ce bon prêtre n'avait que des habitudes simples et modestes. En tout point il agissait sans ostentation, sans respect humain, travaillant patiemment sous le regard de Dieu, et jouissant d'une ineffable consolation de pouvoir être associé à ses œuvres. De plus, il était doué d'un jugement sûr et d'une instruction solide. Il apportait un soin scrupuleux à l'examen des affaires qui lui étaient soumises ; aussi bon nombre de personnes s'empressaient-elles de recourir aux conseils de ce prêtre fervent, régulier en toutes choses et si avancé dans la science des saints.

M. HUDON A M. COOKE

" Montréal, 23 janvier 1847.

" *Mon cher Grand Vicaire*,

" M. Paré ne vous ayant écrit qu'un mot la semaine dernière, parce que je ne pouvais le faire moi-même, étant indisposé, il convient que je vous écrive plus au long pour vous donner quelques détails sur la mort du vénérable M. Joyer et sur ses arrangements testamentaires. Ses sentiments ont été jusqu'à la fin ceux d'un saint prêtre qui voit venir la mort avec calme, et qui même la désire parce qu'elle va le mettre en possession de ce qu'il aime. Il nous a beaucoup édifiés, et il sera, je l'espère, un intercesseur dans le ciel pour ceux qui l'ont connu sur la terre. Par un dernier codicile qu'il a fait environ quinze jours avant sa mort, il me nomme son exécuteur testamentaire ; puis il lègue à Nicolet deux constituts dont un de £200 (deux cents louis) dû par M. Cuthbert de Berthier, et l'autre de £50, par Antoine Chorêt, de St-Grégoire, à condition que le Séminaire de Nicolet payera ses frais funéraires et ses deux services, qui seront chantés à la cathédrale de Montréal, qu'il a choisie pour lieu de sa sépulture. Il lègue son constitut de 25 louis à la fabrique de la Pointe-du-Lac. Sa montre à M. Larue ; 3 louis à Madame G. Carter ; ses vêtements aux étudiants pauvres de Nicolet, et le reste aux pauvres de l'Asile de la Providence. Il lui est dû quelque chose, je vous en donne le détail de l'autre côté, en vous priant de me venir en aide pour terminer les affaires de sa pe-

tite succession. Parmi les papiers qu'il a laissés, je trouve qu'il lui est dû par :

	£	s.	d.
M. Vaillancourt, des Trois-Rivières .	2	10	0
M. A. G. Douglas, depuis 1830	5	0	0
E. P. Lamoureux, depuis 1833 . . .	2	7	5
Frs. Létourneau, et Victoire Lemay, son épouse (1834)	1	5	0
M. Foy ou Fay, de Ste-Geneviève . .	0	10	0
	£11	10	0

" Voudriez-vous me dire s'il y a espoir et possibilité de retirer de ces personnes les petites sommes ci-dessus. Et si même, ce n'était pas vous causer trop de trouble, oserais-je vous prier de retirer ces petites dettes, et en donner quittance en mon nom, en ma qualité d'exécuteur testamentaire, je vous y autorise par les présentes, si besoin est. Dans ce cas, vous pourrez remettre à Madame G. Carter trois louis qui lui sont légués par M. Joyer et en retirer reçu. Si vous connaissez qu'il lui fut dû quelqu'autre somme par quelqu'autre personne, je vous serai très reconnaissant de m'en donner information. Permettez-moi de vous prier de me rappeler au souvenir du bon M. Fortin, et de le prier de penser à l'autel au bon Père Joyer, et de le recommander à sa Communauté. J'ai l'honneur d'être bien respectueusement, M. le Grand Vicaire, votre très humble serviteur,

" H. HUDON, *Prêtre.*

" P. S. Voudriez-vous bien me dire quel est le taux que vous suivez dans votre ville, pour les fosses faites dans les voûtes de votre église, lorsque quelqu'un y est enterré. J'ai besoin de cette information.

" H. HUDON, *Prêtre.*"

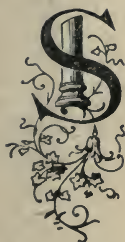
CHAPITRE XXVII

M. Barthélemy Fortin

Chapelain des Ursulines des Trois-Rivières

1779-1850

JUSQU'AU SACERDOCE



S'IL nous eût été donné de suivre les pèlerins sauvages qui, un certain jour de l'été 1707, se dirigeaient vers le vénéré sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, on eût remarqué parmi eux une blonde fillette, à la chevelure soyeuse, au teint de lait et de rose. Quatre fois au plus les bouquets de fraises avaient émaillé la prairie de leur petite collerette blanche depuis qu'elle avait vu le jour. Cette jeune enfant a été volée, dit un colon, abordant une sauvagesse, où sont ses parents ?

—Je ne sais, répond-elle en pressant la fillette sur son cœur.

—Donne-nous cette petite fille, je ferai des recherches pour retrouver sa famille.

—Non, personne ne l'aura.

Alors, l'interlocuteur sachant qu'il n'a rien à gagner par la force, se dirige en toute hâte vers le presbytère, et prie le curé d'intervenir. Ce dernier arrive sur la scène. A la même demande, on oppose le même refus. Cependant le chef déclare qu'il n'est pas bien de dire "non" à l'homme de la prière. Mais la vieille sauvagesse pré-

tend qu'elle a des droits sur cette enfant et que pour rien au monde elle ne s'en séparera.

Le curé eût alors une inspiration soudaine.

—Vous ne voulez pas, ma vieille mère, me donner votre petite fille ?

—Je t'aime bien. Ça me fait de la peine de t'en faire ; mais Françoise ne me quittera jamais.

—Et si je vous la demande au nom de la Bonne Sainte-Anne.

—Oh alors, prenez-là ; je n'ai rien à refuser à notre grande sainte ; et en disant cela de grosses larmes coulaient sur les joues ridées de la sauvagesse.

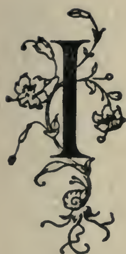
Le curé prit par la main l'enfant que l'aïeule de Jésus lui jetait entre les bras, amena son ex-voto vivant au pied de la bonne sainte, la lui consacra et promit de veiller sur les jours de cette fraîche fleur. Une pieuse dame du village prit soin de Françoise qui ne sut rien dire, ni de ses parents, ni de son enlèvement. On supposa avec raison qu'elle était alors trop jeune. Les sauvages avouèrent qu'ils l'avaient prise aux anglais dans un parti de guerre, à raison de sa grande beauté qui était en effet remarquable.

En 1723, la petite fille de Sainte-Anne, avait atteint sa vingtième année : elle épousait M. Jean-Baptiste Fortin de l'Islet. La bénédiction de la vénérée Thaumaturge plana sur cet intérieur de famille. Quelques années plus tard, leur fils Charles épousera Madeleine Pain qui seront les père et mère d'un des plus vertueux prêtres du Canada. Nous allons nommer M. Barthélemy Fortin.



CHAPITRE XXVIII

LE CHAPELAIN.



L était dans sa 52ème année lorsque en 1831, Mgr Signay dirigea vers le monastère ce prêtre à l'esprit éminemment sacerdotal. Il n'était encore que sur le seuil du cloître, lorsque l'on devina qu'on se trouvait en présence d'un nouveau François d'Assise, d'un autre Vincent-de-Paul. La sainte pauvreté pour l'amour de Dieu ravissait ce cœur apostolique. Il ne cessera de la prêcher de parole et d'exemple ; et chose étonnante qui semble paradoxale, ce sera ce pauvre de Jésus-Christ qui rétablira les finances du monastère.

En acceptant le chapelinat de notre couvent, M. Fortin faisait un grand sacrifice. Monseigneur nous l'écrit : " Tous ceux qui savent apprécier le mérite et la vertu " ont formé de votre estimable chapelain l'idée que vous " vous en êtes faites, à tant de titres, depuis que votre " maison a l'avantage de l'avoir à sa tête. On avait " immédiatement jeté les yeux sur lui, lorsqu'il a été " question de donner un successeur à M. Joyer. Malgré " les sacrifices qu'on savait lui imposer, en lui deman- " dant de renoncer à ses habitudes pour en former de " nouvelles, on a jugé à propos de passer sur cette consi- " dération pour celle du plus grand bien."

La direction d'une communauté religieuse n'était pas chose étrangère à notre nouvel aumônier. Pendant les premières années de son sacerdoce, M. Fortin avait été

chapelain de l'Hôpital-Général de Québec. De là, de pieuses relations continuées pendant la vie et au-delà de la tombe entre ces bonnes religieuses et leur ancien directeur. A la mort de l'une d'entre elles, la secrétaire du chapitre lui adressait une lettre de faire-part, et M. Fortin disait une messe pour le repos de l'âme de son ancienne pénitente.

Québec, avec ses belles et nombreuses communautés religieuses, comptait un bon nombre de chapelains. Rien de plus cordial et de plus fraternel que la parfaite union et la douce bonhomie qui règnaient entre eux. M. le Chapelain des Ursulines des Trois-Rivières avait sa part de cette précieuse amitié. M. Bédard de l'Hôpital-Général ; M. Maguire des Ursulines ; M. Desjardins de l'Hôtel-Dieu lui en donnèrent tour à tour des preuves touchantes. Ce dernier en particulier s'efforça d'obliger son confrère en maintes circonstances. Un des premiers soucis de M. Fortin, en arrivant ici, fut de s'occuper de la décoration de la chapelle. Il y travailla assidûment. De la capitale, M. Desjardins lui prêtait main forte. Il faisait travailler M. Légaré ; c'est au pinceau de cet artiste que nous devons les toiles qui ornent le sanctuaire. M. Desjardins qui faisait un premier envoi écrit : Cher M. Fortin ; je vous envoie du butin :

1° Votre sainte Catherine sur bois dont la jolie copie sur toile était de même proportion et offerte avec du surplus.

2° La petite vierge à l'écuelle, avec gratitude et mes respects très humbles à toutes vos saintes.

3° St. Barthélemy, votre grand patron, avec tous mes meilleurs souhaits anticipés.

" Votre Sacré-Cœur est prêt à être roulé. MM. Maguire et Parant l'ont jugé très recevable. Le peintre assure avoir copié de son mieux, je l'ai critiqué tant soit peu. Vous le ferez bénir et accepter par qui de droit."

M. Desjardins s'intéresse ensuite à nous procurer la Présentation de Marie au temple et la Purification. Puis il ajoute : " Pour encourager votre charité en faveur des missions de la Cochinchine, je vous adresse ci-inclus des parcelles des vêtements de trois généreux martyrs de 1839. Je les tiens de M. Chs. Langlois, supérieur des missions étrangères de Paris, qui a passé dix ans en Chine. Le numéro 2 sera pour vous-même, les deux autres, 3 et 4 seront pour les étrennes de la sœur Ste-Julie et de la sœur Ste-Brigitte. Qu'elles prient pour moi au lieu de me faire des compliments."

Ce bon prêtre, cet obligeant ami venait quelquefois aux Trois-Rivières faire une visite à MM. Cooke et Fortin. C'était jour de grande liesse au monastère : on se rappelait qu'il avait quêté dans les rues de Québec pour relever notre cloître. — Chant à la messe, visite à la grille, médicaments de l'hospitalière, rien ne manquait ; et M. Fortin paraissait si heureux de jouir de l'aimable compagnie du vieux prêtre français. Au retour de l'un de ces voyages, M. l'abbé écrivait de Québec : " Je vous suis bien redevable, cher confrère, ainsi qu'à toutes vos saintes des millions d'attentions dont je conserve la plus vive gratitude. Vous m'avez si bien lesté, convoyé et assisté de vos pieux mementos que je me suis rendu ici jeudi avant-midi, avec toutes mes caisses et melons. Les Mères Ursulines en ont eu leur bonne part. Le quart s'est rendu tout rond."

Pour se procurer des vases sacrés plus convenables, le révérend Père chapelain avait mis à contribution tous les trésors du monastère. Les novices qui arrivaient du monde sacrifiaient bijoux et parures. On faisait fondre l'or et l'argent, à l'instar de sainte Madeleine qui brisait au pied de Jésus le vase de ses aromates. M. Fortin négociait ces transactions avec les orfèvres. En 1842, sa

sollicitude paternelle nous procura un orgue qu'il avait acheté de M. Fay de Ste-Geneviève, pour le prix de cent louis. L'instrument fut placé vis-à-vis la grille de l'infirmerie. C'est aussi par son entremise que nous eûmes les stations du chemin de la croix. M. Raimbault les avait commandées pour le séminaire de Nicolet, mais il leur préféra ensuite des tableaux coloriés. Pour nous, nous étions heureuses de garder ces pieuses gravures qui ornent notre chœur.

Le dévouement de M. Fortin ne se borna pas à l'église. Pour ses Ursulines, il se fit agriculteur et agronôme. Il s'appliqua à faire valoir et à tirer le plus grand profit possible des belles terres que la communauté possédait au sud du fleuve. Il leur demandait tout ce que la prudence consommée d'un économiste expérimenté peut en attendre. Il se rendait sur les lieux ; tantôt à la banlieue, tantôt au sud ; il dirigeait les fermiers et s'intéressait à tout. Dans le jardin qui avoisine le cloître, il n'y avait pas un pouce de terrain inculte : on dit que la citrouille régnait en reine en maints endroits. Son but était d'aider une communauté pauvre et de la mettre en état de répondre aux vues sublimes de la charité et de la religion. Les beautés de la nature élevaient ce bon prêtre vers le Créateur. Il n'a jamais commencé un catéchisme sans bénir Dieu de ses bienfaits à notre égard. Nos anciennes mères d'aujourd'hui, qui étaient les élèves de ce temps-là, nous répètent encore cette phrase qui a si longtemps résonné à leurs oreilles, tout en embrasant leur cœur : " Mes enfants, rendez grâces à Dieu, et tout ce que vous faites, faites-le par amour. C'est de lui que nous vient l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, etc., tout nous vient de Dieu. Bénissons-le."

Dans les pauvres de l'hôpital, dans les enfants de nos écoles, il saluait des prétendants au royaume céleste.

Un jour, il rencontra sur la rue une fillette tout en pleurs. Arrivée après l'entrée des classes, elle avait trouvé la porte fermée et s'en retournait chez elle toute contrite. M. Fortin invite l'enfant à le suivre, sonne au parloir et demande à la maîtresse générale de vouloir bien recevoir cette petite fille. Vers la fin de juin, il demandait un congé pour les pensionnaires et il les envoyait aux fraises, au Pont. La bande joyeuse ne manquait pas au retour d'offrir au révérend Père un panier de fruits. M. Fortin acceptait avec la meilleure grâce possible, et le lendemain, à l'heure de la collation, il renvoyait les fraises aux pensionnaires. C'était un tour fort goûté des jeunes élèves. Pour les religieuses, la tradition rapporte qu'il était un peu grondeur. Mais on a bientôt oublié une parole de reproche quand on sait par quel motif charitable elle est dite. La maladie étreignait de son bras de fer cet homme énergique, et on pourrait dire cruel à lui-même ; par moments le mal était très aigue. Une religieuse lui ayant dit qu'elle demandait au bon Dieu de prendre ses souffrances. — Je ne veux pas vous les donner. Comment feriez-vous pour remplir votre emploi déjà si pénible, avec de pareilles douleurs ? Non, je les garde. — L'annaliste écrit : " Je voudrais bien relever le mérite de ce bon Père qui fut toujours si petit à ses propres yeux. Nous ne pouvons pas enrégistrer les nombreux prodiges de dévouement dont nous avons été témoins ; mais le ciel les a récompensés et le grand jour des révélations les mettra en lumière."

Il ne voulait pas qu'une religieuse qui avait fait vœu de pauvreté demanda des épingles. " On les ramasse par terre," disait-il. Au jour de l'An, il donnait aux novices une petite provision d'épingles trouvées.

CHAPITRE XXVIV

La maladie. — La mort.

Il y avait dix-neuf ans que ce vertueux prêtre dirigeait le monastère ; pendant ce temps, il avait préparé trente-six religieuses à la profession. Sur ce nombre quelques-unes étaient parties pour le ciel, vers lequel le père chapelain avait aussi dirigé un bon nombre d'anciennes mères.

Vers le mois de février 1850, il y eut une lutte entre ses deux familles. Les Ursulines du ciel l'appelaient au repos, à la gloire ; celles de la terre voulait le retenir à tout prix. La Mère Supérieure informe Mgr Turgeon des projets de voyage de M. Fortin. Sa Grandeur répond : "Je veux beaucoup de bien à ce digne prêtre, mais je l'avoue, je ne lui veux pas celui d'aller au ciel tout de suite. Le bon Dieu me pardonnera, j'espère, ce petit manque de charité, à raison du besoin que nous avons de lui et de la grande difficulté que nous aurions de le remplacer. Je me flatte que grâce aux soins minutieux de ses bonnes hospitalières et surtout par le moyen de leurs ferventes prières, il va bientôt se rétablir parfaitement, redevenir capable de reprendre sa besogne et de laisser à la leur ceux qui se sont faits ses suppléants. Veuillez présenter mes saluts bien affectueux au cher convalescent, lui dire que je me réjouis aussi vivement de son retour à la santé, que je m'étais affligé de sa maladie." Le mieux fut de courte durée. L'ange de la mort s'avançait lentement mais sûrement. Quand on pressentit le coup fatal, ce fut une explosion de douleurs. Les échos en sont portés à Québec : "Ah ! Monseigneur, écrit mère Sainte-

Marie, que mon cœur a de peines, que la communauté est affligée. Voilà notre vénérable et digne chapelain aux portes de la mort, dans des souffrances extrêmes, dans un danger imminent. Votre Grandeur comprendra mieux ma douleur que mes paroles ne peuvent l'exprimer. "Perdre un tel directeur, un homme si capable de la délicate et pénible fonction — comme il le disait lui-même — et dont il s'acquittait si saintement . . . . O vous, Monseigneur, qui connaissez l'intérieur et les misères spirituelles, les besoins si multipliés et si divers de la maison, vous dont les sollicitudes paternelles furent si souvent mises à l'épreuve pour nous, prenez encore pitié de notre situation. Et s'il faut remplacer notre bon père, daignez nous servir, non selon nos mérites, mais, ô douleur . . . . selon nos besoins et la charité de votre cœur.

" Priez pour nous, Monseigneur, afin que nous cessions de vous contrister par le récit de nos afflictions."

Le 28 février, le médecin déclara que la maladie de M. Fortin ne lui laissait plus aucun espoir de recouvrer la santé. Le même soir, M. Cooke, l'ami du cénacle du presbytère, lui apporta le saint Viatique ; le lendemain, le vénéré mourant entrait en agonie qui fut longue et pénible. Il expira à trois heures, le deux mars, un samedi. Quand ce digne vieillard reposa dans la bière, on le pleura ; mais on entrevoyait aussi l'auréole de sainteté qui enveloppait ses soixante-et-onze années dont quarante-deux passées au pied des tabernacles de la terre. Son service funèbre eut lieu à l'église paroissiale, le six mars ; ses restes mortels furent inhumés dans la chapelle du monastère. On couvrit ce cercueil des prières et des larmes de la reconnaissance.

Etaient présents à l'inhumation : les révérends MM. Carrier, L.-Th. Fortier, L. Aubry, A. Leclerc, F.-G. Loranger, D. Paradis, S. Sirois, L. Tourigny, O. Larue,

C. Dion, C. Marquis, W. Fréchette, Jos. Bailey, L. Dostie, H. Suzor et N. Dumoulin.

Un grand deuil planait sur le monastère. Les amis adressaient des lettres de condoléance. Nous citerons celle de M. Cécil, curé du Cap St-Ignace : " Quelle est celle parmi vous qui n'aurait voulu racheter la vie de votre vénérable père par le sacrifice de la sienne ? Toutes. Mais qu'avez-vous à dire ? Rien ; si ce n'est de vous soumettre et d'adorer en silence la volonté du Seigneur. Plus le sacrifice est grand, plus il lui sera agréable. Ce saint homme a dit bien des fois comme saint Paul : ' Je désire la séparation de mon âme d'avec mon corps, afin d'être avec Jésus-Christ.' Ses vœux ont été accomplis. Qui est-ce qui se plait dans cet exil ? Celui-là seul qui ne connaît point la céleste patrie ou qui ne réfléchit pas. Le bon M. Fortin s'est plaint comme David de la longueur de son pèlerinage : Il a combattu le bon combat, il a laissé la terre avec cette ferme croyance que Jésus-Christ, le juste juge lui accorderait la couronne qu'il a promise à ses fidèles serviteurs. Il est allé rejoindre ses saintes filles, qu'il a conduites avec tant de sagesse à la porte du ciel. Depuis longtemps, elles demandaient à leur divin époux d'appeler à lui leur bon père ; elles ont été exaucées. Il vous a laissé, à vous qui êtes encore dans la voie, ses vertus à imiter. Le Seigneur ne vous laissera pas orphelines. Il a toujours grandement protégé votre communauté, il vous enverra un autre saint guide, rempli de sagesse et de piété qui continuera ce que celui que vous pleurez avait bien avancé. Le bon défunt père ne vous oubliera pas. Accélérons par nos prières son entrée dans le ciel ; j'ai déjà dit deux messes pour lui, j'en dirai encore deux autres."

La lecture du testament révéla une fois de plus de quelle charité était pétri le cœur du saint prêtre, qui était parti pour la patrie de la céleste vision.

CHAPITRE XXX

M. François-Germain Loranger, vicaire-général

Chapelain du monastère des Ursulines des Trois-Rivières

Les ancêtres

1790-1857



ATISCAN, riche campagne située sur le fleuve, tient son nom d'un chef sauvage très lié avec Champlain. En 1639, les RR. PP. Jésuites obtiennent ce fief de M. de la Ferté, membre de la Compagnie des Cent-Associés et mettent la paroisse sous la protection de saint François-Xavier. C'est en ce lieu, un des plus favorisés de la nature, que Dieu fixa la tente d'un nouvel Abraham, destiné comme le père des croyants, à devenir le patriarche d'une postérité aussi nombreuse que les grains de sable qui dorent la belle plage de ce lieu. Nicolas Rivard dit Lavigne, capitaine de milice, est son nom.

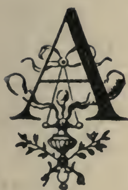
Lorsque le 1er juillet 1701, le R. P. Luc Filiastre, prêtre récollet, bénit la tombe et laissa dans le registre paroissial, l'éloge du vieux capitaine, âgé de 77 ans, il y avait déjà longtemps que ses enfants et ses petits-enfants s'étaient taillé des héritages à même la forêt. Sur ce patrimoine en friche, on voyait déjà les souches des honorables familles Rivard, Lanouette, Loranger, de la Glanderie, Bellefeuille, Dufresne. Avant de déposer les armes, si ce vétéran de la milice eût pu entrevoir l'avenir,

avec quel bonheur n'eût-il pas salué parmi ses descendants le lieutenant-gouverneur Angers, illustre homme d'état ; des jurisconsultes éminents, des illustrations dans toutes les professions libérales, des recrues pour le sanctuaire, sans compter les braves cultivateurs qui jettent les assises et assurent la grandeur et la prospérité du Canada français.



CHAPITRE XXXI

Le Prêtre



LA quatrième génération, l'un d'eux, François Loranger, établi à St-Cuthbert, unit son sort à Geneviève Baril. Ces deux époux virent la cinquante-huitième année de leur mariage. L'aîné de leurs enfants, François-Germain, fut baptisé le 22 février 1790. Il étudia à Nicolet. Appelé à Québec pour ses études théologiques, il est de cette génération de lévites que le grand évêque Plessis convia à des conférences hebdomadaires, nul n'en profita mieux que M. Loranger. C'est au pied de cette chaire épiscopale que fut nouée une amitié qui survécut trente-deux années, à la mort du vénéré prélat. Mgr Plessis légua à son jeune et studieux disciple, non seulement ses sermons, mais quantité de vieux et précieux chefs-d'œuvre oratoires des premiers Pères Jésuites de la colonie.

Non content d'étudier l'éloquence sacrée, M. Loranger était un fort rubriciste, et plus tard on dira de lui qu'il possède littéralement son Ferrari ; il sera de plus théologien et guide ascétique, mais de l'école de Maître Conrad.

Ordonné prêtre en 1816, il est vicaire à Deschambault ; puis successivement curé à St-Ambroise (1817), à St-Thomas (1818) et à Champlain avec la desserte de Batiscan. Pendant dix-sept années, il se dévoue à ce noble ministère ; aussi cette paroisse lui garde-t-elle un reconnaissant souvenir. Prêtre austère, dévoué, régulier ; pendant son ministère paroissial de nombreux actes de charité

s'inscrivent à son avoir; avec bonheur nous en livrons quelques-uns à la publicité; ils révèlent un cœur d'or. M. Jean-Baptiste-Narcisse Olscamps, qui fut curé de St-Stanislas, lui devait son éducation. Un jour que l'écolier partait pour le collège, et que la bourse de son protecteur était vide, il est invité à revenir au presbytère dans quelques heures. Sur les entrefaites, M. Loranger avait vendu sa montre et en remettait le prix à son protégé. M. le chanoine Prince raconte un fait non moins touchant :

"Pendant les deux années de mon vicariat à Trois-Rivières, j'avais trouvé en M. Loranger, non seulement un guide spirituel, sage et éclairé, mais en même temps un père et un ami. Avant de partir pour St-Norbert d'Arthabaska qui venait d'être érigé en cure, j'allai faire mes adieux à mon directeur. Il m'embrassa en pleurant, puis m'offrant vingt-cinq louis qu'il venait de recevoir pour ses honoraires de l'année, il me pria de les accepter, vu que je me rendais dans une paroisse nouvelle, où tout était à créer. Je le remerciai, touché d'une pareille générosité, je lui dis que mon père était en état de faire quelque chose pour moi et de plus, je comptais sur la Providence. Mais j'emportais profondément gravée dans mon cœur son offre généreuse ainsi que ses bons conseils et ses pieux avis."

Le blasphême était un crime auquel M. Loranger avait déclaré une guerre à mort. Il ne négligeait rien pour pénétrer ses pénitents de l'horreur que ce péché devait leur inspirer. Pendant que l'on construisait un presbytère à Champlain, l'un des manœuvres transportant un seau de mortier, en gravissant une échelle, lança un juron. Le curé qui l'entendit, l'obligea à descendre cette chaux, disant : "Je ne veux pas de *sacres* dans les murs de mon presbytère."

Le respect de M. Loranger pour les choses qui ser-

vaient au culte était très grand. S'apercevant un jour qu'un bedeau tachait une aube au simple contact de ses mains sales, il lui dit sévèrement : " M. Leblanc vous portez mal votre nom, vous êtes un malpropre, laissez cette aube."



CHAPITRE XXXII

Le Chapelain

LORSQUE M. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, accablé par les infirmités, fut contraint de prendre sa retraite, M. Loranger fut nommé pour lui succéder. Il remplit ce poste de 1836 à 1848, puis il fut nommé à la cure de Bécancour. Il y avait à peine un an qu'il était à la tête de sa paroisse qu'un autre sacrifice lui est imposé. M. Fortin, chapelain des Ursulines des Trois-Rivières, est parti pour le ciel : les yeux de M. le grand vicaire Cooke ainsi que ceux de la communauté se fixèrent sur M. Loranger. L'évêque de Québec hésite quelque peu à lui donner la chapellenie du monastère, il craint que le nouveau père ne soit trop rigide pour des enfants et pour des novices, M. Cooke persiste dans sa demande. " Soit, je vous l'accorde, répond Monseigneur à son Grand Vicaire ; et il écrit aux Ursulines : " Ma révérende Mère, — Je ne doute pas que M. Cooke, en vous disant que, depuis que vous avez eu le malheur de perdre votre digne et vénérable chapelain, je me suis vivement occupé de le remplacer, sans m'adresser directement à vous pour connaître vos désirs et ceux de votre communauté à ce sujet, j'ai trouvé le moyen de m'en assurer, et aujourd'hui j'ai la satisfaction de pouvoir vous annoncer que M. Loranger, curé de Bécancour, très avantageusement connu depuis longtemps de votre maison, est chargé de votre conduite spirituelle.

" Ce sera dans le cours de la semaine prochaine que ce

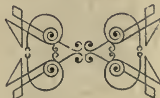
digne prêtre se rendra à son nouveau poste, où je ne doute pas que les âmes pieuses et régulières confiées à sa sollicitude ne lui fassent éprouver les plus douces consolations. P. F. Ev. de Sidyme, 1er avril 1850."

Le nouveau chapelain s'annonça sous les meilleurs auspices. Possédant une belle voix, il donna des leçons de plain-chant aux religieuses et se montra très zélé pour le culte ; il engagea les élèves à chanter les vêpres du dimanche alternativement avec les religieuses ; fit construire un jubé dans l'église pour les pensionnaires, et placer une lumière à la grille de communion. On put juger dès lors qu'il serait fidèle gardien du dépôt des règles et des constitutions, car ayant vu les parloirs, il ordonna immédiatement qu'on fit poser une double grille, ce qui n'avait jamais été exécuté quoique mentionné dans le règlement. M. Loranger avait beaucoup de distinction dans ses manières ; sa présence aux Trois-Rivières fut une consolation pour M. Cooke qui trouva en lui, outre un bon conseiller, un hôte aimable pour ses causeries du soir. Au retour de la fête de chaque religieuse, on dit qu'il venait faire une visite au parloir. Les annales enregistrent ce fait comme un tour de force, car dans une communauté nombreuse, tous les saints du calendrier sont à peu près mis à contribution. Pour les élèves, il leur portait un grand intérêt et il encourageait libéralement les études ; mais ce fut dans la direction spirituelle de ce petit troupeau que son ministère fut le moins heureux. Il chercha à se faire craindre et il n'y réussit que trop. Tant qu'à ses autres pénitents, et ils étaient nombreux, tous s'accordent à dire qu'ils trouvaient en lui un directeur éclairé. Il voulait le sérieux de la vie chrétienne et il le disait sans arrière pensée, ayant uniquement en vue la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il a fait sur l'enfer des conquêtes étonnantes.

Une personne qu'il avait tirée du vice, lorsqu'il était à Québec, vint plus tard s'établir aux Trois-Rivières, où elle mena une vie non seulement exemplaire mais adonnée à toutes les pénitences et macérations d'une Thaïs, d'une Marie Egyptienne. Pour elle, le nom de M. Loranger était synonyme de Sauveur, elle lui en garda jusqu'à la mort une sincère reconnaissance.

Le zèle de M. Loranger pour préparer les novices à la profession religieuse ne sera jamais surpassé. Il y mettait tout ce que Dieu lui avait donné de foi, d'ardeur, d'amour et de générosité. La veille d'une profession, il réunissait la communauté pour une conférence, il faisait placer les futures professes sur des sièges bien en vue et il leur montrait la route à suivre pour gravir le sentier de la perfection.

Le Révérend Père Chapelain indiquait les plus hauts sommets, il voulait une rigoureuse exactitude ; mais elles sont peu communes, même dans une communauté régulière, les âmes qui peuvent recevoir sans broncher une verte remontrance sans que l'amour-propre soit aux abois. Celles qui voulurent se laisser façonner firent des progrès dans la vertu.



CHAPITRE XXXIII

Les derniers jours

A L'AUTOMNE de 1857, sa santé déclina. Mgr Cooke, pour lui procurer du soulagement, nomma M. Chs-Olivier Caron, chapelain du monastère. Ce fut pour le vénérable malade le prélude du sacrifice douloureux que Dieu allait exiger de lui. En remettant à M. Caron la direction de son petit troupeau, son cœur parut se briser. " J'ai toujours aimé la communauté," nous disait-il, " j'ai pu me tromper sur les moyens à prendre pour procurer son plus grand bien ; mais il est un fait certain que j'atteste de nouveau, j'ai toujours cherché ses véritables intérêts. Ma consolation la plus douce est de prier pour vous toutes ; au ciel, l'affection paternelle que je vous porte ne fera que grandir. De votre côté, n'oubliez pas votre vieux Père chapelain." Ces paroles étaient reçues avec le respect le plus sincère et l'émotion la plus profonde.

Deux mois plus tard, le 28 novembre, M. le grand vicaire Loranger s'éteignait dans la paix des élus, à l'âge de soixante-huit ans, après avoir été chapelain du monastère pendant sept ans. Il avait reçu tous les sacrements de la main de M. Chs-Olivier Caron. Le ciel couronnait sa persévérance pratique dans le dévouement et le sacrifice. Le trois décembre, un service solennel fut chanté à l'église paroissiale, puis ses restes mortels furent ramenés à la chapelle du monastère, où il dort son dernier sommeil. Une pierre tombale marque le lieu de sa sépulture, et chaque religieuse apporte journellement sa prière pour l'érection " du monument de la reconnaissance " que nous devons à ce Père dévoué.

CHAPITRE XXXIV

Mgr Chs-Olivier Caron

Protonotaire Apostolique 1816-1893

Son enfance. — Une coincidence. — La Rivière-du-Loup-en-haut. — Les illustrations. — Les ancêtres bretons. — Le vieux curé.

1816-1822

En consacrant ces pages à sa mémoire, ce n'est pas un souvenir que nous tentons de raviver, c'est un père toujours vivant dans nos cœurs que nous venons honorer et que notre plume aurait voulu photographier.

Sur la rive occidentale de la Rivière-du-Loup-en-haut, au tournant de la route qui conduit à Saint-Léon, on eût pu voir, par une dernière matinée d'octobre 1822, silencieux et immobile, un enfant de six ans. Il regardait passer les voitures. Les voyageurs qui le rencontraient échangeaient une lugubre nouvelle.

—Savez-vous que l'abbé de Calonne est mort ?

—Oui, j'arrive de la ville où la consternation est grande. Les voix étaient graves, les figures peinées, et, on eût dit, voilées de larmes. L'enfant rentre sous le toit paternel, court à sa mère, et lui demande qui est l'abbé de Calonne ?

La mère s'incline vers son fils, lui parle du vertueux prêtre qui vient de mourir ; et, dans son cœur, elle implore du saint, une bénédiction pour ce fils qu'elle aime tendre-

ment, et qu'elle élève pour Dieu. Sa prière a été entendue : trente-cinq ans plus tard, Charles-Olivier occupera au monastère des Ursulines, la place de l'abbé de Calonne, et dans le couvent, on le nommera LE PÈRE CARON. Puis, quand trente-cinq autres années seront passées, une plume sacerdotale, burinant ce nom vénéré dans les annales de l'Eglise des Trois-Rivières, écrira : " Le Père de Calonne a eu un successeur."

Dieu qui tient nos destinées dans ses mains, *conduit le juste par des voies droites.* Il le prépare. C'est ainsi qu'il prépara Monseigneur Caron par le sol même où fut posé son berceau. Le futur chapelain naquit dans cette seigneurie monastique, dans cette paroisse de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, dont les Ursulines, en leur qualité de dames du lieu, ont doté la première église paroissiale, où les tenanciers font dire annuellement trois messes basses pour les Ursulines décédées. Ce coin de terre, qui mérite par sa fécondité d'être appelé le jardin de notre province, est un gracieux pêle-mêle de plaines fertiles, de frais vallons, de coteaux agrestes circonscrits entre deux rivières limpides, qui traversent des champs embaumés, prairies luxuriantes où croît l'avoine, où murit le blé, où on cultive le chanvre et le lin.

La grande rivière du Loup, en faisant une diagonale, jette en passant les perles de son écrin sur des rives, où l'œil aime à suivre les capricieux méandres de la rivière Croche, l'*Ambamasic* des Abénaquis. Champlain la mit, en 1609, sous la protection de sainte Suzanne. Soixante ans plus tard, un loup survient à jeun, qui cherche aventure, dévore la sainte, s'empare de la terre et des eaux, en reste maître jusqu'au jour où, comme dans les légendes orientales, une princesse montée sur un char de feu, met pied à terre dans le village, chasse le vilain carnassier, prend le bourg sous son patronage vice-royal et dote le pays de Louiseville.

Les deux cours d'eau qui arrosent et fertilisent cette oasis, se divisent en plusieurs bras ; et se répandent de ci, de là ; à droite et à gauche, partout où l'on veut d'eux. Pour se rendre utiles, ils font mouvoir les ailes de plusieurs moulins : le moulin *feu*, le moulin *rouge* et celui *de la carrière ;* monotone est leur perpétuelle chanson ; pittoresque, leur chaussée. Sur la grande route, de distance en distance, de riches fermes jettent une note gaie dans cet harmonieux concert de la belle nature. Les clochers étincelants qui brillent au loin, nous disent que c'est au Créateur qu'en revient la gloire. En arrière, la silhouette des Laurentides forme un horizon grandiose et charmant, surtout le soir, quand le soleil jette sur les crêtes qui couronnent les côteaux, ses reflets d'or. La verdure des prés étagés jusqu'au pied de la montagne, se détache admirablement sur le bleu sombre des forêts.

Ce sol fertile est non moins riche en souvenirs religieux et nationaux. Le premier seigneur, le sieur de Manereuil, a des allures quelque peu chevaleresques et martiales ; une vilaine affaire survenue au Cap de la Madeleine, en la censive des RR. PP. Jésuites, le fait traduire devant les autorités judiciaires ; puis à Québec, une scène de théâtre le met au ban de la société des fidèles ; mais son successeur, Jean Lechasseur, homme intègre et loyal, investi de la confiance du Souverain, après avoir porté dignement un nom honorable et honoré, meurt dans la charge de lieutenant civil du gouvernement des Trois-Rivières. Nicolas Perrot, une des gloires du district, convoita la seigneurie, et l'obtint ; mais le grand découvreur n'était pas riche, et force lui fut de rétrocéder cette possession. Elle devient le partage de la famille Beaubien, dont les descendants se sont transmis un riche patrimoine de foi et d'honneur. Les noms des premiers missionnaires sont inscrits au registre, pour attester la foi, la piété, le zèle apostolique

des généreux fils de saint François. Leurs successeurs ont aussi laissé de bons souvenirs.

Les familles Mayrand, (1) Dame, Gagnon et autres tiennent un rang distingué dans la paroisse. De nos jours, les illustrations ne manquent pas à ce coin de terre.

C'est le lieu natal de M. Georges Caron, ancien membre du parlement, gentilhomme intègre et loyal, franchement chrétien : il a donné trois de ses filles au bon Dieu dans l'Ordre des Ursulines. Son esprit d'entreprise a développé le progrès et l'industrie dans le comté de Maskinongé. En cela, il a eu pour émule M. Antoine Saucier, son co-paroissien. (2)

Nommons un autre brave, Frédéric Houde, membre du parlement au fédéral, que les sommités politiques, littéraires et religieuses du pays environnaient de respect et d'estime. A sa mort, tous à l'envi, sans distinction de parti, ont fait son éloge. A des années de distance, on écoute encore avec émotion les sanglots tombés de la lyre vibrante de notre poète, M. Nérée Beauchemin :

Hélas ! pourquoi faut-il que la jeunesse meure ?
Le talent est-il donc marqué d'un sceau fatal ?
Hélas ! pourquoi faut-il qu'il s'en aille avant l'heure
Le viril ouvrier du champ national ?

Intrépide soldat d'une armée aguerrie,
Le soleil dans les yeux et la vaillance au cœur,
Il s'en allait chantant l'hymne de la patrie,
Quand la mort l'arrête dans son élan vainqueur.

---

(1) L'Honorable Etienne Mayrand est décédé à la Rivière-du-Loup-en-haut, le 22 janvier 1873, à l'âge patriarcal de quatre-vingt-seize ans. Ancien lieutenant colonel de milice, il avait servi, avec le grade de major, dans la guerre de 1812. Il était membre du Conseil spécial sous Lord Sydenham ; après les troubles de 1837-38, il a été nommé conseiller législatif.

(2) M. Hector Caron, fils de G. Caron, représentant du comté au parlement local, jeune encore, voit une carrière brillante s'ouvrir devant lui.

Bédard, Morin, Viger, Papineau, Lafontaine,
De nos droits assaillis, tenaces défenseurs,
Vertueux citoyens dont la gloire lointaine
Eclaire et guide encore vos dignes successeurs.

....

De ces ancêtres forts, le souffle héréditaire
Au cœur de leurs neveux ne s'est pas refroidi :
HOUDE avait leur front haut, leur ferme caractère,
Leurs solides vertus, leur courage hardi.

....

Ses jours trop courts ont fui comme l'ombre et le vent.
Il s'est évanoui dans la nuit de la tombe ;
Mais son nom restera populaire et vivant.

La musique, la littérature ont aussi leurs représentants à Louiseville. MM. Gustave et Ernest Gagnon sont au nombre de nos virtuoses, et ce dernier a conquis, sur le champ littéraire, tant en prose qu'en poésie, des lauriers que la patrie reconnaissante ajoute aux trophées de nos gloires nationales. Pourrions-nous ne pas mentionner M. le chanoine Napoléon Caron que les muses pleurent, car il les délaisse. Depuis quand la muse serait-elle devenue l'ennemi de la plume ?

Parmi les élus du sanctuaire, que compte cette paroisse, il est une famille privilégiée qui, sur dix membres, en a donné six au bon Dieu : M. le chanoine J. F. Béland MM. Ernest et Arthur Béland et trois religieuses : deux Ursulines et une Sœur de la Congrégation de l'Assomption. (1)

---

(1) Les prêtres natifs de la Rivière-du-Loup-en-haut sont ; les RR. MM. Michel Rinfret, Louis-Alexis Bourret, Thomas Caron, Charles-Olivier Caron, Joseph-Honoré Lemaître-Lottinville, Joseph-Sévère-Agapit Legris, Isidore Béland, Napoléon Caron, Marie-Edouard-Alphonse Gauvreau, Charles-Adélard Barolet, Rédemptoriste, Jean-Baptiste Grenier, Joseph Grenier, Jésuite ; Désiré-Joseph Houde, Joseph Caron, J.-H.-Ferdinand Béland, J.-Ismaël Désaulniers, Hormisdas Caron, Jésuite ; Charles Caron, Jésuite ; Ed.-Ernest Béland, Louis Laflèche, Arthur Béland et Joachim Caron.



MGR CHS-OLIVIER CARON

Protonotaire Apostolique 1816-1893

Entr'autres sujets d'élite, saluons un orateur de la chaire chrétienne, un grand-vicaire, un Prélat Romain, dans la personne de Mgr Charles-Olivier Caron.

Sa maison natale se trouve dans un gracieux pli de terrain. Au pignon, coule un ruisseau limpide et paisible d'ordinaire, mais qui s'enfle au temps des pluies et de la fonte des neiges ; en avant, la Grande Rivière-du-Loup arrose un jardin, où les lilas balancent au printemps leurs têtes fleuries ; frais panaches dont les doux parfums s'unissent aux arômes embaumées qui s'élèvent des prairies. En voyant cet endroit champêtre, on comprend comment celui, qui depuis le jour où ses yeux s'étaient ouverts à la lumière, avait contemplé ce fertile domaine, conserva toute sa vie un doux souvenir du vallon de son enfance.

Un sang breton coule dans ses veines. Les Caron sont originaires de l'Artois, mais l'un d'eux fit souche en Bretagne. Aujourd'hui ses descendants sont établis à Rennes, à Dol et autres lieux d'Ile et Vilaine. Robert quitta Rennes pour le Canada vers 1640 et se fixa à Ste-Anne de Beaupré. Sa fille, Marie, mariée à Jean Picard, fut enlevée, le 4 juin 1660, avec ses quatre jeunes enfants, par huit Hurons qui avaient passé aux Iroquois. Ils firent ce coup de main pendant que le reste de la famille était aux champs. Averti du désastre, le gouverneur d'Argenson plaça des Algonquins en vedette, à Lévis, où le canot des Hurons devait passer. " A la première décharge, deux Sauvages furent tués et deux ou trois blessés. La prisonnière ayant levé la tête, au moment où elle entendait des voix amies, fut frappée d'une balle qui tua en même temps un de ses enfants. Elle expira quelques jours après à l'Hôtel-Dieu, remerciant le Seigneur, avec une grande joie, de ce qu'il avait délivré sa jeune famille des mains de ces barbares." (1)

(1) *Cours d Histoire du Canada*, *Ferland*, vol I, 454

Un des descendants du colon de la côte de Beaupré, l'Honorable R.-E. Caron, couronnait, en 1872, une brillante carrière. Notre Gracieuse Souveraine lui confiait les rênes du gouvernement de la Province de Québec. Son fils, Sir Adolphe Caron, ministre de la milice, quand éclata les troubles du Nord-Ouest, fut créé chevalier en reconnaissance des services rendus au pays en cette circonstance. Pendant que cette famille recueillait honneurs et considération, une autre branche s'établissait dès 1783, dans le district des Trois-Rivières. Michel, pionnier du village des Caron, à Yamachiche, était le cousin germain du père de l'Honorable E.-R. Caron.

Gabriel et Louis, fils du père Michel, se fixèrent à la Rivière-du-Loup. Cette famille patriarcale ne tarda pas à conquérir, dans le district, un rang distingué. Michel et Charles étaient élus membres de la première assemblée législative du Canada, et ils se distinguaient par leur manière pratique d'apprécier les faits, par leur vote intelligent, et en général par les bons services rendus à leurs mandataires. Thomas entrait dans les rangs du sacerdoce : il allait bientôt être curé de Chateauguay. Parmi les femmes de cette pieuse famille, il en est plusieurs dont l'histoire n'oubliera jamais les noms : la Révérende Mère Caron, une des fondatrices du Couvent de la Providence, à Montréal ; Sœur Marie-Agnès, première missionnaire du Nord-Ouest, et pour n'en citer plus qu'une, mentionnons l'humble petite vierge qui s'est abritée derrière les grilles de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dont la vie s'est consumée dans une douce union avec le divin Bien-Aimé, laissant après elle les plus doux parfums de vertu. Qui ne connait la vie d'Adèle Coulombe ?

Le 7 novembre 1796, le cinquième descendant de Robert Caron, Gabriel, père de notre héros, unissait son sort à dame Thérèse Béland, humble femme et grande

dame, tendre et ferme chrétienne, appartenant à une famille où les nobles sentiments règnent de tradition. On travaillait ferme et fort sous ce toit champêtre : la famille grandissait, le bien s'augmentait. Après vingt ans d'union, Charles-Olivier venait à son tour réjouir un père et une mère dévoués. Il fut le sixième de quatorze enfants : trois moururent en bas âge ; il survécut avec sept frères et trois sœurs. Sa naissance s'inscrit au 24 octobre 1816. Cette date et les noms qu'il reçoit au baptême font pressentir sa destinée. C'est le jour de la fête de saint Raphaël, guide et protecteur de l'enfance. Le saint archange veillera sur son nouveau Tobie, qui deviendra le mentor d'une tribu.

" *On viendra se reposer sous son ombre, et ceux que cet ombrage aura vivifiés, renaîtront comme le blé et germeront comme la vigne.*" Les livres Sapientiaux ajoutent : *Je serai pour Israël comme une rosée, il germera comme le lis et sa racine poussera avec force ; les branches s'étendront, sa gloire sera semblable* À L'OLIVIER, *il répandra l'odeur de l'encens.*"

Saint Charles Borromée, ce second fondateur des Ursulines, qui a tant mérité de notre saint Ordre, que nous honorons comme un père et un protecteur, couvre aussi de son égide paternelle ce jeune front humide de la rosée baptismale. Les mains des deux saints forment, en se croisant sur la tête de l'enfant, un arc de triomphe. Monsieur le Curé Lebourdais, qui le baptise, était un homme d'esprit, jovial, spirituel, craignant le Seigneur, mais comme il le disait, allant rondement avec le bon Dieu. Un de ses passe-temps favoris était la chasse. Il y consacrait ses loisirs. Lorsqu'il était Curé de Sainte-Geneviève et desservant de Saint-Stanislas, nouveau Nemrod, il ne dédaignait pas, pour poursuivre le gibier, de pousser une pointe jusqu'à Saint-Tite, où le ruisseau

Lebourdais garde la mémoire du passage d'un chasseur en ces lieux. Mgr Plessis voulant un jour engager le bon curé à modérer son ardeur pour la chasse, lui aurait, paraît-il, fait la proposition suivante :

— Si vous voulez, M. Lebourdais, renoncer à ce plaisir, je vous fais évêque.

— Merci, Monseigneur, j'aime mieux la crosse de mon fusil que la vôtre.

Le brave curé vivra assez longtemps pour suivre de l'œil et du cœur l'enfant qu'il a baptisé le 24 octobre 1816, et le voir occuper un jour, au chœur, la première place après son évêque.



CHAPITRE XXXV

L'ENFANCE. — LA PETITE ÉCOLE. — LA PREMIÈRE COMMUNION. — LA CONFIRMATION.

1822-1838



NIVRÉ d'air pur et de liberté, entouré de bonté, de soins et de tendresse, le jeune Chs-Olivier grandissait, sous l'aile de sa mère, en âge et en sagesse. Il eût pu dire : " J'étais un enfant ingénieux et j'avais reçu un heureux naturel." L'heure des études a sonné. Le bambin reçoit chaque matin son dîner des mains de sa bonne mère. Un fort morceau de pain dont le milieu sert de cachette à des pommes cuites, ou à du beurre, du lard, ou des confitures. Ainsi muni, l'enfant partait pour la journée. Il fallait se rendre au village, à une demi-lieue de distance, et cela en tout temps, par toute saison, pour y apprendre l'A. B. C. Elevait-on autrement les Spartiates ?

" Et pourtant, comme on était joyeux, comme on " s'amusait," dira plus tard le Protonotaire Apostolique " en parlant de son temps de petite école. " J'étais en " compagnie de mes cousins : Toussaint, Flavien, Olivier " et Henri Béland." Son premier professeur fut M. McDonald, qui se destinait à la prêtrise, mais qu'une santé débile empêchait de gravir les degrés du sanctuaire. Charles Olivier profita à son école.

Voici qu'une étoile étincelante se lève et illumine ce beau ciel d'une enfance chrétienne. C'est l'hostie imma-

culée de la première communion ; elle le convie au banquet des noces de l'Agneau : son petit cœur bat d'amour à ce premier appel. Dieu, qui lui a destiné de toute éternité des grâces de choix, va lui ménager des jours de solitude. Il lui a même préparé une demeure pour faire avec lui cette première pâque.

Un de ses frères ainés, M. Etienne Caron, demeurait à Saint-Grégoire : les paroissiens avaient élevé, par répartition volontaire, une maison d'école. Chaque contribuable avait le droit d'y envoyer un élève gratuitement. M. Etienne Caron, qui n'avait pas d'enfant, offrit à ses parents de se charger de l'éducation de Charles-Olivier. La distance à parcourir serait moins longue, cela déchargerait d'autant le foyer paternel, car on n'était pas riche. Bref, le départ fut résolu.

" Ce ne fut pas sans émotion," nous racontait Mgr Caron, " que je regardais ma mère et ma sœur Tharsile, " préparer mon petit trousseau. Je m'installais auprès " de ma mère, et je suivais des yeux son aiguille. J'al- " lais m'éloigner, cette pensée me mettait du froid au " cœur."

Charles-Olivier fut préparé à sa première communion par le curé, Monsieur Demers, prêtre d'une piété exemplaire, plus tard, grand vicaire de l'évêque de Saint-Hyacinthe. Le petit écolier qui était tout à l'importante action qu'il allait accomplir, goûtait fort les belles et onctueuses instructions du vieux curé. Madame Moïse Caron, sa belle-sœur, faisant allusion à cette époque de la vie de Mgr Caron, nous écrit : " La perspective de sa première communion lui fit faire des réflexions sérieuses au-dessus de son âge. Il lui semblait qu'il n'avait pas vécu tout le temps qu'il avait passé dans l'ignorance ou la pratique imparfaite des devoirs du chrétien. Il demandait au bon Dieu de ne pas se souvenir des jours de son

enfance : pour moi, je m'en rappellerai ajoutait-il, mais pour les pleurer. Le Saint-Esprit voyant cette âme si bien disposée lui donna des lumières dont il favorise seul les privilégiés de la grâce. Ses plus petites fautes lui apparaissaient comme de très grands péchés, et il les pleura amèrement. Une de ses sœurs, témoin de sa vive douleur lui demanda :

—Mais quels grands crimes as-tu donc commis ?

—J'ai eu des distractions dans mes prières, je me suis laissé aller à la vanité et je suis attaché à mon opinion. J'ai pris des résolutions sérieuses à ce sujet.—Je veux me corriger.—J'ai accusé toutes ces fautes dans ma confession générale.

" Il considéra toujours sa première communion comme la base, et pour ainsi dire comme la pierre fondamentale de son salut."

Cette préparation, cette attention du bon Dieu d'amener cet enfant dans une quasi solitude, loin de ses frères et de ses compagnons de jeux, auprès d'un directeur expérimenté dans la conduite des âmes, tout cela ne vous dit-il pas qu'il fut un fils de prédilection. Aussi n'oublia-t-il jamais le 10 juillet 1828. Il redisait à cet anniversaire : jour heureux,

Heure, où pour la première fois
J'ai savouré le pain de l'Ange,
Du Seigneur, je reçus les lois,
Comblé d'un bonheur sans mélange.

Son instituteur, à Saint-Grégoire, fut Monsieur Robitaille, homme très instruit, bon chrétien, en haute estime auprès de Mgr Plessis qui lui avait remis un billet ainsi conçu : " A Messieurs les Curés,—Vous pourrez avoir " toute confiance en celui qui porte cette lettre. Vous

" pourrez même lui donner la communion sans confes-
" sion, s'il la demande."

Après avoir suivi pendant dix-huit mois les classes de ce maître, Charles-Olivier revint à la Rivière-du-Loup. Ce fut un jour de bonheur que son entrée sous le toît familial—il retrouvait dans cette chaude atmosphère du cœur, cette bonne et franche amitié que rien ne remplace : outre un père et une mère aimés, des frères, des sœurs ; de plus, ces lieux chers où s'était écoulée son heureuse enfance. Il pourra dire avec le poète :

Je vais revoir mon village,
Les lieux que j'ai tant chéris,
Et la montagne sauvage,
Et les églantiers fleuris.

Je reverrai la bruyère
Qui s'incline en gémissant,
Je reverrai la clairière
Où le ruisseau va glissant,
Et son onde
Vagabonde
Qui féconde
Le pacage verdissant.

Il reprit la route de l'école, classe privée cette fois, sous la direction de M. Brousseau, parfait gentilhomme, bon instituteur, aimant bien le bon Dieu et ses élèves, mais ayant d'habitude la chevelure en désordre. Ce manque de tenue lui attira de la part d'un espiègle d'alors, qui sera le futur Dr Dame, cette épigramme qui n'est pas sans sel : " Notre professeur a le bon Dieu dans le cœur, mais le diable dans la tête."

Une nouvelle date vient s'inscrire sur le carnet du jeune adolescent, celle du 2 mai 1829, fête de Saint-Athanase, époque

" Où le printemps met dans les branches
Des fleurs, des concerts et des nids "

Mgr Panet (1) venait confirmer à la Rivière-du-Loup. Partout sur son chemin, on avait fait cortège à l'Envoyé du bon Dieu et

" Pendant la marche triomphale
Qui le conduit jusqu'à l'autel,
Les enfants, troupe virginale,
Font rêver aux anges du ciel."

Parmi eux se trouve Charles-Olivier. L'évêque, dans cette âme tremblante, a fait descendre le Saint-Esprit

" Et quand les prières s'achèvent,
Enfants devenus des soldats,
Ces jeunes chrétiens se relèvent
Armés pour les futurs combats."

Comme elle était solennelle et grande cette visite du Pasteur qu'on ne voyait alors qu'une fois en sept ans. Les petits enfants devenaient plus sages quand sa main s'était reposée sur eux et tous sentaient leurs âmes renaître à la foi, à l'espérance.

Charles-Olivier allait atteindre sa seizième année. Il a terminé ses éléments latins ; un sentiment unique l'absorbe tout entier. Il soupire après le Séminaire. " Vos autels, ô mon Dieu, vos autels ! " Le Seigneur a entendu ses désirs, et le jeune Eliacin va être transplanté à Nicolet — terre trop féconde en beaux souvenirs, pour que nous ne nous attardions pas à en rappeler quelques-uns.

(1) M. Lebourdais, curé de la Rivière-du-Loup, était le neveu de Mgr Panet ; il donnait à son oncle le tiers de sa dîme.

CHAPITRE XXXVI

Le Séminariste

A NICOLET : SON GOUT POUR L'ÉTUDE.—CONSEILS DE MGR SIGNAY.—UN INCIDENT DES VACANCES

1838-1841

A L'AUBE de notre histoire, un jour que l'*Emérillon* remontait le fleuve Saint-Laurent, ayant à bord un gentilhomme de la Cour, Charles Pontbriand, premier échanson du Dauphin ; Cartier, voulant faire honneur à son passager, donna son nom à une rivière qui se trouve à l'entrée du lac d'Angoulême. Un siècle plus tard, un mérite plus réel fit substituer celui de Nicolet à celui de Dupont. Et, c'est avec justice, car ce nom est populaire. C'est un nom aimé qui brille d'une pure gloire. Depuis deux cent cinquante ans, des flots noirâtres le répètent, en arrosant sur un long parcours, les verts coudriers unis à l'aune antique qui se mirent dans ses eaux.

Jean Nicolet, natif de Cherbourg, vint au Canada en 1618. " Doué d'un heureux caractère, d'une prodigieuse mémoire, disent les *Relations*, il rendit de grands services comme interprète." Aide des RR. PP. Buteux, Lejeune et Vimont, il partagea les travaux apostoliques des martyrs canadiens. Dans nos registres, un mois avant sa mort, nous trouvons son nom assimilé à celui du R. P. de Brébeuf. Voici à quelle occasion : Le jour de la fête de Saint Michel, 1642, deux petites sauvagesses

étaient présentées au baptême. Le P. de Brébeuf, en versant l'eau sainte sur l'âme de la première, la nomme *Alizon :* le parrain est Jean Nicolet. La seconde a pour marraine, Marguerite Couillard, épouse de *Domini* Nicolet, et pour parrain, Nicolas Marsolet. (1)

La hutte du Huron, de l'Iroquois ou de l'Algonquin était également familière à Nicolet. Il découvrit le Wisconsin : fit aimer et respecter le nom français dans l'ouest et mourut victime de sa charité. Un Sokikois, prisonnier des Algonquins aux Trois-Rivières, est condamné au bûcher. Les Français reculent d'horreur, et s'emploient à empêcher cet acte de barbarie. Seul Nicolet eût pu convaincre ses alliés ; mais il est à Québec. On le fait prévenir. A peine a-t-il reçu ce message qu'il s'embarque en toute hâte, sachant que les minutes sont précieuses—pourtant l'orage menace à l'horizon—il compte ses jours pour rien quand il s'agit de sauver ceux du prochain. Soulevé par la tempête, le fleuve d'irrité qu'il était se courrouce et ensevelit Nicolet sous une lame, en face de Syllery, le 29 octobre 1642. Cette mort éteint tout de même les flammes du bûcher : le Sokikois obtint sa grâce. Le héros de la charité fut universellement pleuré. Les sauvages l'avaient surnommé "Achirra," homme deux fois. Il était en effet réellement grand. Dans nos forêts, sur les lacs, en canot, à la raquette, il défiait l'enfant des bois ; et sous le wigwam comme dans la salle du conseil, son avis était apprécié. Devoir et honneur étaient pour lui synonyme de religion et de patrie. Ce sont de tels hommes qui grandissent une

---

(1) Madame Nicolet avait également tenu sur les fonts baptismaux, le 3 juillet 1642, François Hertel, qu'on surnomma le *Héros* et qui fut si longtemps captif chez les Iroquois. Ce brave épousa Marguerite de Thauvenet, venu au pays avec madame de la Peltrie ; une de leurs filles, Françoise, se fit Ursuline sous le nom de St-Exupère.

nation : Ne nous étonnons pas s'ils ont la gloire de l'immortalité. Nicolet revit dans un comté, dans une ville, dans un diocèse, dans un séminaire et les Nicolétains sont légions. (1)

Sur une éminence avoisinant un bois charmant, s'élevait une maison d'éducation solennellement inaugurée par Mgr Signay, le 10 août 1831. Ce séminaire fondé par M. Brassard en 1805, ne comptait que onze printemps de plus que Charles-Olivier. Ils avaient grandi ensemble. Monsieur Leprohon, prêtre vénérable, pieux et zélé, en avait la direction. L'écolier y trouva avec les plus beaux horizons, les secours les meilleurs et la paix la plus favorable à la culture de l'intelligence et de la formation de l'âme. On pourra attribuer avec justice à cet établissement la description suivante d'un petit séminaire de France. " Ce n'était pas une serre chaude, mais une " terre généreuse où des plantes drues et quelque peu " sauvages croissaient à la pluie et au soleil du bon " Dieu." Charles-Olivier y contracta des liaisons étroites et honorables, sans parler de M. Thomas Caron, son cousin, et de Mgr Laflèche. Parmi ses confrères de classe, Augustin Milette, curé de St-Augustin ; M. Tourigny, curé de St-Grégoire ; M. le curé Routhier et M. l'abbé Guertin étaient au nombre de ses intimes. Rivaux en piété et en science, ces jeunes gens s'excitaient mutuellement au bien. M. Leprohon était là pour animer cette bonne entente, pour hâter l'ascension de ces braves dans la voie des parfaits. " Il faisait bon, disait notre Père, entendre ce vénérable Directeur nous chanter son cantique favori :

(1) Aux Etats-Unis, on trouve le comté de Nicolet, dans le Minnesota.

C'est à tes faux charmes,
O monde imposteur,
Que je dois mes larmes
Et tout mon malheur.
C'est ainsi, perfide,
Que l'homme insensé
Qui te prend pour guide,
Est récompensé.

Charles-Olivier fut bientôt armé chevalier de Marie. C'était le bonheur du pieux congréganiste de réciter l'office de la Sainte Vierge les jours de congé et tous les jours en vacance. Comme on le conçoit facilement, les régents appréciaient et aimaient cet élève hors ligne par son intelligence, son ardeur au travail, sa piété et ses belles qualités. Il se distingua surtout en belles-lettres, où ses professeurs virent poindre son talent littéraire ; en rhétorique, on devina le futur orateur ; mais les mathématiques et les sciences eurent ses préférences. Son professeur, M. Désaulniers, avait suivi les cours de l'Université de Georgetown. L'élève fit honneur au maître, et jusqu'à la fin de sa vie, Mgr Caron s'intéressa aux mathématiques, mettant une certaine gloire à se tenir au courant des inventions récentes. Il se délassait en travaillant à des problèmes sur la théorie des parallèles, la quadrature du cercle, etc. Sur son bureau on voyait habituellement des colonnes de chiffres : ils sont restés ses bons amis, lorsque tous les autres eurent disparu, et que les plus fidèles n'avaient que de rares entrées. Cette aptitude était connue, on lui adressait fréquemment des problèmes, et c'était son plaisir de les résoudre.

Bientôt orné des palmes collégiales, l'écolier va faire un pas vers le sanctuaire. Citons quelques épisodes de cette vie de séminaire.

Mgr Signay, dans le but louable de promouvoir les études, s'était vu contraint de retrancher quelques fêtes

de dévotion observées au séminaire, entr'autres celle de Saint-Raphaël. La parole est au Séminariste :

" L'acte était passé, signé. Que l'archange fut mécontant, nous allons le voir. Au port Saint-François au moment de s'embarquer sur le *Lady Colborne*, Mgr Signay fit une chute et faillit se noyer. Sa Grandeur dissimulant autant que possible sa souffrance, disait aimablement : " Saint Raphaël m'a donné une jambette." Il rétablit aussitôt sa fête."

Dans une autre circonstance, Mgr de Québec s'entretenant familièrement avec son jeune ami lui dit : " Croyez-moi, obéissez aveuglément aux autorités ecclésiastiques. L'évêque est placé sur une éminence : il domine le soldat, qui combat dans la plaine. Il entrevoit les points faibles, tandis que ce dernier ne peut embrasser qu'un espace restreint. Puisse le trait suivant que je vais vous raconter graver cette leçon dans votre mémoire, et allumer dans votre cœur un grand amour pour l'obéissance.

" Un évêque, pour un motif connu de lui seul, refusa un jour d'accéder à une demande qui lui était faite, concernant un de ses prêtres.

" Comme le prélat refusait, sans alléguer aucune raison, les intéressés revenaient sans cesse à la charge, accusant l'évêque de mauvais vouloir. Le prélat n'avait qu'un mot à dire pour se justifier ; mais ce mot eut entaché une réputation, et il ne le prononça pas. Il laissa parler et murmurer contre lui. Si l'on savait ce qu'il en coûte parfois pour imposer une volonté, on ne marchanderait pas tant un acte d'obéissance."

—Cette histoire, disait Mgr Caron, m'a été une direction pour toute ma vie. J'ai vu un général dans mes supérieurs, et je me suis efforcé de suivre leurs ordres avec l'exactitude de la discipline militaire. D'ailleurs, il est écrit *l'obéissant raconte des victoires.*

Les mois et les années du séminariste s'écoulaient dans une activité féconde entre le professorat, l'étude de l'Ecriture Sainte et de la théologie. Pendant les vacances il revenait à la Rivière-du-Loup, où il retrouvait les soins affectueux d'une tendre mère.

Quelquefois il recevait une invitation des curés voisins, c'est ainsi qu'il accepta la bienveillante hospitalité du curé de Saint-François. L'incident qui se passa dans cette paroisse, par un certain dimanche trouve ici sa place. Après le dîner, Monsieur le curé, pour faire honneur à son jeune hôte, le pria de faire le catéchisme. Ce dernier accepta. En se rendant à l'église, il rencontre, sur le seuil, le magister de l'endroit qui s'excuse sur le peu de temps que ses élèves ont eu pour lui préparer une réception. En même temps, les deux battants de la porte principale de l'église s'ouvrent, et des voix de stentor envoient à tous les échos, sur l'air, *A la claire fontaine :*

Seigneur, Dieu de clémence,
Reçois ce grand pécheur.
A qui la pénitence
Touche aujourd'hui le cœur.

Le héros de la fête eut bien de la peine à maintenir sa gravité, en montant la nef.

Le professeur prenait aussi des envolées vers Saint-Thomas de Chateauguay, où il retrouvait sous un toit sacerdotal l'amitié d'un parent et une seconde mère dans Mademoiselle Angèle Caron dont le bonheur fut de se faire la véritable pourvoyeuse des prêtres et des religieuses. Mgr Caron eut toute sa vie une amitié filiale pour cette cousine, et il ne l'oublia jamais au saint autel.

CHAPITRE XXXVII

Le Prêtre

LES ÉPREUVES. — L'ORDINATION.

1842



CE fut le 9 mai 1841, fête de Saint Grégoire de Nazianze, que le studieux ordinand reçut le sous-diaconat des mains de Mgr Turgeon, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet. Nous n'avons aucune trace écrite des sentiments qui agitèrent son cœur en ce jour, et des promesses qu'il fit à Dieu ; mais sa vie entière nous l'a dit : il fut et demeura un modèle de régularité, de docilité et de charité. Aux vacances, il se reposa auprès des siens, des labeurs du professorat et des émotions d'une quatrième année de préparation à la vie sacerdotale. Une décision de son évêque, l'engagea alors, dans les intérêts du Séminaire, à retarder son ordination d'une année.

A cette époque de sa vie, il fut assailli de rudes peines intérieures. Le scrupule, qui est un excès de la délicatesse de conscience, l'atteignit au cœur et lui imposa de dures corvées. Dieu achevait par cette purification la préparation qu'il attendait de son prêtre. Le 28 août 1842, il était ordonné dans l'église de Nicolet par Mgr Turgeon ; il a pour compagnon, un autre lui-même, M. Thomas Caron, son cousin, et pour ainsi dire son frère.— Les deux pères étant mariés aux deux sœurs. La veille, au soir, le démon livra une dernière attaque.

" Que sens-je, ô mon Sauveur, et quel trouble m'agite ?
La crainte, ce vautour veut s'abattre sur moi.
Sa figure est terrible, affreuse est sa visite :
Elle dit que je dois me méfier de toi.

" J'entends sa voix sinistre, ou que je sois, que j'aille :
Redoute, me dit-elle, un Dieu juste et vengeur.
Tes œuvres sont sans fruit, tu ne fais rien qui vaille.
Comment oses-tu vivre, ô malheureux pécheur ?

Le lévite ne connut d'autres remèdes que d'aller se jeter aux pieds de son confesseur, qui était le bon M. Dumoulin ; ce dernier lui donne rendez-vous à la chapelle. Malheureusement, sur la fin de la soirée, il oublia son pénitent qui faisait sa veillée d'armes aux pieds de Jésus-Hostie. Dieu vit le trouble, l'angoisse de son serviteur, il éclaira son esprit et dissipa toute une armée de nuages. Avec l'aurore se leva sur son âme un jour radieux, et l'ordinand était tout au bonheur d'être à Dieu.

" J'espère en Toi, Seigneur — pauvre brebis perdue,
Qui m'étais égarée, et, hélas ! bien longtemps :
C'est toi qui m as cherchée et qui m'as retenue,
Pour que mes jeunes pas fussent moins imprudents.

" J'espère en Toi, Seigneur — car ton doux cœur l'ordonne.
La confiance en Toi, quelle suave loi.
J'espèrerai toujours.... Et quand tout m'abandonne
Encor j'espèrerai, car je suis sûr de Toi." (1)

Pendant la cérémonie, des témoins dirent que sa physionomie exprimait un calme suprême.

(1) Quelques modestes fleurs Eucharistiques.

CHAPITRE XXXVIII

Le Vicaire

Aux Trois-Rivières. — Nommé pour les Missions du Nord-Ouest, il répond : Me voici. — M. Ls.-Frs Laflèche lui est substitué.

1842-1848

LORSQUE M. Chs-Ol. Caron eût été consacré prêtre pour l'éternité, une décision de son évêque le plaçait auprès de M. le Grand Vicaire Cooke, aux Trois-Rivières, en qualité de vicaire. Il était décrété que notre ville aurait les prémices et la meilleure part de cette belle vie sacerdotale. Il y succédait au bon M. Lemoine dont il dira plus tard : " Je l'ai connu pendant huit jours et je l'aime depuis quarante ans." Le poste du jeune prêtre n'était pas une sinécure. On sait que Mgr Cooke, sévère pour lui-même, exigeait beaucoup de ses aides. Cependant, il n'eut toujours qu'un mot d'éloges pour Mgr Caron ; il le choisira pour son confesseur, et c'est lui qui préparera le vieil évêque à paraître devant son Dieu. Et, de son coté, M. Caron s'applaudit d'avoir eu pour pasteur M. le Grand Vicaire Cooke ; tout dans ce curé si digne lui répétait ces paroles des livres saints : " Sois un prêtre vaillant et combattons ensemble pour notre peuple et la cité de notre Dieu. — " *Esto vir fortis et pugnemus populo nostro et civitate Dei nostri.*" 1 Reg, X, 12.

La rondeur d'allures de M. le Grand Vicaire Cooke, son ton tranchant et parfois la pointe sarcastique piquait jusqu'au vif le jeune prêtre ; mais le pieux vicaire connaissait le bon gros cœur de M. Cooke et il s'estima heureux d'avoir été sous la direction de cet intrépide athlète, d'avoir fait l'apprentissage du courage évangélique sous celui dont l'âme n'a jamais dévié pendant cinquante-six ans de vie sacerdotale. Il ne fléchit pas sous les ordres du curé infatigable : il se mit noblement à son service, n'ayant qu'une ambition : souffler dans les âmes le feu sacré.

Un courant de zèle traversait la patrie. Le Nord-Ouest réclamait des missionnaires et leur patriarche en demandait à Québec. Le saint évêque Provencher avait les yeux sur M. Caron. Tout dans ce jeune lévite semblait indiquer un futur apôtre ; qualités naturelles, cœur intrépide, beaucoup d'agrément extérieur et en même temps une dignité saterdotale capable d'impressionner et un goût prononcé pour l'étude. Au désir de ses supérieurs, le prêtre fervent avait répondu : " Me voici." Arrivé à cette partie de notre récit, une similitude se présente à notre pensée. Nous nous reportons au temps de saint Ignace. Ce saint avait désigné Bobadilla pour la mission des Indes, mais à la veille du départ, le voyant malade d'une fièvre continue, il pensa d'abord devant Dieu à le remplacer, ou plutôt à choisir celui que Dieu même avait élu. " Un rayon céleste, dit son historien, l'éclaira d'abord, et lui fit connaître que François-Xavier était ce vase d'élection. Il l'appelle au même moment, et, tout rempli de l'Esprit divin : " Xavier, lui dit-il, j'avais désigné Bobadilla pour les Indes ; mais le ciel vous nomme aujourd'hui, et je vous l'annonce de la part du Vicaire de Jésus-Christ. Allez, mon frère, où la voix de Dieu vous appelle, où le Saint-Siège vous envoie, et

embrasez tout du feu qui vous brûle." Il en fut ainsi de notre héros. M. L.-Frs. Laflèche lui fut substitué : et lui, demeura riche du mérite de son sacrifice, sans que Dieu ait exigé qu'il allât jusqu'à l'exécution. M. Laflèche partit pour le Nord-Ouest, et M. Olivier Caron prit possession de la chaire de professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet. Se retrouver dans cet asile béni, échanger les solitudes du Nord pour l'atmosphère ensoleillée du Séminaire, les dialectes de la langue Crise pour celle d'Aristote, de Cicéron, de Bossuet et de Chateaubriand, c'est une perspective plus consolante pour la nature ; mais la foi faisait dire au prêtre de Jésus-Christ : "Que n'ai-je été digne, ô mon Dieu, de souffrir quelque chose pour votre saint nom !"



CHAPITRE XXXIX

Le Professeur

SES ÉLÈVES.—UN SERMON DE LA ST-JEAN-BAPTISTE.—L'ORATEUR.

1848



E milieu dans lequel vécut pendant treize ans M. Ol. Caron, à Nicolet, n'est pas banal. Le séminaire avait encore le savant abbé Raimbault à sa tête, et il se souvenait de Mgr Plessis qui avait donné aux études une vigoureuse impulsion. Sous M. Leprohon, la piété et les sciences y florissaient à l'envi. M. Desaulniers se faisait un nom distingué dans les sciences. Plus tard, en 1848, si nous jetons un regard sur l'établissement, nous trouvons l'abbé Ferland, éminent historien, supérieur et préfet des études ; M. Chs Dion, un saint du bon Dieu, très versé dans les sciences ecclésiastiques, directeur des écoliers ; M. Chs Harper, procureur ; M. Chs-Ol. Caron, professeur de rhétorique. Sa nomination à ce poste ne l'avait pas pris au dépourvu. De tout temps il s'était fait remarquer par son aptitude pour les lettres. Il avait professé la méthode en 1837, et ensuite la rhétorique pendant quatre années consécutives. C'est à cette époque qu'il donna une si belle impulsion à l'Académie, société littéraire qu'Antoine Gérin-Lajoie, l'auteur d'un *Cana-*

dien errant, avait fondé, en 1842, sous les auspices de M. Ferland. Il ne craignait pas de peser dans la balance de la plus stricte équité les actions des particuliers, les destinées d'une race, les entreprises des princes, les succès et les revers d'un peuple. C'est ainsi qu'il prononça un discours éloquent dans le sens du prince Matternick, appel touchant en faveur de l'infortunée Pologne. M. Caron avait pris pour devise : " Raconter en raisonnant." Il initiait ainsi ses élèves aux données de l'histoire contemporaine, tout en leur inculquant des notions de droit et de justice qui se gravèrent en traits indélibiles dans leur mémoire. Son discours dans le sens de celui de Montalembert, sur l'émancipation de la Pologne, n'est pas inférieur au premier. Seulement, l'auteur insiste davantage sur l'affaiblissement, par les luttes intestines, de cette malheureuse nation. On a bien insinué que le professeur était trop fort pour les élèves, et que ses brillantes dissertations manquaient de clarté et n'étaient pas à leur portée. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que plusieurs d'entre eux ont puisé dans ses cours un goût précoce pour l'art de bien dire et qu'ils sont inscrits aujourd'hui parmi nos gloires littéraires. Citons en passant : l'ex-lieutenant-gouverneur Angers qui a pour devise " Par droit chemin " et chacun sait s'il lui a fallu lutter pour tenir haut et ferme le drapeau de la religion et de la patrie ; puis M. l'abbé Thomas Moreau, linguiste, théologien, littérateur, etc., dont les talents transcendants ont jeté un si grand lustre sur la maison d'éducation où il avait puisé le suc de la science, et sont la gloire du professeur qui lui avait ouvert les voies du Parnasse. M. le Grand Vicaire Luc Desilets dont la plume féconde et vaillante a combattu les bons combats, s'inclinait devant son professeur et lui faisait hommage de ses succès, et pour n'en citer plus qu'un, Mgr Moreau, évêque de St-

Hyacinthe, dont les mandements attestent ses hautes capacités littéraires.

Lisons le témoignage qui fut rendu à Mgr Caron, lors de ses noces d'or par ses anciens élèves : " Monseigneur, ceux qui forment la classe instruite en ce district, et qui n'ont pas été vos aînés ou vos contemporains, peuvent à peine trouver dans leur mémoire un jour où ils n'avaient pas encore commencé à vous admirer et à vous aimer. Quand ils sont entrés dans la carrière, vous étiez au séminaire de Nicolet, et dès ce premier jour vous êtes apparu à leurs intelligences entouré d'une auréole de science et de vertu. Vous étiez alors deux cousins, nous allions dire deux frères, ayant le même âge, animés du même esprit sacerdotal, et marchant à qui mieux mieux dans les sentiers de la vraie science. Vous étiez tout pour ce petit peuple d'avenir qui se pressait sous le toit du séminaire de Nicolet, et vous avez formé pour la patrie une génération forte et brillante.

" On aimait alors à vous désigner, vous et votre illustre confrère, sous vos simples noms de baptême : M. Olivier et M. Thomas. Cela suffisait, car on comprenait tout de suite qu'il s'agissait des deux homonymes qui régnaient sur toutes les intelligences et que chacun portait dans son cœur. Vous avez jeté tous deux le plus grand lustre sur la noble maison de Nicolet, et vous avez donné décidément à la famille Caron une renommée à part, qui fait qu'on l'a appelée une famille sacerdotale."

Nous avons aussi à citer le R. M. Agapit Legris, curé de Webster : " J'aurais voulu payer un tribut d'hommages à Mgr Caron. Mes souvenirs d'enfant de la Rivière-du-Loup, mes souvenirs d'écolier du séminaire de Nicolet ; et mes souvenirs de prêtre de l'évêché des Trois-Rivières m'eussent permis de rendre en sa faveur un témoignage assez complet.

" A mon témoignage personnel, j'aurais ajouté celui d'un poète célèbre. Dans son *Art poétique*, Horace a esquissé à grands traits le caractère du vieillard, sous un jour assez sombre et très peu flatteur. Cependant, sur ce sujet, Horace est une autorité que Mgr Caron ne voudrait pas récuser, il m'a trop bien appris à l'apprécier lorsque j'étais élève de belles-lettres. Or, il se trouve que chez Mgr Caron, il n'existe aucun de ces traits du vieillard d'Horace, absolument aucun : ce qui fait que ce portrait du poète ressemble à notre modèle juste comme la nuit ressemble au jour. D'où je conclus tout naturellement que si Horace eût pu connaître Mgr Caron aussi bien que Mgr Caron connaît son Horace, il n'eût pas manqué, sans vouloir rien retrancher de son art poétique, d'écrire à l'adresse de Mgr Caron une ode magnifique, digne d'être inscrite sur les murs du monastère des Ursulines pour le grand jour des noces d'or.

" A mon témoignage personnel et à celui du poète païen, j'aurais ajouté, pour le bouquet, un autre témoignage beaucoup plus précieux et d'une valeur indiscutable, celui de saint Ambroise, qui dit, avec son autcrité de Docteur de l'Eglise, que " personne n'est plus digne d'éloges que celui qui peut être loué par tous. *Nemo est laudabilior quam qui ab omnibus laudari protest.*" Avec le fait évident de la louange unanime, la conclusion de saint Ambroise arrive magnifiquement."

Les préoccupations du professeur ne refroidissaient point la piété du séminariste ; elle semble au contraire s'accroître. Vers ce temps, M. Caron s'associa un de ses élèves, futur lévite, M. Jean Prince, afin de dire le bréviaire en commun. Dans une promenade sous les pins ensemble, ils louaient et glorifiaient Dieu. Mgr Caron avait une dévotion spéciale pour le saint de chaque jour, et il ne manquait pas de le prier. Chaque mois, il se

choisissait un protecteur parmi ses amis du ciel ; il lisait sa vie, invoquait son aide et il s'efforçait d'imiter ses vertus.

On lui demanda, durant son diaconat, plusieurs sermons. Le premier qu'il prononça fut en 1841, sur l'amour de Dieu, dans l'église de Saint-François du Lac. Ce furent ses premiers élans oratoires. Ce sermon a été conservé : on y remarque de magnifiques qualités de science, de méthode unies à un feu et à un éclat d'imagination qui distinguent les orateurs. Le 29 mai 1842, il donna son second sermon ; c'était le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. Il prit pour texte : *Un homme fit un grand festin et y convia beaucoup de personnes.* (St Luc XIV, 16.)

" O Jésus, je le sens, je dois prendre ma lyre,
Pour chanter tes bienfaits ;
La sainte Eucharistie est tout ce que j'admire
Et tout ce que je sais."

Comme le précédent, ce sermon s'est trouvé au milieu des papiers de l'illustre défunt. Douze pages d'écriture fine et serrée respirent une foi vive et un ardent amour pour Jésus, le roi de nos autels, notre monarque, notre Dieu. Lorsque M. Caron fut prêtre, ses confrères du séminaire lui cédaient facilement leur tour d'annoncer la parole sainte. Il s'en acquittait heureusement. Le bien fait aux âmes soit des élèves, soit des personnes de la paroisse qui l'entendaient est beaucoup plus considérable et plus profond qu'on ne le sait généralement. Toute la paroisse de Nicolet avait les yeux sur ce jeune lévite au maintien digne, aux manières réservées, et en dehors du séminaire comme à l'intérieur, on le comparaît tout bas

à saint Louis de Gonzague. L'évêque de Québec lui avait donné des pouvoirs de vicaire, et il en profitait pour exercer le saint ministère.

Son talent oratoire grandissait de jour en jour. Il se révéla plus beau que jamais à une fête de la Saint-Jean-Baptiste. Les membres de la société ayant été lui faire une aubade, il répondit à leur gracieuse prévenance par une magistrale improvisation, en donnant la vraie marque du véritable Jean-Baptiste : Sobriété, mœurs intactes, guerre à l'intempérance et au luxe. L'orateur termina en suppliant le peuple canadien d'imiter son patron et son protecteur. Le regard du prêtre pénétrait l'avenir et il entrevoyait dès lors les stigmates vicieux que ces passions allaient imprimer à notre nationalité. Ce sera son honneur d'avoir ainsi à l'avance dévoilé le mal et indiqué le remède. On applaudit à ce discours patriotique et dès lors, son nom vola de bouche en bouche, il fut surnommé l'orateur canadien. Aux Trois-Rivières, plus tard, dans la vaste cathédrale, il prêchera une neuvaine de concert avec M. le Grand Vicaire Laflèche. Celui-ci donnera les sermons du matin et celui-là retracera, le soir, les grandes scènes de la fin de l'homme. Jamais prédicateurs étrangers ne firent plus d'impression sur l'auditoire qui ne leur ménagea pas son attention sympathique. A la consécration épiscopable de Mgr Laflèche, son sermon fut un chef-d'œuvre. Sa parole trouva aussi les accents les plus éloquents pour saluer le retour des zouaves pontificaux. Il avait, avec la parole châtiée, harmonieuse, le geste superbe, le ton pénétrant, et une mâle éloquence. Recueillons ici le témoignage de M. Pierre McLeod : " Mgr Caron à l'époque où son talent avait atteint sa pleine maturité, était un prédicateur renommé pour l'excellence de sa diction, l'élégance de sa phrase, l'originalité de sa pensée et un certain cachet de distinc-

tion dans le ton et les manières. C'était notre orateur classique. Il mettait dans ses sermons un imprévu qui éveillait l'attention et savait ensuite la tenir en haleine. Aussi fut-il plusieurs fois choisi comme orateur de circonstance dans de grandes solennités religieuses." Il fut de même fréquemment invité à donner des sermons de professions religieuses dans les couvents, à Montréal, à Saint-Hyacinthe, et il fut toujours remarqué pour son onction, sa solide piété et les conseils pratiques donnés aux nouvelles élues ; son talent arrivé à une certaine période resta stationnaire tandis que celui de Mgr Laflèche moins classique, mais plus profond dans les idées, allait prendre son essor et comme le vol de l'aigle s'élever et fixer en face le soleil, traiter les grandes et lumineuses questions de l'époque et les discuter avec les rois de l'éloquence : un Montsabré, un Cardinal Pie. Pendant ce temps, Mgr Caron renfermé dans son demi-cloître, avec les Ursulines, s'enfonçait dans l'ascétisme et préparait les conférences qu'il donnait à ses religieuses. Saint François de Sales et saint Alphonse de Liguori furent ses maîtres. Ses entretiens familiers sur les devoirs de la vie religieuse éclairaient les esprits et touchaient les cœurs, sans jamais bouleverser les consciences. Sa parole fut toujours sérieuse et sacerdotale, sans exclure totalement les allusions fines et délicates, les traits édifiants. Ses catéchismes aux élèves étaient des traités solides sur la matière. Il aimait la jeunesse et se plaisait à l'encourager et à l'aider de ses conseils.



CHAPITRE XL

LE CURÉ. — A SAINT-PROSPER.

1841

LES paroissiens de St-Prosper avaient élevé un temple au Seigneur et ils demandaient un curé. M. Olivier Caron est nommé par Mgr Turgeon. Ses pouvoirs lui sont adressés le 12 novembre 1849. Suivons le jeune pasteur dans ce centre agricole. C'est un coin de terre fertile, aussi remarquable par sa population vertueuse, intelligente et saine que par le produit de ses terres. On était à construire le presbytère. Le curé reçut la bienveillante hospitalité du capitaine Massicotte, riche propriétaire de l'endroit. Cet homme de bien fut heureux de mettre à la disposition du curé appartements, chevaux et voitures et de lui donner sa pension. Dans les longues soirées d'hiver, le vieux militaire racontait à son hôte les péripéties de la guerre de 1812. Mgr Caron n'oublia jamais cette brave famille et il lui était resté sincèrement attaché ; en même temps l'activité du pasteur se déployait autour de lui. Son ascendant s'étendait sur toutes les familles et le ministre de Jésus-Christ obtenait par les viriles tendresses de son cœur le respect de sa dignité. Que de fruits excellents son zèle n'a-t-il pas produits sous ce nom doux et béni de curé de St-Prosper ? Sur ce territoire paroissial, où on eut pu le croire étranger, il a prié, prêché, travaillé, et les anciens de la paroisse con-

servent encore le souvenir de l'année qu'il a passée au milieu d'eux. On était frappé de la vivacité de sa foi, de son attitude pleine de recueillement et de majesté lorsqu'il était à l'autel de l'attention qu'il donnait à la liturgie sacrée. Il était noblement secondé par des chantres sans rivaux pour le chant grégorien. MM. Flavien Gravel, Moïse Cosset, Joseph Ebachère célébraient dignement sous ces voûtes inachevées la gloire de Dieu et les mystères de notre sainte religion. Lorsque le curé offrait le saint sacrifice, tout dans sa personne, dans son accent était un *sursum corda* jeté à sa paroisse.

De l'autel, il passait à la chaire, et son bonheur était de dispenser à son troupeau le pain de la parole de vie ; son zèle et son cœur s'épanchaient. Sa vigilance, sa sollicitude embrassaient tous les intérêts paroissiaux. Aussi, parents et enfants accouraient-ils au curé pour lui confier leurs craintes, leurs peines, leurs épreuves. Lui qui sentait peser sur ses épaules la charge des âmes, les accueillait avec bonté et il trouvait dans sa charité, mille moyens ingénieux pour atteindre ces chères ouailles.

Son grand recours était dans la prière et il faisait aimer la piété par les jeunes gens ; c'était aussi par eux qu'il s'efforçait de pénétrer dans les quelques rares familles qui n'appartenaient pas au bon Dieu. Par ces petites âmes, il se ménageait des entrées secrètes et de douces complicités dans ces maisons. En faisant du bien aux enfants il est bien rare que les parents ne soient attendris et touchés.

Une fête s'organisait. Le presbytère était terminé. La paroisse entière se leva pour conduire triomphalement le curé dans sa résidence. A défaut de fanfare, on entendit l'archet courir sur le violon et jeter aux Laurentides les sons les plus gais. Dans une calèche, traînée par deux chevaux, on voyait M. le curé et madame Massicotte, le

capitaine Massicotte et Mlle Rose Cadieux ; puis, venaient les joueurs de violon et les notables de l'endroit : les messieurs Trudel, Cloutier, Philippe Girard, etc.

Mlle Emélie Caron, sœur du curé, lui servit de ménagère. Pendant quelques mois, elle s'efforça par une attentive bienveillance à rétablir une santé chancelante. Cette jeune personne était une sainte et elle rivalisait avec le curé pour répandre, sur cette paroisse, des parfums de bon exemple et d'édification.

Que de fois par la suite, les regards de Mgr Caron se reporteront sur cette verte campagne, actif foyer de dévouement et de chrétiennes énergies. Il y avait déposé les semences de la prière et du sacrifice, et il avait demandé à Dieu en retour, une abondante moisson de bénédictions. Sa prière a été entendue, car la protection de Dieu s'étend sur cette grande et belle paroisse. Saint-Prosper promettait ce qu'il a tenu : de devenir un centre modèle.

A l'occasion des noces d'argent sacerdotales de M. le chanoine François-Xavier Cloutier, curé des Trois-Rivières, le *Trifluvien* du 28 septembre 1897, présentait à ses lecteurs dans un tableau d'honneur, une famille modèle : celle de M. Jean Cloutier, brave cultivateur de St-Prosper, père du héros de la fête. Sur quinze enfants, quatorze vivent encore en 1897. Sur ce nombre dix sont entrés en religion : François-Xavier, curé des Trois-Rivières ; Prosper, curé de St-Etienne des Grés et Joseph, vicaire dans la même paroisse. Des sept religieuses, cinq appartiennent à la Congrégation de Notre-Dame et deux à celle de la Providence. N'est-ce pas que cette famille mérite bien de figurer dans un cadre à part, dans un tableau d'honneur ou bien peu de familles, s'il en est dans le monde entier, puissent se ranger à côté d'elle. Aussi est-ce avec un légitime orgueil pour l'Eglise et la famille canadienne que nous " le proclamons."

" La paroisse de St-Prosper a fourni au sacerdoce 6 de ses enfants, 41 aux diverses communautés religieuses de femmes et 14 à l'institut des Frères du S. C., 29 étudiants aux professions libérales, outre un certain nombre d'autres qui suivent les cours des collèges et des couvents. Terminons ces trop courtes notes par la liste des bons et intelligents curés qui se sont succédés à la charge pastorale dans cette jeune et florissante paroisse. Ce sont M. l'abbé, plus tard Mgr C. O. Caron ; M. l'abbé Tourigny ; M. l'abbé Dion ; M. l'abbé E. Panneton ; M. l'abbé



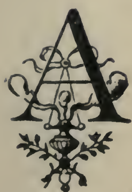
Roberge ; M. l'abbé Fortin ; et enfin M. l'abbé O. H. Lacerte qui continue, en sachant l'apprécier, l'œuvre de ses devanciers."

La première année du ministère curial de M. Ol. Caron était à peine terminée qu'une lettre de son évêque le rappelait au séminaire de Nicolet, pour y prendre la direction des études. Il succédait à M. l'abbé Ferland. Ce n'est pas sans peine qu'il laissa sa paroisse où chacun l'aimait comme un père, où il voyait de nouveaux horizons s'ouvrir devant lui. L'élu ne songea pas à s'en plaindre, il accourut prendre son poste. On va le voir se dépenser avec un zèle éclairé, une ardeur contenue.

CHAPITRE XLI

LE DIRECTEUR DU SÉMINAIRE DE NICOLET. — EN EUROPE : LETTRES DE PARIS. — BAPTÊME DU PRINCE IMPÉRIAL. — UNE REVUE MILITAIRE. — LOUIS VEUILLOT. — LE PÈRE DE RAVIGNAN. — MADAME BARAT.

1850-1856



PRÈS quatre années, son talent perfectionné par les études antérieures, aiguillonné par la sympathie des parents et des élèves, soutenu par ses vertus sacerdotales lui avait créé une belle position dans le séminaire, M. Caron ne songeait pas à s'en prévaloir ; mais bien à l'utiliser en faveur d'une institution qu'il aimait. Il conçut le projet d'aller étudier, en Europe, les meilleures méthodes d'enseignement, et à son retour de faire bénéficier le séminaire de ses judicieuses observations. La corporation du collège reconnut la sagesse de ce plan et approuva ce voyage. Le 12 septembre 1855, Sir Edmund Head, gouverneur-général, lui délivrait son passeport ; mais il ne partit que le 12 février 1856.

La lettre suivante, adressée à M. Thomas Caron, nous donne des nouvelles de la traversée :

" Paris, 27 février 1856.

" *Mon cher Cousin*,

" Un mot en courant, je n'ai que quelques instants avant la fermeture des malles pour Liverpool. Je me suis très

heureusement rendu à New-York, où je suis arrivé le dimanche matin à 3 heures. J'ai fait rencontre à Shipton de M. Duhault qui s'en allait à Montréal pour accompagner son ami et confrère de séminaire, M. Th. Quinn, prêtre Irlandais, curé de Merriden, près de Springfield, Massachusetts. Ce monsieur est devenu mon compagnon de voyage presque jusqu'à New-York, ce qui ne m'a pas peu servi. J'ai vu le père Ouellet, il te salue cordialement ainsi que le fait l'abbé Moylan, tous deux à l'externat des Jésuites, à New-York. J'ai été accompagné du P. Ouellet jusqu'à New-York où résident nos cousins Béland ; je les ai vus chez eux, ils sont bien. Je Je n'ai pu quitter New-York que samedi, à midi précis, le 9 février, à bord du *Fulton*, capitaine Wotton. C'est un magnifique steamer de 300 pieds de longueur et de la force de 800 chevaux. Il n'y a rien à désirer sous le rapport du confort à bord — *but money for everything* — le prix du passage $130.

" La traversée a été sans danger, mais lente et un peu désagréable pour des voyageurs novices. Le mal de mer m'a taquiné presque durant toute la traversée, sans pourtant me rendre très malade, sauf le premier dimanche, où pour toute sanctification, je n'ai pu dire qu'un chapelet, en jetant mon bréviaire dans le grenier du pape. J'ai pu m'en acquitter tous les autres jours.

" Un incident assez rare dans les traversées de New-York au Hâvre : nous avons rencontré beaucoup de glace à la hauteur de Terreneuve, mais elle était faible (2 ou 3 pouces) et par glaçons de quelques pouces de diamètre. Ces glaçons étaient pressés les uns contre les autres et encadrés dans une couche de neige fondante de 3 ou 4 pouces de manière que la surface de la mer présentait l'aspect d'une immense omelette. Au milieu de ces glaçons, plusieurs îles de glace, une vingtaine envi-

ron ont été aperçues, elles variaient en hauteur de 50 à 130 pieds environ, c'étaient des collines flottantes — leur longueur ne paraissait pas excéder 400 pieds. Justement où nous étions, à quelques milles de ces îles flottantes, une pompe de la machine a volé en éclats ; il a fallu plusieurs heures pour la remplacer par une nouvelle, rien de bien sérieux que cette explosion partielle. Le vent nous a été contraire durant 3 ou 4 jours. Il nous a fallu 16 jours pour traverser ; le 25, nous mettions pied à terre, au Hâvre. Me voilà à Paris et en bonne santé. Je quitterai Marseille lundi prochain, pour Rome. Je ne puis t'en dire d'avantage par cette poste.

" Ecris-moi à Paris, Hôtel du Bon Lafontaine, faubourg St-Germain, rue de Grenelle, No 16, aux soins de M. Lefrançois. Envoie-moi le nom de la rue et le numéro du bureau de la Compagnie de navigation transatlantique entre Québec et Liverpool. Je veux dire du bureau de cette compagnie à Liverpool. Chabot pourra t'aider à te procurer ces renseignements.

" Cordialement saluts à tous,

" CHS-OL. CARON, *Prêtre.*"

" Paris, 30 avril 1856.

" *Mon cher Cousin*,

" Je reçois aujourd'hui même ta lettre du 7 avril. Inutile de te dire avec quel plaisir je l'ai lue, cherchant avidement le moindre détail de la maison, des connaissances que nous respectons et pour tout dire d'un seul

mot de la patrie. Je m'afflige bien sincèrement du coup fatal, bien que prévu, qui vient de frapper la pauvre Mme Crébassa. Dis-lui que demain, jour de l'Ascension, la messe et l'indulgence plénière vont être appliquées à l'âme du cher défunt, que je prends la plus ample part qu'il me soit possible à son affliction et à sa douleur. Conseille-lui bien de ma part d'attendre mon retour pour régler ses affaires à moins que le docteur Rousseau n'agisse encore comme procureur ; qu'elle ne précipite rien.

" Je t'ai écrit de Rome le 27 ou le 28 de mars, ma lettre t'est déjà parvenue sans doute au moment où je trace ces lignes, je ne te répèterai pas inutilement ce que je t'ai dit dans cette lettre-là. Je n'ai quitté Rome que le 10 d'avril ; je ne me suis guère arrêté qu'un jour à Lyon. Lyon n'a presque pas de monuments. Notre-Dame de Fourvières dont les murs sont ouverts d'ex-voto et le dôme surmonté d'une belle statue dorée de l'Immaculée-Conception, l'église de St-Irénée où se trouve un ossuaire qui renferme les ossements de 19,000 martyrs ; sa cathédrale gothique avec ses vitraux assez communs, ses quais en pierre de taille et qui sont très beaux, tels sont les objets les plus dignes d'attention, le reste paraît assez peu de chose après Rome. La traversée de la Méditerranée de Civitta-Vecchia à Marseille a été très belle ; mer calme, temps magnifique, bon vapeur, tout a été à merveille. J'ai pu être à Paris sans accident, sans maladie, sans contretemps qui vaille l'honneur d'une mention même la plus laconique, le 15 d'avril, vers une heure. Les MM. Brassard sont arrivés de leur excursion du nord de l'Italie, le 24, en parfaite santé et très heureux de leur voyage ; ils doivent s'embarquer pour le retour vers le 20 ou 25 mai. Si cela est possible, je partirai avec eux, cependant la besogne est fort ardue. Je doute fort

qu'il me soit avantageux de partir avant le 10 ou le 15 juin au plus tôt. Pour les trente louis et les cinq louis de M. Béland, tu as maintenant une gentille garniture de chandeliers de bronze avec croix d'autel et ostensoir assortis. J'aurais pu avoir quelque chose de plus commun, à moindre qualité ; les chandeliers et la croix ne sont point coulés, c'est fait au marteau et au ciseau comme les objets en argent. M. Moïse Brassard les trouve très beaux. Je les ai pris dans la fabrique Poussiègle ; c'est une des plus belles et des plus achalandées. L'ostensoir a quelques pierres (imitation) à la croix. Les livres sont chers cette année à Paris. J'espère cependant gagner une grande partie des frais de voyage. L'abonnement à l'*Univers* était fini au 31 janvier. Vous recevrez toute la suite, sauf deux au trois numéros qui ne se trouvent plus au bureau.

" Les cérémonies se font horriblement mal à Paris, c'est une vraie pitié. On ne sait pas même faire une génuflexion, — dans certaines églises du moins — comme il faut ; à part des encensoirs avec des chaînettes de huit ou neuf pieds, joués en l'air, ils vous font un pénible effet. Vous êtes humilié de voir le curé à vêpres, vêtu d'une belle chappe, aller encenser des laïques qui font chantres. Vous trouvez ridicule de voir donner la triple bénédiction, à la fin de la messe, par le prêtre qui vous semble contrefaire le prélat ; vous tombez des nues quand vous apercevez le diacre saisir la crosse de l'évêque et chanter l'*ite missa est*, crosse en main, aux messes pontificales. Bon Dieu, où va-t-on quand on se croit plus fin que l'Eglise, mère de toutes les églises ? Le rit parisien, grâce à Dieu, a reçu son coup de mort, il ne sera plus toléré en 1859. On prend le rit romain ; quelques églises l'ont déjà adopté dans Paris. Les Lazaristes de Rome ne suivent pas le cérémonial dit de saint Lazare, c'est le cérémonial romain basé sur le *ceremoniale episcoporum*.

" M. Paré, de l'évêché de Montréal, est ici depuis quelques jours, il part aujourd'hui, 30 avril, pour la Belgique, où il ne sera pas longtemps, il s'en va à Rome pour quatre ou cinq semaines, dit-on. Mgr Bourget que j'ai vu plusieurs fois et qui m'a reçu, on ne peut mieux, achève un ouvrage dont on se préoccupe à Paris. C'est le *ceremoniale episcoporum* qu'il commente en français : on m'a dit que le mode de traiter son sujet est à peu près ceci. Il cite d'abord *in extenso* un alinéa du cérémonial, puis il l'explique par des citations de décrets de la S. R. C. ou des auteurs qui ont écrit sur cette matière. On m'a assuré que Lecoffre a jugé l'ouvrage de telle nature qu'il n'a pas hésité de se charger de l'imprimer à ses frais. L'ouvrage est sous presse.

" A Rome, j'ai eu le bonheur de voir le St-Père, chez lui, au Vatican. Il m'a indulgencié une croix qui porte indulgence plénière pour tous ceux que j'assisterai à la mort et les indulgences du chemin de la croix pour moi ; j'emporte une paccotille de chapelets et médailles bénis et indulgenciés par le St-Père. Les deux prêtres, c'est-à-dire M. Bellemare et moi qui ne disons pas habituellement la messe à l'autel privilégié plusieurs fois par semaine, M. Bellemare l'a pour quatre fois la semaine à quelque autel qu'il célèbre, même hors de la maison, en disant la messe du jour, excepté que ce doit être une messe de *requiem* quand la rubrique le permet : tous les prêtres actuellement dans la maison ont, pour la vie, le pouvoir de recevoir du scapulaire et de faire une commutation raisonnable du petit office de la Sainte Vierge, en faveur des membres de la confrérie du scapulaire qui ne peuvent pas le réciter : le même pouvoir pour les autres obligations commutables de la confrérie, à l'égard du privilège sabbatin : peut-être suis-je inexact, voici la partie du texte qui regarde le pouvoir de commuer : *Si*

jam approbatus sis ab ordinario loci ad sacras fidelium confessiones audiendas, facultatem concedimus commutandi objustam causam, in aliud opus obligationes peculiares pro privilegio sabbatino consequendo, admonentes te ne quæstrum ant lucrum allum sub specie elecmosyme ex ministerio benedictionis aut receptemis ad habitum aut impositionis quocras. Ainsi, bénir le scapulaire, recevoir dans la confrérie, commuer les obligations, pratiques du privilège sabbatin, tels sont les quatre pouvoirs que nous avons tous du Général des Carmes. Il n'y a aucun doute que le scapulaire doive pendre sur la poitrine ou dans le dos, le double cordon peut être de fil, de coton ou de soie, n'importe. L'imposition régulière est nécessaire, je vous emporte les papiers de ces pouvoirs à chacun. M. Bellemare peut user dès à présent des pouvoirs relativement au scapulaire. Cependant, il est bon de savoir que ces pouvoirs sont pour le confessionnal, du moins, c'est plus sûr.

"J'emporte un *fac simile* parfait en fer du clou de Notre-Seigneur conservé à Rome, il a touché le clou véritable ; une sainte Face *fac simile* du voile de sainte Véronique qui a touché aussi le véritable ; de plus un reliquaire dit Calendrier qui contient des reliques de tous les saints du calendrier et qui porte à ma demande dix indulgences plénières par année pour trente ans, si ayant communié, on le visite exposé dans la chapelle du séminaire. J'emporte à M. Desaulniers un petit graphomètre de quarante-cinq francs ; il est muni d'un niveau. Peut-être emporterai-je aussi un baromètre de marine française construit très ingénieusement et sans liquide aucun, par conséquent sans mercure ; ça coûte environ soixante francs. C'est très sensible, on peut même mesurer la hauteur d'une église avec ce baromètre. On les nomme baromètres métalliques. J'ai assisté avant hier à une séance de l'acadé-

mie des sciences. J'ai donné là une place bien distinguée dans mes souvenirs à notre académie littéraire de Nicolet, tenant comme le bon Louis IX ses séances à l'ombre du feuillage. J'ai entendu parler Leverrier : j'ai été très heureux de cette rencontre. J'y ai aussi vu et entendu le prince Bonaparte qui est naturaliste distingué, m'a-t-on dit. Il est de taille courte et d'une rotondité qui rappelle le *hominem rotindum* d'Horace. La paix est bien accueillie en France ; en Angleterre, c'est un sujet de douleurs, plusieurs journaux portent la bande noire de deuil. Je suis présentement bien avancé dans mes recherches bibliographiques, les difficultés que j'ai rencontrées ne sauraient se surmonter que sur les lieux, je me félicite donc d'être ici, c'était indispensable que quelqu'un fît le voyage. Je travaille presque exclusivement à cette besogne depuis que je suis à Paris. Je n'ai presque rien visité encore et j'ai besoin de plusieurs jours d'un travail très sérieux. On est ici en plein été, il est des jours où on souffre de la chaleur ; les nuits sont très fraîches.

" Quant à l'état religieux, Paris offre beaucoup à admirer au milieu de son philosophisme. Un très grand nombre de personnes fréquentent les églises et les sacrements. Il y a même foule le dimanche, dans plusieurs églises. J'ai cru faire plaisir au curé de Nicolet en faisant mettre sa paroisse au nombre des paroisses affiliées à l'Archiconfrérie.

" Je vais faire mon possible pour trouver tout ce qui m'est demandé d'après ta dernière lettre. Je demeure avec le plus cordial attachement.

" CHS-OL. CARON, *prêtre.*

" Mes saluts et amitiés repectueuses à nos messieurs. Rappelle-moi aussi au souvenir de la communauté. Je serais heureux si tu voulais te donner la peine de donner de mes nouvelles à Longueuil et à la Providence."

"Paris, 15 mai 1856.

" *Mon cher cousin*,

" Je suis encore à Paris où ma besogne va toujours son train, j'aperçois pour ainsi dire la fin de mon travail la semaine prochaine. J'ai déjà acheté pour une somme de plns de quatre mille francs, y compris les trente et quelques louis pour la chapelle. Je pourrais, si je voulais, prendre ici pour des dizaines de mille francs. Les libraires sont très bien disposés à l'égard du séminaire de Nicolet. Les libraires catholiques m'ont généralement fait une remise de vingt-cinq pour cent sur le prix de leurs catalogues. M. Lecoffre veut bien se charger de nous procurer, à l'avenir, tout ce que nous lui demanderons, à la condition que nous le paierons quand nous le pourrons, et ce toujours avec la remise de vingt-cinq pour cent sur les prix de son catalogue, pour les ouvrages pris chez lui. N'y eût-il que l'avantage d'une correspondance à Paris de gagner par le voyage, c'est déjà un immense avantage. Comme de raison, je ne dépasserai pas le montant voté pour les achats cette année : cependant, il est regrettable qu'il n'y ait pas une cinquantaine de louis de plus et encore mieux quatre-vingt. Les ouvrages d'arts, de science, de philosophie, de mathématiques sont fort cher comparativement aux livres de piété. Cependant on a quelquefoïs des chances. Ainsi un dictionnaire d'histoire naturelle tout nouveau quoté quatre cents francs m'est échu par rencontre pour deux cent quarante. Je n'ai encore pu trouver aucun ouvrage dans le genre indiqué par M. Dion pour l'écriture sainte. Je n'ai pu trouver qu'un exemplaire des *Mélanges Théologiques*. Une revue théologique dans le même genre que les *Mélanges* — lesquels sont suspendus actuellement, — écrite dans le même esprit et dans le même genre se publie en France, c'est

la continuation des *Mélanges*. Je vais la procurer à la maison ainsi qu'une revue scientifique tant désirée par M. Desaulniers. Ma santé continue d'être excellente, cependant, je ne suis pas encore tout à fait un hercule. J'ai été très fatigué d'une petite excursion que j'ai faite à Argenteuil, où était exposée à la vénération des fidèles, la *sancta tunica* de N. S. Il ne faut pas confondre la sainte robe qui est à Trèves avec la sainte tunique que Charlemagne reçut de l'impératrice Irène au temps du Bas-Empire. La ville d'Argenteuil qui n'est qu'à un quart d'heure de Paris par le chemin de fer, est une petite ville de quatre à cinq mille âmes, d'un aspect assez ordinaire, bien que fort agréablement située sur le bord de la Seine. Son église gothique est fort ancienne et demande énergiquement, par ses murailles qui menacent ruine, des réparations considérables. J'ai trouvé des prêtres très aimables, M. le Vicaire Duville est d'une complaisance, d'une cordialité toute canadienne. J'ai presque eu l'assurance qu'on me ferait une petite part des saintes reliques, sur une réserve qu'on en a faite, il y a quelques années quand on a ouvert la châsse pour en porter une relique à Pie IX, qui le désirait. J'y retournerai probablement pour l'avoir. La châsse est de bronze doré, c'est une maison gothique, avec flèche sur le milieu, et arches sur les pans et pignons, elle est d'un travail admirable. La première châsse était d'ivoire. Celle-ci est presque neuve. C'est l'offrande d'une pauvre fille qui ayant été miraculeusement guérie d'une maladie de poitrine (et cette fille vit encore), fit le vœu d'employer le prix de son travail pour avoir une châsse plus convenable à la sainteté de la relique. La longueur de cette châsse est d'environ trois à quatre pieds et vaut des mille francs. Dans la procession qui a lieu tous les ans, on la porte à six porteurs, trois en avant et trois en arrière ; la longueur de la châsse

fait un angle droit avec le sens longitudinal de la voie où marche la procession, c'est une position magnifique. Le tissu de la sainte tunique ressemble excessivement à notre flanelle canadienne quand elle est un peu usé ; il est de couleur café, presque noir. On a montré ce tissu à un orientaliste sans qu'il sût ce que c'était, et on lui demanda s'il connaissait quelque tissu semblable. Il déclara que ce tissu devait être des environs de la Méditerranée du côté du levant, et que du temps de la domination romaine, on en fabriquait là de semblable. On sait d'ailleurs qu'on faisait alors sur des métiers des vêtements sans couture, comme est cette sainte relique dont au reste une très grande partie a été enlevée, soit pour être distribuée comme relique, soit pour devenir simple couverture de croix, aux temps rapprochés de la révolution. Le rit parisien se voit mourir petit à petit. Un mandement de l'Archevêque de Paris, en date du Ier mai, annonce son prochain enterrement. Les MM. Brassard sont partis hier pour la Belgique, ils seront à Liverpool le 23, pour partir pour Boston le 24. M. de Belvèse ne conseille guère le passage de Belle-Isle, au nord de Terreneuve ; il le croit très dangereux : le docteur Painchaud, de Varennes, qui s'en retourne avec MM. Brassard et qui a passé un été sur ces parages pour sa santé, il y a quelques années, ne veut pas y passer pour la même raison, et c'est ce qui a déterminé nos voyageurs à prendre la voie des Etats-Unis.

" J'ai vu, lundi dernier, le château et les jardins de Versailles, Louis XIV y est partout — il y vit dans ces constructions aussi gigantesques que magnifiques. L'or, le marbre, les tableaux, les salles — celle qu'on appelle Salle des Batailles — qui est relativement à l'édifice ce qu'est notre cabinet de physique par rapport au séminaire, n'a que cinquante-quatre pieds de plus en lon-

gueur que le plus long de nos corridors. C'est la plus grande, c'est la plus belle. Elle n'a pas de fenêtres sur les longs pans, si ce n'est aux extrémités, deux immenses vitraux placés dans la voûte dorée qui la couronne, l'éclaire magnifiquement, des peintures qui la couvrent presque sans interruption des deux côtés dans toute sa longueur représentant, du côté de l'est, les héros du moyen-âge jusqu'à Charlemagne, et du côté opposé les illustrations modernes jusqu'à Napoléon inclusivement. Dans toute l'étendue du palais, on y voit plus de 10,000 peintures ; tous les personnages célèbres du grand siècle y ont leurs portraits. Les quatre salles des écussons sont fort curieuses ; on y voit les armes des familles nobles jusqu'à une haute antiquité relative. La chapelle est belle mais relativement inférieure au reste de l'édifice, du moins à mon goût. J'attendais quelque chose d'un peu plus riche. Le jardin, les parcs défient toute description de les peindre : fontaines jaillissantes, immenses bassins, citernes en marbre, lac, rivière artificielle, palais du parc où sont les deux Trianons, statues, monstres marins en bronze, satyres, et que sais-je encore ? allées admirables, taillis superbes, voûtes de feuillage qui couvrent des allées entières, cônes, pyramides de verdure. On sent qu'un génie s'est exercé à créer des magnificences. On conserve dans le palais le lit doré de Louis XIV dans la même chambre où il était habituellement — c'est là qu'il mourut. — On voit aussi son confessionnal, c'est-à-dire le lieu où il se confessait, c'est une petite chambre de quatre à cinq pieds environ de large, sur huit à dix de long, éclairée par une grande glace qui sert en même temps de vitrail à la porte. Le garde se tenait dans l'antichambre vis-à-vis de cette glace pour ne pas perdre le roi de vue, suivant la consigne. Le Père Lachaise était assis sur une chaise bourrée en rouge et

sans bras, autant que j'ai pu voir ; un prie-Dieu de quinze à vingt pouces de distance, sans grille, servait au roi pour se mettre à genoux. On y montre les appartements de l'infortuné Louis XVI et de Marie-Antoinette.

" Recommande-moi, si tu le veux bien, aux prières de la communauté, et à celles de l'archiconfrérie et de nos bonnes priantes, surtout pour la traversée prochaine. Ne m'attendez pas à Nicolet avant le 10 juillet ; j'espère y être à cette époque ; mais non pas nos livres, etc., qui m'arriveront qu'après.

" Saluts amicaux et respectueux,

" CHS-OL. CARON, *Prêtre.*

" Donne de mes nouvelles à Longueuil et à Montréal ainsi qu'à la famille. Rappelle-moi au souvenir de MM. les curés voisins, et demande-leur un petit *memento* pour la traversée que tout le monde redoute, depuis le dernier accident du Pacifique."

" Paris, 22 mai 1856.

" *Mon cher Cousin*,

" Le ciel visite notre communauté. M. Ferland m'a appris dimanche dernier la mort de ce pauvre Xavier Comeau. Ma surprise n'a pas été médiocre, c'est une des morts les plus inattendues pour moi. Fasse le ciel, que cette fièvre typhoïde qui l'a enlevé, n'entre pas dans la maison. M. Ferland, arrivé au Hâvre vendredi, était à Paris samedi au soir. Il a eu une superbe traversée,

il n'a pas éprouvé une heure de maladie. Mgr de Montréal est pour moi d'une extrême obligeance, il a bien voulu m'introduire à Son Eminence le Cardinal Gousset, etc., à Mgr Pie, celui qui avait d'abord approuvé l'histoire de maître Brasseur. M. Ferland était de la partie. Il y a eu à St-Sulpice de Paris, samedi dernier, une ordination de trois cents ordinands, parmi lesquels cinquante-six prêtres, mais un seul pour Paris. MM. Brassard s'embarquent à Liverpool pour Boston, le 24, c'est-à-dire après demain ; ils craignent la navigation au détroit de Belle-Isle. Je suis décidé à quitter l'Europe vers la mi-juin. Ma santé est bonne jusqu'à présent. Quant à un fermier il n'est pas facile d'avoir de bons chrétiens et puis, je ne sais pas trop, si un homme tel qu'il nous en faudrait est trouvable parmi les gaillards qui lisent plus de brochures, de romans, etc., que d'Evangile. Cependant, je vais tâcher de faire, ou plutôt de prendre toutes les informations désirables à cet égard. J'avais eu cette pensée en arrivant ici ; mais je m'en étais débarrassé à cause des difficultés que j'entrevoyais à la réalisation de ce projet ; je vais faire mon possible ; il faudra peut-être aller en Belgique. Ce que je n'osais pas faire, vu que mes dépenses, rendu à Montréal à mon retour, au moins d'après mes calculs, devaient s'élever à deux cents louis et quelque chose. Mon voyage de Rome, y compris des livres pour environs dix louis, a pris une cinquantaine de louis. Je ne donne que des approximations pour la raison bien simple que mon calepin m'ayant été pris dans ma poche, comme je l'ai écrit de Rome je dois calculer les dépenses par l'argent en main. Adieu les détails. Je prendrai l'avis de M. Ferland, concernant tout cela, je veux dire un voyage en Belgique.

“ Comme je l'ai écrit la semaine dernière, mes affaires vont assez bien ici. Je pense que le transport des caisses

ne sera payable qu'à Montréal ; dans ce cas, tenez-vous prêt à tout évènement. J'achèterai quelques volumes de plus si les frais ne dépassent pas vingt-cinq piastres par quarante pieds cubes (c'est-à-dire par tonneau, en terme de commerce) pour le transport de Paris à Montréal, je les expédierai par le steamer du 24 juin. Priez Beauchemin de s'occuper de les expédier à Nicolet, en les payant à la douane pour le passage et les droits sur les bronzes et instruments. On ne rencontrerait guère de voilier avant l'automne, du moins c'est ce que disent les gens d'expédition à l'étranger. Je suis un peu pressé par la poste et mon libraire, je termine, *Ora pro peregrinantibus et navigantibus.*

" Saluts respectueux à nos messieurs, à nos ecclésiastiques, saluts aussi aux élèves.

" Ton tout dévoué,

" CHS-OL. CARON, *Prêtre.*

" *P. S.*—Un mot écrit à la fin de juin, à M. F. Bouthillier, agent des douanes, suffirait probablement pour qu'ils les expédiât à Nicolet. Je suis tenté de lui adresser les caisses. Si tu as occasion de voir Mgr des Trois-Rivières, présente-lui mes respects, ainsi qu'aux messieurs des Trois-Rivières."

M. Chs-Ol. Caron profita de son séjour à Paris. Il lui fut donné d'assister à plusieurs cérémonies imposantes. Il nous a raconté les faits suivants :

C'était au mois de mai 1856. L'église de Notre-Dame à Paris était bondée d'une foule immense, bien qu'on n'y fût admis que sur la présentation d'un permis d'entrée. On voyait au premier rang d'un auditoire d'élite tel qu'on n'en rencontre qu'à Paris, l'empereur Napoléon et

l'impératrice Eugénie, toute la maison impériale ainsi que les représentants des cours étrangères.

Sur un immense amphithéâtre, au milieu du chœur, quatre-vingts évêques assistés de leurs grands vicaires, faisaient monter vers Dieu leurs prières pour la prospérité de la France et de son Souverain. Le Cardinal Patrizzi baptisait en ce moment le prince impérial. Son Eminence était le délégué de Pie IX, parrain de l'enfant. Mgr Gerbert, évêque de Perpignan, l'une des sommités littéraires de la France, avait à ses côtés comme représentant de son grand vicaire, M. Charles-Olivier Caron.

Arrivé depuis peu à Paris, il s'était vu entouré de prévenances par ses hôtes de l'hôtel du Bon Lafontaine qui s'efforçaient de lui donner toutes les occasions d'utiliser le mieux possible, le temps qu'il passerait dans la Capitale. Il assista aussi à une revue où 50,000 militaires, sous les armes défilèrent devant l'empereur et l'impératrice.

Le Père de Ravignan, l'orateur de Notre-Dame, s'inclinait alors doucement vers la tombe ; mais il donnait encore ça et là quelques rares instructions. M. Chs-Olivier Caron eut la bonne fortune de l'entendre dans une allocution qu'il faisait aux dames réunies dans la chapelle du Sacré-Cœur. A la veille de partir pour la saison des eaux, le prédicateur exhortait son auditoire à se choisir un ami, un protecteur, et de le prendre au paradis. Les idées étaient belles et neuves ; l'éloquence, persuasive et entraînante.

Il rendit visite à Madame Barat : "J'ai trouvé cette Dame, nous disait-il, simple et modeste, ce qui n'empêchait pas le visiteur de discerner en cette sainte fondatrice, une belle âme."

Aux bureaux de l'*Univers*, il rencontra Louis Veuillot, et cette visite était restée un des bons souvenirs de son passage à Paris.

CHAPITRE XLII

L'Apostolat. — Zèle de M. Chs-Olivier Caron. — Sa Charité.

NE pouvons-nous pas dire dans une certaine mesure de Mgr Caron ce qu'on a écrit de l'illustre évêque de Mermillod : " Dieu l'avait fait naître pour l'apostolat de toutes les classes, des profanes du parvis, comme des fidèles du sanctuaire, pour la défense de la vérité au milieu des ténèbres de l'hérésie et du rationalisme comme pour la direction des âmes les plus religieuses. Aussi, dans l'intérêt de son ministère, il eut sans cesse à cœur de suivre le mouvement des négations de l'impiété, les éditions toujours nouvelles et augmentées des variations de l'erreur, aussi bien que le progrès des triomphes de la controverse et des conquêtes de l'apologétique.

Il y a dans ces rapports avec les protestants tout un côté de l'apostolat de Mgr Caron. Si une personne désirait embrasser le catholicisme, on la lui adressait. La force et la clarté de ses raisons ébranlaient les controversistes. Mgr Caron plaignait ces pauvres égarés dont la bonne foi est évidente. Il priait beaucoup pour eux ; il leur remettait ordinairement en main un chapelet et un petit catéchisme. Sa bonté et sa charité les gagnaient. Nous trouvons dans ses papiers un grand nombre d'actes d'abjurations. Ici, c'est M. Tarrence McCabe de Liverpool ; là, Alexandre Morry, né en 1826, à Farris, en Écosse.

Plus tard, Mademoiselle Emélie Moore, Sophie Cayer, Mme Joseph Lassalle, de Springfield, etc., etc. Elles furent nombreuses les âmes qui vinrent prier ce fidèle dispensateur des grâces de Dieu, de les faire enfant de l'Eglise catholique et romaine. Il ne se bornait pas à instruire, baptiser et confesser ses néophytes. Il les suivait longtemps dans la vie, autant des yeux que du cœur ; presque toujours il était parrain de ces âmes qu'il amenait au bercail. Malheureusement, il compta des défections et le loup ravisseur lui déroba quelques brebis qui lui avaient coûté bien cher. Il ne cessait alors de les recommander aux prières, espérant contre toute espérance. " Peut-être, se disait-il, ces âmes se reconnaîtront-elles à l'heure de la mort. Dieu est si miséricordieux et sa charité est immense."



CHAPITRE XLIII

Le Grand Vicaire

TÉMOIGNAGE DU CLERGÉ. — L'ADMINISTRATION. — BIENVENUE AUX ZOUAVES. — PRISE DE POSSESSION DU TRONE ÉPISCOPAL. — SON DÉVOUEMENT POUR LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

1857-1893



ONSIEUR Olivier Caron fut nommé Grand Vicaire par Mgr Cooke lorsqu'il n'avait encore que quarante-et-un ans.

" Votre évêque, lui fut-il dit, aux jours de ses noces d'or, vous voulait plus près de son cœur ; malgré de terribles déchirements, on a dû séparer deux existences qui semblaient inséparables, et vous avez quitté l'oasis de votre jeunesse pour venir dans la ville épiscopale partager les travaux du premier pasteur."

Trente-cinq ans plus tard, le premier évêque était descendu dans la tombe ; son digne successeur, Mgr Laflèche, ayant continué de donner à M. le Grand Vicaire Caron les mêmes témoignages d'honneur et de confiance, pouvait écrire à la Sacrée Congrégation de la Propagande : " Ce digne prêtre a rendu d'importants services au diocèse pendant sa longue et laborieuse carrière, soit comme professeur, préfet des études au séminaire de Nicolet, soit comme curé. Enfin, il a été chargé de l'administra-

tion du diocèse pendant la tenue du Concile du Vatican, et à chaque voyage que l'évêque des Trois-Rivières a fait à Rome ; et toujours, il s'est acquitté fidèlement de cette importante charge à la grande satisfaction du clergé et des fidèles, et au grand bien de la religion dans le diocèse." Après cet éloge, Mgr des Trois-Rivières sollicite les honneurs de la prélature romaine pour son vénérable et bien méritant Vicaire Général. Cette note laudative n'était que l'écho de l'Eglise entière du Canada qui se plaisait à assimiler Mgr Laflèche et Mgr Caron au pape saint Sixte et à son diacre, saint Laurent. Aux noces d'or du prélat romain, en 1892, on revenait sans cesse sur cet accord harmonieux entre l'évêque et son Grand Vicaire : " Nous bénirons le ciel, disait l'orateur du jour, d'avoir accordé à l'Eglise des Trois-Rivières cette longue et honorable vie d'un prêtre selon le cœur de Jésus-Christ, et au vaillant, vénérable et bien aimé Chef de cette Eglise un aide digne de lui." Et dans l'adresse de félicitations, après un brillant et fidèle tableau retraçant les œuvres du Grand Vicaire, il était dit : " Jamais charge importante n'a été mieux méritée que celle-là, car jamais personne n'a été plus incontestablement que vous, le premier après son évêque.

" Depuis trente-cinq ans vous vous montrez le type du Grand Vicaire, car pendant tout ce temps vous avez été, dans le sens le plus large de ce mot, une seule personne avec Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières. Rien n'a pu briser, rien n'a pu relâcher un seul instant votre union avec lui. Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, vous êtes resté dévoué et fidèle. Que dis-je ? fidèle et dévoué, vous l'eussiez été jusqu'à l'effusion du sang. Votre évêque s'est appuyé sur vous et il n'a jamais été trompé ; il a trouvé en vous le cœur d'un véritable ami. Et comme tout doit être commun entre

des amis, *amicorum omnia sunt communia*, après avoir partagé ses joies et ses douleurs, vous partagez aussi la gloire dont son nom rayonne au sein de l'Eglise du Canada.

" Toujours à votre poste, vous avez travaillé d'une manière ardue, pendant de longues années, pour le clergé et pour les fidèles ; aussi, tous s'unissent-ils en ce jour dans un commun sentiment de reconnaissance."

L'harmonie entre l'évêque et son Grand Vicaire n'importe pas peu au bon gouvernement d'un diocèse, et elle contribue beaucoup à l'édification générale. Aussi, une des ambitions de M. le Grand Vicaire a toujours été de ne rien négliger de ce qui peut maintenir ce précieux accord. Mgr Laflèche ne cherchait que les occasions de lui donner des preuves de sa haute approbation. Dans cinq conciles provinciaux, il le choisit pour son théologien, à six reprises différentes, il lui confia l'administration du diocèse et il le nomma Prévôt de son Chapitre. A la mort de son Grand Vicaire, Monseigneur des Trois-Rivières prononcera son éloge funèbre. Il ne le fera pas sans émotion, car il dit qu'il pleure un frère, un ami de soixante ans... Signalons en particulier quelques faits de l'administration de M. le Grand Vicaire. Les fidèles de Blanford, endoctrinés par de faux docteurs, voulaient supprimer en partie l'enseignement du catéchisme dans les écoles, ne le faire apprendre qu'aux enfants qui se préparent à faire leur première communion. M. le Grand Vicaire dans un mandement au ton doctrinal et pathétique, exhorte les paroissiens à suivre l'enseignement des Pères des Conciles Provinciaux. La lecture de ce document important sur l'enseignement religieux dans les écoles produisit un bon effet. Les paroissiens intéressés ouvrirent les yeux et se rendirent aux désirs de M. l'Administrateur. De Rome, Mgr

d'Anthédon applaudit à cet acte de zèle, il félicite son Grand Vicaire de son excellente lettre pastorale et il loue la soumission exemplaire de ses ouailles.

Peu de temps après, M. l'Administrateur bénissait à Bécancour une cloche pour la nouvelle paroisse de Ste-Angèle-de-Laval. Il prononça aussi le sermon de circonstance avec cette correction de langage qui le faisait justement admirer.

A la date du 3 novembre 1869, il recevait la lettre suivante de Mgr Laflèche :

" *M. l'Administrateur*,

" Nous arrivons en ce moment dans la grande cité de Londres, et la malle de cette semaine, pour le Canada, part dans quelques heures. Je m'empresse d'en profiter pour vous dire que nous sommes tous arrivés heureusement à Liverpool, lundi soir, après une traversée de neuf jours et quelques heures. Partis de Québec, par un vent favorable qui n'a point cessé de souffler dans les nombreuses voiles du gigantesque *Nestorian* jusqu'au port de Liverpool. Dimanche et jeudi, le 24 et le 28 octobre, la mer était assez soulevée pour exiger le tribut Neptunien de la plupart des passagers. J'ai peu souffert d'abord : mais j'avoue que la journée de jeudi a été assez triste pour moi. Un temps pluvieux et froid me forçait à garder la chambre et à subir dans toute son efficacité l'action du mal de mer. L'espoir du mieux qui pourrait en résulter pour mon estomac délabré me consolait un peu. A part ces deux jours, tout a été très bien.

" Nous avons passé la journée d'hier à Liverpool que nous avons parcourue à la hâte. Je pensais avoir plus de temps pour vous écrire aujourd'hui, mais partis à neuf heures et quart ce matin de Liverpool, nous arrivons ici

à trois heures p.m., et l'on nous dit que la malle pour le Canada part à cinq heures et demie.

" Nous nous sommes séparés de quelques-uns de nos compagnons de voyage ; ils doivent passer par Manchester, ils seront ici demain. Je suis en compagnie de Mgr l'Archevêque, son Grand Vicaire, M. Taschereau et M. Thomas Caron. Nous partirons jeudi pour Paris ; d'ici là, nous ferons de notre mieux pour voir ce qu'il y a de plus intéressant dans la capitale des Anglais. Demain, la fête de St-Charles. Que ne puis-je en cet instant me joindre au clergé des Trois-Rivières pour aller *viva voce* vous exprimer les vœux que tous vos amis forment pour la conservation de vos jours et votre bonheur ! Si l'étendue de l'océan ne me permet pas de vous faire entendre ma voix, j'ai la confiance que le Bon Dieu entendra ma prière, et que par l'intercession de saint Charles, il vous accordera des jours prospères, et il vous rendra léger le fardeau de l'administration. Je me propose de dire la sainte messe demain à la chapelle française, et je ne manquerai pas d'y prier spécialement pour vous.

" Veuillez présenter mes respects à Mgr Cooke et mes plus cordiales salutations aux Messieurs de l'Evêché, aux Mères Ursulines, aux bonnes Sœurs de la Providence : dites-leur que je les remercie de l'heureuse traversée qu'elles ont contribué, pour leur bonne part, à nous obtenir.

" Je vous salue de tout cœur, et je demeure comme toujours,

" Votre dévoué serviteur et ami,

" L.-FRS. EV. D'ANTHÉDON."

D'autres lettres furent adressées à M. le Grand Vicaire, de la Ville Eternelle. M. L'Aministrateur les

communiquait au *Journal des Trois-Rivières.* Qui ne se rappelle l'intérêt qu'excitaient ces pages si instructives, si lumineuses, si intéressantes. Mgr voyageait, comme il l'a toujours fait, en observateur et il écrivait ses impressions. A vingt-six ans d'intervalle, ces lettres ont encore un cachet de fraîcheur, d'imprévu que ne leur ont point enlevé les nombreuses relations de nos voyageurs européens, qui se succèdent annuellement sur le chemin de Rome.

"La santé de Pie IX, écrit Sa Grandeur, paraît excellente; sa voix sonore est loin d'annoncer un vieillard de soixante-dix-sept ans, et surtout sa marche légère et rapide avec la fraîcheur de son teint nous le ferait prendre à peine pour un sexagénaire."

Puis il parle de Mgr Dupanloup, de Louis Veuillot. A Lyon, il salue la deuxième ville de France où l'œuvre de la Propagation de la Foi prit naissance, en 1823. La gondole de Venise lui rappelle son canot d'écorce de missionnaire. Son entrée à Rome le jette dans une méditation extatique. Son admiration est grande pour la belle et imposante assemblée conciliaire. Il est témoin ému et consolé des labeurs de l'Eglise. "Il était là, et ce sera l'éternelle gloire de notre diocèse, disait Mgr Caron, qu'en présence des trônes qui s'écroulent, aux pieds de Pie IX, en face de la confession de saint Pierre, notre digne évêque unissant sa voix à celles de toute l'Eglise réunie de l'Orient, de l'Occident, du Septentrion et du Midi, a laissé tomber de ses lèvres le placet qui acclama le pape infaillible." Les lettres de Mgr Laflèche sont toutes imprégnées d'un parfum de foi. Pour lui, le Saint-Siège est la boussole de l'humanité, le phare de la civilisation, la vigie de l'avenir. Quand il sera de retour au pays il aimera à se nourrir de ces fortifiantes pensées et à les verser sur son peuple dans tout leur éclat et toute leur force.

Au printemps de 1870, le premier détachement des Zouaves canadiens revenait au pays. Louis Veuillot les saluait à Paris du nom de croisés. Le grand écrivain rencontre ces braves à Saint-Sulpice, sur le chemin de Saint-Pierre. " J'ai donc retrouvé ces braves gens à la veille du retour, contents d'être venus, contents de s'en aller, car ils ont bien accompli leur dessein de dévouèment et de justice, pieux et purs, dignes des embrassements de leurs mères et de leurs sœurs, dignes des couronnes civiques qui leur sont préparées. Que leur concitoyens les reçoivent en triomphe, ils sont la gloire de leur peuple, ils ont droit au sourire des vierges et à la bénédiction des vieillards. Défendant la grande patrie commune, la nationalité mère, de qui vivent toutes les autres et qui garde la source du droit et de la liberté, ils ont bien mérité de la patrie particulière. La mort de Rome serait la mort des patries. Ils n'ont pas seulement défendu Rome, ils l'ont édifiée. Elle a admiré leur discipline, leur piété, leur douceur. Dans cette armée chrétienne et dans le corps d'élite tout plein des meilleures ardeurs de la jeunesse, on les a vus parmi les plus honorés et ils ont soutenu l'éclat d'un drapeau dont la splendeur n'est surpassée, ni égalée nulle part.....

" Bon voyage, fils de France, qui n'avez rien abjuré et rien perdu, ni la sagesse, ni l'esprit, ni le cœur ; bon retour dans vos foyers, où notre vieil honneur est toujours vivant. Les anges qui sont venus avec vous retournent avec vous, contents de vous. Gardez la flamme de France, gardez la flamme de Rome et du Christ. Echauffez-en le cœur de vos jeunes frères, et qu'ils viennent à leur tour, et qu'après eux viennent vos enfants et vos neveux, conservant cette tradition chevaleresque et chrétienne que les siècles n'ont pu rompre et que vous avez si glorieusement rajeunie. La prière de Pie IX est sur vous, et qui

sait quel rêve de durée, quel germe de grandeur et peut-être d'empire vous emporterez de la vieille Rome et de l'impérissable Vatican."

Jeudi, le 7 avril, une réception des plus solennelles était faite à ces braves enfants du diocèse des Trois-Rivières. Six seulement étaient présents : MM. J.-N. Beauchesne, M. Cormier, A. Lupien, de Bécancourt ; M. Gouin, de la Baie du Febvre ; E. Pelletier, O. Rousseau, de Nicolet.

A l'entrée des zouaves dans notre ville les cloches carillonnaient, les compagnies militaires échangeaient des décharges de mousquetterie, la ville était en fête, malgré la giboulée, les drapeaux flottaient sur les édifices publics. A la porte de la cathédrale, M. le maire Moïse Désilets présenta une adresse aux jeunes braves ; il fut suivi par M. Arthur Olivier qui, au nom des élèves du séminaire, félicita les défenseurs du Saint-Siège. M. L.-T. Garceau répondit à l'adresse en termes heureux et très bien appropriés. Dans la cathédrale, M. le Grand Vicaire Caron souhaita la bienvenue à nos zouaves : " La Providence nous les a rendus ces enfants pour lesquels tant de nobles âmes ont entretenu des sentiments si tendres. L'Eglise trifluvienne vous salue, générenx défenseurs de Pie IX, avec amour, avec orgueil. Vous revenez le front pur, la main ferme, le cœur généreux. Vous avez porté haut le drapeau blanc de justice. Vous avez monté la garde aux portes du Vatican, à l'ombre de ce bien aimé père que vous êtes allé protéger, sous le regard de cette noble assemblée conciliaire réunie autour de lui. Vous avez eu la part la plus noble qui soit donnée au soldat chrétien, au soldat de Dieu. Dans les plis de votre drapeau reposent la justice, la vérité, la paix. Votre sang, il est vrai, n'a pas été répandu. Dieu n'a pas voulu encore le verser. Il le réserve pour d'autres nobles causes. Comme

d'autres nouveaux Isaacs, le glaive a été suspendu sur vos têtes, vous étiez prêts pour le sacrifice ; mais Dieu n'a pas voulu le laisser accomplir. Il a jugé qu'il y avait assez de droiture dans l'intention, assez d'esprit de sacrifice, assez de générosité dans vos cœurs.

" L'Eglise trifluvienne, cette cité, les paroisses voisines, tout le diocèse vous salue, dévoués défenseurs de la cause de Dieu. Vous avez emporté avec vous à votre départ le drapeau immaculé. Vous le rapportez sans tache, glorieux. Vous êtes partis avec les souhaits de cette population. Vous lui revenez avec des témoignages dignes d'elle. Non seulement vous lui revenez comme des soldats réguliers, mais comme des soldats distingués, gradués.

" Vous faites partie de l'élite d'une armée d'élite. Ah ! les échos de la ville aux sept collines ont répété jusqu'ici votre noble conduite. Ils ont été entendus sur les rives du St-Laurent.

" Maintenant vous ne vous appartenez plus exclusivement à vous-mêmes, jeunes Croisés, vous êtes du domaine de l'histoire, de la vérité, de la justice. Vous êtes des enfants de prédilection, vous avez reçu la bénédiction spéciale du Pape, qui vous a appelés ses fils ; et l'honneur dont vous êtes couverts rejaillit sur nous.

" Dieu qui vous avait choisis, à qui vous aviez offert de verser votre sang vous a conservés et vous ramène au milieu de nous. Ce Dieu, vous l'avez glorifié, vous lui avez fait le sacrifice de vos vies et vous avez reconnu sa protection. Comme vous l'avez été à Rome par votre conduite, vous serez des exemples en Canada, vous serez comme à Rome, les soldats de la vérité, de la justice.

" Nous avons appris vos actes généreux, nous avons connu vos sacrifices, votre vie d'abnégation, de dévouement, votre vie sévère. Cet aspect de la vie de camp, cet aspect des longues journées, des rudes fatigues ne

vous effrayait pas. On vous avait dit : Va ton chemin. Vous avez marché noblement et vous voilà de retour sans tache, purs, glorieux, comme vous êtes partis. Continuez votre carrière avec la même droiture, le même entrain, qu'on retrouve en chacun de vous un homme du droit, de la vérité, de la justice. Demeurez soldats de Dieu. Pères, Mères chéries, dignes sœurs ; la Providence vous les ramène ces chers enfants aussi purs, aussi nobles que lorsqu'ils sont partis. Pressez-les sur vos cœurs, ils sont dignes de vos embrassements. Ils sont chrétiens, ils sont les défenseurs du trône le plus grand ici-bas.

" Honneur à Pie IX, honneur au mérite de nos zouaves, honneur à celui qui les a bénis d'une manière toute particulière. Vive Pie IX ! Honneur au Saint-Père qui subsiste d'une manière miraculeuse à l'ombre de quelques nobles épées, tandis que les puissances de la terre peuvent à peine se maintenir avec de nombreuses armées. Oui, Pie IX, avec une dizaine de légions est plus fort, plus ferme que l'empereur de Russie sur son trône glacé, plus fort que l'empereur de France sur son trône d'or, plus fort que l'empereur de Prusse sur son trône de fer. Honneur donc au Grand Pape de Rome, au Pape-roi, à ce chef éminent de l'Eglise. Puisse Dieu le conserver encore longtemps ! Je ne veux pas vous priver plus longtemps du plaisir d'embrasser vos parents chéris. Vous avez été assez longtemps absents, nous allons maintenant chanter ensemble l'hymne d'action de grâce, pour remercier Dieu de vous avoir faits ce que vous êtes, grands, nobles et généreux dans le devoir."

En descendant de la chaire, pendant que le chœur chantait le TE DEUM, M. l'Administrateur donnait l'accolade fraternelle aux zouaves de Pie IX.

Le chant qui suit composé pour la circonstance fut magnifiquement rendu :

Noble zouave,
Parle-nous de ce drapeau blanc
Que l'on entoure
De tant de bravoure,
Au pied du Vatican.
Dis-nous l'heure bénie
Où tes yeux purent voir
Ses splendeurs s'émouvoir
Aux brises d'Italie.

Le 30 avril 1870, M. le Grand Vicaire assistait notre vénérable ancien évêque, Mgr Cooke, qui s'éteignait dans une mort douce et précieuse comme celle du juste, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ce fut lui aussi qui fit la levée du corps et qui prononça l'oraison funèbre du premier évêque des Trois-Rivières. Il le fit avec un rare bonheur, louant un évêque modèle. "Je puis, disait-il, me porter garant, moi, témoin oculaire de ce que j'avance. En 1842, j'étais son vicaire, et en 1870, son grand vicaire. J'ai vu à ces deux grandes distances cet illustre défunt continuer sa vie de séminariste."

Par lettres datées de Rome, le 14 mai, M. l'Administrateur était spécialement chargé de prendre officiellement possession du siège épiscopal des Trois-Rivières. La cérémonie eut lieu à la cathédrale, le 3 juin, à sept heures de l'après-midi.

M. l'Administrateur se rendit alors au pied du trône pontifical et s'assit sur un fauteuil, entouré de ses officiants. Là, M. Legris, secrétaire de l'évêché, fit la lecture de la bulle du 23 juin 1866, nommant Mgr Laflèche, coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières *cum futura successione* ainsi que de la procuration spéciale en date du 14 mai, chargeant M. le Grand Vicaire Chs-Olivier Caron, en sa qualité d'Administrateur, de prendre possession du siège épiscopal des Trois-Rivières. Après cette

lecture, M. l'Administrateur monta sur le trône, en prit possession, se rendit à l'autel où il apposa les mains et ensuite à la chaire de vérité. Il adressa quelques mots bien sentis aux fidèles. Nous en avons pris le résumé suivant :

" *Mes chers frères*,

" L'Eglise des Trois-Rivières cesse dès maintenant d'être veuve de son premier pasteur. A ce moment même, que je vous adresse la parole, l'ordre du chef de l'Eglise reçoit son accomplissement. *Creamus et constituimus nunc pro tunc in episcopum ecclesiæ trifluvianensis elegimus*, *cum omnibus et singulis facultatibus*, *juribus*, *privilegus necessarus et opportunis.*

" Ces paroles du Pasteur des Pasteurs, reçoivent aujourd'hui leur exécution, Nous vous choisissons, Nous vous nommons, Nous vous créons, Nous vous établissons coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières, pour devenir, dès lors que le siège viendra à vaquer, l'évêque des Trois-Rivières. Le vicaire de Jésus-Christ, le premier représentant de Dieu ici-bas ajoute : Nous voulons que la charge de cette église vous soit confiée, que tous ceux qui l'habitent vous écoutent, vous obéissent, et par l'autorité divine que Nous possédons, Nous Nous faisons fort de faire exécuter les présentes.

" Etabli par la procuration spéciale qui nous a été envoyée de Rome par notre vénérable évêque, pour prendre, selon toutes les règles, possession du siège épiscopal, de l'autorité épiscopale, avec tous ses droits, privilèges et obligations. Mgr Louis-François Laflèche vient de recevoir par l'intermédiaire de nos mains, du Saint-Siège, l'investiture de ce diocèse. C'est donc maintenant un fait accompli. L'illustrissime et révérendissime Louis-Fran-



MGR LOUIS-FRANÇOIS LAFLÈCHE

2e évêque des Trois-Rivières.

çois Laflèche est maintenant notre Père en Dieu, il est notre évêque et dès ce moment nous lui devons amour, respect, obéissance, concours efficace dans tout ce qu'il entreprendra pour la gloire de Dieu et le salut de nos âmes, dans l'administration de son diocèse.

" Je vous demande un acte de reconnaissance à Dieu pour que son administration soit bien remplie de vues saintes, de travaux efficaces et de succès pour le salut de nos âmes.

" La bénédiction pontificale vous sera donnée par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même. Après la bénédiction du Saint Sacrement, on vous fera la lecture de l'acte constatant la présente prise de possession." — M. l'Administrateur s'étant de nouveau assis sur le fauteuil placé au pied du trône, M. le Curé lui présenta les clefs de la cathédrale dans un plat d'argent.

On entonna ensuite le chant grave et solennel du *Te Deum*. M. le Dr Badeaux semblait avoir retrouvé sa belle et puissante voix du jeune âge. Pendant le chant de ce cantique tous les membres du clergé présent donnèrent successivement le baiser de paix à M. l'Administrateur. Après le salut solennel du Saint-Sacrement, M. le Secrétaire fit à haute voix la lecture de l'acte notarié passé devant M. F. Lottinville, constatant la prise de possession du siège épiscopal du diocèse des Trois-Rivières, pour et au nom de Sa Grandeur Mgr Louis-François Laflèche. Les principaux citoyens de la ville se rendirent après la cérémonie à la sacristie et y signèrent l'acte.

En avons-nous dit assez pour faire connaître le prêtre au cœur vraiment sacerdotal doué d'une circonspection toujours vigilante, d'un calme inaltérable, sachant allier au respect pour son évêque les inspirations du zèle et une sagesse éclairée. Au début de sa carrière, le jeune

Vicaire Général voyait un souffle printanier de vie catholique passer sur notre ville épiscopale ; son cœur battait à l'unisson de celui du premier Pasteur pour créer par de viriles énergies des fondations catholiques qui assureront plus tard la moisson des œuvres. Son nom est mêlé à toutes. Lorsque les Frères des Ecoles Chrétiennes eurent implanté sur ce sol de la Violette le drapeau de leur institut, le Grand Vicaire devint leur guide, leur directeur et il fut leur ami toujours.

Dans ce pieux asile, où tous les déshérités de la vie sont sûrs de rencontrer les secours de la foi, les joies de l'espérance, l'aumône de la charité ; la main paternelle du Grand Vicaire s'étend sur l'hospice naissant comme une seconde Providence. Et sur le déclin de ses jours, à l'occident de sa vie, de quelle affection de père n'a-t-il pas entouré les Vierges du Précieux-Sang ?

Il avait désiré ces pieuses auxiliaires, il les attend *sur la margelle du puits de Jacob.* (1) Et quand elles sont venues, son cœur l'entraîna souvent vers cette solitude sacrée où germent et fleurissent les vertus de l'immolation et du sacrifice. Il admirait ces épouses du Christ vouées dans un libre holocauste à la prière publique. Il s'élève avec elles sur les cîmes du Carmel.

Il est encore dans notre ville un arsenal où se préparent dans l'union du travail, de la science et de la piété la jeunesse lévitique et les futurs docteurs qui tiendront les artères de la civilisation. Ce que le Grand Vicaire fit pour cette milice, nous le dirons dans le chapitre suivant.

---

(1) Joan. IV, 6.

CHAPITRE XLIV

Le Supérieur du Séminaire

PROGRAMME D'ÉTUDES.—BÉNÉDICTION DU SÉMINAIRE.
—VISITES DES ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.
—RECONNAISSANCE ET SOUVENIR.

1871–1880

EN 1859, l'évêque diocésain avait érigé dans notre ville, de concert avec l'Honorable M. Joseph-Edouard Turcotte, un collège. Cette maison d'éducation avait eu ses jours héroïques et elle traversait, en 1871, des heures d'épreuves. C'est à ce moment que les regards de Mgr Laflèche se portèrent sur son Grand Vicaire. Il le jugeait assez fort pour ajouter au fardeau du chapelinat du monastère des Ursulines, la charge de supérieur du collège de Saint-Joseph.

Voici en quels termes l'historien distingué du séminaire des Trois-Rivières annonce cette nomination : Mgr Laflèche informa, au mois d'août 1871, M. Richard, au grand étonnement de ce dernier, mais à son extrême satisfaction, qu'il nommait M. le Grand Vicaire Chs-Ol. Caron, supérieur, et M. Ls-Sév. Rheault, prêtre, directeur. Inutile de faire des commentaires sur l'importance de ces nominations qui parlaient assez d'elles-mêmes. Elles réjouirent grandement tous les amis de l'institution."

Sous ces guides expérimentés et sages, le séminaire

allait élaborer un nouveau programme d'études exigé par les circonstances. Les années lui ont donné gain de cause, et il fait encore aujourd'hui la juste réputation de cette maison enseignante.

Mgr Mermillod a tracé le portrait d'un supérieur de séminaire. Cette vie si ardue et si méritoire méritait un tel peintre.

" Dans ces abris, arsenaux sacrés, où se forgent, non des armes, mais des âmes sacerdotales, il est un homme, gardien inflexible et serviteur obéissant d'une règle.... Un homme qui voit ses forces décroître lentement dans un ministère sans éclat, étudiant tour à tour la science sacrée et le besoin des consciences, façonnant de ses leçons et de ses exemples cette jeunesse lévitique qui lui est confiée : prophète par la lumière, mère par la sollicitude." Voilà l'existence d'un supérieur de séminaire. Ce fut pendant de longues années celle de Mgr Caron ; on l'a vu dépenser avec joie dans ce travail de patience et de dévouement, les trésors de science, de bonté que Dieu lui avait départis.

A la Saint-Charles, on acclamait à la fois le vénéré supérieur et le dévoué bienfaiteur, M. Chs-Flavien Baillargeon, curé de la ville. Ce fut M. le Grand Vicaire qui, de concert avec M. Richard, prépara les plans pour la nouvelle construction car la corporation du collège avait résolu de bâtir.

Le 4 novembre 1874, fête du supérieur, eut lieu la bénédiction du séminaire. Ce fut un jour d'allégresse pour toute la ville. Depuis lomptemps les oppositions avaient cessé, et M. le Supérieur vit souvent accourir sous le toit hospitalier du nouvel édifice des visiteurs aussi honorables que distingués. C'étaient tour à tour Nos Seigneurs Bourget, Faraud, Taché, Fabre, Moreau, Racine, Duhamel, Langevin, Goësbriand, Grandin, Power

et le délégué apostolique, Mgr Conroy. Une visite toute particulière, celle du séminaire de Québec, ayant à sa tête Mgr Taschereau, avait fait du 27 mai 1879 une date mémorable pour les archives du séminaire. Lors de ces visites, M. le Grand Vicaire était toujours là pour accueillir avec une rare courtoisie ces hôtes distingués. Adresse de bienvenue, souhaits et remerciements, il disait tout cela avec aisance, dans un langage soigné en restant toujours très digne.

S'il s'est dépensé dans cette œuvre du séminaire diocésain, il faut dire à l'honneur des phalanges de prêtres et d'élèves sorties de cette institution, qu'elles lui en ont gardé une vive reconnaissance. Soit que ces braves glorifient Dieu en soutenant l'Eglise et la patrie ou qu'ils marchent à travers les agitations politiques debout dans l'honneur et la vertu : tous ont conservé du vénéré supérieur, un bon souvenir. Ils le lui ont prouvé au jour de ses noces d'or et à celui de ses obsèques. Sur sa tombe, à la clarté des cierges funèbres, en présence de ses œuvres, ses anciens élèves revoyaient ses exemples de sainteté et de zèle apostolique, ils écoutaient dans le silence de leur âme des leçons de courage, de devoir, et tous souhaitaient tomber comme lui dans les glorieux sillons du champ du père de famille, les armes à la main.



CHAPITRE XLV

Le Chapelain

Un choix providentiel. — Prospérité de l'Institut. — Le Directeur. — La Saint-Charles. — Jubilé d'argent. — Noces d'or sacerdotales. La prélature romaine.

1857-1893

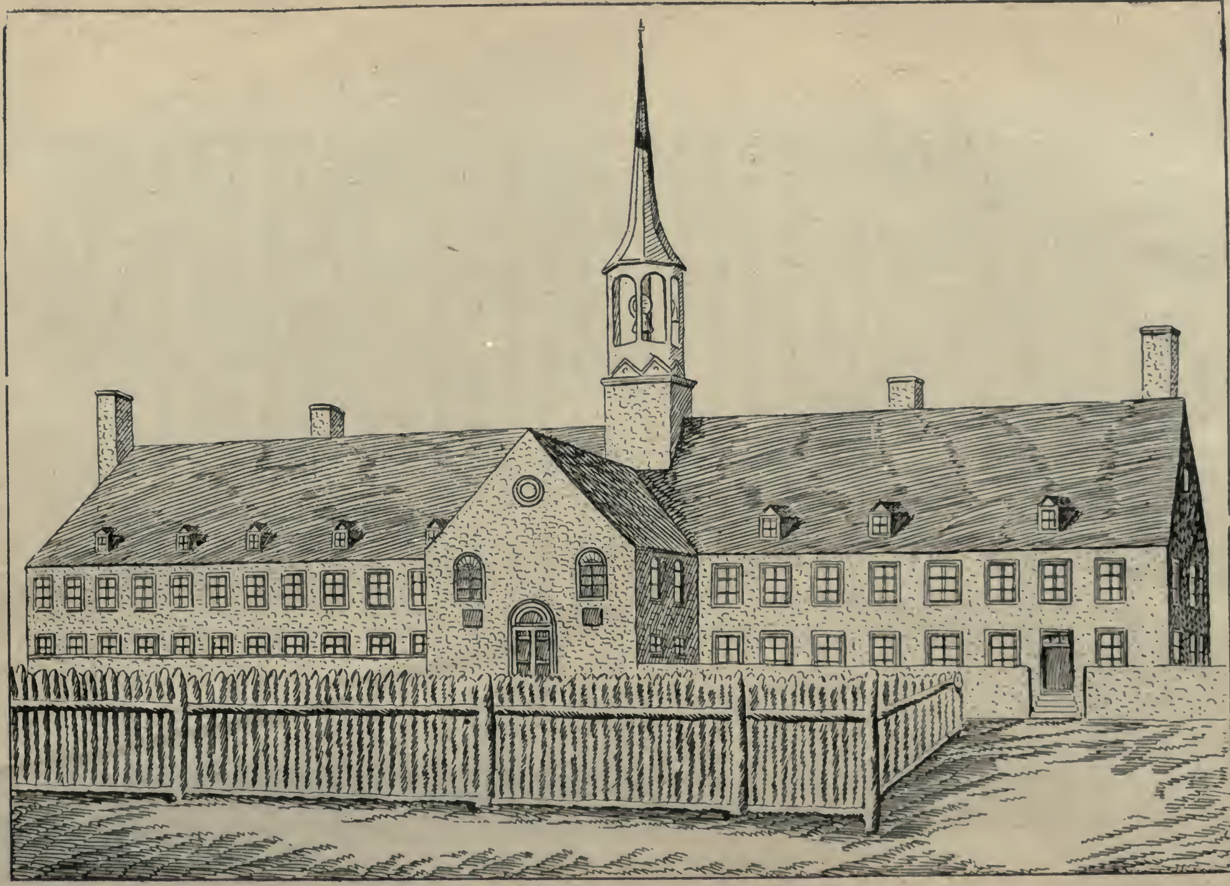


'EST un bonheur pour nous de faire revivre dans ces pages un père dont la douce paternité reste un des bons souvenirs de notre vie. La sienne a été toute consacrée à l'Eglise, au diocèse des Trois-Rivières et à notre cher couvent : triple amour qui lui aura valu aux sphères éternelles une triple auréole. Nous avons vu à l'œuvre le prêtre et le Grand Vicaire, il nous reste à présenter Mgr Caron dans une position plus modeste, mais non moins méritoire. A quarante et un ans, après quinze ans de vie sacerdotale, alors qu'il était à l'apogée de son talent, il venait s'ensevelir dans une solitude.

Le choix de M. Olivier Caron était providentiel ; après la restauration du monastère en 1806, le couvent avait connu toutes les épreuves : celles de la pauvreté, des dettes, de la pénurie des vocations, des tracasseries au sujet de l'enseignement. M. de Calonne était venu implanter une forte vie religieuse, M. Fortin avait relevé

les affaires temporelles, restait à donner aux études une impulsion plus forte et à seconder le noble dévouement de Mgr Cooke. Sous la bénédiction de Dieu, ce but va être atteint. Le savant professeur fera bénéficier notre institut des services rendus à Nicolet. Le prestige d'une science incontestée, son récent vogage en Europe, ses habitudes de collège, tout contribue à accréditer le nouvel aumônier.

Avec une sollicitude paternelle, il s'appliqua à connaître sa communauté. La bonne Mère Sainte-Marie qui gouvernait alors le monastère, groupait sous sa douce autorité tous les cœurs de ses filles, elle dirigea leur confiance vers leur si digne Père Chapelain ; et lui de son côté, ne manquait pas de recourir à l'ancienne Mère chaque fois qu'il se trouvait en face d'un imprévu. Pour le pensionnat, confié à la tutelle de la mère Saint-Pierre, il ne fut pas lent à reconnaître que malgré ses talents, sa piété, cette religieuse ne pouvait conduire sa jeune famille dans cette voie plutôt amoureuse que craintive si nécessaire à l'enfance. Dissimulant pour le moment, il acquiesça dans une certaine mesure à ce qu'elle lui demandait pour l'instruction chrétienne des élèves. Parmi les religieuses, il soupçonna dans mère Saint-Borgia toutes les qualités que demande la régie d'un pensionnat. Dès lors, il résolut de la former à son insu à cette haute tâche. Leçons sur les sciences, forte direction au confessionnal, avis judicieux dans les circonstances, bref, à un très court délai, il avait sous la main la religieuse énergique, ferme et bien douée qui pendant trente ans encore va lui prêter main forte. Dès lors M. Olivier Caron se sentit une légitime affection pour son couvent, une grande dévotion à sainte Angèle et une admiration profonde pour tout l'Ordre des Ursulines. Lors de l'érection de l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle,



LE MONASTÈRE DES URSULINES EN 1835

il s'efforça de douner une vive impulsion à l'œuvre. Son bonheur était grand de pouvoir faire connaître, aimer et révérer notre sainte mère, et quand il fut question de la béatification de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, il s'intéressa vivement à cette cause, fit signer une requête et demanda des prières pour en hâter le succès. La communauté prenait tous les jours de nouveaux accroissements, le pensionnat recevait chaque année une augmentation d'élèves, l'externat offrait aux parents d'une fortune plus modeste, les meilleures garanties pour l'instruction de leurs enfants, et ces dernières affluaient aux écoles. En même temps, les vocations se multipliaient et, de quarante-six religieuses professes que comptait le monastère en 1857, le nombre s'élevait en 1893, à quatre-vingt-dix-sept. Tous les jours on sentait l'insuffisance du local.

L'Aumônier étudia la question, il y consacra des jours, des nuits, des mois entiers et il dessina un plan d'une construction ample et sévère s'adaptant aux bâtiments primitifs et répondant à toutes les exigences du service de la communauté, car nul mieux que lui ne cherchait avant tout l'avantage de ses religieuses. Malheureusement, le manque de ressources n'en permit pas l'exécution. Nous en reconnaissons aujourd'hui plus que jamais toute la sagesse ; ne pouvant poursuivre l'exécution d'un plan combiné, il se contenta de réparations partielles. Ce furent d'abord des ventilateurs qu'il fit placer dans le monastère. Ce travail fut suivi de l'érection du pavillon Marie. Voir notre douce Mère abaisser son regard maternel sur notre monastère, ses mains bénies inclinées vers nous, comme pour nous combler de ses dons, fut une joie pour toutes les religieuses. C'est de cette époque que datent les pèlerinages si fréquents de notre bonne ancienne mère Sainte-Ursule, vers les

différentes fenêtres, elle allait prier Notre-Dame-du-Toit. La statue de notre Immaculée Mère en appelait une autre. Elle arriva à son heure. Ouvrant les annales, nous y trouvons à l'été de 1860, la page suivante :

" Une statue de saint Joseph a été érigée au côté sud-ouest du monastère. Les citoyens des Trois-Rivières la regardaient avec raison comme une bénédiction puissante pour leur ville, comme une garde vigilante.

" M. le Grand Vicaire, dans la générosité de son zèle, avait prévu le salutaire effet que produirait cette statue, et il travailla lui-même à son érection. Aussi son désir du bien dût être satisfait, car à sa première vue l'émotion des passants était parfois visible. En effet, les riches, les amateurs des grandeurs et du faste se confondaient à la vue de celui qui s'est élevé si haut que pour avoir méprisé les honneurs ici-bas. Les ouvriers se réjouissent à la pensée du choix que la sagesse éternelle voulut faire de leur état pour celui qui, de toute éternité, avait été destiné à la garde de Jésus. Ceux qui savent concilier la grandeur avec l'esprit de pauvreté voient aussi en lui leur modèle, et les religieux ne doivent pas oublier que saint Joseph est l'exemplaire des vertus qu'ils doivent pratiquer dans leur saint état."

Le cadran solaire occupa ensuite les loisirs de M. l'Aumônier. A l'époque de la reconstruction du monastère, ce cadran était tracé sur le plan de 1806, mais des difficultés survenant, et plus tard, la mort de M. le Grand Vicaire Noiseux avaient laissé ce travail inachevé. M. Caron y mit tant de zèle, de bonne volonté et d'ardeur que cette œuvre fut bientôt terminée. La devise " *sicut dies umbra*," comme l'ombre les jours s'enfuient, couronne le tout. Qui dira les bonnes impressions que la lecture de cette inscription a produites dans les âmes. En effet, comme ils passent les instants rapides qui nous

sont donnés pour acquérir des mérites, comme elles s'envolent ces heures fugitives consacrées aux affaires, aux plaisirs, et qui, hélas ! tombent précipitamment comme dans un gouffre, une vague poussant l'autre. Et en voyant ces hautes murailles, cet asile de la solitude, que de jeunes filles, après avoir médité sur la rapidité du temps, sur la brièveté de notre course ici-bas, se sont dit : la vie est courte, le monde trompeur, douces et paisibles sont les joies de la solitude, je lui confie les heures de la mienne, j'assure mon éternité.

Continuant son œuvre, le R. Père Chapelain surveilla la construction de la salle Saint-Joseph où nos bonnes sœurs converses vaquent à leurs différents travaux. Elles lui en conservent un reconnaissant souvenir. Bien qu'il s'occupât du temporel, l'action de M. le Grand Vicaire sur les âmes fut plus immédiate. Il parlait encore avec admiration sur la fin de sa vie, des beaux exemples de vertu forte et énergique qu'il avait remarqués dans nos anciennes mères. Il les laissa faire voile vers les rives de la perfection, se contentant de prier Dieu d'envoyer une brise favorable. Pour les autres, avec une patience énergique, une charité toute pétrie de bienveillance et de bonté, il s'appliqua à gagner leur confiance. Il l'obtint facilement.

Les novices avaient des droits particuliers sur son temps. Il les initiait avec une bienveillance paternelle aux devoirs de la vie religieuse, montrant toujours le bonheur dans l'abnégation et l'amour du sacrifice. Sa direction était énergique ; mais il n'aimait pas à pousser les âmes vers des sphères trop élevées. " Je redoute, disait-il, cette perfection hâtive. Ne soyons pas plus sage que le bon Dieu. Laissons à la semence le temps de germer ; plus tard, nous verrons lever la plante, poindre la fleur... et toujours, avec du temps, nous cueillerons des fruits."

Ou bien, il ajoutait : " La perfection n'est point une robe que nous pouvons revêtir quand bon nous semble. Hélas ! non. Au jour de votre vêture, elle n'est que faufilée, chaque jour de votre vie, vous en coudrez quelques points ; et quand elle sera terminée, bien ajustée, Jésns dans son beau paradis vous en revêtira, ou plutôt il l'échangera pour un vêtement de gloire. Chaque fois que vous négligez votre perfection vous contristez le Sacré-Cœur de Jésus qui vous aime." Quand l'âme docile suivait ses avis, alors le zélé directeur lui faisait gravir un degré, sa direction devenait plus forte. Les pensées suivantes extraites de directions particulières ou de ses conférences nous révèlent un coin de l'âme de notre Père. " Jésus qui vous a choisie pour son épouse avait sur vous des desseins de miséricorde ; maintenant, à vous de vous unir à ce divin Cœur et de vous appliquer à bien comprendre ces mots : *Amour dans les sacrifices.*

" Allez au Cœur de Jésus, c'est de lui qu'il faut apprendre le véritable esprit d'abnégation, ce généreux dévouement et eette immolation du cœur dont vous aurez sans cesse besoin dans la vie religieuse. Aimez et soyez dévouée. Dieu est un bon Père, soyons assurés que celui qui donne la tendresse aux mères n'en manquera pas pour lui-même." L'abandon à Dieu, sa soumission à son adorable volonté étaient des vertus que Mgr Caron eût voulu voir au cœur de toutes les religieuses. Voir Dieu dans les évènements. " Vous ferez plus de progrès en une semaine, en suivant cette voie, que par tout autre dans l'espace d'une année. De la générosité, mes sœurs, de la générosité ! Si vous n'êtes pas généreuses, vous serez toujours des religieuses malades dans l'ordre moral. Il faut se contraindre, l'esprit religieux s'acquiert à ce prix. Il faut que vous deveniez des saintes, sans cela, le bon Dieu ne sera pas content de vous." Et quand l'âme avait erré,

loin de reprendre avec rigueur, de son ton paternel, nous l'entendions dire : " Que nous revient-il de tant nous aimer ? Voyez-vous, mon enfant, ce que l'amour-propre vous a fait perdre ? L'amour de Dieu et l'amour de soi sont comme les deux plateaux d'une balance, quand l'une monte, l'autre descend." Dans l'épreuve il encourageait. " Une religieuse qui n'est pas éprouvée, répétait-il, est une religieuse en danger." Si une novice lui confiait, dans un moment d'angoisse, les craintes qu'elle avait sur l'incertitude de sa vocation : " Ecoutez, mon enfant, l'orage est à l'horizon, fermez bien toutes les écoutilles du navire de votre âme ; ne faites rien, ne prenez aucune décision, laissez-vous balloter par les flots en courroux, le divin pilote veille à l'arrière du vaisseau et Marie, l'étoile de la mer, ne songe qu'à protéger son enfant. Quand le calme sera venu, ensemble nous examinerons, nous pèserons toutes les raisons que vous m'alléguez aujourd'hui, et qui hélas ! je le sais, pressent votre pauvre petite âme comme dans un étau." Si, au contraire, il se trouvait en présence d'une non-vocation, il lui facilitait la sortie du noviciat, en tempérant l'amertume du départ. Les anciennes Mères, les malades étaient encore l'objet de sa sollicitude. Tous les matins, il faisait prendre des informations sur leur état de santé ; il les visitait, les encourageait d'une façon toute paternelle.

Un jour, la vieille sœur Sainte-Françoise, religieuse converse est dangereusement malade, le Père est à l'évêché et Monseigneur demande à son Grand Vicaire de se rendre à Toronto. Ce dernier trace ces mots à la hâte : " Ma chère Mère Supérieure, veuillez dire à notre bonne sœur Sainte-Françoise, qu'il n'y a que l'obéissance qui puisse m'éloigner de la communauté dans l'état de santé où elle se trouve ; mais je vais prier pour cette chère malade, et à mon retour, elle sera rétablie." Ses exhor-

tations aux mourantes, ses pieux encouragements adoucissaient tellement l'amertune de cette dernière heure que la plupart de nos mères et sœurs sont parties pour le ciel, avec le sourire sur les lèvres et la joie au cœur. Une seule fois après la mort d'une religieuse, il adressa des paroles à la communauté réunie. La sainte petite sœur Saint-Alphonse venait de prendre son essor vers le ciel : " Mes sœurs, vous avez été témoins tout le temps de la maladie de cette religieuse, de sa parfaite tranquillité. Le secret en est dans son obéissance. Si elle n'eût pas été docile, vous l'eussiez vue dans un tremblement perpétuel, car elle avait de vives inquiétudes ; mais elle a toujours obéi comme une enfant ; aussi, vous avez vu dans quelle paix, dans quelle tranquillité elle est morte. Daus une de ses dernières conversatious, elle me déclara qu'elle craignait de se faire illusion en voyant la paix dont elle jouissait, elle qui avait tant d'inquiétudes. La réponse fut bientôt faite, je lui dis : " Mon enfant, soyez sans crainte, vous avez obéi, c'est ainsi qu'à la mort Dieu récompense l'obéissance." — J'aime à vous dire cela en présence de ses restes mortels. Cette leçon peut être utile à plus d'une d'entre vous."

Pour son troupeau chéri, pour les élèves, Mgr Caron fut un père. Dès son arrivée, en 1857, le chant de bienvenue du pensionnat est intitulé : " Espoir Réalisé." Les muses accordent leur lyre et modulent :

Daigne accepter, Seigneur, notre reconnaissance :
Pour de jeunes enfants, ils sont grands tes bienfaits.
Père de l'univers, oui, c'est ta Providence
Qui remplit tous nos vœux. Et tes dons sont parfaits...
Nous le reconnaissons, ô Sagesse éternelle,
Et vers Toi, de nouveau s'élève notre voix
Accorde-nous encore une grâce nouvelle :
Nous prions pour un Père, en bénissant ton choix.
Donne-lui la santé, prends soin de sa personne ;
Fais descendre du ciel le miel restaurateur
Rémunère pour nous tous les soins qu'il nous donne,
Et comble les désirs du zélé Directeur.

Chaque date du livre de sa vie est consultée et inscrite au calendrier des fêtes du cœur. Le 24 octobre, anniversaire de sa naissance, le Père Chapelain reçoit un bouquet contenant autant de pensées qu'il a d'âmes sous sa garde ; l'anniversaire de son sacerdoce est acclamé par des chants ; mais la fête par excellence, fête à nulle autre pareille, qui a fait pendant trente-cinq ans vibrer les échos du cloître, c'est la Saint-Charles. Ecoutons un des accents les plus lointains :

Quand l'aube matinale,
Pareille au pur rayon,
Qui brille sur l'opale,
A doré l'horizon.
La jeunesse écolière,
A l'éclat de ses feux
Entonne toute fière,
Ses chants les plus joyeux.

Et c'était une avalanche de dialogues, de bouquets odorants, de fleurs spirituelles qui s'amoncelaient aux pieds du Père. Et lui souriait avec bonté à ces assauts de la tendresse filiale. Un congé, du sucre, des gâteaux ou de la *tire* couronnaient ce jour inoubliable. Plus tard, d'intime qu'elle était, cette fête devint plus solennelle et réunit au monastère le clergé diocésain. On entendit alors célébrer la Saint-Charles par les concerts les plus doux. Ouvrant au hasard le répertoire de fêtes, nous lisons au 4 novembre 1867 :

Déjà le froid novembre a flétri les campagnes,
Le cruel aquilon a rasé les montagnes,
Il souffle à travers les rameaux,
Ride les limpides ruisseaux,
Et dévaste nos frais bocages ;

Les chantres de l'été n'y font plus leurs ramages.
Les feuilles tournoyant s'élèvent dans les airs,
Nos plus riants bosquets sont maintenant déserts.
Les arbres de la cour, d'ombrages dégarnis,
Jettent sur le pavé leurs dépouilles jaunies.
Ils étendent au loin, sous un ciel attristé,
De leurs rameaux ternis la triste nudité.
Près du chêne un tapis, qui sous nos yeux frissonne,
Cache les fruits tombés sous les coups de l'automne,
Il s'agite et se lève en proie aux aquilons,
Frappe le monastère et tombe en tourbillons....
D'un œil indifférent, l'on a vu disparaître,
Er les roses de Flore et les feuilles du hêtre ;
    Nos jeunes cœurs nourris d'espoir,
    Contents, se redisent encore :
    C'est pour nous l'étoile du soir
    Qui se cache quand vient l'aurore.
Comme un songe riant qui se peint à nos yeux,
De la belle saison la parure éclatante,
Maintes fois reparaît sans nous laisser heureux.
Que nous importe à nous cette beauté changeante ?
Novembre en nos climats a compté trois matins,
    Et les portes orientales
    Blanchissant nos murs ursulins
    Nous ont annoncé la Saint-Charles.
Tout ombre se dissipe à sa douce lueur,
Les vœux et les désirs, l'aurore les couronne,
L'heure de son retour est l'heure du bonheur.
    Et sur tous les fronts, il rayonne......
    Jouis, jouis, heurenx troupeau,
    Elle est juste ton allégresse
    Et proclame en ce jour si beau
    De ton Père la tendresse,
    Sa bonté, ses bienfaits touchants,
    Redis-les dans tes joyeux chants.
Emprunte, s'il se peut, l'angélique harmonie
Les suaves accents de la cité bénie.
Là, montent en concert les souhaits et les vœux
Que dicte cette fête à notre cœur heureux,
    Plein de respect, de gratitude,
    Comme de profonds sentiments,
    Joyeuses dans la solitude,
    Sous vos yeux, vivent vos enfants.

Comme autrefois Jésus sur l'onde
Apaisant les vents et les flots,
Dans notre retraite profonde
Vos tendres soins calment nos maux !
Bien-aimé Père, ici tout parle
De vos bontés, de vos bienfaits :
Et les échos de la Saint Charles
A vous bénir aident nos voix.

Aux benjamines d'accourir à leur tour pour chanter en chœur :

La fête bien chère
Sourit à nos vœux ;
Sa douce lumière
Brille enfin sur ces lieux,
Chacune l'espère
D'un cœur enchanté,
Un congé, bon Père,
Donne la santé.

Pour un moment, non, point d'étude ;
Je veux sauter, courir, jouer,
Loin, le souci, l'inquiétude,
Demain encore un beau congé.

La voix du bon Père Chapelain, empruntant le joli langage de ses fillettes, leur répondait :

Tout près de chez ma tante,
Il est un bois joli,
Le rossignol y chante,
Turlutte là son cri.
Gué lon là, gentil oiseau,
Que son babil est beau.

Il dit dans son ramage,
Jeunes enfants, jouez
Sous ce riant ombrage
Chantez, jouez, dansez.
Gué lon là, gentil oiseau,
Que son babil est beau.

Ces jours de fête alors si frais, si joyeux, ont revêtu un cachet de tristesse, depuis que le héros et la plupart des héroïnes sont descendus dans la tombe. Cette pensée nous est venue en cueillant une dernière fleur de la St-Charles : elle était présentée au regretté Mgr Caron par une de ses enfants bien aimées, Mary Gouin, dans ses dix ans ; devenue supérieure du couvent du Précieux-Sang, aux Trois-Rivières, elle aimait à se dire la petite fille du Père Caron. En 1864, jeune pensionnaire, elle parlait ainsi :

L'autre jour, joyeuse et légère,
Je rentrai dans plusieurs jardins ;
Mais j'en revins triste et peu fière,
Pas même une fleur en mes mains :
Aujourd'hui, beaucoup plus heureuse
J'ai tout trouvé dans un instant.
" Mon enfant, ne sois plus rêveuse,
On me disait en souriant,
Mary, sache lorsque tu parles,
Quand ton cœur sincère nous dit :
C'est pour la fête de saint Charles,
Tout un parterre reverdit."
De la verdure et mille choses,
Un bel œillet au vif éclat.
Oui, tout ceci vaut bien des roses
Par la fraîcheur et l'incarnat.
Oh ! joyeuse de ma conquête
Je vous offre mes tendres fleurs,
En ce beau jour de votre fête
Avec les sentiments de nos cœurs.

Et les voix chantaient :

Puisse une auréole immortelle
Couronner un jour dans les cieux,
Votre tendresse paternelle,
Vos bontés, vos soins généreux.

Les élèves anglaises avaient aussi leur tour : Mademoiselle Ulricka Craig, morte à la fleur de l'âge, avait récité avec une grâce charmante les lignes suivantes, composées par mademoiselle Lucy Ward, aujourd'hui madame Davis :

Reverend Father,

You cannot imagine with what pleasure we find ourselves once more in your presence. How many hours we have passed in talking of what we should do and say when this day arrived, but the longest day has an end, and our expectations are at last realized. We have brought our offering in the shape of a bouquet, will you please accept it, as a true emblem of our affection. These beautiful flowers will soon wither and fade away ; not so our love, for our childish minds cannot even picture any future period, when we will forget these convent walls, nor its beloved inmates. Our kind teachers have taught us to look forward to this feast with pleasure, and I am sure that when many a wearied head, wearied with excitement of the day, will have laid down to rest, they will wish it were back again to the morning of this happiest of days.

Toutes splendides qu'étaient ces fêtes, elles furent éclipsées par un jour unique, par une démonstration solennelle, en un mot par un jubilé d'argent. Il y avait VINGT-CINQ ANS que Mgr Caron était chapelain. Le 4 octobre 1882, deux gentilles fillettes, dans un charmant dialogue, dévoilaient " le grand secret." Elles voulaient amasser forces graines pour le solennel anniversaire. Il a lui en juin 1883.

Mademoiselle Léda Genest s'exprime ainsi : " Depuis de longs mois, depuis surtout le 4 novembre dernier, un doux écho répète dans nos cœurs les accents de la jubilation. Une gerbe d'or, faisceau d'hommages cueilli dans les âmes par la reconnaissance et l'amour, avait été offerte à l'Eternel, dès l'aurore de cette vingt-cinquième année, époque mille fois chère à cette institution ; mais les circonstances ont dû nous forcer à ne confier jusqu'ici les désirs de nos âmes et les fleurs de nos souvenirs qu'à Celui qui lit au fond des cœurs.... Avec nos vœux se confondent en ce moment les voix si nombreuses qui, depuis un quart de siècle, vous ont comme nous donné le doux nom de Père, après avoir éprouvé les bienfaits de votre bonté.

" Ce sont nos Mères Ursulines, fleurs virginales confiées à votre garde paternelle, essaim nombreux et brillant que vous avez guidé vers les celliers du divin Epoux, et dont plusieurs se sont envolées vers les cieux pour y grossir la phalange de sainte Ursule, y graver votre nom sur leurs palmes immortelles, et le mêler aux hymnes de leur triomphe. Leurs sœurs de la terre, heureuses d'être à leur tour vos enfants, suivant les sublimes exemples de leurs devancières, marchent sous votre égide à l'ombre du drapeau de leur sublime fondatrice sainte Angèle. Ah ! s'il est des cœurs qui bénissent ce jour fortuné, et chantent avec bonheur cette glorieuse vingt-cinquième, ils se comptent surtout dans la famille du cloître. Pour les interpréter, que n'ai-je la voix d'un ange ! Oui, que ne suis-je aujourd'hui ange ou poète ?....

" Bon père, près de la moitié de votre précieuse existence, un quart de siècle, a été consacré à cette institution : c'est une terre choisie que vous avez fécondée de vos sueurs et de vos travaux ; c'est une vigne modeste qui vous doit, en grande partie, son accroissement, qui

de mille rameaux en fleurs voudrait tresser une couronne pour être en ce jour déposée à vos pieds. Votre zèle infatigable, une charité sans bornes, un intérêt, une sollicitude toute paternelle y brilleraient comme autant de fleurons surajoutés aux mérites de votre vie privée ; et l'infortune secourue, l'enfance bénie, le malade guéri ou soulagé, le chancelant fortifié, l'âme surtout, l'âme pèlerine ici-bas, tous attesteraient que partout vous avez semé des bienfaits, et acquis maints titres à la plus vive gratitude.

" Et nous, tendres enfants, vivants anneaux ajoutés à la longue chaîne d'élèves qui se sont succédé en ces murs, pourrons-nous dire assez vos bienfaits ? Oh ! notre Père sait lire dans les cœurs, que nos cœurs, que nos voix redisent en ce moment : " Amour ! Reconnaissance ! Jubilation ! Qu'il soit béni, qu'il vive notre bon Père, notre bienfaiteur, l'ami, le protecteur, le mentor sage et prudent de ce monastère de Sainte-Ursule des Trois-Rivières."

Les benjamines, leurs petits bras chargés de couronnes, s'avancent et offrent leur cadeau symbolique : la première est à l'écolier pieux, la seconde au jeune lévite ; celle-ci est présentée par l'ange du sacerdoce ; celle-là par sa famille. La dernière, brillante de gloire et d'immortalité, n'est qu'entrevue.

Bon Père, elle t'est due.
Un jour, elle ornera ton front ;
Mais longtemps suspendue
Nos anges te la garderont.

Après cette apothéose, Mlle Emma Lafontaine déclama " Fleurs de vie," beau poème où l'auteur évoque les souvenirs du passé. On s'arrête au jour où sainte Angèle, du haut de la patrie, voyait

Dans l'horizon lointain, avec amour celui
Qui de l'Ursulinette allait être l'appui,
Le pasteur dévoué, plus encore, un bon Père
Qui guidera vers Dieu sa famille si chère....

Comme elle jouissait dans son amour de Mère. Sainte Ursule lui prête son appui, et forte de sa vaillante milice, elle combat contre saint Raphaël, contre Nicolet. La victoire est célébrée par un chœur de vierges et de martyres chantant dans la sainte Sion : *Quid retribuam Domino.* Les lueurs rougeâtres du feu de Bengale se reflétant sur la scène, achève l'illusion, en transportant les âmes au pays de l'éternel.

Revenues sur la terre, nous prêtons l'oreille à un dialogue aux pensées fines, aux allusions délicates où Corinne, Charlotte, Alexandra, Marie et Joséphine expliquent le gracieux symbole d'anneaux argentés reliant le Cœur de Jésus à celui de notre vénéré Père : " Il nous porte toutes dans son cœur, et il nous conduit au Sacré-Cœur." Puis, une finissante se fait l'interprète des âmes religieuses que notre bon Père a dirigées vers le cloître. Une lutte s'engage ensuite entre les fleurs du parterre, chacune voulant être choisie : elles finissent par s'entendre et viennent se grouper sous les yeux d'un tendre père.

Le cadeau, qui consistait en vingt-cinq louis, prit ce soir-là même la route de Rome. Le Grand Vicaire en faisait hommage à son évêque voyageant en pays étranger. Monseigneur fut touché de cette offrande spontanée, il nous le dit un jour en nous révélant le secret de Mgr Caron.

Il eut encore d'autres fêtes. On lui présenta l'arbre généalogique de sa famille greffé sur le tronc vigoureux d'un olivier. Au jubilé épiscopal de Sa Grandeur Mgr

Laflèche, le clergé diocésain avait eu la belle et bonne pensée de fêter les noces d'or sacerdotales de Mgr Caron. Ce bon Père s'y était longtemps opposé. " Hélas ! disait-il, vous voulez donc sonner mes glas." Certes, non ; mais nous désirions entourer d'honneur et de gloire sa tête blanchie au service des autels. Ces fêtes — on a eu la bonté de nous le dire — ont eu un plein succès. (1) C'était dans sa vie, le ciel s'illuminant des dernières clartés du jour. Rome lui décerna le titre de Protonotaire Apostolique, toute la province applaudit à cet honneur ; ses confrères et ses amis lui offrirent une bourse de $1,000. Ces fêtes avaient lieu en mai 1892 ; de l'année suivante, il ne verra pas le terme.

(1) Les Fêtes Jubilaires, publiées par les Ursulines des Trois-Rivières, donnent un compte rendu très complet de ce double Jubilé.



CHAPITRE XLVI

Sa Correspondance

EN RETRAITE. — DE QUÉBEC : NOUVELLE DU CONCILE. — DE SAINT-LÉON. — AUX MISSIONNAIRES. — POURQUOI LA VIERGE ÉTAIT SI BELLE ? — UN CIBOIRE POUR L'ILE À LA CROSSE. — AU-DELÀ DE LA TOMBE. — LES VIERGES DU PRÉCIEUX-SANG. AUX ANCIENNES ÉLÈVES. — UNE JEUNE MIRACULÉE DE LOURDES.

ENFIN nous fermerons ces pages par un recueil qu'on nous saura gré d'avoir inséré dans ce volume. Mgr Caron excellait à éclairer, à consoler une âme. La liste de ces correspondants peut être comparée à une échelle sociale.

Sur son bureau, on voyait côte à côte le nom de la grande dame et de la servante, celui d'une supérieure de communauté religieuse et d'une humble novice, d'un ministre d'état et d'une petite enfant. Lorsqu'il s'absentait, sa famille du cloître avait fréquemment de ses nouvelles. En solitude à Nicolet, il écrit : " La retraite qui s'est ouverte jeudi soir se fait parfaitement bien, le concours des membres du clergé est nombreux et l'attention, la bonne volonté, la ferveur, dont ce bataillon sacerdotal donne l'exemple, m'édifient et m'aident beaucoup. Priez toutes et que vos supplications nous obtiennent encore de plus amples faveurs : priez, priez, vous ne perdrez rien à l'échange... car de bonnes âmes et plus d'une ne

vous oublieront pas. Ma santé est excellente aussi. Saluez pour moi vos bonnes sœurs, dites-leur que je ne les oublie pas devant Dieu et que j'attends encore de leur part une nouvelle assistance dans leurs prières. Monseigneur est bien." (26 juillet 1862.)

" Je profite de l'obligeance de M. Panneton pour vous dire de nouveau que la retraite va on ne peut mieux. Tous s'édifient mutuellement, tous rivalisent de zèle et de ferveur. L'observance ou plutôt la pratique du silence est tout à fait remarquable, aussi tous les exercices se font-ils avec cette ponctualité, cette pieuse attention que l'on croirait peut-être ne se trouver que dans la religion et le cloître. Dieu soit loué. Continuez toutes à prier et demandez que votre retraite soit pour la communauté aussi parfaite et aussi salutaire que celle où Dieu me fait la grâce d'assister. J'espère que nos anciennes mères et nos pauvres malades sont mieux que lorsque je les ai quittées, et que toute la communauté se soutient dans tout ce qui fait son bonheur et sa sanctification. Je continue à demander l'aumône de vos prières, tout en m'efforçant de vous recommander au bon Jésus et à sainte Mère." (28 juillet 1862.)

' La retraite va bien, nous sommes environ cent retraitants... Ça va *au moins aussi correctement que des religieuses*. J'en suis édifié tout naturellement. Continuez de prier pour nous, d'un autre côté, la communauté ne sera pas oubliée. Priez pour l'Eglise du Canada. Je vous bénis toutes." (31 juillet 1862.)

Et plus tard, quand il fit sa retraite au Séminaire des Trois-Rivières, il écrivit encore : " Redoublez vos prières pour moi ; demain est le 44e anniversaire de mon sacerdoce. Bons souvenirs et saluts *to every one of the family*. Faites un signe au Père Fleck pour les confessions demain. Tout à vous dans le Seigneur." (26 août 1886.)

Appelé au Concile de Québec en 1863, il en donne des nouvelles à la communauté : " Ma Révérende Mère, j'ai remis hier seulement à M. Lemoine vos lettres pour la Supérieure des Ursulines de Québec : Il m'avait été impossible de le faire plus tôt. Nous nous sommes rendus heureusement. Quoiqu'un peu fatigué, Monseigneur a pu dire la messe. Je suis parfaitement bien. Je tâche de bien vivre et de vivre bien, *In Domino*, bien entendu.

" J'ai lieu de croire que vous avez beaucoup prié pour moi. Je tâche de vous imiter ; je n'ai pas besoin d'effort pour me rappeler que je vous dois mes prières. Nous sommes dans une sorte de retraite, j'espère que la besogne sera modérée ; je crois même que le Concile pourra finir avant dimanche. Mes saluts respectueux à toute la communauté." (15 mai 1863.)

" Depuis notre arrivée ici, samedi dernier, à 8.30 hrs a. m., nous avons tous été parfaitement bien. Le personnel du Concile se compose de sept évêques de la province, et il y a au delà de vingt prêtres, dont dix-huit théologiens et les autres comme officiers du Concile. Mgr Conroy et Mgr Taché, bien qu'étrangers au personnel du Concile, sont à l'archevêché.

" Nous faisons tout notre possible pour finir dimanche prochain afin de monter lundi soir par les chars. On est descendu samedi matin en trois heures et quart seulement.

" J'ai vu nos Mères Ursulines de Québec, elles sont bien et joyeuses. La grande fête de la translation des restes de feu Mgr Laval a eu lieu aujourd'hui. La fête a été en tous points magnifique ; concours immense, des centaines de prêtres de toute la province, neuf évêques, y compris le délégué apostolique et l'archevêque Taché, de la Rivière Rouge ; procession des plus belles et pour

le nombre de personnes, et pour l'ordre, les ornements et les décoratlons. La fête est certainement superbe....

" J'ai appris par M. le curé de Nicolet qui avait vu M. Rheault, que Mère Sainte-Brigitte était plus mal qu'à mon départ. Je prie pour elle et pour toute la maison." (23 mai 1878.)

" Notre descente à Québec l'autre jour a été des plus heureuses. A deux heures et vingt-cinq minutes nous entrions en gare, et un quart d'heure après nous présentions à l'archevêque, la future Eminence, nos salutations d'usage. Nous sommes tous très bien et tous très occupés ; les travaux du Concile seront énormes et demanderont assurément la semaine pour arriver à bonne fin. J'ai dit la messe pour la communauté le matin de la Sainte-Angèle, après m'être uni de cœur et d'intentions à vos adorations durant l'exposition nocturne du Saint-Sacrement. J'ai soupé hier soir avec le Père Lemoine qui porte assez bien ses *vieux ans*. J'ai présenté mes saluts et les vôtres à la communauté des Ursulines. Ces bonnes dames ne vous pardonnent que difficilement votre abstention d'une visite à Québec l'an dernier. Quoiqu'il en soit, l'entrevue a été très córdiale : elles vous envoient une grosse poignée de salutations tout à fait fraternelles. La Mère Saint-Gabriel avec ses 90 ans est descendue faire sa communion en l'honneur de sainte Angèle avec la communauté, au chœur.

" Je vous bénis toutes et vous salue paternellement." (1er juin 1886.)

Si le Père chapelain visitait sa famille, il donnait encore de ses nouvelles à ses enfants du cloître : " Me voilà à Saint-Léon, je me sens assez bien ; l'air nouveau, le voyage, la bienveillance que je rencontre partout, tout semble calculer pour me remettre. J'espère donc des avantages réels de mon excursion." (27 juillet 1875.)

Sa nièce aimée, la révérende Mère Marie de Jésus, accompagnée de Mère Saint-Jean-Baptiste et de Sœur Sainte-Scholastique, étaient allées dans les Etats du Sud prêter aide et secours à une communauté-sœur, l'oncle lui fait de fréquentes visites épistolaires : " Hier matin, selon mon habitude et avec une affection toute particulière, je portais le souvenir de ma bonne petite nièce et de ses chères compagnes, sans oublier votre nouvelle mission, aux pieds de l'adorable Enfant de Bethléem, mystérieusement et réellement présent au saint autel. Je le priais de vous plonger dans le bain céleste du sang vivificateur que j'offrais au Très-Haut, afin qu'il vous purifie de plus en plus, qu'il vous enrichisse des dons inestimables d'un amour actif et dévoué, qu'il vous fortifie et vous console efficacement dans les peines inséparables des travaux et des sacrifices de votre belle mission. Oh ! que votre œuvre est digne ! qu'elle est méritoire ! Courage et persévérance, la charité finira certainement par triompher.

" Quand vos sacrifices n'auraient pour résultat que d'empêcher une seule âme de tomber dans l'abîme, vous seriez déjà bien récompensées. Une âme de plus au ciel n'est pas une petite conquête, et vous en conduirez des dizaines, des centaines, des milliers même par le *fait certain* qu'une mère chrétienne a une influence dont les effets sont incalculables dans la famille et dans la société. Celles que vous vous efforcez de former à la vertu, qui peut-être ne paraissent pas profiter de leur éducation, comme vos âmes le désirent, ne laisseront pas d'emporter avec elles un esprit moins mondain. Le fond du cœur restera chrétien, et à l'heure de la Providence les semences que vous y déposez germeront et produiront des fruits pour le ciel. Que deviendraient ces pauvres âmes, si des mains charitables n'étaient là pour prévenir une

apostasie complète. Que deviendraient ces cœurs malades de sensualisme et de l'indifférence, si on les abandonnait au milieu de leur aveuglement. Cet abandon *tant désiré par l'enfer* contristerait les anges et le ciel même, et le généreux et dévoué Cœur du Sauveur, qui nous a cherchés dans les abîmes, n'aurait-il pas à se plaindre ? Ne l'entendriez-vous pas dire : quoi, n'avez-vous pu souffrir et travailler une heure avec moi ? "

Le bon Père envoie huit piastres et il dit : " Je t'envoie de petites étrennes, je les ferais plus belles si ma bourse était mieux nourrie ; elle ignore l'embonpoint, connaît bien la maigreur. Cependant, j'ai beaucoup de plaisir à te présenter ce petit *bank note*, au point que je crains de le faire sans mérite. Présente mes meilleurs souvenirs et souhaits à la bonne Mère St-Jean ainsi qu'à Sœur Ste-Scholastique. Dis à celle-ci que j'ai reçu sa lettre à l'occasion de la Saint-Charles, que j'ai été des plus satisfait, et que je l'en remercie beaucoup, beaucoup.

" Je termine en vous bénissant dans l'effusion de mon âme, en priant le Divin Consolateur d'être avec vous avec l'abondance de ses célestes effusions de grâces et de consolations. J'ai parcouru ton petit journal. Il se termine au moment où vous montez dans les chars à Montréal. J'en suis content. Continue-le, déjà ces détails et souvenirs intéressent. Les filles servantes me prient de vous offrir leurs bons souhaits et souvenirs ; elles joignent leurs oboles à la mienne dans les étrennes que j'envoie. Sœur Ste-Apolline me prie instamment de vous dire à toutes, à Sœur Ste-Scholastique tout particulièrement, combien elle prie pour vous, combien elle conserve votre souvenir et vous fait mille bons souhaits. Elle vous embrasse ; elle remercie affectueusment Sœur Ste-Scholastique des soins et services nombreux qu'elle en a reçus." (2 janvier 1875.)

" J'ai reçu avec un vif plaisir tes bonnes lettres. Elles m'ont extrêmement intéressé. Les petits incidents du voyage, le cordial accueil qu'on vous a fait partout, la charité touchante et vraiment religieuse dont vous avez été l'objet de la part de nos vénérées sœurs de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas, la tendresse toute maternelle qui vous entoure dans votre nouveau séjour, tout cela me touche et me fait bénir la main de Celui, sans la permission de qui il ne tombe pas un cheveu de nos têtes.

" J'ai laissé à la Mère Supérieure de vous donner avant votre départ, les avis qu'elle pourrait trouver bon de vous adresser sur votre mission, son importance, ses devoirs, ses sacrifices, ses avantages et ses dangers. J'avais dès lors pris la détermination de vous écrire de temps en temps selon que me le permettraient mes continuelles occupations. Je commence donc à présent, laissant à vos bonnes sœurs trifluviennes et à la famille de vous donner *les faits divers* et *nouvelles* qui peuvent être de quelque intérêt pour vous. Je dois cependant te dire auparavant que je connais passablement l'histoire de votre nouvelle communauté, ou plutôt de celle qui l'a précédée, je la connais, dis-je, par une personne respectable de Québec qui a des relations avec une maison de la Nouvelle-Orléans, et aussi par un bon prêtre qui a passé plusieurs années à la Louisiane et qui a visité Trois-Rivières depuis votre départ. Il ne faudra donc pas être surprise si je parle *pratique* plutôt que théorie et cela avec d'autant plus de laisser-aller que les lettres des bonnes et vénérées Mères Saint-Hyacinthe et Saint-Pierre nous ont fait comprendre le peu de ressources de la maison, sous le double rapport du personnel et des finances.

" 1° Insuffisance du personnel. Un personnel trop peu nombreux nécessite beaucoup de travail pour les parti-

culières, souvent un cumul de besognes ou d'emplois. Ces continuelles ou quasi-continuelles occupations peuvent refroidir la ferveur, affaiblir l'esprit d'oraison et finir même par *compromettre* l'esprit religieux ; à moins d'une grande vigilance, d'une énergique générosité, et du véritable esprit intérieur qui a soif de Dieu. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'est que naturel que j'attende que vous soyez attentive sur ces différents points, que nonobstant tout votre travail, vous ne cesserez pas de vous tenir en la salutaire présence de Dieu, et que vous n'oublierez pas que chaque pas, chaque mouvement, chaque parole, etc., etc., doivent être pour lui.

" L'insuffisance du personnel amène encore d'autres inconvénients dont vous ne manquerez pas de tirer avantage, en prenant là même des motifs d'être plus dévouées, plus charitables, plus patientes, plus dévotes à Jésus, suant au travail dans la boutique de Nazareth, ou dans ses courses apostoliques. Cette même insuffisance peut aussi amener quelques autres misères, quelques autres dangers, contre lesquels il faut se prémunir : par exemple des rapports avec le monde, des brêches à la régularité, à la clôture. Dans une nouvelle mission, les supérieurs ecclésiastiques ont coutume, pour plusieurs bonnes raisons, de dispenser en tout ou en partie de la clôture. Ils sont devant Dieu et devant l'Eglise juges et seuls juges de ce qu'il faut tolérer en cette matière. Leurs décisions font loi pour la conscience, et le confesseur qui doit connaître leurs intentions, est un guide compétent : vous serez en sûreté de conscience en agissant d'après ses directions. Mais encore une fois, soyez intérieures, humbles et *bonnes priantes.* L'obéissance vous sauvera. Si vous n'êtes pas en clôture extérieurement, faites vous une solitude intérieure par votre union avec Dieu, attendez avec calme et sans crainte qu'il plaise à ceux à qui

Jésus a dit : *Qui vous écoute, m'écoute*, de l'ordonner. Vos bonnes Mères seront les premières, comme le veut l'ordre bien compris, à solliciter l'érection de ce rempart des maisons religieuses." (10 octobre 1875.)

" La huitaine qui touche à sa fin a été pour moi une semaine de réclusion, je me sens maintenant bien mieux ; encore cette fois le vieil habitué d'infirmerie va reprendre le dessus. J'accuse réception de vos bonnes lettres à l'occasion de la Saint-Charles. Je vous en remercie bien sincèrement, tes bonnes compagnes et toi. Vos souhaits filiaux, vos bonnes prières, vos vœux, vos sentiments, tout a été concluant pour le vieil invalide.

" Un conseil de Père..... Quand vous écrivez à vos familles ou à quelque personne du monde, si vous dites que vous sentez les peines de l'éloignement de la patrie, que vous souffrez de l'ennui, des privations, etc., ayez toujours un mot de consolation pour guérir la plaie que vous venez de faire, sans y penser, aux cœurs qui vous aiment... Ne l'oubliez pas, mes chères enfants, la croix —souffrances, fâtigues, privations morales ou physiques —la croix, dis-je, est encore aujourd'hui comme autrefois un scandale ou une folie pour le monde, un mystère plein d'austérité pour la plupart des chrétiens, de qui on devrait ce semble attendre mieux.

" Si vous ne savez pas assaisonner vos communications de paroles dignes, embaumées de la myrrhe du Calvaire et du souffle céleste de l'amour du divin CRUCIFIÉ VOLONTAIRE.... Vous affligerez presque toujours et vous n'édifierez guère. Soyez des filles, de vraies filles du Sacré-Cœur, aussi généreuses, aussi affectueuses, aussi dévouées qu'il le fut, qu'il l'est et qu'il le sera pour vous, et que vos paroles tendent à exalter la vraie valeur, beauté et grandeur de la croix et des croix dans l'amour du divin SACRIFIÉ.

" Laissez-moi ajouter un petit trait plein de suavité, tels que sont ceux de la vie de sainte Gertrude. Cette aimable sainte, dans ses communications avec Dieu et le ciel, voyait souvent Notre-Seigneur et sa sainte mère se parer comme avec complaisance *d'autant de diamants nouveaux*, qu'elle avait eu à souffrir pour Dieu de nouvelles peines et de nouvelles persécutions.... Nous en sommes là vous et moi, mes chères enfants, soyons assez généreux et aimants pour devenir les premiers bijoutiers de Jésus et de Marie. Heureux qui saura attacher à la couronne du Sauveur autant de diamants qu'elle avait d'épines, autant de perles que ses membres portaient de meurtrissures et de plaies.

" Voici quelques strophes qu'on adressait dernièrement à Mgr Mermillod, évêque de Genèves, *exilé* pour la foi, et dont quelques-unes vous paraîtront délicieuses. Sa Grandeur arrivait à minuit, cinq septembre dernier, à Issoudum pour y donner le sermon du six. On l'attendait, toute la chapelle était illuminée et la statue de N. D. du Sacré-Cœur étincelait comme un soleil ; l'illustre Exilé entre.... " Comme elle est belle votre Vierge ! " s'écrie-t-il. Il donna un magnifique sermon le lendemain, et à son départ on lui lisait la gentille pièce suivante :

Cette nuit, dans notre chapelle,
Noble Exilé, devinez-vous,
Pourquoi la Vierge était si belle
Quand vous étiez à ses genoux ?

Tous les anges dans la chapelle,
Vous regardaient d'un œil jaloux ;
Et la Vierge, toujours plus belle,
Etendait ses deux bras vers vous !

Les SACRIFICES de votre âme
Devenaient son *riche trésor ;*
C'étaient *autant* de jets de flamme
Autant de nouveaux rayons d'or.

Dans notre élégante chapelle
Sous cette parure d'honneur,
Oh ! Monseigneur qu'elle était belle
Notre-Dame du Sacré-Cœur !

Elle semblait avec mystère,
Vous dire Elle-même à son tour :
" *Souffrir beaucoup, c'est la prière*
" *Qui porte à Jésus plus d'amour.*'

Dans notre élégante chapelle,
Et jetant ses regards sur Vous,
Oh ! que Notre-Dame était belle,
Quand vous étiez à ses genoux !

Changeant vos combats en victoire
Et tous vos soupirs en vertus,
Elle augmentait de votre gloire
L'éclat divin de son Jésus.

Jésus alors dans la chapelle,
Sous sa couronne de vermeil,
Brillait d'une splendeur plus belle,
Que le plus lumineux soleil.

Son cœur n'avait plus ses *épines*
Qui lui firent tant de douleurs :
Vos souffrances, perles divines,
A leur place avaient mis des fleurs.

Sa blessure, autrefois sanglante,
Objet de si cruels mépris,
Devenait tout étincelante
De diamants et de rubis.

Oh ! non, ce n'était pas un rêve,
Sa croix brillait....et sa splendeur
Illuminait votre Genève
Pour le retour du bon Pasteur....

Voilà comme tout le mystère,
Vous l'avez mis dans tout son jour :
Souffrir beaucoup, c'est la prière
Qui réjouit le Dieu d'amour,

En songeant à cette chapelle
Monseigneur, vous souviendrez-vous,
Pourquoi la Vierge était si belle
Quand vous étiez à ses genoux ?

"Je termine, mes chères bijoutières du ciel, en vous réitérant mes remerciements et l'assurance de mes constants souvenirs dans les Cœurs de Jésus et de Marie." (10 octobre 1875.)

"Dans ma première lettre, j'ai commencé une série de censeils que je juge utiles à vos âmes et à vos personnes, aussi à l'œuvre providentielle que vous aidez à poursuivre. Je dis providentielle parce que Dieu l'a jugée digne de passer par l'épreuve. Quand le bon Dieu trouve une âme bien trempée, comme on dit, il ne manque jamais de l'éprouver d'autant plus rigoureusement qu'il en attend plus de bien et qu'il veut voir en elle une vertu plus épurée, plus céleste. Il en est de même des œuvres qui ont la prédilection de Dieu. Elles sont et doivent être éprouvées et par là, marquées du cachet du ciel, croître par les sacrifices et les dévouements. Les âmes paresseuses et délicates qui frémissent à la pensée de l'immolation, ressemblent à un chasseur de lion qui tremble à la vue d'un lièvre ou d'un moineau .... Ainsi, puisque Opelousas doit tirer du bien de l'existence d'une maison enseignante, Dieu éprouve cette maison et l'enfer lui fera tout le mal qu'il pourra lui faire, et vous devez vous attendre à passer par le creuset des épreuves de plus d'une sorte. Ne soyez ni timides à l'œuvre des sacrifices, ni délicates dans l'immolation de vous-mêmes." (22 novembre 1875.)

"Notre chère Supérieure est sortie de l'infirmerie il y a une grosse quinzaine et son mieux continue ; elle est comme à l'ordinaire. Point de malades ici, quelques indisposées, quelques enrhumées et voilà pour l'état sani-

taire.... Le vieux chapelain porte bien ses cheveux grisonnants, il prêche comme par le passé, sans en éprouver plus qu'une fatigue ordinaire, on peut dire *in truth* qu'il est rétabli. Nous avons eu de belles et brillantes fêtes de Pâques: chants magnifiques, belles décorations, joyeux entrain, tout a concouru à la beauté de cette solennité des solennités. J'ai fait confirmer nos petites élèves au nombre de trente parmi lesquelles vingt-et-une ont fait leur première communion, à l'Annonciation.... C'était un spectacle d'une apparence céleste.... c'est par cette belle et touchante cérémonie que nous avons commencé le mois délicieux consacré à Marie. — Oh ! j'étais heureux du bonheur de toutes ces chères petites âmes remplies de l'esprit des élus !

" J'ai vu par vos lettres que vous aussi avez gaiement chanté l'alleluia pascal.... Je m'en suis réjoui beaucoup.... Souvent, je puis dire tous les jours, je fais à la façon des esprits un petit voyage aux Opelousas et je cherche à vous y trouver.... Je ne vous vois point, je ne suis pas encore enrôlé parmi les *voyants* ; mais mon âme vous y découvre toujours, elle a le sentiment de votre présence dans le Cœur de Jésus.... Dis bien aux chères compagnes missionnaires que je ne mesure pas la largeur de mes sentiments, je leur donne libre carrière sans crainte d'outrepasser les limites qu'ils peuvent atteindre.... la charité est large comme le ciel, profonde comme la mer, et possède une chaleur qui dépasse celle des *régions tropicales.* J'espère que la bonne Mère St-Jean aura enfin trêve de rhumatismes et que Sœur Ste-Scholastique n'accaparera pas *toute la graisse* pour elle .... On ne les oublie pas, on leur souhaite force et consolation. J'aime à le répéter. Je vous bénis tous les jours à l'Evangile de la fin de la messe sans préjudice du memento du Canon." (8 mai 1876.)

" .... C'est avec un bien vif plaisir que je reçois ta lettre du 24 décembre qui s'est permis la fantaisie d'une promenade à San Francisco. Elle n'en a pas moins conservé le parfum de ce souffle de l'âme qu'on appelle sentiments. Je suis donc bien sensible à ceux qui me sont exprimés dans ta lettre, et de ta part et de celle de tes compagnes. Je vous en suis tout à fait reconnaissant.

" J'arrive de St-Hyacinthe où j'ai assisté à la magnifique et imposante cérémonie de la consécration du nouvel évêque, Mgr Moreau. Dix évêques, au delà de cent soixante prêtres, un concours immense de peuple rehaussaient l'éclat de la fête ..... Mgr Moreau est natif de Bécancourt. Il fut mon élève lorsque je professais la rhétorique au séminaire de Nicolet. Il est le premier de mes anciens élèves qui arrive à la haute dignité de prince de l'Eglise. Il m'a fait l'honneur de me créer son Grand Vicaire." (18 janvier 1876.)

"..... La lettre de Sœur St-George a dû te faire pressentir le départ de notre chère Victorine pour une vie meilleure. Préparée comme un ange, elle a vu venir de loin le moment redoutable, mais avec les yeux d'une foi et d'une confiance dont les seuls vrais chrétiens ont le secret et le don. Le bon Dieu lui a épargné les terreurs de l'agonie, elle a conservé le calme et la connaissance à peu près jusqu'à son dernier soupir. Elle a été douce jusque dans les étreintes de la mort, son âme s'est envolée au sein de Dieu sans coutrainte, sans effort, aussi aisément que celle de l'enfant au berceau, qui s'endort au baiser de son ange, qui l'emporte au ciel. C'est vendredi le trois du courant, sur les huit heures du soir, à Saint-Léon (c'était à sept heures aux Opelousas), qu'elle s'est endormie dans le Seigneur ....

" La famille est aussi bien que le peuvent permettre les circonstances. Au jour des funérailles, j'ai adouci

leur douleur autant qu'elle pouvait l'être, en leur disant que j'avais décidé avec la Supérieure de vous rappeler au Canada. Tu ne doutes pas de la joie que la famille entière partage avec ton papa et ta maman." (18 novembre 1876.)

.... Nos chères sœurs de Waterville ont été également favorisées des bonnes lettres de Mgr Caron, malgré la maladie, la faiblesse de l'âge, il écrivait à ses chères filles, car il ressentit cette séparation et on l'a souvent entendu dire : " A mon âge, on ne devrait pas m'enlever mes enfants." Ses lettres portant ce cachet affectueux étaient reçues comme de véritables oracles. La réponse suivante l'atteste : " Ce sont vos enfants de Waterville qui, le cœur plein de reconnaissance et de filiale tendresse viennent vous dire un gros merci pour votre chère, bonne et paternelle lettre qui nous est arrivée vendredi soir, vers les six heures. Nous l'avons lue et relue, et nous sommes encore à la méditer et à la savourer..... Ah ! puissions-nous devenir ce que vous désirez et ce que Jésus désire que nous soyons, des vierges sages, dont les lampes sont pourvues de l'huile de la fidélité, de la charité et de la prudence.

" .... Nous sommes chargés de faire le catéchisme du dimanche. Il se fait à l'externat de deux heures et quart à trois heures, nous partageons les enfants en quatre classes et chacune des religieuses de chœur en prend une.

" Voici ce que nous écrit Mgr Healy, en réponse à la lettre dont je vous parlais l'autre jour :

" Par ces lettres présentes, je dispense les religieuses Ursulines de la clôture, considération prise des circonstances actuelles où se trouve la maison de Waterville."

" Malgré cette dispense officieille des règles de la clôture, à laquelle nous ne nous soumettons qu'à regret,

nous observons une certaine clôture active, en ce que nous ne sortons de notre résidence que pour aller à l'église et à l'externat, ayant toujours décliné toute invitation à des visites de quelque genre que ce soit.

" . . . . Croyez, révérend et bon Père, qu'elle est bien douce pour nous l'assurance que vous nous donnez de nous rencontrer tous les jours durant le saint sacrifice dans le Cœur de Jésus : soyez béni, cher Père, de toutes les consolations que vous nous donnez." (25 mars 1878.)

Il y avait aussi d'autres missionnaires qui avaient des droits sur son cœur et sur sa bourse. Lisons :

" Ile-à-la-Crosse, 8 mai 1865.

" *Monsieur*,

" Pardonnez la hardiesse d'une petite cousine, qui, du milieu des bois, vivant parmi les sauvages, ose interrompre vos nombreuses occupations, afin de solliciter votre charité pour notre chère mission. Les sauvages qui la fréquentent sont presque tous Montagnais, peuple simple et droit que les bons missionnaires qualifient souvent du nom d'enfant.

" Nous pouvons faire ici beaucoup de bien ; notre école se compose de trente enfants et nous en aurions soixante si les moyens nous le permettaient. Ces enfants sont bons et dociles, et tous ceux qui connaissent la corruption qui se rencontre dans les forts disent que c'est affreux, aidez-nous par vos prières à en retirer un aussi grand nombre que possible.

" La faveur que j'attends de votre charité, c'est un ciboire ; nous avons le bonheur de posséder le Saint-Sacrement dans notre maiscn, et notre petite chapelle sert pour le public tout l'hiver. La pauvreté que nous avons choisie pour partage, mais qui se fait sentir ici

plus fortement qu'ailleurs, ne nous a pas permis d'avoir autre chose qu'une petite réserve, ordinairement destinée à porter le bon Dieu aux malades, il est aisé de comprendre combien cela cause de désagréments à la pauvre sacristine. Si vous me faites cette charité, s'il vous plaît d'envoyer le ciboire à ma sœur McMullen, assistante, chez nos sœurs à Montréal, en lui disant bien que c'est pour l'Ile-à-la-Crosse.

" Permettez-moi de présenter mes hommages à Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières ; étant de son diocèse, j'ai droit à sa paternelle bénédiction.

" Je suis avec le plus profond respect,

" Votre très humble,

" Sœur AGNÈS,

" *Sœur de la Charité.*"

Quant à ses enfants du pensionnat, Mgr Caron les suivait au delà du tombeau. En voici la preuve :

" Monastère du Précieux-Sang,

" St-Hyacinthe, 3 novembre 1886.

" *Mon vénéré et bien cher Père*,

" Quelques jours avant sa mort, notre chère Sœur Marguerite-Marie recevait votre si bonne et si paternelle lettre. Vous ne sauriez croire, très cher Père, tout le plaisir que vous lui avez causé et le bien que vous avez fait à son cœur.

" Etant témoin de son bonheur, je devinais qu'elle sentait le besoin de vous exprimer sa reconnaissance,

alors je lui dis : " Si vous le désirez, ma sœur, j'écrirai " ces jours-ci à notre bon Père des Trois-Rivières pour le " remercier de sa paternelle bienveillance envers vous et " je lui présenterai, en même temps, vos vœux et les " nôtres à l'occasion de sa fête patronale." Elle me répondit d'abord par son plus doux sourire puis elle dit : " J'étais à y penser, et je serais bien contente si vous vou- " liez me rendre ce service . . . . " Je devais le jour même de la Toussaint, lui " rendre ce service " qui devait me procurer une si douce jouissance et si peu de mérites. — Hélas ! notre bien-aimée sœur n'était plus avec nous, elle avait déposé dans le sein de Dieu tout ce que son cœur voulait vous exprimer de gratitude et ses plus filials souhaits. — Vous l'avez entendue, n'est-ce pas, mon Père ? Et nous, vos enfants de la terre, nous n'avons su mieux faire que d'unir nos vœux brûlants aux siens, persuadées que demain ils réjailliront en céleste rosée sur votre âme bien-aimée. Veuillez, digne et bon Père, les agréer comme venant directement de la Patrie, et croire que vos *nombreuses petites filles* du Précieux-Sang ne feront toujours qu'un cœur et qu'une âme, avec vos enfants du ciel et nos chères Mères Ursulines, pour vous vénérer, vous aimer et demander au Sang Divin de vous fortifier si bien, *chaque matin*, que vous puissiez durant de longues années encore avoir le bonheur de l'offrir au Saint-Autel pour sa gloire et le salut des âmes.

" Nos chères Mères ont été bien sensibles à votre si bon souvenir, elles vous en remercient beaucoup, en vous priant de les voir demain prosternées à vos pieds avec toute la communauté, pour recevoir la bénédiction que vous accorderez à toutes vos enfants. Oui, bénissez-nous, vénéré et bien cher Père, afin que nous vivions comme notre regrettée sœur, en fervente religieuse, pour mériter comme elle d'aller au devant de l'Epoux avec une *lampe ardente et luisante.*

“ Notre vénérable Père fondateur est trop souffrant du rhumatisme ces jours-ci pour vous exprimer lui-même ses vœux à l'occasion de la “ Saint-Charles,” mais je suis persuadée qu'il est bien uni à ses enfants dans une même affectueuse prière. Veuillez donc, s'il vous plaît, mon Père, demander avec nous au ciel sa conservation.

“ Dans le Cœur de Notre Immaculée Mère, j'ai le bonheur de me souscrire toujours, vénéré et très cher Père,

“ La plus indigne, mais non moins aimante et reconnaissante de vos enfants,

“ SŒUR DU SAINT-CŒUR DE MARIE,

“ *Religieuse du Précieux-Sang.*”

Mgr Caron était lié d'une sainte affection au fondateur et à la fondatrice du Précieux Sang. Suivre cette communauté naissante dans ses missions était une de ses consolations :

“ *Vénéré et bien aimé Père*,

“ Notre toute chère Mère souffrant d'une *prostration* causée par les excessives fatigues du *déménagement* et de l'installation de ses enfants dans leur petit “ Béthanie ” se voit forcée de sacrifier l'intime jouissance de venir vous dire elle-même combien l'expression de vos vœux et de vos souhaits, à l'occasion de la Sainte-Catherine de Sienne, l'ont touchée, honorée et confondue. Elle a été touchée de ce que malade, à peine convalescent, vous ayez pu penser à elle, en cette circonstance ; elle a été honorée de votre paternelle considération, et confondue

de tant de bienveillance de votre part.... elle se sent, dit-elle, si indigne de tant de marques d'attention ; mais voyant tout de l'œil de la Foi, elle vous félicite à son tour, mon digne Père, de ce que vous sachiez si bien rendre à Notre-Seigneur et à la salutaire influence de son Sang adorable, tout ce qui lui est dû d'honneur et de gloire, et tout le succès de son œuvre partout où il a permis qu'elle fût établie.

" Je voudrais être aujourd'hui, non seulement une *heureuse*, mais une bien fidèle messagère d'un cœur qui vous vénère, vous estime et vous est si saintement attaché... Dans mon impuissance, je me console à la pensée que, plus d'une fois, vous avez lu dans ce cœur les sentiments de sincère et profonde reconnaissance et de filial amour que je ne puis que vous exprimer superficiellement.

" Ne voulant pas vous fatiguer à me lire, mon vénéré Père, je laisse à nos chères " Gethsémaniennes " le plaisir de vous communiquer tous les détails de la belle fête du 30, persuadée qu'ils vous seront de quelqu'intérêt.

" Vous nous avez donné des inquiétudes, mon Père, par la longue et douloureuse maladie de l'hiver dernier qui vous a tenu si longtemps captif. Nos chères sœurs nous font espérer que le ciel a daigné écouter nos ardentes supplications, et que vous êtes en pleine voie de rétablissement. Nous nous en réjouissons grandement avec celles qui vous nomment avec tant de bonheur leur bien-aimé Père.

" En parcourant vos dernières lignes, le cœur de notre unique Mère a tressailli d'une bien spéciale émotion : c'est que vous lui apparaissez sous les traits d'un Père dont elle ne peut s'habituer à l'absence ; aussi, je ne puis vous dire assez combien votre souvenir et l'assurance de votre quotidienne bénédiction la soutiennent, la con-

solent, la fortifient et l'encouragent à passer à travers toutes les difficultés pour accomplir la mission qui lui a été confiée. Elle vous remercie de nouveau, avec effusion, de vous faire l'ange protecteur de son Gethsémanie, ainsi que le guide de sa chère Bon-Secours dans son noble et filial travail.

" J'arrive au terme de mon *grandissime bonheur*. Dans quelques semaines, notre bien-aimée Mère sera rendue à ses aimantes enfants de la Maison-Mère, tandis que je retournerai dans mon *exil*. Oh ! veuillez me bénir, mon digne Père, pour que j'y sois courageuse et généreuse, entièrement abandonnée à la volonté du bon Dieu, pour que je ne mette pas d'obstacles, par mes nombreuses misères, au bien qui s'opère par les ferventes enfants de Béthanie.

" Dans le Cœur de l'Immaculée Vierge, bien unie à notre unique Mère, je me souscris,

" Votre respectueuse et attachée enfant,

" SŒUR DU CŒUR DE MARIE,

" *Religieuse du Précieux-Sang*.

" Monastère du Précieux-Sang,

" Brooklyn, 5 mai 1890."

Dans la page suivante, Mgr Caron remercie une ancienne élève pour ses souhaits du nouvel an.

" *Ma chère Mélanie*,

" Je reçois à l'instant ta bonne lettre du 1er de l'An. Elle est, ce qui d'ailleurs ne pouvait être autrement de

ta part, tout embaumée du parfum de ce qu'il y a d'exquis dans la vraie piété filiale. Merci, cent fois merci des vœux, souhaits et prières qui jaillissent de ton bon cœur et que ton langage traduit avec une touchante expression de la sincérité et de la vigueur de tes sentiments. Chère enfant, tu ne me vaincras pourtant pas, j'en ai la douce conviction, Dieu m'ayant donné un cœur dont les aspirations sont de vous faire du bien autant et pas moins que le veut la charité de Notre-Seigneur.

"Je te bénis donc de tout cœur ainsi que toutes les âmes que tu aimes. Je demande pour vous tous augmentation de mérites, de vertus, de piété sincère et la préservation des séductions de la vie présente, je demande le bonheur vrai et le succès utile. Je n'ajoute pas "prie pour moi," je sais que tu le fais comme je le fais moi-même pour toutes les âmes qui sont ou qui ont été mes enfants spirituelles.

"TON VIEUX PÈRE EN NOTRE-SEIGNEUR.

"5 janvier 1887."

La lettre suivante était adressée à deux jeunes religieuses missionnaires SS. M. Anne de Jésus et M. de la Résurrection.

"*Mes toujours chères enfants*,

"Il me serait difficile d'exprimer combien vos lettres de Noël m'ont causé de plaisir et combien j'ai hâte de vous revoir et de vous bénir en personne en notre cher bon vieux monastère de deux siècles, quand l'heure de

votre retour aura sonné au cadran de la Divine Providence.

" Nous portons souvent au saint autel les noms de nos missionnaires dans la Grande République, c'est un besoin du cœur et un devoir de la paternité. Si le divin hôte de la Crêche, sous la protection du Cœur Sacré de qui vous avez été consacrées au Seigneur, daigne accepter mes prières et mes vœux, l'année 1891 vous apportera dans son cours, accroissement de vertus, de mérites et de sainte soif de la perfection.

" Au vieux monastère trifluvien, l'état sanitaire est très satisfaisant ; il y a aussi paix, bonheur et souvenir fraternel des chères missionnaires ursulines.

" Soyez heureuses, chères enfants, et priez pour celui qui s'intitule votre dévoué Père en N. S. (10 janvier 1891.)

P. S.—Vous savez combien je suis peu libre, vous excuserez, comme de bonnes filles, le retard que j'ai, malgré moi, apporté à vous répondre."

Que de délicatesse dans cette missive adressée à sa nièce, Mlle Flore Caron, Saint-Léon :

Les Trois-Rivières, 7 novembre 1885.

" *Ma bien chère enfant*,

" J'ai reçu, apportés sur les ailes des petits oiseaux, tes souvenirs fleuris et tes souhaits embaumés du parfum des fleurs. Mille gros mercis pour cette bienveillante attention de ma Florette. J'y suis sensible et je considère

que cette communication des sentiments intimes et légitimes par tant de louables motifs, est une des belles inventions de la véritable charité qui veut — et sanctifie en même temps — l'union des âmes parmi les membres de la famille, dans une sainte affection.

" M. Tessier a pu vous donner des nouvelles de la fête. Elle a été des mieux réussies et réellement superbe : les élèves se sont surpassées.

" La bonne Mère Saint-Charles faisait, en même temps, à l'intérieur du cloître, la solennité de ses noces d'or, la cinquantième année de sa profession religieuse. La communauté lui a fait une très belle fête. L'évêque lui-même a voulu y prendre part, en célébrant la messe et en donnant le sermon de circonstance. Il a même permis aux bonnes Sœurs de la Providence l'entrée du cloître, pour réunir les deux communautés autour de la vénérable Jubilaire.

" Nous sommes tous bien et nous vous présentons nos meilleures amitiés. Présente mes saluts affectueux chez le docteur Fleury.

" Ton vieil oncle qui vient d'entamer sa soixante-dixième année gaiement et prestement.

CHS-OL. CARON.

Une jeune vierge récemment convertie à la foi allait mourir ; elle se dirige vers Lourdes pour demander sa guérison à Marie Immaculée. De Lyon, elle écrit à son Père en Dieu :

" *Mon vénéré et bien-aimé Père*,

" Que de joyeux moments j'ai passés en parcourant encore et encore les quelques mots d'affection que me

dictait votre tendresse paternelle ! Oui, que de douces larmes j'ai versées en retrouvant le cœur tout entier de mon cher Père dans cette petite demi-feuille, que renfermait la lettre de Mary.... Comme j'ai sauté de joie en reconnaissant la main bien-aimée et bienfaitrice qui avait tracé l'adresse sur l'enveloppe, et vous croirez sans doute que mon bonheur s'est enfui en apercevant *les quelques lignes seulement* qu'elle contenait ; mais non, je me suis réjouie, au contraire, en pensant que vous n'aviez pas ajouté à vos nombreuses fatigues celle d'écrire à votre enfant. Je serais peinée de vous dérober le *peu de repos* qu'il vous est donné de prendre, surtout à présent que l'on vous dit si souffrant, si accablé d'ouvrage. Je ne puis me plaindre car vous m'avez déjà consacré des heures très précieuses dont le souvenir fait aujourd'hui tout mon bonheur ; aussi vous voyez comme je suis sage, comme je souffre avec patience, avec résignation, la privation si grande de ne pas vous lire plus souvent et plus longuement. N'est-ce pas, cher bon Père, que je suis raisonnable pour un BABY exilé ? Mais il ne faut pas pour cela que vous me fassiez jeûner trop longtemps, car ma vertu qui n'est pas très solide pourrait bien faire défaut, et alors que deviendrais-je ?

" Je serais bien difficile de n'être pas heureuse et satisfaite, après toutes les belles et bonnes choses que renferme votre lettre quelque petite qu'elle soit : *On espère*, *on aime*, *on bénit*, *on prie*.... Oh ! voilà qui me fait du bien ! Voilà des douceurs pour mon cœur ulcéré ! Ah ! je savais que mon bien-aimé Père se souviendrait toujours de sa brebis errante. D'ailleurs comment oublier une pauvre imparfaite qui a été l'objet de toute votre tendresse, de votre sollicitude et qui se promet de réclamer tous vos soins spirituels et temporels plus que jamais, à son retour au Canada....

“ Est-il vrai que *mon Père* est toujours malade ? Cette pensée me fait mal .... Je vais redoubler de ferveur aux pieds de Notre-Dame de Fourvières pour obtenir le rétablissement parfait de celui qui occupe une si grande place dans mon cœur. Cette Vierge Immaculée qui opère tant de miracles, ne saurait être sourde aux vœux d'une enfant pour son Père .... et puis, cette douce Mère sait combien j'ai besoin des conseils salutaires, des encouragements si saints de celui qui toujours prend pitié de la pauvre Hélène .... Qu'il m'est doux de penser que notre tendre Marie comprend *au moins* et connaît *à fond* la nature de l'affection, de la reconnaissance et du respect dont est toute brûlante l'âme de votre petite fille pour son Père ....

“ Prenez pitié de “ pauvre moi ” si malade, si seule et si loin de tous ceux que j'aime. Il ne faut cependant pas que vous soyez inquiet de votre *Baby gâté* ; l'on me soigne bien, l'on me donne tout ce qu'il me faut ; mais j'ai parfois le cœur bien triste de me voir toujours seule avec moi-même dans ma chambrette .... que dis-je ? non je ne suis pas seule, mon bon ange est là près de moi et puis, de ma fenêtre, je vois la statue de la sainte Vierge, élevée au-dessus du clocher de Fourvières, et qui domine la ville de Lyon ; mais *elle n'est guère gentille, car elle me tourne le dos.* Quand je puis sortir, je vais à la Maison-Mère où je retrouve mes deux religieuses canadiennes qui ont pour moi une sollicitude, un dévouement admirables. Mais il arrive très souvent que je ne puis les aller voir à cause des brouillards, de l'humidité, etc. Je puis braver le froid, mais non les brouillards, ni l'humidité que nous avons ici depuis quelque temps. Ainsi, cette après-midi, je voudrais me confesser, car il y a quinze jours que je n'y suis allée, quinze longs jours que je n'ai fait la sainte communion ; mais hélas ! je n'ose

sortir, ayant déjà pris un peu de froid. Vous voyez, vénéré et bon Père, que je suis privée de tout ce qui pourrait me rendre mon exil un peu supportable ; je sens un besoin immense de la divine Eucharistie qui seule pourrait faire renaître la paix, la joie dans mon âme abattue ; mais je suis si faible ce matin que l'on me défend, sous peine de manquer à l'obéissance, de m'approcher de la Sainte Table. Demain, cependant, il m'était permis de recevoir mon bien-aimé Jésus ; mais voilà qu'il pleut et il me faut encore jeûner de ce pain céleste durant quelques jours . . . . " (31 octobre 1873.)



CHAPITRE XLVII

La Récompense

DERNIÈRE MALADIE. — LE DÉPART POUR LE CIEL. — FUNÉRAILLES IMPOSANTES.

1893



ONSEIGNEUR Caron allait atteindre, en octobre 1893, sa soixante-dix-huitième année. Depuis ses noces d'or, il n'était plus que l'ombre de lui-même. La maladie minait ses forces sensiblement et une fièvre lente qui le reprenait de temps à autre faisait prévoir que dans un avenir rapproché, sonnerait pour lui l'heure de la récompense. Il avait pourtant des renouveaux de santé : c'était, dans son ciel devenu sombre, de riantes éelaircies.

Le 31 mai 1892, jour de la fête de sainte Angèle, à l'ineffable contentement de sa famille religieuse, le Prélat romain officiait, mître en tête. Il avait aussi chanté la messe de Pâques à la cathédrale, et nos bonnes Sœurs de la Providence l'avaient réclamé pour donner dans leur chapelle la bénédiction du Saint-Sacrement, à l'occasion d'une solennité. Mgr Caron acceptait ces invitations de bonne grâce, mais chaque fois il y laissait une part de sa vie. Il offrait au service du Roi des rois ses forces affaiblies, surtout son cœur et sa volonté. Hélas ! il était sur le second versant de la montagne, l'ange de la mort précipitait la course. Notre bon Père se préparait à traver-

ser l'étroit passage qui sépare le temps de l'éternité. Et il s'élève lentement vers le Dieu des miséricordes. Hélas ! ni les prières, ni les vœux des cœurs guidés, éclairés par ce bon Père n'ont pu le disputer à l'archange de la mort. En face de ce lit mortuaire, nous écrivions à nos communautés-sœurs : " Le 21 décembre 1893 restera pour le monastère une date couverte de larmes et de deuil. Le Père tendre et bon, le cœur sympathique et paternel, le prêtre selon le cœur de Dieu qui, depuis trente-six ans, présidait aux destinées de notre communauté, nous faisait en ce jour ses adieux, en nous donnant rendez-vous au ciel. Il allait recevoir la récompense de sa belle carrière sacerdotale, riche de plus d'un demi-siècle de mérites, honorable et pure comme la fournissent les saints. Laissez-nous, révérendes Mères, épancher dans vos cœurs, le trop plein des nôtres, et vous raconter les derniers moments de ce guide aimé, de ce Père vénéré, Son Excellence Mgr Chs-Ol. Caron.

" C'est au beau jour de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge qu'il offrit pour la dernière fois le Saint Sacrifice de la messe. Dans l'après-midi, il prêcha, disant pendant une heure les privilèges de Marie Immaculée. C'étaient ses adieux à l'autel. Notre bon Père nous donna la bénédiction du très saint Sacrement ; toute sa famille religieuse était là. Le même soir, il tomba malade et le lendemain, il garda le lit. Le médecin l'ayant trouvé dans un état de grande faiblesse, nous en avertit. Monseigneur des Trois-Rivières vint aussitôt le voir et l'engagea à recevoir les derniers sacrements. Ce bon Père ne se croyait pas en danger, mais il ajouta : " L'heure est arrivée de faire un acte d'obéissance." Cette phrase reste gravée dans nos âmes comme le résumé d'une vie toute tissue de respect, de soumission et d'obéissance envers son évêque. Samedi, vers les trois heures, Monseigneur,

accompagné de M. le chanoine Rheault et de M. le chancelier Béland, lui apportait les dernières consolations de la religion. Toutes les religieuses étaient dans le parloir du R. P. chapelain, tenant un cierge à la main ; à travers les grilles, le regard du Père mourant put s'abaisser sur sa famille éplorée ; espérons qu'il aura aussi entrevu à ce moment le cortège de ses Ursulines du Ciel qui le réclamaient à leur tour, en le bénissant de ce qu'il les avait introduites dans la céleste Jérusalem. .

Avant de communier le pieux malade, Monseigneur lui adressa les paroles suivantes : " Mon frère, celui qui a dit : 'Je suis le pain de vie, celui qui me mange vivra ; celui qui croit en moi ne mourra pas,' vient se donner à vous pour vous fortifier ; elles sont parfois pénibles les tristesses, les douleurs, les angoisses de l'âme dans les derniers jours de la vie. Ce bon Sauveur ne veut pas vous laisser seul ; il vient vous aider, il vient vous consoler, il vient surtout vous parler de résurrection et de vie. Son corps sacré, son sang précieux sont le gage de ses promesses d'immortalité." Puis Sa Grandeur lui donna la sainte Hostie. Nous songions combien de fois ce bon Père nous avait distribué ce même Pain de vie. Après quelques instants d'actions de grâce, Monseigneur dit : " Mon frère, Notre-Seigneur ne veut pas être uniquement votre nourriture ; il m'envoie vers vous pour vous administrer le sacrement que, dans sa bonté, il a institué pour le soulagement de l'âme et du corps. Si c'est la gloire de Dieu et le salut des âmes, vous reviendrez à la santé ; si telle n'est point sa volonté, il vous aidera alors à franchir les portes de l'éternité. Unissez-vous à moi dans les prières que je vais faire." Monseigneur était ému, sa voix était tremblante, les religieuses pleuraient. Après avoir fait les onctions, pour une troisième fois, Sa Grandeur prend la parole : " Non seulement, Jésus

veut être votre nourriture et votre viatique ; il veut faire plus pour vous. Lorsque nos fautes nous sont pardonnées dans le sacrement de pénitence, il nous reste à subir la peine de l'expiation ; mais l'Eglise a des trésors : le Cœur de Jésus veut aujourd'hui vous en faire part. Je vais vous donner l'indulgence plénière en priant Dieu de vous l'appliquer entièrement."

Mgr Caron pria à voix basse la Mère Supérieure de remercier Sa Grandeur des paroles consolantes qu'Elle lui avait adressées. Elle le fit. Monseigneur répondit en félicitant son Grand Vicaire d'avoir pu recevoir avec sa parfaite connaissance les derniers sacrements. " Quand on part ainsi muni, ajouta Mgr en se retirant, c'est un signe de prédestination."

On demanda à notre bon vieux Père de vouloir bénir la communauté. " Oh oui, dit-il, je vous bénis, comme prêtre, comme confesseur, comme chapelain, comme le canal par lequel Dieu s'est plu à vous distribuer ses grâces. Je le fais avec d'autant plus de confiance qu'en ce moment, des frères s'unissent à moi pour solliciter pour vous les bénédictions de Dieu ;" puis d'une voix affaiblie, mais distincte, il prononça les paroles et leva sur nous sa main sacerdotale. Dimanche, il était plus faible ; Mgr Laflèche le visitait tous les jours et lui témoignait la plus profonde sympathie. Sa Grandeur nous disait : " En perdant M. le Grand Vicaire, je perds un frère." Bien d'autres témoignages d'affectueux intérêt furent donnés à notre vénéré Père par les messieurs du séminaire et de l'évêché. En recevant l'un d'eux, Mgr Caron dit : " C'est le crépuscule."—" Oui, Monseigneur, répondit ce digne prêtre, mais c'est aussi l'aurore de la belle éternité." Nos bonnes Sœurs de la Providence, les Sœurs tourières du Précieux-Sang, plusieurs prêtres et son frère vinrent mercredi lui faire leurs adieux. Pour

nous, nous nous succédions auprès du bien-aimé malade.

Jeudi, à minuit, il était très agité. Nous crûmes que c'était l'agonie, et M. le chanoine Rheault fut appelé. Les prières des agonisants furent récitées. A six heures, toutes, nous offrîmes pour ce bon Père la sainte communion ainsi que la sainte messe ; à 6.45 heures, Mgr Caron rendait le dernier soupir, au jour où l'Eglise, dans la grande antienne de saint Thomas, dit : " O THOMAS DIDYME, vous qui avez mérité de voir le Christ, secourez-nous dans notre misère, afin que nous ne soyons point condamnés, en l'avènement du juge." Dans l'office des Laudes, nous avions entendu cet avis solennel : " Ne craignez point : le Seigneur viendra à vous !" Il était venu : nous récitâmes le *Subvenite*. Les larmes et les sanglots voilaient les voix. Notre Père, au pied de son Juge, adorait en disant : " Mon Seigneur et mon Dieu !" Nous priâmes longtemps auprès de ce lit funèbre ; la Mère Supérieure demanda à M. le chanoine Rheault de bénir la communauté. Nous sentions que si nous avions perdu un Père, nous n'étions pas cependant orphelines. Les délicates attentions du bon M. Rheault pour notre vieux Père, les soins empressés qu'il lui a prodigués, le zèle avec lequel il se dépense pour notre communauté, tout nous dit que si les regrets sont légitimes, nous avons pour les adoucir mille preuves qu'une paternelle sollicitude veille sur nous. Il fut décidé que l'inhumation aurait lieu le 23 ; c'était demander une prompte séparation. Notre regretté Père fut exposé dans notre église, sous la lampe du sanctuaire ; nous récitâmes dans l'après-midi l'office des morts. A l'issue, eurent lieu les prières de la neuvaine des O. Nous chantions : " Soleil de justice ! Venez et illuminez ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort." Vendredi matin, un service solennel fut chanté dans notre chapelle. Mgr Laflèche y



LS-SEV. RHEAULT, GRAND VICAIRE

Chapelain du Monastère.

assistait ainsi que plusieurs membres du clergé. A trois heures, au milieu d'un graud concours, eut lieu le convoi. On emportait à la Cathédrale les restes de notre Père ; au monastère, la peine était grande. L'office des morts fut récité par le clergé, et le lendemain, le 23 décembre, les obsèques furent célébrées à la Cathédrale avec une pompe solennelle. Mgr Gravel, de Nicolet, Mgr DeCelles, coadjuteur de l'évêque de St-Hyacinthe, plusieurs prélats romains, des représentants des maisons d'éducation et des communautés religieuses, un clergé nombreux, étaient là pour honorer la mémoire de l'illustre défunt. Mgr Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Québec, chanta le service. Mgr des Trois-Rivières prononça l'oraison funèbre. Notre évêque est orateur, mais chacun s'accorde à dire qu'en cette circonstance Sa Grandeur s'est surpassée. La voix noyée dans les larmes, Mgr a loué la carrière sacerdotale de celui qu'il nomme " son frère chéri." Il a fait sa connaissance, il y a soixante ans, au séminaire de Nicolet. " Mon Grand Vicaire, a dit Sa Grandeur, a fait le bien humblement, modestement, mais efficacement. Comme chapelain, prêtre d'une piété exemplaire, modèle de délicatesse de conscience, il a su maintenir dans sa communauté, l'esprit de foi qui rappelle celui des premiers chrétiens. Très instruit, il a aidé les Mères Ursulines dans l'œuvre de l'instruction des jeunes filles. Je ne doute pas qu'il n'ait fait une œuvre très utile." Monseigneur parla pendant une heure louant et pleurant son bien-aimé Grand Vicaire.

A 11.30 heures, les glas funèbres nous apportaient les échos du LIBERA .... les cloches du monastère y mêlent leurs soupirs et nous annoncent que le triste cortège s'achemine vers le cloître. " *In Paradisum* " chante le chœur. Oh ! oui, nous en avons la confiance, le ciel s'ouvrit à l'âme de notre Père, pendant que nous con-

fiions à la terre ses restes mortels. Il est inhumé en face de la grille du chœur. Adieu, Père aimé, nous prions pour vous, veillez sur nous.

Le *Trifluvien* qui, dans ses colonnes en deuil, avait exprimé hautement ses regrets et celui des citoyens en voyant s'éteindre une des plus grandes figures de l'Eglise des Trois-Rivières, décrit ainsi les funérailles dans son numéro du 29 décembre :

" Vendredi matin, un premier service fut chanté par M. le chanoine Rheault, au monastère des Dames Ursulines de cette ville. Sa Grandeur Mgr Laflèche et un certain nombre de prêtres y assistaient. Dans l'après-midi, à trois heures, eut lieu la translation des restes à la cathédrale. Les porteurs des coins du poêle étaient six ecclésiastiques du séminaire des Trois-Rivières : MM. Caron, Poisson, Héroux, Lizée, Godin et Boulet. La levée du corps fut faite par le Grand Vicaire F. Bourgeault, de l'archidiocèse de Montréal. Immédiatement après, eut lieu la récitation de l'office des morts, à laquelle présidait Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières. Le corps resta ensuite exposé dans la bière jusqu'au lendemain matin.

" Samedi matin, à 9.30 heures, ont eu lieu les funérailles, à la cathédrale. C'est Mgr Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Québec, qui chanta le service, assisté, comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé P. Cloutier, de Saint-Etienne, et de M. l'abbé F. Boulay, de l'évêché.

" A l'orgue, le chœur des élèves du séminaire, aidé des membres de l'Union musicale, exécuta la messe de *requiem* harmonisée. A l'offertoire, M. Jos. Barnard rendit avec beaucoup d'effet le *Pie Jesu* de Gounod.

" Mgr Laflèche prononça l'oraison funèbre du défunt, dont il retraça en termes émus les vertus, le travail et

les exemples, insistant sur la collaboration active et efficace que la grande figure disparue avait su lui donner dans l'œuvre de l'enseignement et dans l'administration générale du diocèse. On sentait que Sa Grandeur venait de perdre plus qu'un auxiliaire, un frère et un conseiller de grande valeur.

" C'est aussi Sa Grandeur Mgr Laflèche qui chanta l'absoute, après quoi le clergé reconduisit le corps jusqu'à la porte de l'église.

" Le vaste temple était rempli de fidèles comme aux jours de grandes solennités. Il va sans dire que tout ce que Trois-Rivières compte de citoyens marquants dans tout ordre de choses y était.

" Dans le sanctuaire, Mgr Laflèche, présent au trône, accompagné de Mgr Hamel et de M. l'abbé Bellemare, du séminaire de Nicolet. Aux coins du poêle, quatre chanoines : Mgr Boucher, et les chanoines Rheault, Cloutier et Caron. Puis, Mgr E. Issa, archevêque de la Chaldée, Mgr Gravel, de Nicolet, Mgr DeCelles, coadjuteur de l'évêque de St-Hyacinthe, M. le grand vicaire Bourgeault, da l'archidiocèse de Montréal, M. le grand vicaire Suzor, du diocèse de Nicolet, MM. les abbés J. E. Panneton, curé de St-Grégoire, J. O. Prince, curé de St-Maurice, L. E. Duguay, curé du Cap de la Magdeleine, le Rév. Père Frédéric. O. S. F., Ph. Lajoie, P. S. S., du séminaire N.-D. Montréal, T. Laflèche, curé de Batiscan, U. Lacerte, curé de St-Prosper, D. O. S. de Carufel, curé du Mont-Carmel, J. B. Leclerc, d'Yamachiche, J. N. Tessier, curé de Louiseville, D. Houde, curé de St-Léon, F. Gauthier, vicaire à St-Léon, J. A. T. Douville, séminaire de Nicolet, Ed. Béliveau, curé de Ste-Ursule, Ph. Hébert, vicaire à Ste-Ursule, Ls. Rheault, chanoine, Trois-Rivières, L. Lamothe, Trois-Rivières, E. Béland, Trois-Rivières, H. Baril, Eug. Mayrand, Ls Denoncourt, O. Lacroix, El.

Panneton, Ad. Landry, U. Marchand, séminaire des Trois-Rivières, Ls Laflèche, C. Leblanc, vicaire à Trois-Rivières, V. Carufel, curé de Ste-Angèle, J. F. Béland, chancelier, A. M. Daoust, diacre, secrétaire de Mgr DeCelles.

" C'est M. le chanoine Rheault qui a présidé aux cérémonies d'inhumation. Mgr Caron a été inhumé dans le sanctuaire de la chapelle des Ursulines, du côté de l'Evangile, entre l'autel et la grande grille du chœur des religieuses. C'est là qu'il dort son dernier sommeil.

" De nombreuses offrandes de messes pour le repos de l'âme du regretté défunt témoignent de l'affection universelle dont il jouissait. Les Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville, en retour des services rendus à leur communauté, ont fait chanter des services pour le repos de son âme, vendredi et samedi matin. Le souvenir impérissable que garderont de lui les Ursulines est certain de lui attirer de ce côté de nombreuses prières et offrandes de toute sorte."

En écrivant ces pages, nous avons ressenti de nouveau toute l'amertume de notre deuil et de notre douleur, et nous sentons plus que jamais, à travers les austères enseignements de la mort, que ce travail n'est qu'une esquisse. Puisse-t-elle sous une impression de gratitude et de vénération, rappeler de loin à ceux qui l'ont aimé, le Père de nos âmes. Il nous faut finir, mais non pas avant d'avoir recueilli quelques-uns des nombreux témoignages de sympathie de ceux qui sont venus compatir à nos larmes.



CHAPITRE XLVIII

Sympathiques Condoléances

LE CLERGÉ. — LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES. — LES AMIS. — AU REVOIR AU CIEL.



ONSEIGNEUR Fabre, le digne archevêque de Montréal, s'inscrit en tête de cette longue liste d'amis sympathiques.

" Je n'ai pas manqué de prendre part à votre deuil, Mgr Caron avait eu de nombreuses relations avec moi, surtout à l'époque où, étant plus libre, j'allais donner des retraites, soit au collège, soit aux Dames de la Charité à Trois-Rivières."

" J'ai pris une part, écrit Mgr Moreau, d'autant plus large à la profonde affliction que vous a causée cette perte si regrettable, que j'ai toujours eu pour le pieux défunt une grande estime et vénération, depuis que j'ai eu l'avantage et le bonheur d'être son élève au séminaire de Nicolet.

" Je comprends le vide immense qui se fait dans votre monastère par la disparition de ce prêtre vénérable qui l'affectionnait tant et le dirigeait avec une si rare sagesse. Du haut du ciel, il continuera sans aucun doute à s'intéresser à sa chère famille d'ursulines, et à lui obtenir de la munificence divine les grâces les plus précieuses.

" En vous souhaitant un chapelain selon le cœur de Dieu, je demeure, etc."

Mgr Boucher, vénérable nonagénaire, né le 22 avril 1802, écrit : "Je ne vous dirai rien, mesdames, du chagrin que vous fait vivement éprouver la perte de votre regretté et bien-aimé chapelain, je le conçois, mais je vous dirai que la mort de cet intime ami me fait penser à mes jours passés, aux années éternelles dans lesquelles je vais entrer bientôt . . . ."

M. l'abbé Louis-L. Paradis, alors chapelain de nos Mères de Québec, offre ses sympathiques condoléances : "Je viens de recevoir votre télégramme et je m'empresse de vous offrir mes condoléances à la nouvelle de la grande épreuve que Dieu vous envoie. Je comprends la profonde affliction que toute votre communauté doit ressentir, car dans la personne de Mgr Caron, vous perdez le plus cher des amis, le plus dévoué des pères.

"Je n'ai pas eu le bonheur de le connaître personnellement, mais j'ai tant entendu louer ses belles qualités et entre toutes son grand zèle pour le bien de votre maison que je l'ai toujours eu en singulière vénération.

"Au milieu de votre deuil, ma révérende Mère, une pensée consolante peut pourtant trouver place : c'est que votre vénéré Père, ayant vécu en saint sur la terre, ne peut tarder à être récompensé en saint dans l'autre vie. Or sa récompense sera bien un peu la vôtre, car il intercédera auprès de Dieu pour ses filles, et sa prière ne saurait manquer d'être efficace."

"Votre deuil n'est pas isolé, écrit M. J.-N. Héroux, curé de la Baie du Febvre. Pour ce qui me regarde, j'y ai pris une large part. Avant les obsèques, j'avais acquitté deux messes en faveur de notre regretté défunt. Il m'est resté un chagrin : c'est de n'avoir pu assister au service de sépulture . . . ."

"En perdant M. le Grand Vicaire, dit avec larmes M. J.-E. Panneton, curé de St-Grégoire, vous perdez le meil-

leur des pères. Moi qui l'ai vu de près pendant bien des années, et qui ai été à même de soulever souvent le voile qui cachait les qualités de son cœur, j'apprécie toute l'étendue de la perte que vous venez de faire : croyez que je m'associe à votre douleur profonde.

" J'offrirai à Dieu de fréquentes prières pour le repos de son âme. J'offrirai spécialement à ses intentions le saint sacrifice de la messe et je penserai souvent à lui au saint autel."

Un des bons amis du monastère, M. J.-E.-R. Caisse, curé de St-Stanislas, écrit à Mère Supérieure : " L'année qui vient de finir vous a ravi celui qu'à tant et de si justes titres, 'vous avez aimé et vénéré et que maintenant vous pleurez.' Vous n'avez pas été seule avec les révérendes Mères de votre monastère à aimer et à vénérer le regretté Mgr Caron ; vous n'êtes pas seules non plus à le pleurer.

" Pour ma part, honoré que j'ai été de ses attentions délicates, peut-être même d'une part de ses affections, pendant de longues années, je n'oublierai jamais le vieil ami, le prêtre modèle, le sage conseiller, le cœur bienfaisant du prélat véritablement humble et digne. Je le pleure avec vous, pour vous et pour moi-même ; pour mon évêque, qui perd en lui un frère et pour le diocèse qui a perdu un père.

" Avec mes plus sincères condoléances, daignez agréer les vœux sincères et ardents de celui qui fut et qui est encore un ami dévoué du monastère ursulin des Trois-Rivières. Je croyais pourtant que vous m'alliez oublier après mon départ de la cité. Je vous remercie grandement de me garder un petit souvenir et une part de vos vœux et de vos prières, ne serait-ce qu'au " commun des confesseurs . . . ." (2 janvier 1894.)

La lettre de condoléances de nos Mères de Waterville est un long sanglot :

" Ah ! Mères et Sœurs si douloureusement éprouvées, nous nous unissons bien cordialement à votre deuil profond. Notre bon Père Charland doublement ému à la vue de notre consternation, et se voyant dans l'impossibilité d'assister aux funérailles de ce vénéré défunt, nous a offert de chanter ici, en union avec vous, un service en l'honneur de notre regretté Père, faveur que nous avons acceptée avec empressement et reconnaissance......"

Mère Saint-Georges, ancienne supérieure, se fait l'interprète des sympathiques condoléances de nos chères Mères Ursulines de Québec :

" Merci de vous être empressée de nous donner par télégramme la pénible nouvelle ! Dès lors, bien des prières et suffrages, en faveur du vénéré et digne Prélat, ont pénétré le Cœur de Dieu.

" Nous venons donc en corps, bien chères Mères, redire à chacune de vous, toute notre sympathie, aux anciennes surtout qui ont été si longtemps les objets de la bienveillance paternelle et du dévouement complet et entier de votre saint et digne aumônier.

" Nous nous associons cordialement à votre douleur et nous pressentons avec vous, qu'il sera difficile de trouver un autre cœur aussi prêt à gagner votre confiance et à adoucir les peines et amertumes de chaque jour ! Confiance, Dieu y pourvoira !

" En jetant un coup d'œil sur les années passées, nous nous rencontrons dans une épreuve analogue ; j'ai donc raison de vous dire ce que l'expérience me dicte, chère mère, que de longue main Dieu vous a préparé un autre père qu'il vous fera connaître en son temps. Dieu lui, nous reste et ne peut nous être enlevé. Il nous invite à recourir au divin Cœur de Jésus dont le Sang Précieux, se répandant sur nos âmes, y verse paix et consolation.

" Je suis certaine, ma révérende Mère, que la commu-

nion, ce matin, a été offerte pour le cher défunt, car chacune connaît l'estime dont il nous honorait. Nous pensons aussi dans nos prières à vous toutes, que Dieu veuille sécher vos larmes......"

Nos Mères de l'Hôpital Général de Québec ne pouvaient manquer de s'associer à notre légitime douleur :

" Si nous avons été surprises d'apprendre la triste nouvelle du décès de votre vénéré Père, nous avons surtout ressenti le contre-coup de votre commune douleur. Nous apprécions à sa valeur le grand acte de résignation que vous avez dû faire, bien chères Mères et Sœurs, en disant adieu à Mgr Caron, car nous savons quel cœur de père battait en lui pour vous toutes....

" Jésus seul possède dans ses trésors divins, une mesure de consolations en rapport avec la grandeur de votre sacrifice. Nous continuerons donc de le prier qu'il verse son baume suave sur vos cœurs endoloris, et nous joindrons encore nos pieux suffrages aux vôtres pour l'âme bien-aimée que Dieu vient de ravir à votre affection filiale.

" Au pied de la croix, nous formons des vœux plus que fraternels pour votre consolation d'abord et pour le succès de vos œuvres, pendant l'année 1894."

La révérende Mère Supérieure de la Congrégation Notre-Dame, Montréal, écrit :

" Le Seigneur vient d'exiger de votre communauté un bien grand sacrifice, en rappelant à lui le prêtre vénérable, qui, depuis tant d'années, vous prodiguait tous les trésors de son dévouement, de sa charité et de son expérience dans la conduite des âmes.

" Cette perte que fait présentement votre famille religieuse, ce deuil profond dans lequel vous plonge la mort de ce saint ami, notre Congrégation y est très sensible : elle partage de tout cœur, veuillez le croire, votre légitime et filiale affliction.

" Nos prières les plus ferventes s'unissent aux vôtres, ma révérende Mère, pour hâter l'entrée du regretté défunt au séjour des bienheureux, si toutefois ses vertus et ses mérites ne l'y ont déjà conduit.

" Du haut du ciel, nous aimons à croire qu'il continuera d'exercer à votre égard ses devoirs de père et d'ami, en vous couvrant de sa protection et en vous obtenant du divin Cœur les biens spirituels nécessaires pour faire avec courage, persévérance et succès l'œuvre si importante de l'éducation de la jeunesse."

Du monastère du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, nous recevions des lignes émues :

" Le cœur de notre vénérée Mère fondatrice sent vivement la blessure faite au vôtre par la croix que Jésus vient d'y fixer, et elle vous prie ainsi que ses dignes et bien-aimées amies des Ursulines, de croire qu'elle partage votre deuil. Cette chère Mère comprend d'autant mieux vos regrets que ceux de la mort de notre père Mgr LaRocque, ne sont pas taris et ne diminueront pas. Aussi c'est de toute son âme que notre vénérable Mère prie le Sang de Jésus de vous être un baume salutaire et efficace en cette douloureuse circonstance.

" Et puis, notre Mère a un tribut particulier à rendre à la mémoire du vénérable Mgr Caron ; sa bienveillance pour notre communauté lui donnait place dans l'affection de nos cœurs.

" C'est donc à double titre que notre vénérée Mère pleure avec vous, ma révérende Mère, celui que Dieu vient de rappeler à lui. Sans doute il n'y a pas à souhaiter qu'il laisse son ciel et sa glorieuse couronne si justement méritée pour reprendre les ennuis de l'exil ; mais tout de même il est naturel de voir frémir nos âmes en face de la séparation de ceux qui tiennent une si large place en nos cœurs..... La bénédiction du vénéré Père

que nous pleurons avec vous, ma révérende Mère, se maintiendra sur votre maison qu'il a tant aimée, et notre digne Mère sait que c'est votre consolation de le penser. Les suffrages de la communauté joindront les vôtres auprès de Dieu, en sa faveur, et le calice du Sang adorable sera répandu par nos bons anges, à notre sollicitation, sur cette chère âme."

La filiale vénération de ses filles du Précieux-Sang des Trois-Rivières éclata dans les lignes suivantes :

" Il est donc consommé le grand sacrifice ! Nous pleurons avec vous le Père si bon, si tendre, si dévoué que nos cœurs aimaient et vénéraient à tant de titres. La nouvelle était attendue, et pourtant, comme elle a douloureusement retenti dans nos âmes qui voudraient ne pas croire à sa réalité. Elle nous est arrivée durant l'action de grâce après la sainte communion qui déjà était offerte pour notre regretté Père que nous savions si mal depuis hier. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle ferveur mêlée de larmes nous avons dit le *De Profundis*, et invoqué le Sang divin pour cette âme si chère.

" Puisse le Sang divin qu'il a tant aimé, et qui si souvent a rempli son calice, ouvrir bientôt à celui dont les jours furent si pleins devant Dieu, les portes de la céleste patrie, si déjà il n'est en possession du bonheur éternel, et de donner à ce bon et fidèle ministre du Seigneur, la récompense d'une si longue et si belle vie consacrée à travailler à sa gloire. Oh ! oui, notre Père est heureux, nous en avons la douce et intime conviction, aussi au *fiat* de la résignation joignons-nous le *sursum corda* de l'espérance qui nous montre au ciel le Père bien-aimé que nous pleurons.

" Mère, j'avais une faveur à solliciter, un souvenir de notre cher bon Père. Si j'osais vous demander ses plus vieux bréviaires, si personne ne les réclame ; il me sem-

blerait prier avec le cœur de notre cher regretté Père, et avoir un peu de sa ferveur. Je vous serais si reconnaissante, Mère, de cette faveur, un souvenir de celui qui depuis mes plus jeunes années a été mon Père aimé et vénéré, et dont la mémoire me sera chère à jamais. Ne pourriez-vous pas aussi donner un peu de ses cheveux? nos sœurs seraient toutes si heureuses de ce précieux souvenir. Pardon, si je demande beaucoup, vctre bon Père était aussi le nôtre, et ses enfants de Gethsémani, auxquelles il voulait bien témoigner une paternelle affection, y répondaient par le plus filial et sincère attachement et vive reconnaissance.

" Chère Mère, j'ai trop de peine pour pouvoir l'exprimer, mais vous connaissez et comprenez mon cœur. Avec vous et toutes mes bonnes Mères, il est au pied de la croix uni avec vous dans une même douleur et une même prière. Que la sainte volonté de Dieu soit faite, nous nous inclinons sous sa main toujours bénie, même dans ses rigueurs.

" Toute notre petite famille se joint à moi pour vous réitérer l'expression de nos condoléances et sympathies." (21 décembre 1893.)

Dix jours plus tard, elles ajoutaient :

" .... Nos messages ont rencontré à votre seuil l'ange de la mort emportant votre Père, votre Elie si justement vénéré. Voilà pourquoi nous sentons le besoin, avant que de clore une année qui nous a ravi à toutes un protecteur et un père, de nous rapprocher de vous dans un même sentiment de regret et d'espérance ; de regret pour le cœur, d'espérance pour l'âme qui sait où retrouver celui qui a disparu à nos yeux.

" De cette région nouvelle où il habite, nous sentons qu'il continuera de nous protéger, de protéger surtout sa famille ursuline qui était devenue une partie de sa vie.

" L'âme remplie de ces consolantes pensées, nous nous livrons au bonheur de vous offrir des vœux pour l'année qui va bientôt s'ouvrir. Puisse-t-elle vous épargner toute nouvelle douleur. Mais cela est trop peu. Que la bénédiction du Sang Rédempteur, dont nous recueillons demain les prémices, marque chacun de ses jours d'un cachet tout particulier de grâce et de paix pour vous-même, révérende Mère, et pour chacun des membres de votre communauté. Puisse cette bénédiction se répandre aussi sur vos œuvres de zèle et vous donner la consolation de voir fleurir dans les jeunes âmes confiées à vos soins, tout ce que votre dévouement ne cesse d'y semer." (31 décembre 1893.)

Les Ursulines de Stanstead ont pleuré avec nous :

" La malle de ce matin nous apportait la triste nouvelle du deuil profond dans lequel vient de vous plonger la perte d'un père vénéré. Nous nous associons à votre juste douleur avec d'autant plus de sympathie et d'empressement que le vénérable et regretté Mgr C.-Ol. Caron nous était personnellement connu, et qu'il avait été l'ami dévoué de notre digne Père Lemoine, de douce et chère mémoire. La peine que nous avons éprouvée en perdant cet incomparable ami de notre grande famille religieuse, disséminée aux quatre vents du ciel, nous fait croire que l'épreuve qui vous frappe aujourd'hui, à votre tour, doit vous être bien sensible. Son attachement pour votre maison que vous avez voulu éterniser dans vos poésies et dans vos chants de fête, lors de ses glorieuses noces d'or ; son zèle sans bornes pour toutes, religieuses et élèves ; son dévouement constant pour tout ce qui regardait les intérêts spirituels et temporels de la maison-mère et des missions ; tout enfin personnifie, dans ce vétéran du sacerdoce, l'apôtre aimé du Cœur de Jésus.

" Vous aimerez à rappeler ses vertus qui ont laissé

pénétrer un doux parfum dans votre cher cloître, et vous aurez du bonheur à les redire à la génération qui ne l'aura pas connu comme vous-même en avez eu l'avantage.

" Nous sympathisons de tout cœur avec vous, révérende et bien chère Mère Supérieure, qui perdez un sage conseiller, un fidèle soutien ; avec vous toutes, chères Mères et Sœurs, qui sentirez l'absence d'un directeur qui vous a peut-être suivies dès l'âge le plus tendre, avec une sollicitude qui ne s'est jamais démentie.

" Nous nous ferons un devoir d'unir nos prières et nos pieux suffrages aux vôtres, afin que si une âme aussi bien préparée au redoutable passage que l'était celle qui vient de vous être ravie, avait encore besoin de quelques secours, les nôtres ne lui fissent point défaut.

" Les circonstances ne prêtent guère à l'émission de vœux et souhaits joyeux pour la nouvelle année ; mais permettez-nous de vous offrir l'humble tribut de notre religieuse affection en N. S., et soyez assurées que pendant la belle nuit de Noël nous prierons le Divin Enfant de vous bénir, vous, vos enfants et vos œuvres, et de vous donner un nouveau père, digne de succéder à celui que vous pleurez."

M. Ernest Gagnon, co-paroissien de Mgr Caron, associe ses regrets à notre juste douleur :

" J'étais absent de Québec lors du décès de Mgr Caron, car autrement je serais allé à ses funérailles. Il était mon co-paroissien, et, quoique je n'aie fait sa connaissance que bien des années après qu'il eût quitté la Rivière-du-Loup, il voulait bien, lorsqu'il me rencontrait, me rappeler cette circonstance avec sa bonté accoutumée.

" Les lignes émues de votre circulaire contiennent la plus sincère des oraisons funèbres. Je les conserverai en souvenir de votre regretté chapelain, en souvenir aussi de votre vénérable communauté, si digne d'un tel père."

D'égales preuves de sympathie nous ont été offertes par Mgr Gagnon ; par MM. les abbés F. Daniel, L. Denis, P. S. S., J. M. Laflamme, A. Hamel, N. Charland, et par les révérendes Mères Ursulines de Pittsburgh, et de Roberval ; de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, du Bon Pasteur et de la Charité, Québec ; de la Miséricorde, de la Providence, du Précieux-Sang, Montréal ; de Ste-Anne, Lachine; de la Congrégation de L'Assomption, Nicolet ; du Précieux-Sang, Toronto ; Ottawa ; Montavilla, (Oregon) ; de la Congrégation Notre-Dame, Ste-Anne de la Pérade, etc.

Mgr Laflèche en nous faisant dépositaires des lettres de condoléances qui lui ont été adressées à la mort de son bien-aimé Grand Vicaire nous permet de jeter encore quelques fleurs sur cette tombe bien-aimée :

" Une dépêche m'apprenait hier la mort de Mgr C.-O. Caron, votre vénérable Vicaire Général, je comprends la douleur que vous ressentez et je m'empresse de vous offrir mes compliments de condoléance.

" L. THOMAS, d'Ottawa."

" Une dépêche de M. Béland m'arrive en ce moment même m'annonçant la mort de Mgr Caron et son service pour samedi le 21. Veuillez agréer mes sincères condoléances dans cette nouvelle épreuve qui vient frapper Votre Grandeur. Je sais que dans la personne du regretté

Prélat, votre vicaire général, Votre Grandeur perd un ami bien dévoué et bien fidèle en même temps qu'un puissant collaborateur de l'autorité épiscopale, et que le clergé diocésain tout entier voit disparaître celui qui, pendant de longues années, a été son modèle et son mentor. Me trouvant malheureusement dans l'impossibilité d'envoyer un prêtre pour assister aux funérailles de Mgr Caron, nous redoublerons ici de ferveur dans nos prières pour le repos de son âme, afin que le bon Dieu lui accorde sans retard la riche récompense méritée par une longue vie dépensée tout entière à son service.

" † JOSEPH-MÉDARD,

" *Evêque de Valleyfield.*"

" Veuillez recevoir mes plns sincères condoléances pour la perte bien sensible que Votre Grandeur vient de faire dans la personne de votre regretté Vicaire Général, Mgr C.-O. Caron.

" Je regrette beaucoup que les occupations actuelles plus nombreuses que jamais à cause des fêtes de Noël m'empêchent de me rendre à ses funérailles . . . .

" † M. P.,

" *Evêque de Chicoutimi.*"

" Veuillez agréer mes sincères condoléances pour la perte sensible que vous cause la mort de votre digne Grand Vicaire, ce bon et fidèle serviteur de Dieu.

" C.-A. MAROIS,

" *Vicaire Général.*"

" His Lordship sick ; cannot attend funeral ; to His condolences add mine.

" H.-O. CHALIFOU,

" *Prêtre.*"

" Permettez-moi de prendre part à la douleur que vous cause la mort de votre regretté Vicaire Général, Mgr C.-O. Caron.

" Je sais combien mon frère, feu Mgr Jean Langevin fut affecté de la mort de notre frère, Mgr Edmond Langevin, son Grand-Vicaire. Aussi je comprends combien il doit vous être pénible d'avoir perdu l'aide de votre bras droit dans l'administration de votre diocèse. Voilà pourquoi je vous prie d'accepter mes regrets à cette occasion et d'être assuré que je ne manquerai pas de prier et de faire prier pour le repos de la belle âme du regretté Mgr Caron, quoique je sois bien convaincu qu'il a trouvé grâce devant Dieu et qu'il jouit déjà de son éternité bienheureuse.

" Je profite de cette occasion pour souhaiter à Votre Grandeur une bonne santé, et tout le bonheur possible durant l'année qui va bientôt commencer, et durant celles qui vont suivre.

" HECTOR-L. LANGEVIN."

Dieu a donné à notre Père la couronne qu'il a conquise ; il nous a laissé son tombeau ; nous gardons ses cendres avec toute la tendresse jalouse de la piété filiale.

Au revoir, Père aimé, dans les cieux ! Nous te prions d'intercéder pour nous auprès de Dieu, et nous disons avec le poète :

Notre cœur qui faiblit pressé contre le tien,
Deviendra plus *vaillant* et surtout plus chrétien !
Et tu vivras encor pour les yeux de notre âme,
Et ton grand souvenir sera notre oriflamme. (1)

FIN

(1) J. Reboul, *Poésies nouvelles*, p. 99.



LE MONASTÈRE DES URSULINES EN 1892

APPENDICE

NOTES SUR LES TROIS-RIVIERES

Gouverneurs des Trois-Rivières, d'après une liste de M. Sulte.

1634—La Violette, du 4 juillet 1634 au mois de juin 1636.

1636—Antoine de Bréhaut De l'Isle, chevalier de l'ordre de Malte, juin-juillet.

1636—Marc-Antoine Brasefer de Chateaufort, chevalier de Malte, août 1636 à juillet 1639.

1639—André de Malapart, commandant.

1639—François de Champflour, de l'automne de 1639 à la fin d'août 1642.

1642—Des Rochers, commandant, de septembre 1642 à la fin de l'été 1643.

1643—François de Champflour, de l'automne de 1643 au 24 octobre 1645.

1645—Jean Bourdon, commandant *par interim*, octobre et novembre 1645.

1645—Jacques Le Neuf de la Poterie, de novembre 1645 à septembre 1648.

1648—Charles Le Gardeur de Tilly, d'octobre 1648 à l'été de 1649.

1649—Charles Cartel, juillet, commande la garnison.

1649—Jacques Le Neuf de la Poterie, gouverneur suppléant, de septembre 1649 à juin 1650. Le Gardeur revient et repart. La Poterie continue à remplir les fonctions, jusqu'à novembre 1651.

1651—Guillaume Guillemot sieur Duplessis-Kerbodot, de novembre 1651 au 19 août 1652.

1652—Pierre Boucher, du 20 août au 7 septembre 1652.

1652—Jacques Le Neuf de la Poterie, du 8 septembre 1652 au 16 juillet 1653, où Pierre Boucher le remplace temporairement.

1653—Pierre Boucher, de la fin d'août 1653 à juillet 1658.

1658—Jacques Le Neuf de la Poterie, de juillet 1658 au 1er novembre 1662.

1662—Pierre Boucher, du 1er novembre 1662 à septembre 1667.

1668—Capitaine Arnoult de Loubias, commandant de la garnison.

1668—René Gaultier de Varennes, gouverneur, 10 juin 1668.

1668—Michel le Neuf du Hérisson, fait un acte comme gouverneur, le 7 juillet.

1669—René Gaultier de Varennes, gouverneur, de mai 1669 au 4 juin 1689.

1690—Louis-François de Galifet commande en 1690-91. Après le 4 juin 1689 il parait avoir agi comme gouverneur par *interim*. Dès 1690, Claude de Ramesay avait le titre de gouverneur et il le conserva jusqu'à 1699.

1699—Le Major François Prévost, de 1699 au 1er juin 1702.

1702—Joseph Desjordis de Cabanac, par *interim*.

1702—Marquis de Crisasy, de 1702 au 6 mai 1709.

1709—M. de Galifet fut gouverneur jusqu'à 1714.

1714—De cette date à 1720 je ne vois pas de nom de gouverneur.

1720—Charles LeMoyne de Longueil. En 1724 il passe au gouvernement de Montréal.

1725—François Desjordis de Saint-Georges, sieur de Cabanac, major des Trois-Rivières, est cité avec le titre de commandant le 26 mai 1725 ; il décède dans ce poste le 16 février 1726.

1725—Louis de la Porte, sieur de Louvigny, nommé l'été de 1725, se noya peu après.

1725-27—Je ne trouve aucun nom de gouverneur.

1727—Jean Bouillet de la Chassaigne, du 27 mai 1727 au 15 octobre 1730.

1730—Josué-Maurice Dubois-Berthelot de Beaucours, du 15 octobre 1730 à 1733.

1733—Pierre Rigaud de Vaudreuil, de 1733 à 1742.

1743—Michel Bégon, de 1743 au 30 avril 1748.

1748—François Rigaud de Vaudreuil, frère du Gouverneur-Général, de 1748 à 1757.

1757—Paul-Joseph LeMoyne de Longueil, jusqu'à 1761.

Gouverneurs anglais (1)

Burton.—8 septembre 1760 au 24 avril 1762.
Haldimand.—25 avril 1762 à mars 1763.
Burton.—Mars 1763 à octobre 1763.
Haldimand.—Octobre 1763 au 6 juillet 1765.
Holmes.—6 juillet 1765 à————
Cramahé.—Gouverneur civil, à partir de septembre 1764.

Noms des membres de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, pour Trois-Rivières depuis 1791.

John Lees	1792 à 1808
N. St-Martin	1792 à 1797
P.-A. de Bonne	1797 à 1805
L.-C. Foucher	1805 à 1808
J. Badeaux	1809 à 1810
E. Hart	1809 à 1810
M. Bell	1810 à 1815
C.-R. Ogden	1813 à 1825
A. Berthelot	1815 à 1816
P. Vézina	1817 à 1819
J.-G. Tonnancourt	1820
J. Badeaux	1820 à 1824
A. Berthelot	1825 à 1827
E. Ranvoyzé	1825 à 1827
C.-R. Ogden	1830 à 1834
E. Barnard	1834 à 1838
R. Kimber	1834 à 1838
C.-R. Ogden	1841 à 1844
E. Grieve et D. B. Viger	1844 à 1847
A. Polette	1848 à 1851
A. Polette	1851 à 1854
A. Polette	1854 à 1857
W. M. Dawson	1858 à 1861
J.-E. Turcotte	1861 à 1863
Charles Boucher de Niverville	1863 à 1867

(1) F. J. Audet et George Johnson, *Bulletin des recherches historiques*

Ottawa.

Chs-B. de Niverville	1867
William McDougall	1869
Sir Hector Langevin	1878
Sir Adolphe Caron	1896

Québec.

Chs-B. de Niverville	1867
Chs-B. Genest	1869
L'Hon. H. G. Malhiot	1871
L'Hon. A. Turcotte	1876
Sévère Dumoulin	1881
L'Hon. A. Turcotte	1884
Télesphore Normand	1890

Protonotaires et Greffiers.

1790—Charles Thomas.
1809—Hugh Fraser, sous le nom de "Thomas et Fraser."
1826—Hugh Fraser.
1829—William Craigie Holmes Coffin.
1849—Edward Barnard.
1878—Philippe-Olivier-Ernest Pacaud.
Louis-Dosithée Paquin, protonotaire-adjoint.
1880—P. E. Panneton.
1880—Alfred Désilets.
1887—Sévère Lemaître Lottinville, protonotaire-adjoint.
1894—Alfred Désilets.—Greffier : M. Lottinville.
1897—Sévère L. Lottinville.—Greffier : Alfred Désilets.
J.-Bte-Onésime Dumont, protonotaire conjoint.

Sous-greffiers.

1873—Narcisse-Alexandre DuBerger.
1890—François-Xavier Guillet.
P.-E. Panneton.
Louis Labarre.
J.-B.-O. Dumont.
J.-I. Pellerin.

Shérifs du District des Trois-Rivières.

1790—Thomas Coffin.
1792—Antoine-Isidore Badeaux.

1792—Louis Gugy.
1830—Isaac-Gouverneur Ogden.
1868—Louis-Charles Boucher de Niverville.
1869—Sévère Dumoulin.
1882—Charles Dumoulin.

Députés Shérifs.

1830—André Panneton.
Henri Lor.
Joseph Saucier.
1867—Joseph-B. de Niverville.
1878—Norbert Gingras.
Benjamin Dumoulin.
William Larivière.

Greffiers de la Paix.

1790—Charles Thomas.
1809—Hugh Fraser, député de Charles Thomas.
1823—Thomas et Fraser.
1826—Hugh Fraser.
1827—David Chisholme.
1836—Narcisse-Stanislas Turcotte.
1841—Henry B. Hughes.
1853—François-Xavier Turcotte.
1856—L. U. A. Genest.

Députés-Greffiers de la Paix.

Hugh Fraser.
1855—Antoine-Edouard Généreux.
1856—Pierre-Zéphirin Magnan.
1856—Charles-Borromée Genest.

1869—François-Xavier Turcotte.
1892—Napoléon Gelinas.

Grands Constables.

1824—Philippe Burns.
1856—François Dasylva.
1862—Joseph Saucier.
1867—Jean-Baptiste Gailloux.
1894—Joseph Bellefeuille.

Percepteurs du Revenu.

1848—Louis-Benjamin Garceau.
1863—Joseph-Sévère Bureau.
1865—Bénoni Lasalle.
1876—Godfroy Lasalle.

Crieurs des Cours.

1790—Joseph Ray.
1795—Joseph Stanfield.
1822—Pierre Dasylva dit Portugais *alias* Bernaquez.
1853—Claude Féron.
1877—George-Arthur Fearon.
1892—Trefflé Morissette.

Assistants Crieurs des Cours.

Pierre-Théophile Pratte, Uldoric Rivard, Macaire Dénéchaud.

Gardiens du Palais de Justice.

1822—Pierre Dasylva.
1853—Joseph Robitaille.
1859—Pierre-Chrysologue Dupont.
1882—Médéric Galant.
1892—Adolphe Gélinas.

Commissaire pour l'érection civile des paroisses et la construction des églises, sacristies, presbytères et cimetières.

1824—L'Hon. Thomas Coffin.
" —Joseph Badeaux, N. P.
" —Charles Thomas, greffier de la paix.
" —Louis-Charles Cressé, secrétaire.
1830—François Boucher, seigneur.
" —Hugh Heney, avocat.
1832—René Kimbert, senior, M. D.
" —Benedict Wagner, marchand.
1837—Valère Guillet, N. P., secrétaire.
1839—René Kimbert, M. D.
" —Antoine Polette.
" —Pierre Desfossés, marchand.
" —Valère Guillet, secrétaire.
1839—Narcisse-Stanislas Turcotte, secrétaire.
1841—Flavien Lottinville, N. P.
1844—George-Stanislas Badeaux, M. D.
1845—L'Hon. Joseph Dionne, conseiller législatif.
" —Jean-Emmanuel Dumoulin.
" —Denis Genest Labarre, N. P.
" —Sévère Dumoulin, avocat.
" —Désiré-Edouard Frigon, marchand.

1876—Laurent-U-A. Genest, avocat et greffier de la paix.
" —Pierre-Octave Guillet, N. P., secrétaire.
1888—Joseph-Edouard Hétu, M. D.
1893—Nazaire Lefebvre Denoncourt, avocat.

Le Moulin des Américains a été la propriété de

1853—Norcross, Phillip's & Co.
1856—St-Maurice Lumber Co.
1857—La Banque de Montréal.
1865—J.-K. Ward.
1867—St-Maurice Lumber & Land Co.
1872—John Ross & Co.
1892—St-Maurice Lumber Co.

La Banque de Québec.

Cette banque a été fondée, le 9 juillet 1818, incorporée en novembre 1822, avec un capital de $3,000,000.

La succursale aux Trois-Rivières à eu pour agents ou gérants :

1853—M. James McDougall, agent.
1868—M. Thomas McDougall, agent.
1873—M. John Smith, agent.
1875—M. F. G. Wotherspoon, gérant.
1884—M. T. C. Coffin, gérant.
1896—M. James Johnson.

Maîtres de Postes.

1775—M. Samuel Sills ; il tenait le bureau, 16 rue du Fleuve, le 28 août 1800.



Collège des Trois-Rivières

Joseph Squeray dit Labbé, marié à Marguerite Guay.

David Chisholme. (1)

1829—Captain Robertson, natif de Perth, en Ecosse, décédé le 7 décembre 1861, âgé de 83 ans.

1854—Chs Kinnis Ogden, né le 11 février 1828, baptisé par J. C. Drinoll, ministre à la Rivière-du-Loup ; parrain, le docteur Kinnis.

Eglise anglicane—Ministres.

1767—Rév. Léger-Jean-Baptiste-Noël Veyssière, chapelain de l'armée et premier ministre, décédé le 26 mai 1800.

1794—Rév. J. Mountain, D.D., frère du premier évêque Jehosaphat Mountain, assistant-ministre de 1795 à 1800 ; Nommé ministre en 1800 ; l'année suivante, il fut appelé au Rectorat de la *Christ Church*, Montréal, qu'il desservit jusqu'à sa mort, arrivée en 1816.

---

(1) David Chisholme, né dans le Rosshire, Ecosse, vers 1796, étudia la loi, vint au Canada en 1822 ; Lord Dalhousie, son ami, le nomma greffier de la paix du district des Trois-Rivières. Il se rangea, comme journaliste amateur, dans le parti qui réclamait des réformes constitutionnelles—surtout que la direction des affaires de la province fut laissée à la législature de cette province. A cause de cela, en novembre 1836, on lui enleva sa charge de greffier. Il passa à la *Montreal Gazette* avec armes et bagages et s'y distingua. Nous avons de lui : *The Lower Canada Watchman*, in-32, publié à Kingston, 1829. En 1831, il imprima aux Trois-Rivières : *Observations on the rights of the British Colonies to representation in the Imperial Parliament*, idée que l'on débat de nos jours (1898) la croyant neuve. Son travail sur 1837-1838 dont cent cinquante pages ont été imprimées est une œuvre de maître. Il est mort à Montréal le 24 septembre 1842. Sa femme, fille du capitaine Robertson, personne bien douée sous tous les rapports, mourut vers 1858.

1801—Rév. R. L. Short, Ministre de 1801 à 1827. La paroisse anglicane des Trois-Rivières fut érigée en Rectorat de la Couronne en 1823.

1826—Rév. Francis Evans, Curé ou assistant-ministre.

1828—Rév. Samuel L. Wood, M. A., Ministre de 1828 à 1868. M. Wood fut le dernier chapelain de l'armée. Le terrain du cimetière fut donné en 1808 à l'église par l'Hon. Lewis Gugy, père du colonel Gugy. Avant 1808, les Anglicans étaient enterrés dans le cimetière militaire, où se trouve la poudrière.

1856—Rév. Fréderic A. Smith, Curé.

1861—Rév. George Heaton, M. A., Curé.

1862—Rév. J. Torrance, Curé de 1862-1868, Ministre de 1868-1871.

1871—Rév. J. Foster, Ministre de 1871-1874.

1874—Rév. J. H. Jenkins, B. A., Ministre de 1874-1890.

1890—Rév. H. C. Stuart, M. A., Ministre. M. Stuart a écrit *The Church of England in Canada from 1759-1893*.

Le Rév. John Doty, ministre de Sorel, se retira aux Trois-Rivières en 1803. Il y est décédé le 23 novembre 1841. Le juge Smith, qui mourut à Montréal en 1868, avait passé sa première jeunesse chez le Rév. M. Doty, aux Trois-Rivières.

Ministres de l'Eglise Méthodiste aux Trois-Rivières.

1809—Josh. Samson.
1821—Richard Pope.
1824—Jas. Knowlan.
1826—Josh. Stinson.
1827—Wm. Faulkner.
1859—David B. Madden.
1860—W. S. Blackstock.
1861—G. H. Davis.
1862—W. W. Ross.
1863—S. G. Phillips.

1831—Wm. E. Shenstone.
1832—Jas. Knowlan.
1834—Wm. E. Shenstone.
1838—John Raine.
1841—B. Slight.
1842—B. L. Lusher.
1844—Benj. Slight.
1846—John Brownell.
1847—Henry Lanton.
1848—M. Lang.
1849—Lachlin Taylor.
1851—Thos. Campbell.
1852—Chs DeWolfe.
1855—Wm. Steer.
1856—Wm. Pollard.
1858—Wm. Hansford.
1866—James Armstrong.
1868—W. L. Scott.
1871—Edmund E. Sweet
1873—Henry Irvine.
1874—John Corbett.
1876—A. Drennan.
1878—W. W. Ryan.
1881—Thos. Bell.
1884—John Holmes.
1887—Richard Eason.
1889—E. Olivant.
1890—S. C. Kendall.
1893—W. W. Ryan.
1896—E. S. Morrisson.
1898—James Watson.

La Banque d'Hochelaga.

Cette banque a été fondée en 1874, avec un capital d'un million de piastres. Une succursale fut établie aux Trois-Rivières en 1880. Depuis cette date, les messieurs dont les noms suivent ont été gérants :

1880—P. E. Panneton.
1885—H. N. Boire.
1892—C. A. Sylvestre.
1896—H. N. Boire, gérant actuel.

Avocats depuis l'établissement du district des Trois-Rivières, 12 avril 1790.

MM. Cuthbert Ross, Pierre Bédard, James Walker,

John Antill, Russell, Caron, Geo. Pike, Edward Bowen et Lachevrotière demeuraient à Québec ; et venaient pratiquer comme avocats aux Trois-Rivières, de temps à autre.

1791—Le chevalier Godefroy de Tonnancourt.
1798—Pierre Vézina, C. R., en 1830, décédé en 1852.
" —P. J. Chèvrefils.
1799—Michel Berthelot.
1801—Kerr. (1)
1808—Hugh Fraser, protonotaire aux Trois-Rivières.
1815—Charles-Richard Ogden, procureur-général du Bas-Canada.
1822—Auguste-David Botswick, décédé en 1835.
" Charles Lafrenaye, décédé en 1834.
" Pierre-Benjamin Dumoulin, C. R., membre pour le comté d'Yamaska, président de la Cour des Sessions, en 1856, décédé le 24 septembre 1856.
1823—Charles-Godfroy de Tonnancourt.
1824—Jean-Marie Mondelet, frère des juges Chs Mondelet, de Montréal, et Dominique Mondelet, des Trois-Rivières.
1824—Thomas-Stoors Judah. Vers 1842, il alla demeurer à Montréal, où il est décédé en 1895, âgé de 90 ans.
1825—Louis-Charles Cressé, décédé en 1836.
1825—William Vondelvenden.
1828—Edward Barnard, solliciteur général du Bas-Canada ; Protonotaire en 1849, décédé à Brattleborough, Vermont, Etats-Unis, le 5 juin 1885.

(1) Kerr, admis au Barreau de Londres en 1785, admis au Barreau de Québec en 1794, Juge de la Cour de Vice-Amirauté, à Québec, en 1797, Juge de la Cour du Banc du Roi, à Québec, en 1807, décédé à Québec, le 5 mai 1846, à l'âge de 88 ans.

1828—Thomas Baron, shérif à Montréal.
" —Thomas Burn, avocat distingué, décédé en 1865.
" —Antoine Polette, C. R., juge en 1860, décédé le 6 janvier 1887, à l'âge de 79 ans.
1829—Henry-Hague Judah. Il alla demeurer à Montréal en 1840. En 1854, il fut un des commissaires pour l'abolition de la Tenure Seigneuriale. décédé le 10 février 1883, à l'âge de 75 ans.
" —Louis-Edouard Pacaud, C. R., conseiller législatif, commissaire des banqueroutes et président de la Cour des sessions générales de la paix, aux Trois-Rivières, vers 1847. Décédé le 18 novembre 1889, à Arthabaskaville, âgé de 80 ans.
1830—Adolphus Mordecai Hart, décédé le 23 mars 1879.
1835—Narcisse-Stanislas Turcotte, né le 25 juin 1810, décédé aux Trois-Rivières, le 7 septembre 1841, à 31 ans.
1835—Louis-Eusèbe Désilets, décédé en 1849.
1836—Aaron Hart.
1837—J. E. Turcotte, M. P. pour les comtés d'Yamaska, de St-Maurice, de Maskinongé, de Champlain, solliciteur-général pour le Bas-Canada, devint Honorable, décédé le 20 décembre 1854.
1840—Louis-Gonzague Duval, régistrateur, décédé le 8 février 1877.
" —Joseph Frigon, député protonotaire, décédé en 1846.
1841—François-Xavier Turcotte, greffier de la paix, en 1853, décédé en 1855.
1846—Frank Bureau, décédé en 1854.
1847—Anselme-Douaire Bondy, décédé en 1871.
" —Henri-Bird Vallières de St-Réal, sous-agent des bois et forêts de la couronne.
1848—Aimé Désilets, qui a pratiqué comme avocat aux

Trois-Rivières et à Arthabaska ; Traducteur du Parlement à Toronto, décédé à Québec, en mars 1860.

1848—Guillaume Lemaître, décédé en Australie.

" —Ezékiel M. Hart, courtier, décédé le 25 août 1888.

" —Ludger Désilets, décédé en 1849, à Bécancourt.

" —Louis-Gonzague Houle.

" —William Lemaître fut en société avec P.-E. Vézina.

1849—L.-Charles Boucher de Niverville, C. R., bâtonnier, M. P., shérif ; décédé le 81 juillet 1869, dans le manoir seigneurial.

" —Isidore-Louis Clair.

" —Louis Labarre.

" —François Dasylva, grand constable en 1855, décédé en 1862.

1850—Gaspard Dumoulin, protonotaire, en 1853, pour le district d'Arthabaska, décédé le 25 juillet 1860, à 28 ans.

" —Pierre-Edouard Vézina, fils de Pierre Vézina, C. R. Né le 8 octobre 1810, décédé à Drummondville, le 2 juin 1862.

1851—Abraham-L. Désaulniers, en 1868, M. P. pour le comté de St-Maurice, décédé en 1883.

" —Joseph-Napoléon Bureau, C. R., bâtonnier, maire des Trois-Rivières. Décédé subitement à sa maison de campagne en 1897, âgé de 70 ans et 9 mois.

1852—François-Xavier Guillet, député protonotaire, décédé en 1890.

" —Antoine-Edouard Généreux, décédé à Drummondville, en 1862.

" —Sévère Dumoulin, bâtonnier, shérif de 1869 à 1881, M. P. P. pour la cité des Trois-Rivières.

1853—Auguste-Barthélemy Cressé, C. R., décédé à Montréal, en 1888.
" —Laurent-Ubald-Archibald Genest, admis au barreau à Montréal, greffier de la paix en 1856.
" —Moras Beaubien, Nicolet.
" —Narcisse-Alexandre Du Berger, député protonotaire, décédé en 1874.
1854—William McDougall, M. P., C. R., bâtonnier, juge à Aylmer, décédé en 1886.
1856—George-Isidore Barthe, M. P., conseil de la Reine et maire de Sorel.
1857—George Bailie Houliston, courtier, décédé en Ecosse, en 1891.
" —Louis-Joseph-Onésime Brunelle, décédé en 1889.
1858—Henri-Gédéon Malhiot, C. R., bâtonnier, juge à Aylmer, en 1888.
1861—Nazaire Lefebvre Denoncourt, C. R., bâtonnier, substitut du Procureur Général.
" —Louis-Gaspard Bourdages, décédé en 1872.
" —Alexis-L. Desaulniers, Louiseville, membre du Parlement et greffier du Conseil Législatif.
" —Charles-Auguste Rochon. Il demeura plus tard dans le district de Terrebonne.
1862—Jean-Baptiste-Onésime Dumont, député protonotaire en 1890, protonotaire adjoint depuis 1897.
" —Joseph-Moïse Désilets, C. R., bâtonnier, maire des Trois-Rivières, magistrat de district.
1863—Charles-Borromée Genest, M. P. P., décédé en 1873.
" Joseph-George-Antoine Frigon, secrétaire-trésorier de la corporation de la cité des Trois-Rivières décédé en 1886.
" —Philippe-Elisée Panneton, maire de la cité des Trois-Rivières, gérant de plusieurs banques.

1864—Pierre-Alphonse Boudreau, C. R., bâtonnier.
" —Jean-Baptiste-Ludger Hould, bâtonnier.
" —Alfred Désilets, protonotaire en 1880, greffier de la Cour de Circuit et greffier de la Couronne en 1897.
1859—Joseph Hébert, d'Yamaska, exerça sa profession à Sorel. Plus tard, il entra dans la Société de Jésus.
1865—Alexander Houliston.
" —Charles-Auguste Larue, décédé à Québec, en 1880.
1865—François St-Pierre.
1866—Jean-Baptiste-Sévère Lemaître de Lottinville, protonotaire adjoint.
" —Ambroise Tétrault, de Louiseville, inspecteur d'écoles.
" —Uldéric Bellemare, décédé à Yamachiche.
1867—Martin Honan. Il a pratiqué à Arthabaska, aux Trois-Rivières et à Montréal.
" —Arthur Turcotte, C. R., M. P. P., maire de la cité, bâtonnier, procureur-général de la province de Québec, résidence Mont Sablon, protonotaire de Montréal en 1890.
" —Louis-Dosithé Paquin, bâtonnier.
1868—Ephrem Dufresne, propriétaire-éditeur du *Journal des Trois-Rivières*.
1869—François-Xavier Turcotte, sous greffier de la paix en 1869, décédé en 1892.
" —Armand-Edmond Gervais, associé d'Elzéar Gérin et de l'Hon. A. Turcotte, avocat du Percepteur du Revenu, bâtonnier.
1870—Joseph-François-Vinceslas Bureau, capitaine de milice, décédé en 1886.
" —Zéphirin Baril, de St-François-du-Lac.

1870—A. T. Paré. A pratiqué à Nicolet et à Drummondville.

" —Charles Dumoulin, shérif en 1882.

" —Magloire McLeod. Il a rédigé longtemps avec vigueur *Le Journal des Trois-Rivières*, décédé à 33 ans, à Québec, en 1875.

1871—François-Xavier Gauthier, décédé 1879.

" —René Dupont.

" —Pierre-Narcisse Martel, C. R., bâtonnier.

1872—Ernest Pacaud.

1873—Elzéar-Gérin, C. R., rédacteur de la *Minerve*, à Montréal, du *Constitutionnel*, aux Trois-Rivières ; M. P. P., conseiller législatif, décédé en 1887.

1874—Richard-Stanislas Cooke, président et bâtonnier du barreau, président de la commission du hâvre, maire de la cité.

1876—Louis-Philippe Guillet.

1877—Arthur Olivier, C. R., maire de la cité.

" —Pierre McLeod, journaliste, traducteur du "Hansard," journal parlementaire de la Chambre des Communes.

1878—Joseph-G. Harnois.

1879—John-Malcolm McDougall, C. R. Il pratique à Aylmer.

" —François Lesieur Désaulniers, journaliste, greffier

" —Alexandre Dugré, en société avec M. William McDougall. Ordonné prêtre en 1886, il alla exercer le ministère aux Etats-Unis.

" —Joseph-Edouard Méthot, propriétaire-éditeur de l'*Echo des Bois Francs*, pratique à Arthabaska, bâtonnier.

" —Jos.-Edouard Genest, Trois-Rivières et Sherbrooke.

1880—Narcisse Grenier, capitaine de milice, zouave pontifical.

1880—Auguste Pacaud, établi à St-Joseph de la Beauce.
" —Louis-Théodule-Nérée LeNoblet Duplessis, C. R., M. P. P.
1881—William A. Polette, Trois-Rivières et Montréal.
1881—Joseph-Adjutor Grenier. Il abandonna sa profession pour se faire jésuite.
1881—Jean-Baptiste Boudreault.
1882—Hercule Dorion, d'Yamachiche, agriculteur.
" —Jacques Bureau. Il pratiqua à Winnipeg, puis à Duluth, Minnesota, E. U. Il revint aux Trois-Rivières en décembre 1896.
" —François-Siméon Tourigny, avocat de la municipalité.
" —Joseph Martin, secrétaire de l'Hon. T.-J.-J. Loranger, décédé à Québec en 1896, à 41 ans.
1883—Joseph-E. Baribeau, Ste-Anne de la Pérade, greffier à l'Assemblée Législative de Québec.
" —Wilfrid Camirand, Nicolet, journaliste et homme politique.
" —Charles-Borromée Guillet, Nicolet, secrétaire des Commissaires pour l'érection des paroisses et la construction des églises.
1883—Louis-Thomas Polette.
1883—R. Johnstone.
1884—Chs-Edouard Gagnon, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe.
1885—Joseph-Adolphe Tessier, avocat de la municipalité, capitaine de milice.
" —Joseph-Rémi-Edouard Désy, établi à Louiseville, puis aux Trois-Rivières. Décédé en 1897, à St-Barthélemy, à l'âge de 37 ans.
" —Edmond Boisvert (De Nevers).
1886—Gédéon Béland, Louiseville.
1886—Stanislas Lacourcière.

1887—Evariste D. Boisclair.
1888—L. A. L. Desaulniers.
" —Jos-Alph. Désaulniers, décédé en 1885.
1892—Henri-George Méthot, sténographe officiel.
1896—Joseph-Alphonse Comeau.
1897—Alfred Marchildon.

Juges pour le district des Trois-Rivières depuis 1790.

L'Honorable	Adam Mabane.	Juge de la Cour des Plaidoyers communs.
"	Thomas Dunn.	
"	John Fraser.	
"	Hertel de Rouville.	
"	Pierre Panet.	

1792

L'Honorable Jenkins Williams.

1795

La Cour du Banc du Roi et la Cour Provinciale ont été établies :

1795—L'Honorable Pierre-Louis Deschenaux.
1802—L'Honorable Pierre Panet.
1812—L'Honorable Pierre Bédard.
1830—L'Honorable Joseph-Rémi Vallières de St. Réal.
1842—L'Honorable Dominique Mondelet.
1863—L'Honorable Antoine Polette.
1880—L'Honorable Jean-Baptiste Bourgeois.

Liste des consulats et des titulaires établis aux Trois-Rivières

---

Consulat des Etats-Unis

M. — Ogden, agent commercial, mis à la retraite en mars 1881.

M. James Wilson, consul, 8 mars 1881 au 12 mai 1882.

M. J.-F. Farmer, consul, 13 mai 1882 au 31 octobre 1884.

M. J.-M. Rosse, consul, 14 octobre 1885 au 22 novembre 1889.

M. Nicolas Smith, consul, 23 novembre 1889 au 31 janvier 1893.

M. Henry-M. Moore, consul, 7 mars 1893 au 22 juin 1893.

M. F.-X. Belleau, consul, 23 juin 1893 au 31 août 1897.

M. Urbain-J. Ledoux, 1er septembre 1897 et actuellement en fonction.

Agence consulaire de France

M. George Balcer, agent consulaire, 30 mars 1878, encore en fonction.

Agence consulaire d'Espagne

M. George Balcer, agent consulaire 27 mars 1879 au 1er mars 1890, poste supprimé

Consulat de Suède et de Norvège

M. George Balcer, vice-consul, 5 décembre 1873, encore en fonction.

Consulat de la République Argentine

M. James McDougall, agent consulaire, date inconnue, poste supprimé.

Maires des Trois-Rivières.

13 juillet 1846, M. Antoine Polette.
25 juillet 1853, M. P.-B. Dumoulin.
17 juillet 1854, M. John McDougall.
23 juillet 1855, M. J.-B. Lajoie.
13 juillet 1857, M. Jos. E. Turcotte.
13 juillet 1863, M. C. Boucher de Niverville.
7 juillet 1865, M. Sévère Dumoulin.
13 décembre 1869, M. J.-M. Désilets.
8 juillet 1872, M. J.-N. Bureau.
14 juillet 1873, M. T.-E. Normand.
17 juillet 1876, M. Arthur Turcotte.
9 juillet 1877, M. J.-N. Bureau.
14 juillet 1879, M. Sévère Dumoulin.
13 juillet 1885, M. H.-G. Malhiot.
22 octobre 1888, M. J.-E. Hétu.
5 juillet 1889, M. T.-E. Normand.
15 janvier 1894, M. P.-E. Panneton.
20 janvier 1896, M. R.-S. Cooke.
17 janvier 1898, M. Arthur Olivier.

Secrétaires-Trésoriers.

13 juillet 1846, M. P.-E. Vézina.
21 juillet 1852, M. Wm. McDougall.
23 juillet 1855, M. Geo. I. Barthe.
13 juillet 1857, M. Arthur Desfossés.
11 juillet 1864, M. J.-G.-A. Frigon.
18 janvier 1886, M. L.-T. Désaulniers.

Nous prions M. Laurent Genest ainsi que toutes les personnes bienveillantes qui nous ont aidées, pour la rédaction de ces notes sur les Trois-Rivières, de vouloir bien agréer nos plus sincères remercîments.



TABLE DES MATIERES

